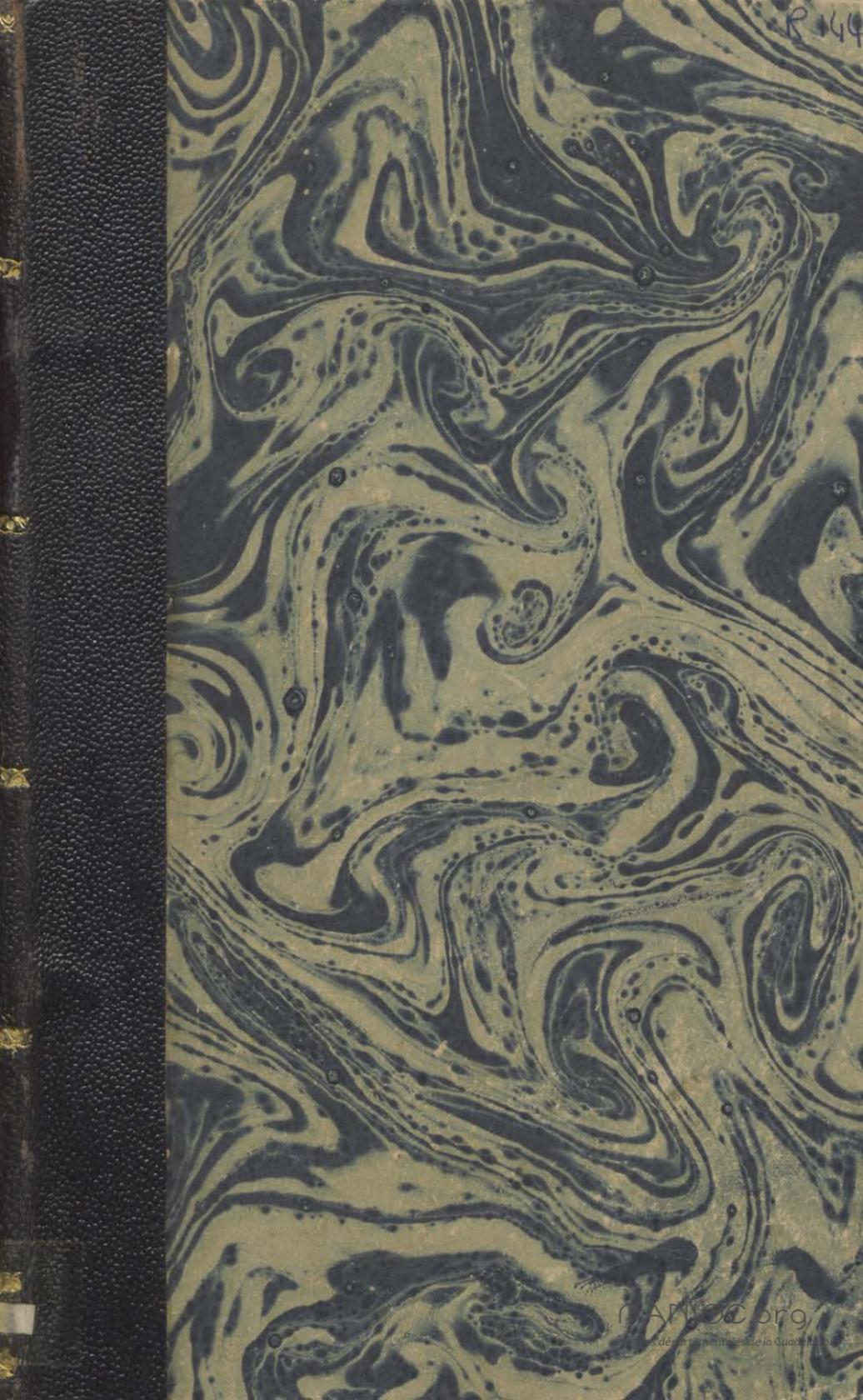


R 144



Faint, illegible text or markings in the center of the page.

LES HOMMES CÉLÈBRES DE LA GUADELOUPE

R144



GOUVERNEMENT DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES

T. ORIOL

PROFESSEUR AU LYCÉE GERVILLE-RÉACHE



LES HOMMES CÉLÈBRES DE LA GUADELOUPE

avec

Préface

de

M. CHARLES MOYNAC

ANCIEN PROVEISEUR DU LYCÉE DE POINTE-A-PITRE



PUBLIÉ A L'OCCASION
DU TRICENTENAIRE DES ANTILLES

1935

M. Debutaire n° 66

OUVRAGE

publié

SOUS LE HAUT PATRONAGE

DE

M. le Sénateur Henry BÉRENGER

Ambassadeur de France

M. le Député Gratien CANDACE

Ancien Sous-Secrétaire d'Etat aux Colonies

M. le Député Eugène GRÆVE

SOUS LA DIRECTION

DE

M. L. J. BOUGE

Gouverneur de la Guadeloupe et Dépendances

PRÉFACE

Il serait vain de rechercher, dans les biographies des hommes célèbres de la Guadeloupe, une image plus ou moins exacte des mœurs ou du caractère guadeloupéen.

Les hommes dont ce volume rappelle les faits et gestes sont nés à la Guadeloupe, mais, dès leur première jeunesse, leurs parents les envoyèrent en France faire leur éducation. Les influences locales, le terroir n'ont pas marqué sur eux leur empreinte. Ils sont, dès le premier âge, éloignés de leur famille; ils n'ont pas assez vécu dans la Petite Patrie pour en garder le souvenir; loin des leurs, confiés à des mains étrangères, ils ont reçu l'éducation et l'instruction dans des établissements publics ou privés. Ils sont, en somme, des déracinés.

La Guadeloupe ne songe pas à s'enorgueillir de talents qui ont été formés hors du milieu originel, et c'est un sentiment de piété régionale qui, à la veille du Tricentenaire, a inspiré le recueil de biographies que M. ORIOL, professeur au Lycée de Basse-Terre, a composé avec une érudition et un sens aigu de vérité psychologique qui rend leur figure vivante aux disparus.

Si, comme l'a dit un Guadeloupéen, « la cendre d'un beau rêve n'est jamais froide », le récit des exploits de nos compa-

tristes évoque un passé dont les leçons ne sont pas sans amertume.

Toute biographie, si vivante qu'elle soit, laisse une impression de tristesse : « Horret animus temporum nostrorum ruinas persequi », écrivait l'Illyrien IERONYMOS qui vécut une époque féconde en désastres, mais non sans douceur, si on la compare à la nôtre où l'incertitude du lendemain, l'âpreté des concurrences mondiales, de la lutte pour la vie, la menace des guerres, formule adéquate de destruction totale et généralisée, ne laissent plus aux citoyens d'États autonomes et reconnus par les conventions de Genève, la possibilité de goûter la joie de vivre.

Les hommes célèbres de la Guadeloupe ont connu les temps meilleurs où il y avait encore des certitudes qui donnaient la tranquillité à l'esprit et la sécurité à l'action. C'était le temps des grands espoirs et des vastes pensées.

Pourtant, quand on lit le récit de leur existence, on se demande si la gloire posthume qui les auréole n'a pas été achetée trop cher.

Ils ont marqué leur place dans les lettres, les sciences ou les arts. Ils furent de grands hommes de guerre, ou d'utiles artisans des œuvres de paix ; leur nom est assuré de vivre dans les mémoires, mais ils n'ont pas connu les douceurs de l'enfance dans le sein de la famille ; ils n'ont pas subi l'influence bienfaisante du sol natal ; ils n'ont pas grandi au milieu de la plus belle nature du monde ; la diversité de leur génie, de leurs destinés, du rôle qu'ils jouèrent dans le monde fut, peut-être, la conséquence de cette enfance arrachée à ses voies naturelles, et dispersée sous d'autres cieux.

— En effet, il y a de tout dans les Grands Hommes de la

Guadeloupe : des hommes de guerre : DUGOMMIER, DE LACROIX, SONIS, LANREZAC, MORTENOL ; des hommes politiques : BARBÈS, MELVIL BLONCOURT, GERMAIN CASSE, Alexandre ISAAC ; des poètes : LÉONARD, POIRIER DE SAINT-AURÈLE ; des fantaisistes : Privat D'ANGLEMONT ; des savants : les SAINT-CLAIRE DEVILLE.

Chacun d'eux, dans son domaine, a sa personnalité propre, son génie particulier, sur lequel le lien d'une origine commune n'a laissé aucune trace, aucune empreinte qui permette d'établir entre eux une parenté spirituelle et le reflet ensoleillé des îles à l'éternel printemps.

Cette diversité peut avoir des raisons premières. Sous le ciel ardent des tropiques, les esprits se reforment, se renouvellent plus vite qu'ailleurs. Ils suivent le rythme d'une végétation exubérante et sans cesse renouvelée.

Pour pousser les choses plus avant, il semble que, sous le ciel des Antilles, les transformations matérielles et morales obéissent à une cadence plus rapide, et qu'il ne serait pas très facile de retracer les indices permanents et les caractères stables de la vie morale des autochtones qui, jamais, ne quittèrent la Guadeloupe ou la Martinique.

On a parlé de l'insouciance créole, de la paresse antillaise. Rien n'est moins fondé. Le travailleur créole, sous un climat déprimant, déploie une belle énergie et montre une endurance certaine !

Accablés par les fléaux qui détruisent tout en quelques instants : cyclones ou tremblements de terre, ils se remettent à l'œuvre, et bientôt le Pays renaît de ses ruines.

La douceur habituelle des mœurs cède parfois à des trans-

ports subits, à l'image du Pays où le volcan couve, sous la cendre, son éruption fatale.

Tour à tour, le créole est économe et fastueux, hospitalier et xénophobe, expansif et taciturne ; il offre tous les contrastes, et seuls, ceux qui ne le connaissent pas, trouvent sans peine, pour le dépeindre, des définitions catégoriques et d'ordinaire pessimistes.

Si l'on veut bien considérer que les neuf dixièmes de la population des Antilles sont de souche africaine, et qu'en moins d'un siècle, cette race transplantée s'est transformée au point de n'avoir rien conservé de ses origines, et d'être arrivée à une assimilation complète avec la mentalité des peuples qui comptent des millénaires de civilisation occidentale, il faut reconnaître que les étapes vont vite sous le soleil tropical, et on s'étonnera moins de l'originalité propre à chacun de ses hommes célèbres, si différents les uns des autres, dont M. ORIOL a retracé la vie avec une exactitude et un art qui rendent la lecture de ses biographies aussi attrayante qu'un roman.

Charles MOYNAC.

NOTE AU LECTEUR

Notre premier devoir est d'adresser nos remerciements à M. le Gouverneur BOUGE qui a pensé, qu'à l'occasion des fêtes du Tricentenaire, il était juste d'honorer les hommes remarquables de la Guadeloupe par une monographie qui leur fût spécialement consacrée. M. le Gouverneur a grandement facilité notre tâche quant à la documentation de cet ouvrage et à l'esprit dans lequel il a été rédigé. Il nous a fait largement profiter de son expérience des choses coloniales, et a mis à notre entière disposition le fonds des manuscrits et des articles de l'historien de la Guadeloupe, Jules Ballet, d'où nous avons tiré l'essentiel de notre travail, et à la mémoire duquel nous adressons un respectueux hommage.

Mieux que personne, nous avons conscience de la difficulté du sujet que nous avons à traiter. Les dimensions d'une simple monographie ne permettaient pas d'épuiser entièrement la question ; — d'autre part, il nous eût semblé injuste qu'un souci exagéré de la concision dût avoir pour conséquence de laisser dans l'ombre des hommes d'un indiscutable mérite. Malgré tout, il nous a fallu faire un choix ; et, comme tous les choix, le nôtre est certainement arbitraire. Quelques Lecteurs estimeront, à juste titre, qu'une vingtaine de biographies ne permettent pas de traiter à fond le sujet annoncé

par le titre de cet ouvrage. Nous nous excusons d'avance des lacunes qu'il présentera. Ces lacunes, nous les connaissons. Nous aurions pu, dans une certaine mesure, y remédier si la nécessité d'être bref ne nous avait pas obligé à passer sous silence le nom de quelques hommes estimables, dont la valeur ne se trouve en rien diminuée de ce fait.

M. Moynac, ancien chef du service de l'Instruction publique, a bien voulu honorer ce modeste essai d'une remarquable et indulgente préface. Il a défini, en termes fort justes, l'esprit dans lequel nous avons parlé des hommes, aux talents si divers, qui ont contribué à la gloire de notre belle Colonie. Nul n'était mieux qualifié que lui pour montrer, en quelques traits précis, ce qu'ont été ces « déracinés ». Nous le remercions d'avoir bien voulu appuyer, de son autorité, cet ouvrage auprès du Public. Puisse ce dernier trouver à le lire le plaisir que nous avons eu à le faire !

T. ORIOL.

LES HOMMES CÉLÈBRES DE LA GUADELOUPE

Le général DUGOMMIER

« Il était extrêmement brave de sa personne. »

(Napoléon. *Mémorial de Sainte-Hélène.*)

UNE semaine avant sa mort, l'empereur Napoléon I^{er} ajoutait à son testament le codicille suivant : « Nous léguons aux fils ou petits-fils du général Dugommier, qui a commandé en chef l'armée de Toulon, la somme de cent mille francs. Nous avons, sous ses ordres, dirigé le siège et commandé l'artillerie. C'est un témoignage de souvenir pour les marques d'estime, d'affection et d'amitié que nous a données ce brave et intrépide général. » (4^e codicille, Longwood, 24 avril 1821.)

Dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*, le glorieux captif avait écrit ces lignes : « Dugommier avait toutes les qualités d'un grand général. Il était extrêmement brave de sa personne ; il aimait les braves et en était aimé. Il était bon, quoique vif, actif et juste ; il avait le coup d'œil militaire, le sang-froid et l'opiniâtreté dans le combat. »

Un tel jugement porté sur un tel homme peut, à juste titre, attirer l'attention de l'historien sur la personnalité de Dugommier. Aussi bien, sa carrière mouvementée, sa gloire militaire tardive mais brillante, la clairvoyance miraculeuse avec laquelle il découvrit le génie d'un petit commandant corse de 24 ans, le souvenir ému et affec-

tueux que lui porta l'Empereur sur son lit de mort, contribuent à faire du nom de Dugommier l'un des plus illustres de l'histoire de la Guadeloupe.



Le 11 août 1738, en l'église de N.-D. du Carmel, à Basse-Terre, le R. P. Carne, André Corsin de Sainte-Marie baptisait un jeune enfant, né, le 1^{er} août, de Jacques Germain François Coquille, receveur général des Domaines du Roi, et de son épouse, née demoiselle Laurent. C'était le troisième enfant de la famille. On lui donna le nom de son père : Jacques.

Le jeune Jacques, que sa famille prit, on ne sait trop pourquoi, l'habitude d'appeler Christophe, se fit remarquer de bonne heure par son caractère violent. C'était un enfant remuant et énergique. Il semblait n'avoir de goût que pour les exercices physiques, et montrait volontiers son tempérament dominateur vis à vis de ses camarades de jeu.

Les études ne plaisaient guère au jeune garçon. Mais son père le faisait travailler. De bonne heure, Jacques se passionna pour la vie maritime, et il est probable qu'il subit l'influence de Messire Jacques Marin, au nom symbolique, commissaire-ordonnateur de la Marine, grand ami de sa famille. C'est lui qui, en 1738, l'avait tenu sur les fonts baptismaux. L'enfant ne rêvant plus que navires et courses, ses parents, sur ses instances, décident de l'envoyer en France prendre du service aux Cadets de Rochefort, l'école navale de l'époque. Il y entre le 15 mars 1753, âgé de 15 ans. Sa nouvelle existence l'enthousiasme, malgré les rigueurs de la discipline. Il montre d'excellentes dispositions pour la carrière navale. Aussi, est-il nommé garçon-major le 16 janvier 1757, et passe, le 20 mai suivant, comme officier sur les batteries de la marine. Un an après, il est désigné comme enseigne d'une compagnie de la Martinique.

« En 1759, il se rend à la Guadeloupe et se fait remarquer pendant le siège de l'île par les Anglais. Il subit le sort de la garnison déclarée prisonnière et envoyée à la Martinique, aux termes de la capitulation. Lors de l'attaque et de la prise, en 1762, de cette île par les Anglais, il fait valoir ses aptitudes militaires. »

Réformé en 1763, il revient à la Guadeloupe. On le nomme major des milices du quartier de la Basse-Terre (10 décembre 1765). En 1778, pendant la guerre d'Amérique, Jacques Coquille (il ne s'appellera Dugommier qu'un peu plus tard) constitue un corps de quatre cents volontaires guadeloupéens, et se met à la disposition du Marquis de Bouillé, gouverneur de la Martinique qui entreprenait la conquête des colonies anglaises des Antilles. De Bouillé s'empare de l'île Saint-Eustache qui venait d'être enlevée aux Hollandais par les Anglais. Il leur prend aussi Saint-Christophe, Nièves et Montserrat. Pendant cette guerre, notre héros fit preuve d'une bravoure si intrépide, que le roi Louis XVI, à qui l'on signala sa belle conduite, le récompensa en lui donnant, le 16 avril 1780, la croix de Chevalier de Saint-Louis. C'est à peu près vers cette époque qu'on prend l'habitude de le nommer du Gommier (ou plutôt Dugommier), du nom d'une habitation qu'il possédait dans la partie de la paroisse de la Basse-Terre appelée le Gommier. C'est sous ce nom qu'il est devenu célèbre.

Après la paix de 1783, Dugommier se retire dans l'habitation « Fromager » qui lui était revenue à la mort de son père. Cette habitation, située dans la paroisse des Trois-Rivières, était une ancienne sucrerie fondée aux environs de 1710 par le premier des Coquille qui s'étaient établis à la Guadeloupe. Dans cette vieille maison familiale, Dugommier, désormais célèbre dans l'île, coulait des jours paisibles, et s'ennuyait mortellement. Ne pouvant s'habituer à l'existence nonchalante de gentilhomme terrien qui semblait désormais devoir être la sienne, il rongeaît

son frein, attendant avec impatience une occasion de partir et de mener une vie plus mouvementée et plus conforme à son tempérament actif. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Dugommier, âgé de près de 50 ans, s'est jusqu'ici morfondu dans une inaction forcée. La Révolution va tirer de l'obscurité cet étonnant quinquagénaire, et en faire un des grands hommes de la Guadeloupe.



Depuis quelque temps, des événements d'une exceptionnelle gravité se passaient à la Martinique. Les idées nouvelles, qui étaient agitées en France, excitaient dans les colonies un enthousiasme général. A la Martinique, tout le monde était partisan d'une rénovation sociale, parce que chacun s'imaginait qu'elle tournerait à son profit. Et, en fait, s'il y eut des rivalités d'opinion, elles ne prirent un caractère violent que lorsque des conflits d'intérêt entrèrent en jeu. C'est ce qui arriva entre les « habitants » de la Martinique, gros propriétaires fonciers ou planteurs, et les négociants des villes, plus spécialement de la ville de Saint-Pierre. Ces derniers montraient le plus grand enthousiasme pour les idées révolutionnaires avec quelques restrictions, toutefois : ils admettaient la liberté, pourvu que ce ne fut pas celle des esclaves ; l'égalité, si elle consistait à leur donner les droits qu'ils n'avaient pas encore, sans leur enlever ceux qu'ils avaient déjà ; et la fraternité, à condition qu'elle ne dût pas leur faire renoncer à l'important monopole de commerce et de navigation dont jouissait la ville de Saint-Pierre. On les appelait les « patriotes ».

Le conflit avec les « habitants » éclata à propos de l'ordonnance du 17 juin 1787 qui créait des assemblées coloniales. Les élections, extrêmement violentes, donnèrent la suprématie aux habitants. Mais les quelques négociants élus étaient turbulents et redoutés pour leur inquiétante réputation de duellistes. Les assemblées furent orageuses.

Le conflit entre la ville et la campagne est provoqué d'abord par des questions financières. L'impôt de la capitation (impôt sur les esclaves), qui atteignait les propriétaires fonciers, est partiellement remplacé par un droit sur les entrées et sorties des marchandises, qui atteint, cette fois-ci, le commerce et l'industrie. Les événements de 1789 sont commentés à la Martinique. Tandis que les commerçants, en contact perpétuel avec les capitaines de navires, les marins, les armateurs qui leur apportent des nouvelles de la Métropole, deviennent d'ardents révolutionnaires, les habitants, retirés dans leur campagne, restent attachés au Roi, ainsi que les hommes de couleur libres.

A l'occasion d'une fête donnée aux « habitants », les négociants accusent le gouverneur Ch. du Houx, baron de Vioménil, de « fraterniser avec les mulâtres », genre de fraternité que les « patriotes » avaient rayée de leur programme. S'étant retirés de l'Assemblée générale, ils provoquent, à Saint-Pierre, des troubles à l'occasion des lois votées par cette assemblée : loi martiale contre les attroupements, et surtout loi sur le libre commerce de cinq ports de la Martinique avec l'Etranger. Cette loi supprimait le monopole de Saint-Pierre, et lésait considérablement les intérêts privés des négociants de cette ville, tout en favorisant l'intérêt général de la Colonie. Les habitants de Saint-Pierre constituèrent une commune qui entretint une effervescence constante dans la ville.

Le 21 février, des troupes menacent de leurs armes les bourgeois de la ville qui ont maltraité deux officiers et ont voulu les obliger à porter la cocarde tricolore. Les soldats se retirent sur Fort-de-France. Immédiatement, les commerçants de Saint-Pierre font courir le bruit que les planteurs se sont alliés aux soldats pour marcher sur leur ville. Ils demandent du secours dans toutes les îles françaises, et à la Guadeloupe en particulier.

Dugommier passait déjà pour le chef des « patriotes »

guadeloupéens. Il constitue une troupe de cent volontaires, et, accompagné du gouverneur de Clugny, il se rend, avec ses hommes, à Saint-Pierre où il est accueilli avec la plus grande solennité, et conduit à l'hôtel de ville au bruit du canon. De Clugny et Dugommier prennent le parti le plus sage. Ils se rendent à Fort-de-France, s'entendent avec de Vioménil, signent un traité de paix, le font accepter par les habitants de Saint-Pierre, et retournent à la Guadeloupe après plusieurs jours de fêtes continuelles.

La paix ne fut pas de longue durée. Les Pierrotins accusent les « habitants » et les planteurs de n'avoir fait ouvrir de nouveaux ports que pour mieux se livrer à la contrebande. Lors de l'élection de la municipalité de Fort-Royal, des troubles éclatent, et les planteurs viennent prêter main-forte aux Autorités. Les gens de Saint-Pierre y voient pour eux une grave menace et, sous ce prétexte, installent des postes de défense autour de la ville. Le nouveau gouverneur-général de Damas ne réussit pas à s'entendre avec eux. Les élections à l'Assemblée générale ayant favorisé les planteurs, les commerçants demandent de nouveau des secours à l'extérieur et aux « patriotes » de la Guadeloupe.

« Dugommier s'offrit pour commander les volontaires qu'on devait y envoyer. Plein d'ardeur et désireux de contribuer à rétablir une seconde fois la paix dans la Colonie-Sœur, il monta sur un des bancs du Cours Nolvos, à la Basse-Terre, et se mit à haranguer le peuple. Bientôt, trois cents jeunes gens, enthousiasmés à sa voix, s'offrirent, et la petite troupe s'embarqua. »

De Clugny partit cette fois encore, avec eux, accompagné de quatre membres de l'Assemblée coloniale de la Guadeloupe.

L'arrivée de ces secours inquiéta les planteurs. Ils avaient déjà établi des postes autour de Saint-Pierre pour couper les communications et affamer la ville. A l'arrivée de Dugommier, ils arment leurs esclaves et font appel aux

hommes de couleur libres qui viennent tous leur prêter main-forte. Cette alliance avec les hommes de couleur indigne profondément les patriotes. De Clugny n'arrive pas à conclure la paix avec le vicomte de Damas qui exigeait d'abord la soumission des rebelles. En apprenant ces nouvelles, les volontaires de Dugommier, surexcités, veulent marcher sur Fort-de-France. Dugommier, pour les calmer, les emmène hors de la ville et leur fait échanger quelques coups de fusil avec les premiers postes des planteurs. En avril, il doit les ramener en toute hâte à la Guadeloupe, pour réprimer des révoltes d'esclaves qui ont éclaté dans certains ateliers.

Les habitants de Saint-Pierre, livrés à leurs propres forces, deviennent plus prudents. Mais un grave incident allait déclencher une véritable guerre civile. Le jour de la fête-Dieu, la Municipalité de Saint-Pierre refuse d'admettre la milice noire dans la procession. Une altercation a lieu, et bientôt on en vient aux armes. De nombreux hommes de couleur sont massacrés ou emprisonnés. Le Gouverneur organise immédiatement un corps de troupe du régiment de la Martinique avec de l'artillerie, et marche sur Saint-Pierre qui doit se rendre. Elle est désarmée, occupée militairement, et les auteurs de trouble sont emprisonnés à Fort-Royal, en attendant d'être jugés. Mais les prisonniers réussissent à soulever la garnison de Fort-Royal. Les troupes d'occupation de Saint-Pierre se révoltent à leur tour. Les deux villes s'organisent révolutionnairement. Le Gouverneur, obligé de se retirer sur la position du Gros-Morne, fait appel aux planteurs qui accourent en armes avec leurs esclaves, et présentent aux rebelles un front si menaçant que ceux-ci, pour la troisième fois, font appel à la Guadeloupe.

Dugommier s'empressa de se rendre à Saint-Pierre où il arriva le 7 septembre avec ses 300 volontaires, 250 soldats du régiment de la Guadeloupe et 12 canonniers. A peine arrivé, il fait afficher une proclamation, rédigée dans

l'invraisemblable pathos à majuscules qui fleurissait à l'époque, et dans laquelle il qualifiait très clairement d'absurdes et de choquantes « les prétentions des hommes de couleur à l'égalité ».

Après de vaines tentatives de conciliation, une attaque contre le camp du Gros-Morne fut résolue. 1.400 hommes, divisés en 2 colonnes commandées par Dugommier et Chabrol, sortirent de Fort-Royal, tandis qu'en même temps 600 hommes partaient de Saint-Pierre.

La colonne dirigée par Dugommier tombe dans une embuscade, et, après un combat furieux, est obligée de prendre la fuite pour échapper à une destruction totale. A cette nouvelle, les deux autres colonnes se retirent en toute hâte. Les villes donnent alors le commandement en chef des troupes à Dugommier. D'autres secours arrivent, notamment 400 soldats de la Guadeloupe, après une révolte de leur régiment. Mais deux navires français vinrent se mettre à la disposition du Gouverneur. D'interminables pourparlers eurent lieu pour arriver à une entente durable.

Les choses auraient certainement trainé en longueur sans l'arrivée du nouveau gouverneur Delhague qui fit preuve d'une telle énergie que les rebelles se soumirent immédiatement et que Dugommier et ses volontaires s'embarquèrent le 24 mars, bien qu'ils eussent déjà refusé de le faire lorsque l'ordre leur en était venu de la Guadeloupe, quelques semaines auparavant.

Le départ du « Lafayette des Antilles » fut l'occasion d'une grande manifestation, d'un *Te Deum* et d'innombrables discours où l'on parla de « vertu », de « félicité », et d'« autel de la Patrie ». Malgré tout, notre Lafayette dut partir.



Des transports d'allégresse accueillent Dugommier à son arrivée à Basse-Terre. On organise des fêtes en son

honneur. On frappe des médailles à son effigie. Il ne marche plus qu'entouré de ses hommes, et devient le chef incontesté du parti patriote qui commence à entrer en conflit avec les « aristocrates », c'est-à-dire les « habitants ».

Dugommier, entouré de ses « patriotes », devenait un danger pour la Colonie.

« Ses parents, ses amis et certains habitants qui l'avaient reçu avec une grande froideur, le soupçonnèrent de vouloir se faire proclamer le dictateur de la Colonie, en soulevant les soldats du régiment de la Guadeloupe. Ces soupçons prirent une certaine consistance, le dimanche 3 avril 1791, lorsqu'on le vit, revêtu de son uniforme, et conduisant 300 volontaires qui criaient : « Vive la Nation ! Vive Dugommier ! » parcourir les rues de la Basse-Terre et se diriger vers le Fort Saint-Charles dont, disait-on, quelques sous-officiers et soldats gagnés devaient ouvrir les portes.

« L'événement démontra que ces soupçons étaient injurieux et qu'aucune révolte n'avait été concertée. Cependant, l'Autorité reconnut que des tentatives d'embauchage avaient été faites, et que des soldats s'étaient laissés entraîner, puisque onze sous-officiers et soldats furent arrêtés, conduits à la Pointe-à-Pitre, et renvoyés en France.

« En butte aux animosités des habitants, suspect à l'Autorité qui craignait ses entreprises contre elle, compromis par le zèle exagéré des patriotes, Dugommier prit la résolution de quitter la Guadeloupe pour se rendre à Paris. »

Comprenant, devant les événements, qu'il lui était devenu impossible de séjourner plus longtemps à la Colonie, il fit part à ses amis de son intention de s'embarquer pour la France. Quelques-uns essayèrent sans doute de le retenir, mais le parti des patriotes, voyant que la situation de Dugommier à la Guadeloupe était fort compromise, le chargea de défendre sa cause et ses intérêts dans la Métropole.



Parti en juillet, il arrive à Marseille le 5 novembre. A vrai dire, ce ne sont pas tant les intérêts des « patriotes » guadeloupéens qui l'avaient déterminé à partir, que l'état désastreux de ses affaires personnelles. Il avait besoin d'argent, et il avait fait de très grosses dettes à la Guadeloupe. Les créanciers le harcelaient incessamment, et notre héros, s'il avait gagné la gloire auprès des sans-culottes de l'île d'Emeraude, avait, hélas, perdu tout crédit ! La Révolution ne nourrissait pas son homme. Longtemps et vainement, il avait cherché, dans sa Patrie d'origine, un homme qui lui prêtât une somme suffisante pour le débarrasser, d'un seul coup, de la nuée de créanciers qu'il avait à ses trousses. Mais parmi ses amis, il ne s'en trouva pas un seul qui eût assez de flamme révolutionnaire pour oser ce geste cornélien.

Dugommier, voyant, avec quelque amertume, qu'on manifestait pour le moins autant de scepticisme pour sa parole de débiteur, que d'enthousiasme pour sa parole de patriote, décida d'aller en France pour y trouver l'homme qu'il cherchait. La méfiance à laquelle il s'était heurté à la Guadeloupe était d'ailleurs parfaitement justifiée. Dugommier était un piètre homme d'affaires. Très riche au début de la Révolution, il avait vendu l'habitation du Gommier qui lui avait donné son surnom, mais possédait encore une maison à Pointe-à-Pitre, son habitation de Trois-Rivières et une caféière qu'il vendit près de deux millions en 1792. Malheureusement, absorbé par la politique, il abandonna la surveillance de ses domaines, en confia la gestion à des hommes malhonnêtes ou naïfs, au citoyen Coby, entre autres, qui faisait aux noirs de la plantation de grands discours sur la Déclaration des Droits de l'Homme, et remportait auprès d'eux un tel succès qu'en moins de deux ans, Dugommier était complètement ruiné. Comme il lui était impossible de faire face à tous ses engagements, ses créanciers étaient devenus intransigeants. Certains même avaient commencé des poursuites,

Dugommier, aux abois, avait eu recours aux patriotes dont l'action fut aussi décisive qu'énergique. Bien entendu, ils ne songèrent pas un instant à rembourser les créanciers, mais plutôt à les faire taire. Leur méthode fut très simple. Ils crièrent bien haut que les poursuites exercées contre leur chef était le fait des aristocrates. Toute personne qui voulait réclamer un paiement était prévenue par une lettre prudemment anonyme du sort qui l'attendait : la mort pour sa personne, l'incendie pour ses biens. Les créanciers n'insistèrent pas. Ils avaient compris. C'est alors que, devant les agissements des patriotes, les Autorités suggérèrent probablement à Dugommier d'aller chercher fortune en France.



Arrivé à Paris, il se présente aux chefs révolutionnaires comme le représentant du parti patriote guadeloupéen. On l'accueille à bras ouverts. Marat le prend délibérément sous sa protection. Mais Dugommier, pour l'instant, a d'autres soucis en tête que la politique. Il cherche toujours de l'argent, car son manque de ressources devient tragique. Il vit presque dans la misère. Il a été complètement ruiné par la politique, situation qui, à cette lointaine époque, n'est pas encore paradoxale. Fort heureusement pour lui, la guerre va le tirer d'embarras tout en lui donnant l'occasion d'illustrer son nom.

Le 10 octobre 1792, il était élevé au grade de maréchal de camp et envoyé à l'armée d'Italie, commandée par Dumerbion. Il y est employé, le 22 mai 1793, comme général de brigade. Il ne tarda pas à donner des preuves d'intelligence et de bravoure, et repoussa deux fois les Austro-Sardes qui tentaient de franchir le Var pour opérer leur jonction avec les troupes ennemies enfermées à Toulon, ville qui avait été livrée le 26 août 1793, et qui était défendue par une armée de quinze mille hommes.

Cette armée en avait augmenté les fortifications, et, tenant une portion de notre territoire, pouvait tenter l'invasion de la Provence.

La reprise de Toulon, notre unique arsenal maritime au midi, était commandée par la plus impérieuse nécessité, et la Convention tenait essentiellement à ce que cette place tombât, dans un bref délai, en notre pouvoir. Une armée commandée en chef par Cartaux et composée des troupes victorieuses de Marseille et d'une division de l'armée d'Italie sous les ordres du général Lapoype, vint mettre le siège devant Toulon. L'impétuosité de Cartaux éclata d'une manière si évidente que la Convention le destitua et le remplaça par le général Doppet qui conduisit avec lui une partie des troupes avec lesquelles Lyon avait été prise.

Doppet fit regretter Cartaux. La Convention, irritée, le fit remplacer. Dugommier, nommé général de division, le 3 octobre 1793, reçut, le lendemain, le commandement en chef de l'armée sous Toulon. Sa position était si précaire que la Convention prescrivit de lui faire une avance de mille écus pour l'achat de ses équipages de guerre.

Trente mille hommes formaient cette armée qui comptait dans ses rangs, comme directeur des opérations du siège, le chef de bataillon d'artillerie Bonaparte, jeune corse de 24 ans, dont l'in vraisemblable fortune devait débiter à Toulon, sous les ordres de Dugommier.

Le nouveau général en chef, dont la haute stature, la physionomie martiale, les cheveux blanchis avant l'âge, avaient frappé les soldats, ne tarda pas à s'attirer leur respect et leur affection, car il était ménager de leur sang. Il apprécia tout de suite la valeur militaire de Bonaparte, lui laissa toute liberté pour la conduite des travaux du siège, qui furent poussés avec une intelligente hardiesse, et préparèrent la chute de la place.

Dans la nuit du 16 au 17 décembre, tous les forts furent audacieusement enlevés dans un assaut général que Du-

Dugommier voulait retarder, mais qu'il fut forcé d'ordonner sous l'ascendant du génie de Bonaparte, et, le 18, Toulon était occupé. Dugommier rendait à la France le vaste port de guerre que les Anglais eurent soin de dévaster avant de se retirer sur leur flotte.

En annonçant cette victoire à la Convention qui décréta que l'armée de Toulon avait bien mérité de la Patrie, et qu'une fête nationale célébrerait désormais son anniversaire, Dugommier demanda pour le jeune chef de bataillon, Bonaparte, qui lui avait assuré le succès, le grade de général de brigade. « Récompensez et avancez ce jeune homme, écrivait-il au Comité de Salut Public, car si on était ingrat envers lui, il s'avancerait tout seul. »

Bonaparte n'oublia jamais que c'était à Dugommier qu'il devait ses brillants débuts dans une carrière où il allait trouver l'Empire. Devenu Napoléon I^{er}, il conserva toujours, comme nous l'avons vu, une profonde reconnaissance pour les marques de bienveillance et d'estime dont il avait été l'objet de la part de ce général en chef, et, dix jours avant sa mort, il faisait inscrire sur son testament la famille de Dugommier.

Toulon pris, Dugommier pensait que sa mission guerrière était terminée, et se disposait à se rendre à Paris pour siéger à la Convention où l'avaient envoyé les patriotes de la Martinique et de la Guadeloupe. Mais Dugommier n'était pas destiné à faire de la politique. La Convention l'envoya aux frontières. Doppet, après avoir échoué devant Toulon, avait reçu le commandement de l'armée des Pyrénées Orientales, destinée à repousser les Espagnols qui avaient fait irruption sur notre territoire. La campagne, confiée à ce chef inhabile, menaçait de devenir désastreuse. Il tomba malade. La Convention se hâta de le remplacer, le 8 décembre 1793, par Dugommier.

Il ne devait rien laisser au hasard, et se proposa de rejeter l'ennemi sur son propre territoire, et d'envahir celui-ci. D'habiles manœuvres poussèrent nos lignes au

delà de la Têt et portèrent les combats entre cette rivière et celle de la Tech. Ces succès enhardirent nos troupes qui reprenaient confiance en elles. Dugommier résolut alors de frapper un coup décisif. Toutes ses dispositions furent prises, et, le 27 mars 1794, l'armée française effectua le mouvement préparé. Le général Sauret, qui commandait la droite, se dirigea sur Ortaffa; le général Pérignon sur Bruillas, tandis qu'Augereau s'établissait à Monestir. Le général Dagobert commença la lutte en battant le général Saint-Hilaire à Monteilla; Pérignon franchissait la Tech, se rendait maître de Saint-Christophe et de Vil-longue et obligeait Amarillas à évacuer le camp de Boulou. Les Espagnols, battus, effectuèrent leur retraite et se portèrent sur le col de Porteil, le seul passage qui fut libre. Dugommier les attaque alors avec une impétuosité si violente qu'il broya leur arrière-garde. 140 pièces de canon, un immense matériel de campement, 1.500 prisonniers : tels furent les trophées de cette victoire qui était complète, puisqu'une partie de l'armée ennemie ne s'arrêta qu'en Catalogne.

Ces succès nous mirent en possession des débouchés des vallées depuis les sources de la Nire jusqu'à Saint-Jean de Luz, et firent tomber en notre pouvoir Bellegarde et Saint-Sébastien.

Les Espagnols concentrèrent toutes leurs forces pour tenter une furieuse offensive, et, le 21 septembre, se firent écraser à Montroich. Leur Gouvernement sollicita la paix. Cette proposition fut rejetée. Dugommier, envahisseur à son tour, marchait sur Figuières. Il força les ennemis à opérer leur retraite. Mais les Espagnols, secourus par des renforts, reprirent l'offensive et livrèrent la bataille de la Montagne Noire ou d'Ascala qui dura pendant cinq jours.

Le second jour, 17 novembre 1794, Dugommier eut la tête fracassée d'un éclat d'obus. Il tomba et fut relevé par deux de ses fils qui se trouvaient près de lui. Sentant sa fin approcher, il dit à son état-major : « Cachez ma mort

aux soldats afin qu'ils puissent achever leur victoire, seule consolation de mes derniers moments. » Il expira après avoir eu l'assurance que la victoire ne pouvait nous échapper. Le 24 novembre, en effet, l'armée française entra triomphalement dans Figuières.



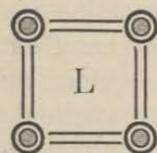
La Convention n'oublia pas Dugommier. Une pension fut accordée à sa veuve et à ses enfants, son éloge fut lu à la tribune, et un décret du 5 frimaire an IV ordonna d'inscrire son nom sur la colonne élevée au Panthéon à la mémoire des défenseurs de la Patrie.



LÉONARD

« Dites-vous l'un à l'autre : « Il avait un cœur tendre. »

(Léonard. *Idylles Pastorales.*)



LÉONARD fait partie de cette génération de poètes idylliques, antérieurs à la Révolution, qui ont chanté l'amour et la nature « sur le ton consacré aux soupirs », en mêlant souvent, avec une effrayante ingénuité, la douleur romantique, la mythologie et la platitude. Toutefois, il serait injuste de le compter au nombre de ces versificateurs intarissables qui, après avoir réussi à passer Rousseau, Bernardin et Diderot au filtre de la décence classique, n'ont plus à leur disposition qu'une inconsistante prose où pleurent de maigres Amours, où s'époumonnent de plaintives Douleurs, où s'estompent des paysages décolorés. Dans les lettres sévissait alors la tyrannie d'un style descriptif où brillaient les Delille, les Parny et les Bernis, mais dont la pauvreté n'était même pas dissimulée par les exclamations et les acrobatiques métaphores surnageant de temps à autre sur ce fade hydromel, sans parvenir à l'épique.

Telle est la poésie lyrique vers 1770, fatras d'images usées comme de vieux louis qui ont circulé trop longtemps. Elle n'émeut plus les gens de goût. Chose plus grave, elle commence à les amuser. « Astres du jour », « présents de Cérés », « temples des frimas », cela sent le thème, le vieux régent, le *gradus ad Parnassum*. On sourit à ces

inusables procédés d'une jeunesse studieuse, à ces laborieux pastiches de l'éternelle beauté classique. On les salue au passage comme des vieilles connaissances de Collège. Delille lui-même, l'abondant Delille déplore « ces faiblesses de notre langue, qui consistent à ne point déroger ». Il continue d'ailleurs à appeler un canon « l'airain tonnant », et de traiter le porc de « vil animal dans la fange engraisé ». Les lecteurs délicats ne tolèrent pas qu'on leur mette sous les yeux le nom du porc. Mais ils consentent, à la rigueur, qu'on leur en suggère l'idée !

A aucun moment, Léonard n'est tombé dans ces excès. La forme même de sa poésie est supérieure à celle de ses contemporains. Comme nous le verrons, Lamartine n'a pas dédaigné de s'approprier quelques-uns de ses vers. C'est une référence qui, sans doute, n'ajoute rien à la gloire de Lamartine, mais pourrait ajouter quelque chose à celle de Léonard dont le nom est assez injustement tombé dans l'oubli : caprice de la renommée qui ne retient, d'une époque médiocre, que les plus mauvais poètes, précisément à cause de leurs excès ou de leurs ridicules.

Léonard a été profondément et sincèrement le poète de l'amour et de la nature. Il ne « fait » point de sentiment sans l'éprouver, il n'imagine pas trente « aurores » et quinze « crépuscules » comme Delille. Il a eu, dans sa vie, une grande peine d'amour qui l'a éprouvé à jamais et l'a conduit au tombeau. Il a vu, aimé et décrit les paysages de la Guadeloupe, avec la grâce de Bernardin, l'émotion et, parfois, la précision de Rousseau. Poète de la grâce, de la tendresse, du sentiment, il a fait pleurer ses lecteurs et surtout ses lectrices, car on trouvait alors une singulière volupté dans les larmes.

Marquis libéraux, ruinés ou... enrichis par de hasardeuses spéculations s'émeuvent à la lecture du « Contrat Social », tandis que leurs belles épouses trempent avec délices leurs mouchoirs de dentelle, en revivant l'idylle de Saint-Preux et de Julie. Le fougueux Diderot verse des

torrents de larmes en lisant n'importe quoi. Au spectacle, nobles et bourgeois essuient quelques pleurs décents au dénouement d'un drame de Nivelles de la Chaussée. Tout le monde pleure. Voltaire lui-même y parvient.

Les poésies les plus touchantes de Léonard arrivaient merveilleusement à point, et trouvaient des lecteurs tout préparés.

Dans ses idylles pastorales, dans ses églogues où bergers et bergères se nomment comme il convient : Mirtyl, Glycère, Eglé, Iris, Léonard évoque pour nous toute une époque de grâces exquises et surannées : bergères de Trianon enrubannant de leurs doigts roses des moutons frisés et parfumés, aimable paysannerie à l'usage de marquis poudrés et de frivoles comtesses, fermiers et laitières portant talons rouges et rehaussant la grâce de leur sourire de quelque mouche assassine, posée au coin du menton avec une négligence soigneusement étudiée.

« Le front paré de guirlandes légères,
Je vais chanter les mœurs de l'âge d'or
Et les amours des naïves Bergères.
Printemps du monde ! âge heureux de nos pères !
Dans mes chansons, puisses-tu naître encor !

« Un autre embouchera la trompette guerrière,
Décrira le tumulte et l'horreur des combats,
Et peindra le héros tout couvert de poussière,
Lançant à ses côtés les flèches du trépas.

« Loin de ma muse, une si noire image !
Douce et timide, elle aime les vergers,
Le bruit des eaux, la fraîcheur de l'ombrage ;
Sa flûte en main, elle suit les Bergers. »

Voici, certes, une nature à l'usage des gens du monde. Léonard peindra l'autre, la vraie, mais pour son propre plaisir : égoïste douceur de n'être sincère qu'avec soi... ce qui n'est déjà pas si mal pour un poète.

Ces agréables vers, mi-cour, mi-campagne, j'imagine que les nonchalantes marquises, le matin à leur toilette, devaient se les faire lire par une accorte demoiselle de compagnie, tout en abandonnant leur chevelure à l'un de ces incomparables artistes en coiffure de la fin du dix-huitième siècle.

« ... Blondes dont les coiffeurs divins sont des or-fèvres... », aurait dit Stéphane Mallarmé.

Dans un nuage de poudre, l'habile Figaro (on commençait à leur donner ce nom) élaborait, de ses mains subtiles, un savant édifice capillaire, fragile et méticuleux chef-d'œuvre tout en « astragales » et en « retournés », baptisé, selon les circonstances, *La Montgolfière*, *Tendre aveu* ou *Pudeur qui se défend*.

La belle lectrice disait, d'une voix émue, les amours de Damon et de Lucinde, leurs trahisons et leurs repentirs. Et la marquise, à grand'peine, retenait ses larmes pour ne point abîmer son rouge.

En vérité, cela était charmant



Nicolas Germain Léonard naquit à Basse-Terre le 16 mars 1744. C'était le fils de Jean Nicolas Léonard, qui était procureur au Conseil supérieur de la Guadeloupe, et de Anne Françoise Bondor.

Il vint très jeune en France où il fit de brillantes études. De très bonne heure, il prit le goût de la poésie, et, à dix-huit ans, il se faisait connaître par un poème sur les *Idées Religieuses*, qui fut couronné par l'Académie de Rouen.

Léonard, semble-t-il, mena pendant quelque temps une vie assez agréable. De caractère gai et léger, il faisait brillante figure dans les salons, et cultivait les muses tout en ravageant les cœurs. C'est ce qui lui permit de publier,

en 1766, un premier recueil d'*Idylles morales*. Il fait allusion, dans cet ouvrage, à une romanesque aventure qui semble avoir eu sur son caractère une influence profonde et durable. Nous ignorons à peu près tous les détails de cette passion contrariée qu'éprouva Léonard à peine âgé de 20 ans, et qu'il exprima avec une mélancolie si touchante que Grimm, un peu ironiquement, plaignit de tout son cœur « cet honnête enfant et ce pauvre diable ». Le souvenir de cet amour devait suivre Léonard jusqu'à la tombe.

Léonard, à cette époque, fréquentait les salons du marquis de Chauvelin. Il dessinait agréablement, et les jeunes filles ne se faisaient jamais prier pour jouer, au clavecin ou à l'épINETTE, une aimable chanson que notre poète, ravi de cet accompagnement bienveillant et empressé, chantait de sa jolie voix. « C'est probablement dans une des réunions que donnait Madame de Chauvelin, que l'agréable Léonard rencontra celle qu'il tenta d'immortaliser sous le nom d'Henriette de Berville. Il l'aima de suite. Il lui écrivit, et son audace fut récompensée. Il fut aimé de la jeune fille, et, pendant un an, tous deux se virent dans un château des bords de l'Orge où elle habitait avec sa mère. Cette femme cruelle pensa toutefois qu'il était bon que sa fille épousât quelque gentilhomme dont la fortune et le titre fussent congruents. Léonard était pauvre et sans noblesse. Il ne pouvait prétendre à la main d'Henriette. Celle-ci refusa le prétendant qu'elle devait à sa mère ; on l'enferma dans un couvent. Et elle y mourut de désespoir. »

Léonard, pour oublier cet impossible amour, se mit à travailler. Il publia successivement : *Amyntas ou l'Heureux Vieillard* (1767) ; *Épître à un jeune homme sur la nécessité d'être utile et sur l'usage des talents* ; *Discours sur Dieu* (1768) ; *Zila et Atis* ; *L'Oiseau* ; *Eglé et Triton* ; *La Religion établie sur les ruines de l'Idolâtrie* (poème couronné en 1770 par l'Académie de Rouen) ; *L'Hiver* ; *Le Ruban* ; *Poésies pastorales* ; *Voix de la Nature* (1771) ; *Le Temple de Cnide*,

poème en quatre chants, imité de Montesquieu et dédié « aux mânes de M. de Chauvelin » qui était mort subitement à la table de jeu de Louis XV, ce dont le prince fut fort affecté. C'est grâce à son protecteur, le marquis de Chauvelin, que Léonard avait pu étendre ses relations et acquérir une brillante réputation dans cette Société si polie et si spirituelle du XVIII^e siècle. Pour s'arracher à ses tristes souvenirs, Léonard sollicita du marquis de Chauvelin une place qui lui permit de vivre avec assez d'indépendance, en même temps qu'elle lui donnerait de quoi subvenir à ses besoins.

« Le marquis de Chauvelin, fils de l'ancien Garde des Sceaux, était maître de la garde-robe de Louis XV. C'était un homme d'esprit aimable, un peu poète, et qui avait du goût. Il fit attacher Léonard à M. Sabatier de Cabre en qualité de secrétaire d'ambassade à l'Evêché de Liège. Cela se passait en 1773. Une curieuse histoire, à laquelle fut mêlé Léonard, nous montre les méticuleuses délicatesses qu'on connaissait alors dans le corps diplomatique, concernant les questions de bienséance.

« Les relations entre le Prince-Evêque de Liège et la Cour de France étaient fort cordiales et se bornaient à peu de choses. Pendant les absences de M. Sabatier de Cabre, qui se répétèrent plusieurs fois, Léonard fit l'intérim. Ce n'était pas très compliqué. Notre poète y mit beaucoup de zèle et d'application ; il s'en tira bien, si bien qu'il gagna l'estime et l'amitié du Prince-Evêque. Celui-ci appréciait fort les petits poèmes de Léonard qui lui avait offert un bel exemplaire de ses *Poésies pastorales*. Pour lui en marquer son contentement, le Prince-Evêque voulut donner à Léonard une tabatière en or, agrémentée d'une miniature qui le représentait. Il pria Sabatier de Cabre de bien vouloir la lui transmettre. Mais le diplomate, par excès de scrupule, ne pensait point qu'il convenait de l'accepter sans un avis du Ministre des Affaires étrangères. C'était alors M. Vergennes. Ce simple présent motiva toute une

correspondance entre le Ministre et le Chargé d'affaires. Enfin Léonard eut la permission de recevoir la tabatière, et il put remercier, en même temps que le Prince-Evêque, M. Vergennes, pour les bontés qu'il lui témoignait de la sorte. » (E. HENRIOT, *Préface des Œuvres choisies de Léonard.*)

Entre temps, Léonard continuait à écrire. C'est pendant son séjour à Liège qu'il fit paraître *L'Amour vengé* (1773), et *La Nouvelle Clémentine ou Lettre de Henriette de Berville* (1774), roman qu'il publia la même année, après quelques retouches, sous le titre : *Lettres de deux Amants habitans de Lyon*. Il y racontait son idylle avec « Henriette », cette idylle malheureuse qui les avait réduits tous deux au désespoir. *La Nouvelle Clémentine* et les *Lettres* eurent le plus grand succès. Les *Lettres* en particulier firent pleurer de beaux yeux. Toutes les femmes avaient entre les mains cet ouvrage qu'on avait immédiatement traduit en anglais et en italien.

« Ces *Lettres* ne sont point le fruit de l'imagination, disait Léonard dans l'avertissement de *La Nouvelle Clémentine*. Tous les détails en sont vrais ; l'événement qui les termine est arrivé en 1772. » Faute de renseignements plus précis, nous sommes bien obligés d'en croire les affirmations du poète.

Néanmoins, on peut lire, dans la correspondance de Grimm, à l'année 1770, le passage suivant : « On dit que M. Rousseau a été tenté de mettre au théâtre une autre scène fort tragique qui vient d'arriver à Lyon, mais qu'il a ensuite renoncé à ce projet. Un jeune homme et une jeune fille : celui-là, maître en fait d'armes, italien de naissance ; celle-ci, fille d'un aubergiste fort à son aise, avaient pris l'un pour l'autre la plus forte passion. Les parents leur ayant annoncé que leur mariage ne pourrait avoir lieu, et qu'ils ne seraient jamais l'un à l'autre, les jeunes gens, revenus de leur première douleur, se jurèrent une foi éternelle ; et, pour rendre leurs serments indépendants des événements, ils prennent jour ensemble, se parent comme

deux victimes, se rendent à la campagne, près de la ville, dans une chapelle, et là, agenouillés devant l'autel, ils se tirent chacun un coup de pistolet, en se tenant étroitement embrassés... Des lettres écrites de Lyon par des personnages respectables assurent la vérité de ce fait singulier et bizarre avec tous ses détails... »

Nous savons, par une note du supplément à la correspondance de Grimm, que le funeste événement arrivé à Lyon, dont parle ce dernier, est celui qui a fourni à Léonard le fond des *Lettres de deux Amants habitants de Lyon*.

Il est fort possible que Léonard ait utilisé certaines données de ce tragique fait divers. Aussi bien, cela n'enlève rien à son originalité. Mais il est certain, et nous n'avons aucune raison d'en douter, que cet ouvrage a été, surtout pour Léonard, l'occasion d'épancher la profonde et incurable tristesse causée par la rupture de son idylle avec Henriette. S'il a emprunté quelque chose à Rousseau, c'est plutôt la forme épistolaire, et le titre de son œuvre : *La Nouvelle Clémentine* fait songer à *La Nouvelle Héloïse*, et *Les Lettres de deux Amants habitants de Lyon* rappellent le sous-titre de l'œuvre de Rousseau : *Lettres de deux Amants habitants d'une petite ville au pied des Alpes* (1761). Quant au double thème de l'amour et de la mort, Léonard n'a fait peut-être que raconter la mort d'Henriette au couvent, à moins qu'il n'ait transposé, dans son ouvrage, le romanesque suicide des amoureux de Lyon. Les événements de ce genre étaient fréquents au dix-huitième siècle, après la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, et bien plus encore après le *Werther* de Goethe, paru en cette même année 1774 et traduit deux ans plus tard. Depuis *Tristan et Yseult*, le thème de l'amour et celui de la mort n'appartiennent à personne, sinon à l'amour lui-même.

Léonard écrivait, dans l'*Almanach des Muses* et dans le *Mercure de France*, des poésies recueillies dans l'édition de 1775 des *Idylles et Poésies champêtres*, ornée de gravures. En plus de cela, il employait ses loisirs diplomatiques à

composer un long *Mémoire historique sur l'Etat de Liège*, qui ne fut jamais publié.

La santé du poète était fort compromise par un état nerveux déplorable qui provoquait en lui de déprimants accès de mélancolie. Lorsque M. Sabatier de Cabre fut remplacé par le marquis de Sainte-Croix, Léonard en profita pour quitter Liège, le 8 décembre 1782, et revenir en France. Il avait l'intention d'entrer dans la magistrature française, mais auparavant il estima qu'un retour au pays natal changerait ses idées et rétablirait sa santé.



Léonard s'embarqua pour la Guadeloupe en 1783. Il écrivit, à cette époque, un délicieux petit ouvrage : *Lettre sur un Voyage aux Antilles* dont nous nous permettrons de citer quelques extraits se rapportant plus particulièrement à la Guadeloupe. Cette *Lettre* est adressée à une dame inconnue, restée en France, et notre poète exprime tout d'abord le profond regret qu'il éprouve de cette séparation. Mais bientôt, la traversée, les distractions du bord, la vue de la mer lui font oublier son chagrin. Aux environs des Canaries, la beauté du ciel, la splendeur des nuits étoilées lui mettent la joie au cœur, et il contemple longuement le magnifique spectacle d'un coucher de lune sur la mer, tandis que les autres passagers dansent et rient.

« Représentez-vous, dit-il, dans ce moment, une troupe de fous dansant au son du violon. Il est impossible d'exprimer le charme que l'instrument répandait dans ce vaste silence et au milieu de ces déserts. Assis sur le bord du navire, immobile, regardant la lune, je me retraçais des temps heureux. Une mélancolie délicieuse me ramenait dans les plaisirs de ma jeunesse. Aux airs de certaines contre-danses qui venaient quelquefois me frapper l'oreille, mon cœur se reportait sur des souvenirs attendrissants, et les larmes coulaient de mes yeux. Je crois que cette

sensation vive et pénétrante pouvait naître aussi du contraste singulier de notre état d'inquiétude avec la gaieté d'un bal. D'ailleurs, j'avais souvent éprouvé le même effet dans les campagnes, quand j'entendais, de loin, les chants d'une romance, ou les sons de quelque instrument. L'émotion me gagnait insensiblement ; je rêvais, je m'oubliais, et la nuit me trouvait encore occupé de cette mélodie rustique... »

Enfin l'on distingue bientôt la terre.

« ... A la chute du jour, on vit Marie-Galante, la Désirade et la Guadeloupe. On apercevait la fumée des habitations de cette dernière île, et une teinte de verdure qui charmait les yeux fatigués depuis six semaines du spectacle uniforme de la mer. La lune se leva derrière les montagnes, et jeta une douce clarté dans leurs « mornes » sauvages dont elle tranchait les ombres. Quelques lumières se montraient faiblement dans ces grandes solitudes ; on distinguait des barques de pêcheurs près du rivage... »

Dès qu'il eût goûté la douceur de vivre aux lieux où s'était passée sa plus tendre enfance, Léonard ne songea plus qu'à y demeurer définitivement. Mais il désirait y obtenir un emploi. A cette époque, le Procureur du Roi de la Sénéchaussée était, à Basse-Terre, M. Dubuc de Saint-Olympe. Le poste allait devenir vacant par suite du départ du titulaire pour la France. Léonard posa sa candidature et vint en France, en 1785, pour faire jouer l'influence de ses protecteurs et de ses amis. La marquise de Chauvelin sollicita pour lui M. de Castriès, ministre de la Marine. Des conditions formelles d'ancienneté de stage s'opposaient à la nomination de Léonard. Cependant les recommandations étaient pressantes, et les nombreuses lettres que nous possédons encore aux Archives des Colonies témoignent des amitiés chaleureuses qu'avait le poète à la Cour. Finalement, Léonard retourna à la Guadeloupe, en juin 1785, en qualité de lieutenant du Juge à la Sénéchaussée de Pointe-à-Pitre. Un brevet royal confirmait sa

nomination (11 août 1785). Léonard fut heureux dès le premier jour de son arrivée, et c'est avec une tendre émotion qu'il nous fait la description de la belle et riche nature antillaise, de la vie des habitants, des scènes pittoresques des plantations.

« ... J'arrivai par une avenue de galbas qui forment sept allées majestueuses. C'est une volupté d'être, au point du jour, sous ces grands arbres, et d'y entendre le chant des merles, des grives et des ortolans qui font un ramage aussi doux que celui des oiseaux du printemps... j'admire le gommier dont la tige droite et magnifique ressemble aux plus hauts mâts des navires. Quand on coupe son écorce, elle répand des ruisseaux d'une gomme blanche et gluante. Les résolus me charmaient par la grandeur et l'élégance de leurs formes ; ils s'élevaient en belles girandoles ; leurs branches, projetées en parasol et couvertes d'un feuillage touffu, représentaient un lustre en pyramide... »

« De jeunes esclaves s'occupaient, dans la maison, à dépouiller le mil. Elles firent une chanson dont je fus le héros : je me trouvais en pays de connaissance avec des poètes. Leurs couplets n'avaient ni rime, ni mesure ; quatre notes les faisaient chanter pendant une heure ; mais elles avaient le mérite d'improviser sur le champ, et, comme Mascarille, elles dansèrent ensuite leur chanson... Les voix douces des femmes, leur chant composé de sept ou huit notes, qui riment sans cesse, et la mélancolie de leur musique ont quelque chose d'attendrissant ; elles forment un chœur à part, et les nègres chantent alternativement avec elles... »

Léonard ne fut pas longtemps heureux. Sa santé, qui était déjà bien mauvaise lorsqu'il était attaché à la Légation de Liège, ne se raffermissait pas, au contraire. L'affection nerveuse ordinaire du poète devenait de la neurasthénie : « Il avait la nostalgie de l'amour, un vaste

appétit du bonheur qu'il poursuivait sans cesse et ne pouvait atteindre en quelque lieu qu'il fût. »



Il vint passer en France ses congés de convalescence. Ses amis l'accueillirent avec joie. Il profita de son séjour en France pour publier les *Saisons* (ce titre était fort à la mode à la fin du dix-huitième siècle, et le devint encore plus après les *Saisons* de Thompson) et revoir la quatrième édition de ses *Ouvrages*, « deux charmants petits volumes, ornés d'illustrations agréables, et sortis sur papier bleu de ciel des presses de chez Prault, imprimeur du Roi ». Cette quatrième édition comprenait : *Le Temple de Cnide* ; *l'Amour Vengé* ; la *Nouvelle Clémentine* ou *Lettre de Henriette de Berville* ; *Idylles et Poèmes champêtres* ; *Voyages aux Antilles* ; *Alexis*, roman pastoral, et les *Saisons*.

Cette édition des œuvres de Léonard, qui fut la plus belle et la plus réussie, rassemblait ses poésies les plus caractéristiques. Elle eut un grand succès et un succès mérité. Sans doute, il serait excessif de prétendre que Léonard fut un poète de génie, mais « à une époque où triomphent les petits vers de Dorat, de Bernis et de Berquin, de Saint-Lambert, de Ducis et de Le Tourneur, il n'est pas sans mérite de sentir la nature avec assez de justesse et de rythmer d'autres vers que ceux de la *Pucelle* ou de *Vert-Vert*. Sans être absolument originales, ses qualités le mettent au-dessus des petits poètes de boudoir qui pullulaient en ces heureux temps. Il s'inspire ou il imite heureusement, dans ses élégies et ses églogues, Théocrite, Bion, Moscus, Sapho, Propertius et Tibulle, sans parler de Virgile qui fut sa grande admiration. Thompson, l'auteur des *Saisons*, Goldsmith et Gessner « l'alexandriniste allemand », qui fut son ami, eurent sur lui une grande influence. »

Sa versification facile, trop facile parfois, est coulante et mélodieuse. « Son vers, encore qu'il ne soit pas d'une

matière marmoréenne, a de la grâce et de l'agrément dans sa mollesse. Il tire ses qualités de ses défauts. Il est nonchalant et vague. Léonard entremêle habilement les coupes ; ses vers, libres comme ceux de la Fontaine, n'ont pas le rythme parfois sautillant des Fables. Ils sont plus mous, plus flottants, moins précis ; ils n'ont pas leur admirable vivacité. » Grimm disait de lui : « Ce qu'il y a de singulier, c'est que M. Léonard a le style et le ramage d'une jeune et jolie femme sans idées. »

En fait, ce que Léonard réussit à la perfection, c'est le poème court, la chanson, l'élégie. Il fait souvent songer au Musset des « chansons », à un Musset doublé d'un Bernis...

« Doris attache à ma musette
Un ruban brodé de sa main ;
Je lis ces mots sur la rosette :
Promesse d'un amour sans fin.

« J'étois enchanté de ce gage :
Ah ! m'écriai-je en le baisant,
Tu ne peux plus être volage ;
Voici qui t'enchaîne à présent !

« N'y compte point trop, me dit-elle ;
Car, vois ! malgré ce beau garant,
Si je voulais être infidèle,
Autant en emporte le vent ! »

Dans les grands sujets, Léonard est certainement inférieur. Par contre, dans la poésie élégiaque, malgré ses défauts, ses faiblesses de vocabulaire, et ses chevilles, la sincérité du sentiment donne à l'expression de la douleur cet accent de profonde et intime conviction qui fait seule la vraie beauté. Il n'a pas fait de la description sur commande, comme Delille ; il n'a pas versé de larmes indifférentes comme tant d'autres. Léonard a réellement aimé et souffert par l'amour. Il a compris la nature, comme pouvaient la comprendre Rousseau et Bernardin.

Il n'a pas exhalé sa douleur en grands cris ; il ne s'est pas révolté contre l'amour ou la fatalité. Il s'est résigné, mais sa vision du monde extérieur a été profondément modifiée par sa tristesse mélancolique, ses irréalisables désirs de bonheur, ses impossibles aspirations vers l'amour, sans cesse refoulées. Toutefois, sa douleur lui devient nécessaire. Il en fait l'objet d'une adoration secrète et dangereuse, mais pleine de délices. C'est d'elle que naît la poésie du souvenir.

Léonard a réellement chéri la nature, et n'a pas fait, comme tant de ses contemporains, métier de l'aimer.

« Il est près de nous parce qu'il sent la nature comme nous pouvons la sentir : non pas pour elle-même, mais à cause de tout ce qu'il y met. Il l'aime parce qu'elle est le témoin, parce qu'elle est pour lui le vivant souvenir. »

Qu'il peigne, dans ses vers, les riches paysages de son pays natal, ou les bords fleuris de l'Orge, les bosquets de Romainville et d'Arpajon, c'est lui Léonard qui occupe le centre de ces petits tableaux, soit que l'image de la bien-aimée disparue vienne troubler sa rêverie, soit que — *lentus in umbra* —, il porte ses regards

« Sur les vallons silencieux
Qui sont à l'abri de l'orage...

et compare sa destinée à celle des autres hommes... »

On trouverait aisément dans Léonard les grands thèmes de l'amour-souvenir, de la fuite du temps, de la solitude, tels qu'ils furent exprimés chez Lamartine qui semble l'avoir beaucoup aimé, bien qu'il n'en ait point parlé. Ce ne sont pas seulement des thèmes, d'ailleurs, que Lamartine a trouvé chez notre poète. Il nous suffira de citer ces quelques vers de Léonard.

« Tombez, arbres, tombez : vous ne la verrez plus ! »
ou bien :

« Je demande Doris à tout ce que je vois »,

ou bien

« Viens, que je sente au moins l'air qu'elle a respiré »,

ou bien

« Un seul être me manque, et tout est dépeuplé »,

pour se demander s'ils ne pourraient pas se trouver à peine modifiés dans les œuvres de Lamartine. En cherchant bien... On voit donc que la sensibilité moderne et le juste sentiment de la nature (qu'on se reporte aux descriptions du *Voyage aux Antilles*) classent Léonard parmi les poètes les plus intéressants de la fin du dix-huitième siècle. S'il n'eut pas la gloire et le génie d'un Lamartine, il fut avant lui un poète romantique.

Son séjour en France ne fut pas d'une longue durée, et au moment de son départ pour la Guadeloupe, le Ministre recommanda aux Administrateurs de lui confier l'intérim de la Sénéchaussée et de l'Amirauté de la Pointe-à-Pitre, dans le cas où le titulaire, Dubuc de Sainte-Olympe, serait autorisé à s' « absenter pendant quelque temps pour aller vaquer à ses affaires à Saint-Domingue ». Cet intérim lui fut confié en 1787, et il reçut en même temps du duc de Penthièvres, amiral de France, à la date du 11 avril de cette année, la commission de lieutenant de juge par intérim de l'Amirauté à la Pointe-à-Pitre.



Léonard, revenu à la Guadeloupe, vint s'établir sur une propriété que possédait sa famille aux environs de Sainte-Rose.

Sur l'un des petits caps qui constituaient l'extrême limite de l'habitation, au bord de la mer, Léonard fit construire une petite maisonnette dont les ruines subsistent encore. « De là, il pouvait toujours contempler cette belle mer des Antilles, tour à tour calme comme un limpide

miroir, ou battant de ses flots en furie de belles plages de sable blanc. »

Léonard s'ennuyait et faisait des vers. Quant à ses fonctions de sénéchal, il semble qu'il les ait fort mal remplies, ou du moins d'une manière assez relâchée. Dès le début, notre poète se fit des ennemis parmi les planteurs. Venu de France avec des idées larges et nouvelles, admirant la générosité un peu naïve des philosophies humanitaires du dix-huitième siècle, Léonard, qui aurait sincèrement désiré que tout le monde fût heureux autour de lui, ne pouvait supporter la pensée que l'esclavage existât encore dans son pays natal. Il ne cachait pas son opinion sur cet état social d'un autre âge, et ce fut pour lui un grave sujet de conflit avec les habitants hostiles à toute innovation. Ajoutons d'ailleurs que le tendre et sensible Léonard sait être quelquefois acerbe lorsqu'on l'irrite. Le poète de bergeries le cède alors au brillant causeur des salons parisiens, et c'est avec une ironie incisive qu'il a jugé, dans son *Voyage aux Antilles*, l'ignorance et la mollesse de ses compatriotes vers la fin du dix-huitième siècle.

« On trouve généralement en nous de l'énergie par accès, des vertus de tempérament qui n'ont point de suite ; des éclairs d'esprit qui s'éteignent dans la nuit de l'indolence ; une médiocrité passive qui ne nous laisse déployer ni de grands talents ni de grands vices ; un sentiment de mollesse, accru par le dégoût des obstacles et par l'amour du repos ; un défaut de mémoire et une langueur d'imagination qui peuvent venir de la faiblesse de nos organes... »

C'est un peu le portrait de Léonard lui-même.

Dans un autre passage, il ne craint pas d'affirmer que, « hors un petit nombre de gens qui ont des livres, le reste vit dans une entière ignorance de tout ce qui ne tient pas au commerce ou à l'administration rurale, et, dans ces objets même, il ne suit qu'une routine aveugle. »

Il est aisé de comprendre que de pareils jugements, pour sincères qu'ils fussent, et en raison peut-être de leur sincérité, ne lui aient pas attiré de nombreuses amitiés à la Guadeloupe. Il ne pouvait plus y rester. Sa maladie ne lui laissait maintenant aucun repos. Les premiers troubles révolutionnaires n'étaient pas faits pour donner plus d'équilibre à son esprit. Il y fut mêlé en 1790 lorsqu'il fit partie de la délégation envoyée à la Martinique pour pacifier l'île. Il fut chargé de reviser le rapport de l'expédition.

Planteurs et colons, en difficulté avec Léonard, ne cessaient de se plaindre de lui. Il est vrai qu'il remplissait de plus en plus mal ses fonctions. Le Conseil supérieur, prenant en considération son état de maladie, lui accorda un congé. Mais il hésitait toujours à partir. Deux fois, il se rendit à bord des navires sur lesquels il avait pris passage ; deux fois il se fit mettre à terre. Mais ses irrésolutions cessèrent le jour où, dans des circonstances demeurées mystérieuses, un misérable débardeur du port de Pointe-à-Pitre attenta à sa vie. S'agit-il d'une obscure vengeance de colon irrité par la verve ironique du poète ? S'agit-il, au contraire, d'une tentative de meurtre ayant le vol pour mobile, ou d'une simple rixe, ou d'un accident exagéré par l'imagination neurasthénique du poète ? Ce disciple de Rousseau devait se croire volontiers persécuté, à l'instar du philosophe genevois. Toujours est-il que nous n'avons pas d'autre témoignage de cet événement que les vers de Léonard :

« Tandis que ces lâches harpies
Distillaient sur moi leur venin,
Un monstre armé par les furies
Me perçait d'un glaive assassin. »

Le « glaive assassin » dont il était percé ne l'empêcha nullement de partir pour la France au début de 1792. Il pensait en avoir fini avec ses ennuis. Il se représentait

avec délices la paix charmante qu'il allait goûter, loin des envieux et des jaloux.

« Enfin je quitte ces orages.
Les dieux ont pitié de mon sort... »

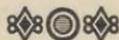


Il tombe en pleine Révolution. Quatre ans auparavant, Léonard fréquentait, à Paris, cette brillante société de lettrés, d'artistes, de philosophes et de grandes dames, la seule, dira Talleyrand où l'on ait connu « la douceur de vivre ». Maintenant, de farouches patriotes circulaient dans les rues, et ne toléraient guère d'autres poésie que celle de la *Carmagnole* ou du *Ça ira*. Léonard, avec ses Idylles, ses Bergeries et sa réputation de poète mondain, faisait un peu figure de ci-devant.

Il se fit néanmoins donner une prolongation de congé jusqu'en avril 1793. Mais malgré les supplications de ses amis, il décida de partir pour la Guadeloupe avant l'expiration de son congé, car sa santé périlait d'une manière effrayante. Il se rendit à Nantes pour s'embarquer. Le 26 janvier, le jour même fixé pour son départ, il mourut à l'hôpital.

« Ainsi vécut cet homme aimable qui fut bien de son temps, et que le souvenir tenace d'un amour malheureux mena doucement au tombeau. »

« Pleurez, ô mes amis. Quand mon luth sous mes doigts
Cessera de se faire entendre,
Et si vous marchez quelquefois
Sur la terre où sera ma cendre,
Dites-vous l'un à l'autre : il avait un cœur tendre :
De l'amitié, poète, il a chéri les lois. »



BIBLIOGRAPHIE



Idylles morales, Londres et Paris, 1766, in-8. Réimprimées sous le titre de *Poésies pastorales*, Londres et Paris, 1771, in-8, et encore sous celui d'*Idylles et Poèmes champêtres*, Londres et Paris, 1775, in-8, et La Haye et Paris, 1782, in-8.

Épître à un jeune homme sur la nécessité d'être utile et sur l'usage des talents, 1768, in-8.

Essai de littérature, Londres et Paris, 1769, in-12.

La Religion établie sur les ruines de l'idolâtrie, poème couronné par l'Académie de l'Immaculée Conception de Rouen, en 1766. Amsterdam, 1770, in-8 et in-12.

Le Temple de Cnide, poème, imité de Montesquieu, 1772, in-8.

Le même, nouvelle édition.

L'Amour Vengé, Paris, 1773, in-4, fig. ; 1775, in-8.

La Nouvelle Clémentine ou Lettres d'Henriette de Berville, Londres et Paris, Monory, 1774, in-8, petit papier et grand papier.

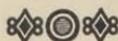
Lettres de deux Amants, habitants de Lyon, contenant l'histoire tragique de Thérèse et Faldoni, Londres et Paris, Descume, 1783, 3 vol. in-12 ; Londres et Paris, 1795, 2 vol. in-18, VIII^e édition, Lyon, Chambat, fils aîné, Peytieux, 1825, 2 vol. in-18.

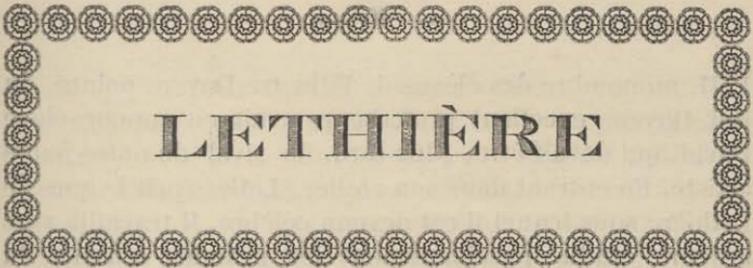
Œuvres, Paris-Prault, 1787, 2 vol. in-12, fig.

Les mêmes, recueillies et publiées par Campenon, Paris, Didot Lejeune, an VI (1798), 3 vol. in-18.

Poésies, Paris, Roux Dufort ; Ch. Froment, 1826, grand in-32.

Les mêmes, avec celle de Chamfort, Paris, M^{me} Dabobuttschart, 1825, in-18.





LETHIÈRE

« Son dessin est pur et ferme. »



GUILLAUME Guillon était le troisième enfant naturel de Pierre Guillon, riche habitant de Sainte-Anne. Il naquit le 10 janvier 1760.

Son père se rendit en France avec sa famille, et y menait une existence assez large. Il voulut donner à ses enfants une excellente éducation.

Guillaume, dès sa plus tendre enfance, montrait d'étonnantes dispositions pour le dessin. Il ne cessait de répéter à son père qu'il voulait devenir peintre. Tout d'abord on ne le prit pas au sérieux. Voyant que Guillaume s'obstinait, son père s'efforça de contrarier son goût pour le dessin. L'enfant ne céda pas. Son jeune talent commençait à s'affirmer. Sagement, le père s'inclina devant cette irrésistible vocation, et fit entrer Guillaume, âgé de 14 ans, dans l'atelier de Jean-Baptiste Descamps, professeur à l'Académie de Rouen. Il l'y fit inscrire sous le nom de Letiers, parce que c'était son troisième enfant. Guillaume Letiers fit, sous la direction de Descamps, de grands progrès, et remporta plusieurs prix qui le signalèrent à l'attention publique.

Après trois ans d'études à Rouen, il fut appelé à Paris par son père. Pierre Guillon, convaincu maintenant du talent de son fils, et fier de ses succès, le fit admettre, en

1777, au nombre des élèves de l'illustre Doyen, peintre du Roi. Doyen, excellent professeur, avait eu comme élève David qui devait être, plus tard, le rival de notre jeune artiste. En entrant dans son atelier, Letiers prit le nom de Lethière sous lequel il est devenu célèbre. Il travailla avec ardeur, étudia passionnément les grandes œuvres du passé, se mit en relation avec les meilleurs artistes de Paris, et développa magnifiquement son talent grâce aux leçons de Doyen qui, en 1784, le jugea digne de concourir pour le grand prix de Rome. Le sujet était *Jésus et la Chananéenne*. Le premier prix fut remporté par Drouais après de longues discussions. Lethière se voyait attribué la seconde récompense. Son tableau fut jugé si remarquable que l'Académie de peinture, qui avait failli lui attribuer le grand prix, lui accorda une pension à l'Ecole de Rome. Cette faveur exceptionnelle ne fut jamais accordée depuis à aucun peintre. Il est vrai que le comte de Montmorin, ambassadeur du Roi à Madrid, s'intéressait à Lethière. Son influence auprès du Gouvernement avait permis à son jeune protégé d'obtenir une place à l'Ecole de Rome.



Vers 1785, David, ancien élève de Doyen, commençait à son tour à faire école. Son tableau *Le Serment des Horaces*, exposé en 1784, avait remporté un immense succès auprès du public. David s'opposait ouvertement au « maniérisme » du XVIII^e siècle. Il voulait restaurer l'art de la peinture. On était d'ailleurs un peu las des *Fêtes galantes*, des *Embarquement pour Cythère* et des *Accordée de Village*. David, d'un seul coup, avait suscité un véritable enthousiasme par la sévérité de sa facture aux lignes sobres, au style nu et dépouillé, par une rigueur de composition et un juste équilibre des valeurs, admirablement adaptés aux grands sujets de l'antiquité. Greuze avait fait aimer la vertu par les scènes qu'il représentait. David, lui, la fit aimer par le

style qu'il créait. Il était d'ailleurs aussi conventionnel par sa forme que Greuze l'était dans ses sujets. Mais, en matière de vertu, il y aurait mauvaise grâce à critiquer la convention. Il en faut toujours un peu.

Lethière, grand admirateur de David, s'inspira de sa manière, sans pousser toutefois l'imitation jusqu'à la servilité. Par un style moins sévère, moins impersonnel, il s'efforça d'éviter l'artifice dans la composition. Pendant son séjour de quatre années à Rome, il ne se spécialisa pas uniquement dans la peinture d'histoire. Il tenta avec bonheur le paysage et le dessin architectural. Néanmoins, le meilleur tableau qu'il fit en Italie, *Néron faisant enlever Junie pendant la nuit*, est directement inspiré de David. Ce tableau est aujourd'hui au musée de Montpellier.

Les premiers grands succès de Lethière datent de la Révolution. La Convention avait fait de David une sorte de dictateur des beaux-arts. Elle organisait des expositions annuelles. A celle de 1793, Lethière envoya deux tableaux : *Œdipe détaché de l'arbre par un berger*, *Orphée et Eurydice* et un dessin : *Le martyr de saint Protas*. Lethière n'était pas encore connu du grand public. David faisait oublier tous les autres peintres. Pourtant, la gloire allait consacrer son talent. Le salon de 1795 devait être pour lui l'occasion d'un triomphe éclatant qui assura sa renommée. Lethière y exposait deux tableaux mythologiques : *Herminie chez les bergers* et *Les Grâces dérobant la ceinture de Vénus*. Il comptait beaucoup sur cet envoi pour forcer l'admiration des visiteurs. Au dernier moment, il y ajouta une simple esquisse représentant *La Mort de Virginie*. Le sujet avait été déjà traité par son maître Doyen et par David lui-même. L'épreuve était assez dangereuse, et Lethière montrait une certaine témérité en invitant le public à une comparaison facile avec des tableaux achevés et réputés. Pourtant, il ne présomait pas de son talent. L'esquisse de Lethière, en effet, souleva un universel enthousiasme par la perfection du dessin et la grâce émouvante des attitudes.

L'élève, devenu l'égal des maîtres, fut consacré grand peintre. Il avait trouvé sa véritable voie qui était de chercher, dans l'histoire, la beauté formelle plutôt que la grandeur épique. *La Mort de Virginie* ne fut achevée qu'en 1828. Le tableau se trouve maintenant au Musée du Louvre. Les élèves se pressèrent dans l'atelier du nouveau maître. Sous le Directoire, d'aimables réunions artistiques eurent lieu dans cet atelier fréquenté par les plus hauts personnages. Lethière entra en relation avec Lucien Bonaparte qui devint son protecteur et son ami.



Entre les élèves de Lethière et ceux de David, il y eut d'abord une rivalité courtoise qui s'accrut peu à peu jusqu'à devenir une opposition violente. Les premiers passaient pour des révolutionnaires en matière d'art. Les seconds exagéraient volontiers le classicisme de leur maître. Chez eux, la pureté du style devenait de l'indigence ; la recherche de l'équilibre aboutissait à une banale et écœurante symétrie. Et, comme il faut bien que la jeunesse extériorise ses sentiments et ses idées, ils affectaient dans leur costume, leurs manières et leur langage, une dignité glaciale et hautaine qui jurait étrangement avec leur aspect juvénile et leur front candide. Il va sans dire que les élèves de Lethière avaient adopté un genre exactement opposé. Dans leur atelier, on faisait autant d'assauts d'escrime que de séances de peinture. Batailleurs, un peu débraillés, ils criaient volontiers dans les rues, se moquaient de David et affectaient de ne pas se raser : ils n'en avaient d'ailleurs pas besoin.

Le public artiste et lettré de Paris se divisa, lui aussi, en deux camps : les uns partisans de l'Ecole de Lethière, les autres admirateurs fidèles de David.

Lethière entretenait habilement cette rivalité en usant, de temps à autre, du procédé qui lui avait si bien réussi

avec la *Mort de Virginie*. Il exposa, au salon de 1801, l'esquisse de *Brutus condamnant son fils à mort*, dont David avait déjà fait un tableau. Ce n'était plus cette fois de la témérité, mais un moyen extrêmement habile de s'attirer la faveur du public. En opposant une esquisse à un tableau traitant le même sujet, Lethière invitait le public à ne faire porter son jugement que sur la comparaison des deux dessins. Or, les adversaires de Lethière reconnaissaient volontiers que les attitudes et les mouvements des personnages de David manquaient de chaleur et de spontanéité. Par contre, ils ne le cédaient pas sur la richesse de la couleur et la mise en valeur des tonalités ; ils avaient raison, d'ailleurs, et Lethière n'ignorait pas son infériorité sur ce point. Un critique d'art disait de lui :

« Sa peinture se distingue par la vitalité énergique, l'action de ses personnages toujours solidement campés, bien disposés et concentrant fortement l'intérêt ; son dessin est pur et ferme, mais sa couleur manque d'éclat. »

Lethière se gardait bien de rivaliser avec David pour la peinture elle-même. Après avoir triomphé du grand maître pour le dessin, il n'achevait son esquisse que plus tard, et en exposait toujours le tableau avec succès. Celui de *Brutus condamnant son fils à mort* devait être couvert d'éloges lorsqu'il fut exposé en 1814. Le public, après un intervalle de 13 ans, ne songeait plus, à ce moment, à faire la comparaison avec David, ou, s'il y songeait, il ne consentait pas à revenir sur son premier jugement.

Lethière connaissait admirablement bien les sentiments de la foule, la force de ses parti pris, la faiblesse de son esprit critique et sa prodigieuse faculté d'oubli. On peut certainement affirmer que cette connaissance intuitive des réactions du public a servi sa gloire, sans la diminuer. Pour une fois, l'habileté avait servi le mérite.



La situation de Lethière, sous le Consulat et l'Empire, fut extrêmement brillante grâce à la faveur de Lucien Bonaparte. Napoléon, on le conçoit, préférait David dont il avait fait le grand maître des Arts, le peintre officiel de la France et des fastes impériaux. La rivalité d'École qui existait entre David et Lethière s'était à peu près éteinte d'elle-même. David, malgré sa réputation de pontife de la peinture, avait trop d'esprit pour ne pas estimer son rival. Sa puissante position lui permettait à peu près tout. Il n'en abusa pas. Aussi bien, l'atelier de Lethière, révolutionnaire en politique comme en peinture, s'était tout à fait calmé. Lethière lui-même, sincèrement républicain et désireux de ne pas créer de scandale en refusant de se soumettre à la dictature artistique de David, avait deux excellentes raisons de ne pas s'attarder à Paris. Il voyagea.

Il accompagna d'abord Lucien Bonaparte, nommé ambassadeur en Espagne. Il était chargé de lui acheter des tableaux de Maîtres espagnols pour compléter sa galerie. De retour en France, Lethière entreprit une série de voyages d'études dans les grands musées européens : en Italie, en Angleterre et en Espagne. Il perfectionna son talent au contact des chefs-d'œuvres de la Renaissance ; il apprit, avec les tableaux satiriques de Hogarth, toutes les ressources de la peinture dans l'interprétation de la vie. Les portraits de Vélasquez, les scènes de Murillo furent, pour ce demi-classique, la révélation de la couleur et de ses prodigieuses richesses d'expression, sous la forme du réalisme le plus violent ou de l'idéalisme le plus subtil.

Comme tout cela était loin de David et de son école, de cette noblesse figée, de cette force sans vie, de ces immenses toiles sans grandeur ! Lethière, à l'école du passé, fut initié à la vie du mouvement et à la valeur de la nuance. Sans abandonner tout à fait l'histoire, il consacra désormais son talent à la peinture mythologique ou religieuse, s'efforçant de suggérer l'émotion lyrique par la beauté du geste et la poésie de la lumière.

En 1807, il songeait à s'établir définitivement à Paris, mais il en fut empêché par un événement tragi-comique qui, après avoir failli mettre ses jours en danger, n'eut finalement pour lui que des conséquences heureuses. Au café militaire de la rue Saint-Honoré, il se prit de querelle avec plusieurs officiers qui le plaisantaient au sujet de sa moustache. Lethière, par malheur, était aussi fier de sa moustache que de ses tableaux. Comme il était brave jusqu'à la témérité et qu'il détestait les officiers de l'Empire, il répondit vertement à ses interlocuteurs. Une querelle s'ensuivit. Lethière, de première force aux armes, tua et blessa grièvement plusieurs officiers ; les autres ne jugèrent pas utile d'insister. Ce duel provoqua à Paris une vive émotion, et souleva les ateliers de peinture, particulièrement celui de Lethière, très hostile au régime.

« L'autorité voulut agir contre Lethière qui dut quitter Paris. Le Prince Lucien Bonaparte intervint alors.

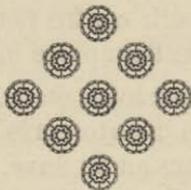
« L'académie de Rome avait été fermée pendant l'ouragan révolutionnaire. Rouverte après quinze ans, elle avait été placée sous la direction de Suvé, professeur de l'Académie de Paris, chargé de la réorganiser. Suvé venait de mourir. Lucien Bonaparte fit nommer Lethière directeur de l'Ecole de Rome. L'atelier de ce dernier fut fermé, et ses élèves furent envoyés, par ordre, dans tous les autres ateliers. Lethière exerça, jusqu'en 1816, avec la plus grande habileté, les fonctions de directeur. Il revint alors à Paris. Il avait été nommé, en 1815, membre de l'Académie des Beaux-Arts, quatrième classe de l'Institut. »

A son retour à Paris, Lethière toujours attaché à ses opinions républicaines, se trouvait en pleine réaction royaliste. Louis XVIII refusa d'abord d'approuver la nomination de Lethière à l'Institut. Mais bientôt, reconnaissant le talent du peintre, il revint sur sa décision. Il lui fit même obtenir, en 1819, une chaire de professeur à l'Ecole des Beaux-Arts,

Lethière y forma de nombreux élèves devenus depuis des artistes renommés. Il resta aux Beaux-Arts jusqu'à sa mort (21 août 1832).



Pour honorer sa mémoire, le Conseil municipal de Pointe-à-Pitre, en 1884, à donné son nom à l'une des rues de cette ville.



PRINCIPALES ŒUVRES DE LETHIÈRE

Mort de Virginie (Louvre).

Brutus condamnant son fils à mort (Louvre).

Préliminaires de Léoben.

Enée et Didon surpris par un orage (Louvre).

Saint Louis visitant un pestiféré dans les plaines de Carthage
(musée de Bordeaux).

Portrait d'Elisa Bonaparte, grande duchesse de Toscane
(musée de Versailles).

Portrait en pied, avec costume impérial, de l'Impératrice
Joséphine (musée de Versailles).

Rémus et Romulus allaités par une louve.

François 1^{er}, au milieu des savants et des artistes de son
temps, accordant l'établissement du Collège de France.

Héroïque fermeté de saint Louis à Damiette (musée de
Versailles).

Vénus sur les ondes.

Philoctète gravissant les rochers de Lemnos.

La Madeleine aux pieds de Jésus-Christ (église Saint-Roch,
Paris).

Homère chantant ses poésies.

Archimède.

La mort de César.

La défaite de Maxence, par Constantin.

Le Jugement de Pâris.

Le passage du pont de Vienne par les troupes françaises.

Le Christ jardinier (église Saint-Roch).

Le départ d'Adonis (Madrid, galerie du duc d'Albe).

La mort d'Adonis (Madrid, galerie du duc d'Albe).

Scène religieuse dans les catacombes.

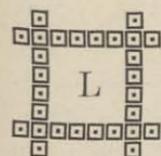




CAMPENON

« Rien ne dépassait l'excellence de son esprit,
si ce n'est l'excellence de son cœur. »

(Victor HUGO, *Discours sur Campenon.*)



LÉONARD avait écrit les Bucoliques du 18^e siècle. Son neveu, Campenon, devait en écrire les Géorgiques. Dédaignant les idylles aux bords des ruisseaux, pâle et gracieux héritage de l'Astrée, il devait chanter le bonheur de la vie rustique, et mettre en vers le *Si j'étais riche* de Jean-Jacques. La mode était aux champs depuis Rousseau. Cette mode devait passer des salons aux collèges après la traduction des œuvres de Virgile, en vers français, par l'abbé Delille. En attendant les chaumières indiennes et les sauvages innocents de Bernardin, philosophes, poètes et professeurs exaltaient à l'envi la joie des travaux champêtres et le bonheur de l'honnête paysan qui, dans sa cabane de chaume, se nourrit de lait, de miel et de vertu.

Pour se persuader elles-mêmes, de la sincérité de leurs convictions, les grandes dames qui, depuis l'*Emile*, se faisaient une gloire d'allaiter leurs marmots, parcouraient la campagne parisienne, voyageaient à pied comme Thalès, et Pythagore, croquaient une miche de pain de seigle, buvaient un verre de cidre, et trayaient une vache, devant quelques braves paysans respectueux et ahuris. Puis on

s'en revenait en chaise ou en carosse, le cœur un peu barbouillé, mais l'âme pure et satisfaite. Cet état d'esprit subsistera même pendant la Révolution, avec toutefois la métaphysique d'usage, les vieillards portant des palmes, et les jeunes filles, vêtues de blanc, allant déposer des gerbes de lys à l'autel de l'Être Suprême. Campenon, comme Léonard, va donc trouver son public.



François Nicolas Vincent Campenon naquit le 29 mars 1772, à Sainte-Rose. Cinq ans plus tard, son père s'établit en France, à Grosbois, près de la ville de Sens. François commença ses études au collège de Sens, et les termina à Paris. Elles furent exceptionnellement brillantes. Un de ses biographes, Mennechet, raconte qu'« au concours général, après avoir fait sa composition, il rédigea celle d'un ami paresseux. Ce dernier obtint la première place, tandis qu'il n'eut que la seconde. » Il est probable qu'un pareil tour de force ne s'est pas renouvelé depuis, au concours général. Toujours est-il que Campenon faisait preuve, dès son adolescence, d'une inquiétante virtuosité.

Il était le neveu du poète Léonard. C'est dire que les *Pastorales* et les *Idylles* furent ses livres de chevet. Très jeune, il essaya lui-même de faire des vers. Ses premières poésies devaient être probablement des traductions de Virgile ou d'Horace. Delille, en 1769, n'avait-il pas donné l'exemple, en traduisant les *Georgiques* en vers français ? Il n'est pas douteux que Campenon ait subi fortement l'influence du célèbre et charmant abbé, surtout dans sa jeunesse. C'est de lui qu'il tient cette facilité un peu regrettable dans la forme, ce vers dont la souplesse n'est pas sans charme, mais qui, souvent, manque de vigueur et de consistance. Il faut dire que la traduction de Delille était un chef-d'œuvre d'ingéniosité. Par un tour de force dont on aurait pu juger la langue française incapable,

Delille était arrivé à donner des équivalents à peu près décents de termes d'une absolue simplicité comme charrue, bœuf, chou et lentille, qu'on n'osait pas encore prononcer en poésie ; passe encore pour le latin qui, dans ses mots, brave l'honnêteté !

Campenon n'abusa pas de l'image-cliché, et chercha de bonne heure à l'éliminer de sa poésie. Cet effort vers la simplicité, il le doit sans doute à Léonard. Il était arrivé, en effet, à l'auteur des *Pastorales*, de trouver parfois la naïveté, bien qu'il la cherchât. Il différait de ses contemporains par la sincérité de son expression qui n'était point la fausse chaleur d'une éloquence sans âme. Léonard avait aimé, il avait souffert : il y a, chez le poète le plus modeste, des accents d'une émotion vécue sur lesquels on ne saurait se tromper. La lecture des œuvres de son oncle apprit au moins à Campenon à bannir les artifices d'une rhétorique trop ingénieuse. S'il n'a pas, comme lui, éprouvé de grandes douleurs, il eut du moins le mérite de ne pas chercher à faire couler des larmes rebelles par des amours inventées ou des morts imaginaires. Ne pouvant être un élégiaque sincère, il préféra devenir le chantre de la campagne. Peut-être était-ce encore se conformer à une mode poétique — et partant, à quelque artifice. Mais il importe peu qu'une mode ne soit pas sincère, pourvu que ses adeptes s'imaginent l'être. Campenon, lui, eut la sincérité du style. Il voulut être le poète des champs, non comme Delille, avec ses étonnantes périphrases, pas même comme Léonard avec ses moutons candides et ses bergers diserts, mais comme Virgile, en s'appliquant à imiter la savante simplicité de l'aède de Mantoue. Excusons-le : il avait seize ans, « l'âge des grands espoirs et des vastes pensées ». Il lisait beaucoup, cherchait sa voie, composait de timides poésies et tâchait de découvrir un modèle, car il était jeune et croyait aux modèles. Ce malheur ne lui arriva point. Il rencontra un vrai poète : Bernardin de Saint-Pierre.

Campenon venait de quitter les bancs du collège lorsqu'il découvrit *Paul et Virginie*, paru l'année précédente, en 1788. Les salons, à vrai dire, avaient manifesté quelque froideur pour cet ouvrage. La haute société s'occupait surtout de politique et de philosophie. Mais le grand public admira. *Paul et Virginie* eut un succès incroyable. Bernardin reçut d'innombrables lettres d'admirateurs et d'admiratrices. Pendant plus de cinq ans, tous les nouveaux-nés furent baptisés Paul ou Virginie ; on donne ce nom à des perruques, à des gâteaux, à des auberges, à des tourterelles... L'auteur finit par être obsédé de sa gloire. Il dut repousser, avec une fermeté discrète, les demandes en mariage que de tumultueuses Virginies n'hésitaient point à adresser à cet aimable quinquagénaire. Pendant plusieurs mois, il dut subir les conséquences des passions qu'il avait déchainées dans tant de jeunes cœurs. Et, sans doute, devait-il regretter d'avoir passé l'âge heureux où l'homme est déjà torturé par l'amour qu'il éprouve, sans être encore tout à fait ennuyé par celui qu'il inspire.

Lorsque la touchante idylle de l'île de France tomba entre les mains de Campenon, ce fut pour lui une sorte de révélation. Il écrivit immédiatement sur *Paul et Virginie* une romance qui eut, dit-on, beaucoup de succès. Il l'adressa à Bernardin de Saint-Pierre. Celui-ci en admira vivement la forme, sans doute parce qu'il était quelque peu flatté par le sujet. Il se fit présenter le jeune homme : « Il fut charmé des vers du poète, et surtout de l'enthousiasme de son admirateur. Alors, comme aujourd'hui, ajoute Saint-Marc Girardin dont nous citons les paroles, l'admiration de la jeunesse était, pour le génie, la plus douce des récompenses ; alors, comme aujourd'hui, le génie aimait que l'encensoir fût dans de jeunes mains. Mais alors, il donnait des conseils, des leçons ; alors aussi le talent savait les recevoir. Tel fut le commerce qui s'éta-

blit entre Bernardin de Saint-Pierre et M. Campenon : le jeune homme admirait ; le vieillard instruisait. »



Cependant, les événements de 1789 éclatèrent comme la foudre au milieu de toute cette innocence, de ces amours tropicales et de cette nature sereine. La famille de Campenon était sincèrement royaliste, comme la plupart des grandes familles guadeloupéennes, en 1789, qui demeuraient fidèles au régime monarchique, tout en souhaitant l'accomplissement des réformes sociales indispensables. Campenon, élevé dans ces idées, mit son talent au service de la cause du Roi. Avec quelques amis, il fonde un journal, *Le Petit Gauthier*, dans lequel il criblait d'épigrammes les révolutionnaires les plus ardents, et attaquait, en de violents articles, leurs conceptions démocratiques.

Cette attitude était assez téméraire et même un peu contradictoire de la part de Campenon. Admirateur de Rousseau, il semble que les idées nouvelles eussent dû trouver en lui de nombreuses sympathies. D'ailleurs, il n'est pas encore un poète rustique. Il faut dire, il est vrai, que, parmi tous les fidèles de la nature et les partisans de l'égalité, il y avait plus de théoriciens de la démocratie que d'authentiques amis du peuple. En réalité, on aime la nature à travers un certain nombre de souvenirs classiques ou de poésies contemporaines. Les paysans qu'on aime, ce sont les laboureurs de Virgile, les montagnards de Rousseau, les bergers de Léonard. Tous ces gens-là, au moins, ne font pas de politique. Il est vrai qu'ils ne paient pas d'impôts : « *O terque quaterque beati agricolæ sua si bona norint !* »

La témérité de Campenon n'était pas encore dangereuse. Il était protégé par Bernardin de Saint-Pierre qui, en ces temps troublés, faisait presque figure de Caton ou d'Aristide. L'auteur de *Paul et Virginie* avait bien été un peu

inquiété parce qu'il ne possédait pas de certificat de civisme, ce fameux certificat qui octroyait à son possesseur une sorte de pureté politique officiellement reconnue. Bernardin avait eu alors l'idée géniale d'abandonner sa maison, de s'installer dans un cabaret en face de chez lui, et de se faire écrivain public : le génie se mettait à la disposition de l'ignorance. On se récria d'admiration devant cette vertu romaine, et on lui décerna son certificat de civisme. A l'abri de tout soupçon, Bernardin écrivit, paisiblement enfermé dans sa chambre, et sans mettre jamais les pieds dehors. Pendant qu'on s'égorgeait dans la rue, il composait son *Système de la Nature* et démontrait que tout allait pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles. Grâce à l'amitié de Bernardin, Campenon, s'il avait consenti à plus de modération, n'aurait pas été inquiété. Mais il ne cessait point ses attaques. Il composa à Grenoble une romance à la louange de Marie-Antoinette, qui eut beaucoup de succès dans les milieux royalistes et particulièrement dans les soupers de la princesse de Lamballe. Campenon fut dénoncé au parti révolutionnaire qui lança contre lui un mandat d'arrêt. Averti à temps, il s'enfuit et réussit à gagner la frontière Suisse. Il fit, à cette occasion, ses débuts littéraires et publia le récit de son voyage forcé sous le titre : *Voyage de Grenoble à Chambéry*.



Il revint en France quelque années plus tard, sous le Consulat. Il s'établit à Paris et collabora à l'*Almanach des Muses*. Recommandé par Bernardin de Saint-Pierre et Ducis, il obtint du Premier Consul la place de chef du bureau des théâtres au Ministère de l'Intérieur. Ce n'était pas une sinécure. Ce le fut encore moins lorsque Napoléon devint empereur. Le travail de Campenon, en dehors de l'administration des théâtres subventionnés, consistait à examiner les pièces nouvelles. Or, Napoléon exigeait une

rigoureuse sévérité de la part de ses censeurs, aussi bien dans la Presse que dans la Littérature ou le Théâtre. Le maître ne permettait pas la moindre critique du régime. Campenon, fort indulgent, eut le malheur de laisser passer un opéra-comique de Dupaty : *Les Valets dans l'Antiquité*. Cette pièce contenait des allusions transparentes à la Cour impériale. Napoléon entra dans une si violente colère qu'il fit lancer contre Campenon et Dupaty un ordre de déportation. Fort heureusement, Maret, duc de Bassano, et M. de Bourienne, purent intervenir en faveur de Campenon et de l'imprudent dramaturge. Il ne fut pas donné suite à l'ordre de déportation. Campenon fut cependant destitué de ses fonctions de chef de bureau. Quelque temps après, il était nommé commissaire impérial près le théâtre de l'Opéra-Comique, créé par Favart quelques années avant la Révolution. Sa direction fut judicieuse, et il sut faire prospérer ce théâtre, particulièrement florissant sous l'Empire.

Sa charge de directeur, moins absorbante que ses précédentes fonctions, laissait à Campenon des loisirs suffisants pour écrire. Il fit paraître, en 1809, *La Maison des Champs*, et, en 1811, *L'enfant prodigue*. Ce sont ses deux principales œuvres.

Le succès remporté par *La Maison des Champs* prouve que le goût de la nature et de la poésie champêtre avait survécu à la Révolution. Les fastes de l'Empire n'avaient point éclipsé la chaumière indienne. Il est vrai que Campenon, dans son œuvre, avait fait preuve de tact et de mesure. Saint-Marc Girardin, qui fut le successeur de Campenon à l'Académie française, a parlé de ce poème en ces termes :

« Quoique M. Campenon admirât beaucoup l'abbé Delille, et quoiqu'il eût été élevé par Florian et par Léonard, il eut, cependant le bon esprit de ne faire de sa maison des champs, ni une chaumière d'églogue, ni un château seigneurial, et c'est par là qu'il fut vrai. Le château, en effet, est à l'usage du petit nombre ; la chaumière n'est du goût que de ceux qui ne l'habitent pas ; et

j'ajoute que ni le château ni la chaumière ne sont la campagne ; l'un est le luxe, et l'autre est le travail. La maison des champs, telle que l'a chantée M. Campenon, représente seule la campagne, telle que nous pouvons l'aimer dans la société moderne ; car c'est là seulement que nous trouvons le désir sans l'ennui ; c'est là aussi seulement que nos goûts se rapprochent du goût des anciens. Non que le maître de la maison des champs de M. Campenon aille jusqu'à Caton, et se fasse cultivateur : il s'en tient à Virgile et à Horace, et même c'est là aussi qu'il aime à les lire ; car il est un peu savant comme il est un peu jardinier, le tout à ses heures et sans fatigue. Il n'a pas les jardins de Delille, si beaux qu'ils ressemblent à un souhait : son jardin est simple et modeste, mais il est sien, ce qui est un grand point ; et dans son amour de la campagne, je sens poindre l'amour de la propriété. Cet amour embellit à ses yeux les plus humbles détails ; point de dédains poétiques ; il parle de son potager, nomme sans périphrase le pois, la fève, la chicorée, le chou enfin ; et si, çà et là, quelque épithète mythologique vient relever le mot principal, je l'excuse : il y a toujours un peu de fiction dans les charmes que le propriétaire trouve dans son domaine. »

L'Enfant prodigue, paru en 1811, est un poème inspiré de la célèbre parabole de l'Évangile, accommodée au goût idyllique du temps. Campenon a été évidemment influencé par le *Génie du Christianisme* de Chateaubriand. Le poème de Campenon eut un succès prodigieux, qui ne le cédait en rien au succès de *Paul et Virginie*, dont nous avons parlé. Campenon, une fois de plus, avait trouvé son public. La mode n'était plus aux champs, mais à la Religion. Le catholicisme allait affirmer triomphalement sa philosophie avec les Lamennais, les Lacordaire, les Ballanche, les Bonald, les de Maistre. Partout, la réaction religieuse saisissait les esprits. Aussi, dès la parution de *L'Enfant prodigue*, on vit éclater le même enthousiasme naïf que

pour l'idylle de Bernardin de Saint-Pierre. On fit de *l'Enfant prodigue* des pièces de théâtre, des gravures, des sculptures, voire même des enseignes de magasins !

Cette gloire, ou plutôt cette popularité, permit à Campenon d'entrer à l'Académie, en 1814, où il remplaça Delille. C'est à l'occasion de l'entrée de Campenon parmi les Immortels qu'un mauvais plaisant fit circuler la célèbre épigramme suivante :

« Au fauteuil de Delille aspire Campenon :
Son talent suffit-il pour qu'il s'y campe ? Non ! »

L'Académie, il est vrai, en a vu bien d'autres.

En 1816, lors de la réorganisation de l'Académie française, il fut maintenu comme académicien. Nommé lecteur de Louis XVIII, Fontanes lui fit ensuite obtenir le poste peu absorbant de chef de division de l'Université, et la rosette d'officier de la Légion d'Honneur, en 1816.



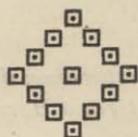
Sa santé faiblissait de plus en plus. Il donna la démission de son emploi en 1823. Pendant les vingt dernières années de sa vie, Campenon forma, avec quelques amis, une sorte de cénacle où l'on étudiait la poésie latine et particulièrement les Œuvres d'Horace. Ses grands amis étaient Dauis, Daru, Alexandre Duval, Andrieux, Picard, Colin d'Harleville : c'étaient les derniers champions du classicisme à l'époque romantique. Le succès de la nouvelle école aigrissait quelque peu les admirateurs d'Horace, qui devaient s'en tenir à la poésie de Boileau, inspiré de *l'Épître aux Pisons*. Campenon fut très affecté des excès du romantisme. « Le dégoût, la maladie, le découragement le conduisirent dans sa rustique retraite de Villecresnes, près de Grosbois, où il rima par habitude quelques élégies sentimentales, et où il mourut le 26 novembre 1843. Il semble que Dieu ait voulu que le poète de la maison des champs reposât dans un humble cimetière de campagne. »

Victor Hugo fit un magnifique éloge de Campenon, à l'Académie française, en réponse au discours de réception de Saint-Marc Girardin.

« Chez lui, dit Victor Hugo, comme dans toutes les natures franches et sincères, l'écrivain dérive du philosophe ; le poète dérive de l'homme, simplement, aisément, sans déviation, sans effort. De son caractère, on peut conclure sa poésie, et de sa vie ses poèmes. Ses ouvrages sont tout ce qu'est son esprit. Il était doux, facile, calme, bienveillant, plein de grâce dans sa personne et d'aménité dans sa parole, indulgent à tout homme, résigné à toute chose ; il aimait la famille, la maison, le foyer domestique, le toit paternel ; il aimait la retraite, les livres, le loisir, comme un poète ; l'intimité comme un sage ; il aimait les champs, mais comme il faut aimer les champs, pour eux-mêmes, plutôt pour les fleurs qu'il y trouvait que pour les vers qu'il y faisait, plutôt en bonhomme qu'en académicien, plutôt comme La Fontaine que comme Delille. Rien ne dépassait l'excellence de son esprit, si ce n'est l'excellence de son cœur. Il avait le goût de l'admiration ; il recherchait les grandes amitiés littéraires, et s'y plaisait ; le ciel ne lui avait pas donné la splendeur du génie, mais il lui avait donné ce qui en tient lieu quelquefois : la dignité de l'âme. M. Campenon était sans envie devant les grandes intelligences, comme sans envie devant les grandes destinées. Il était, chose admirable et rare, du petit nombre de ces hommes du second rang qui aiment ceux du premier. »

Je le répète, son caractère une fois connu, on connaît son talent, et en cela il participait de ce noble privilège de révélation de soi-même qui semble n'appartenir qu'au génie. Chacune de ses œuvres est une production nécessaire, dont on retrouve la racine dans quelque coin de son cœur. Vous le voyez, le lettré reflétant l'homme, le talent, miroir de l'âme, le cœur toujours étroitement mêlé à l'imagination : tel fut M. Campenon. Il aima, il songea, il

écrivit; il fut rêveur dans sa jeunesse; il devint pensif dans ses vieux jours. Maintenant, à ceux qui nous demanderaient s'il fut grand et s'il fut illustre, nous répondrons : il fut bon et il fut heureux !



BIBLIOGRAPHIE

Voyage de Grenoble à Chambéry (Paris, 1791).

Edition des Œuvres de Léonard (Paris, Didot Le Jeune, 1798,
3 vol. in-18).

La Maison des Champs (Paris, 1809).

L'Enfant prodigue (Paris, 1811).

Une Épître aux Fourmis.

Etudes sur Ducis.

Traduction des Œuvres historiques de Smollet et de Robertson.

Traduction des Odes et satires d'Horace (1821).



BÉBIAN

« Allez et enseignez... »

R

OSI Ambroise Auguste de Bébian naquit à la Pointe-à-Pitre, la nuit du 4 août 1789. Beau sujet de dissertation pour les amateurs d'astrologie ou pour les esprits qui se plaisent à attribuer aux dates de naissance une signification symbolique !

Au moment même où la noblesse de France faisait solennellement l'abandon de ses privilèges, et communiait dans un fraternel élan d'enthousiasme avec les Représentants du Tiers, naissait, dans une famille noble de province, établie à la Guadeloupe, un enfant dont la vie devait être consacrée à l'éducation des fils du peuple et des infirmes. Le grand titre de gloire de cet admirable philanthrope, c'est l'œuvre qu'il accomplit en faveur des sourds-muets, et l'effort qu'il entreprit pour donner un peu de bonheur aux misérables reclus du silence, victimes de la plus triste des inégalités : celle de la connaissance.

Bébian était le fils d'un commerçant originaire de Toulouse, qui était venu s'établir aux Antilles avec un de ses frères. Il fut envoyé en France, et confié à l'abbé Sicard. Celui-ci dirigeait l'Institution des Sourds-Muets à Paris, reprenant l'œuvre de l'abbé de l'Épée, mort en cette même année 1789, à l'âge de 77 ans. L'abbé Sicard, homme aussi compétent et aussi dévoué que son illustre prédécesseur, ne fut pas trop inquiet pendant la tourmente

révolutionnaire, en raison du caractère éminemment philanthropique de l'œuvre qu'il dirigeait. Il présenta le jeune Bébien aux fonts baptismaux, et le mit en pension chez l'abbé Jouffret, plus tard directeur de l'École impériale des Sourds-Muets de Saint-Pétersbourg. Bébien entra ensuite au Lycée Charlemagne. Brillant sujet, il fut lauréat du concours général en 1805 et en 1807.

Lorsque ses études furent terminées, Bébien s'installa, pour quelque temps, chez l'abbé Sicard, son parrain. Il s'intéressa, d'abord par simple curiosité puis avec une véritable passion, à l'œuvre et aux travaux de ce dernier. L'intérêt croissant qu'il portait à l'éducation des enfants atteints de surdi-mutité, et la bonté naturelle de son jeune cœur le décidèrent à suivre les traces de son parrain. Il fréquenta les classes et s'attacha au plus remarquable des élèves de Sicard, Laurent Clerc, sourd-muet, qui fut d'abord répétiteur à l'institution fondée par l'abbé de l'Épée, et devint ensuite chef d'une institution de sourds-muets à Hartford, dans le Connecticut (Etats-Unis).

« Bébien fut successivement professeur et censeur des études à l'institution de Paris. Comme il avait fait une analyse approfondie du langage des signes, il corrigea ce qui lui parût inexact ou vicieux, et, dès ce moment, les gestes acquirent une correction et une étendue qui répondaient à tous les besoins de l'intelligence des sourds-muets. » (Martin ETCHÉVERRY. *Dictionnaire de Pédagogie pratique.*)

C'est Bébien qui perfectionna l'alphabet par signes, tel qu'il est encore usité aujourd'hui par les sourds-muets, et malgré l'emploi, de plus en plus généralisé, de la méthode orale par imitation.

En 1817, il publie son premier ouvrage : *Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel, ou introduction à une classification naturelle des idées avec leurs signes propres.*

En 1819, un concours ayant été ouvert par la Société

royale académique des Sciences de Paris pour l'éloge de l'abbé de l'Épée, Bébien remporte le premier prix.

Après la mort de l'abbé Sicard (1822), Bébien rédige un manuel d'enseignement pratique des sourds-muets. Ce travail, adopté par le Conseil d'Administration, en 1827, fixa les vrais principes de l'enseignement à l'institution de l'abbé de l'Épée.

A la suite d'une discussion, il quitte l'enseignement, et rédige un certain nombre de traités pédagogiques : *Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles* ; — *Lecture instantanée, ou méthode pour apprendre à lire sans épeler* ; — *Mimographie ou essai d'écriture mimique* ; — *L'éducation des sourds-muets mise à la portée des instituteurs primaires et de tous les parents* ; — *Méthode nouvelle pour apprendre les langues sans traduction*.

On offrit à Bébien la direction de l'institution impériale des Sourds-Muets de Saint-Petersbourg, et celle de l'Institution de New-York, en remplacement de Laurent-Clerc. Il refusa et fonda, en 1826, une école de sourds-muets à Paris, boulevard Montparnasse. Puis il fut envoyé à Rouen en 1832. « Après le départ de l'abbé Huby, élève de l'abbé de l'Épée et directeur d'une école de sourds-muets à Rouen, le Maire de cette ville pria l'Administration supérieure de désigner un maître capable de diriger cette école. Bébien fut désigné. Mais, en 1834, l'état de sa santé l'obligea à quitter ce poste. »

C'est alors qu'il partit pour la Pointe-à-Pitre avec sa famille, dans l'espoir de rétablir sa santé au pays natal.



Il fonda, dans la maison Anquetil, au n° 60 de la rue de la Loi, une « Ecole Mutuelle libre » qui devint rapidement florissante. L'historien Jules Ballet, qui a fréquenté cet établissement, rapporte que Bébien avait réuni un effectif de près de trois cents élèves blancs et de couleur.

En février 1837, l'Administration lui confia la succession de M. Asseline, directeur de l'Ecole mutuelle de Basse-Terre, décédé. Un arrêté du 16 février prescrivit le transfert immédiat à la Pointe-à-Pitre, de l'Ecole d'Enseignement mutuel du chef-lieu, avec Bébian comme directeur, et M. Amédée Létang.

« A la suite du transfert de l'école mutuelle de la Basse-Terre à la Pointe-à-Pitre, le traitement de son directeur fut porté de 4.000 à 5.000 francs. Ses frais d'installation, ainsi que l'augmentation des dépenses résultant du transfert (traitement du personnel, loyer de la maison d'école) furent imputés sur le budget de la Colonie, exercice 1838, article 5 : diverses dépenses (dépenses éventuelles).

« L'école fut installée au n° 60 de la rue de la Loi, aujourd'hui rue Bébian.

« Un arrêté, du 22 février 1838, plaça auprès de cette école un comité de surveillance, composé du maire ou de l'un de ses adjoints, président ; du curé et de trois conseillers municipaux.

« La surveillance du comité s'appliquait à la direction donnée à l'enseignement sous le rapport moral et religieux, à la salubrité de l'école et au maintien de la discipline, sans préjudice des attributions du maire en matière de police municipale.

« L'école mutuelle publique de la Pointe-à-Pitre ne vécut que quelques mois ; elle disparut à son tour devant l'enseignement congréganiste. Elle a laissé une profonde impression dans la Colonie. M. Bébian et son collaborateur furent remplacés par les frères Marcellin, Arthur et Reyel.

« L'école mutuelle publique laïque ne reparaitra à la Guadeloupe qu'en 1864, date de la laïcisation de l'école publique du Marigot (Saint-Martin), dont la direction fut confiée à M. Amédée Létang. Ce maître porta, dans la dépendance, la méthode qu'il avait apprise comme moni-

teur de MM. Asseline et Bébian et qui, à cette époque, était chaudement recommandée par l'Administration.

« Aussi entend-on encore à Saint-Martin des chants scolaires composés, il y a près d'un siècle, pour les écoles mutuelles de France. » (E. CHAMPON.)

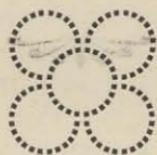


Bébian, affligé par de cruelles épreuves (à un mois d'intervalle, en 1836, il perdit son père et son fils âgé de 10 ans), fut emporté à son tour le 24 février 1839, laissant dans une profonde détresse sa veuve, petite-fille de Barnave ; elle restait sans appui et sans fortune.

« Jusqu'à ses derniers moments, Bébian enseigna les petits et humbles dans la misérable mesure qui avait abrité la première école publique de la Pointe-à-Pitre.

« Comme Lancaster, il mourut abandonné, obscur et pauvre, mais honoré, comblé dans la presse métropolitaine des hommages que méritaient ses vertus. »

En mémoire de cet homme de bien, on a donné son nom à la rue de la Loi où Bébian fonda l'Enseignement public à la Guadeloupe.



BIBLIOGRAPHIE



Essai sur les sourds-muets et sur le langage naturel, ou introduction à une classification des idées avec leurs signes propres (1817).

Eloge de l'abbé de l'Épée (1819).

Manuel d'enseignement pratique des sourds-muets (2 volumes in-8°, 1822).

Journal de l'instruction des sourds-muets et des aveugles.

Lecture instantanée, ou méthode pour apprendre à lire sans épeler.

Mimographie ou essai d'écriture mimique (1824).

L'éducation des sourds-muets mise à la portée des instituteurs primaires et de tous les parents.

Méthode nouvelle pour apprendre les langues sans traduction.





Poirié de Saint - Aurèle

« Je reviendrai mourir sous le toit de mes pères. »

(POIRIÉ SAINT-AURÈLE, *Mes adieux à la Guadeloupe.*)



J EAN-AURÈLE-PIERRE POIRIÉ naquit à Antigues, le 22 décembre 1795, de parents guadeloupéens. Sa famille avait jugé prudent de s'éloigner de la Guadeloupe pendant la Révolution. Elle n'y revint que lorsque Victor Hugues en partit. Le jeune garçon fut envoyé en France, au collège de Juilly, pour y faire ses études. Il y resta huit ans : de 1806 à 1814 ; il fit de très bonnes études, et commença tout jeune à écrire des vers.

Alors qu'il était élève de seconde, un petit drame de collège lui inspira une fable qui eut un certain succès auprès de ses maîtres et de ses condisciples. Le P. Crenière, qui exerçait, au collège de Juilly, les fonctions de *studiorum moderator*, tout fier du jeune talent de son élève, fit parvenir cette fable à Fontanes, grand maître de l'Université. Il ne s'agissait pas de grand'chose : le professeur de seconde, le P. Huré, s'était aperçu que, pendant la nuit, un rat avait rongé son exemplaire des Œuvres de Cicéron. Il donna comme sujet de devoir à ses élèves le récit de cette mésaventure. Poirié eut l'idée de faire son devoir en vers :

« Parmi tous les bouquins d'une bibliothèque
Où l'on voyait fleurir Quintilien, Varron,
Tite-Live, Virgile et Lucain et Sénèque,
Et surtout l'ami Cicéron,
J'aperçus, l'autre jour, en bonne compagnie,
Un rat frais et dispos qui, sans cérémonie,
Et s'agitant en forcené,
Rongeait, à belles dents, un vieux *Pro Milone*,
Fort tranquille sur la manière
De digérer si bons morceaux.
Eh bien ! que dira-t-on lorsqu'on voit, au contraire,
Bailler aux endroits les plus beaux
Des enfants nés pour servir de modèle
Par leur ardeur, leur travail et leur zèle !
Quoi, l'espoir naissant de l'Etat
Serait-il moins sage qu'un rat ? »

Pour un tout jeune homme, les vers étaient assez bien tournés. Fontanes daigna l'encourager, mais avec discrétion, car Napoléon, bien qu'il emportât toujours son Ossiau dans les campagnes, n'aimait pas beaucoup les jeunes poètes. Fontanes le savait bien, lui qui était l'ami de Chateaubriand !



Poirié, qui avait pris le nom de Saint-Aurèle, revint à la Guadeloupe, ses études terminées. Il décide de s'adonner complètement à la poésie. Sans doute, les vagues félicitations de Fontanes ne suffisaient pas à justifier cette décision. Mais la famille de Saint-Aurèle, riche et considérée, le laissait libre de suivre son goût pour la littérature, sans qu'il eût à se préoccuper de la question matérielle. Aussi, dans la jolie commune de Sainte-Rose, Saint-Aurèle rêvait et composait. Il aimait profondément cette admirable nature des Antilles, plus sincèrement peut-être que Léonard lui-même, cet éternel déraciné.

Saint-Aurèle, élevé dans la grande Patrie, resta fidèle à la petite. Il allait devenir le « poète des Antilles ».

De 1820 à 1830 environ, il exerce ses talents au milieu d'un petit cénacle d'amis qu'on appelait l'Athénée. Quelques jeunes gens se réunissaient, à Basse-Terre, chez Marcellin Mercier, jeune magistrat, parent de Saint-Aurèle. Celui-ci descendait fréquemment chez Mercier. A l'Athénée, on causait d'art, de littérature, de philosophie, et l'on faisait des vers. Saint-Aurèle dédia à Mercier une de ses ballades : *Charlemagne*. On s'amusa aussi, dans les réunions de l'Athénée, mais la plaisanterie y prenait toujours un air aimable et enjoué. C'est ainsi que, pour railler la susceptibilité un peu trop vive d'un jeune avocat, nommé Bazin, Saint-Aurèle, le jour où ce dernier fut reçu à l'Athénée, composa sur son nom une pièce de vers où il appliquait malicieusement au pauvre Bazin toutes les épithètes usitées dans le vocabulaire des tailleurs et des couturières, pour qualifier l'étoffe qui porte ce nom :

Réception de Bazin à l'Athénée

« O vous que, dans son sein, reçoit à bras ouverts
L'Athénée, immortel dans tout cet univers,
O jeune homme ! avocat, poète et philosophe,
Je crois qu'en vous, Bazin, nous aurons de l'étoffe.
Quoi ! jeune homme ! déjà semblez interloqué !
Avec nous ne soyez jamais Bazin piqué :
Ah ! plutôt des maris épousant des querelles,
Soyez Bazin croisé contre les infidèles.
L'envie a fait sur nous un discours insensé,
Mais, à tous ces propos, soyez Bazin glacé :
Oui, du Tiers et du Quart réformant la personne,
Donnez-vous-en, Bazin, et tout le long de l'aune,
De ce que l'on dira, ne soyez effrayé.
Du corps, vous ne serez jamais Bazin rayé ;
Loin de là nous pensons qu'en notre sein illustre,
Bazin saura toujours conserver tout son lustre.

Quand l'Athénée en corps se trouve réuni,
Que l'on voie avec nous toujours Bazin uni ;
Et qu'on dise de vous et de votre sagesse :
« Bazin de l'Athénée est la plus belle pièce. »



En 1826, Saint-Aurèle fit paraître son premier recueil de poésies : les *Veillées françaises*. « Elles révélèrent un poète original, biblique, ascétique, indépendant d'opinions et exhalant, sur la lyre harmonieuse, les aspirations d'une âme patriotique et chrétienne. » (VAUCHELET, *Poirié Saint-Aurèle*.)

L'année suivante, en 1827, il publia le célèbre poème *Les Flibustiers*. Dans ce poème en trois chants, Saint-Aurèle retrace la vie et les combats des célèbres boucaniers des Antilles qui, au XVII^e et au XVIII^e siècles, avait fait retentir le monde du bruit de leurs exploits et de leurs pillages. Ecumeurs de mers, criminels redoutables et parfois guerriers héroïques, les flibustiers « tinrent l'Europe en échec et firent trembler l'Espagne, traitant d'égal à égal avec les plus grands souverains ». Saint-Aurèle raconte l'histoire de ces extraordinaires marins qui avaient établi leur quartier général dans la petite île de la Tortue, au nord de Saint-Domingue. Il décrit les séances de « boucans » ; il cite les noms des grands flibustiers : Morgan le Pillard, qui prit Panama ; Montbars l'Exterminateur, Nau l'Orléanais, Alexandre Bras de Fer, Laurent de Graff, vainqueur de Vera-Cruz ; François le Clerc, qui dirigea l'expédition de la Havane ; Jean du Casse ; enfin, le plus célèbre de tous, qui pilla de fond en comble la ville de Carthagène, en obtint une rançon de neuf millions, et mourut commandeur de l'Ordre de Saint-Louis et chevalier de la Toison-d'Or !

Le poème de Saint-Aurèle nous montre la terreur qu'inspirait, aux Espagnols, le célèbre pavillon noir à tête de mort, emblème de la Flibusterie.

Sous le ciel embrasé de la zone torride,
Apparaît tout à coup une race intrépide
Qui, d'un monde énérvé, détestant la langueur,
Vient retremper son âme aux feux de l'Equateur,
Assemblage confus de grandeurs et de crimes,
Exécrables brigands et héros magnanimes,
Elevant vers les cieux des bras ensanglantés,
Ils volent du carnage au sein des voluptés.
Féroces ravisseurs d'innombrables richesses,
Ils dissipent leur proie en rapides largesses.
Des rois européens ils méprisent la loi.
Parjures, mais entre eux esclaves de leur foi,
Fidèles aux statuts de la Flibusterie,
Vagabonds, adoptant l'océan pour patrie ;
Dans des climats où tout sollicite au repos,
Courant de mers en mers à des dangers nouveaux,
Et sans cesse étalant, de conquête en conquête,
Les prodiges sans fin d'une vie inquiète,
Quelques hommes, unis par des serments sacrés,
Bravent avec orgueil les peuples conjurés,
Règnent insolemment sur la terre et sur l'onde,
Et leur drapeau lugubre est la terreur du monde.
Au sein de leur pays, ces étonnants mortels
N'auraient sans doute été que d'obscurs criminels ;
Mais, sous un ciel brûlant, leur fougueuse énergie,
Libre de son essor, éternisa leur vie.
Qui redira jamais leurs cent mille combats ?
Cités où leur courroux promena le trépas.
Parlez, vous avez vu leur valeur plus qu'humaine.
Grenade, Vera-Cruz, Panama, Carthagène,
Et cent autres encor dont les débris fumans
Ont roulé dans le sein des fleuves écumans.
La frayeur fait sur eux des récits incroyables.
L'Espagnol éperdu les dit invulnérables ;
Qu'un pacte affreux les lie aux esprits infernaux ;
Mais toute leur magie est d'être des héros.

Ils ont pour se connaître un signe symbolique,
Et des mots consacrés par la foi catholique,
Tels sont les Flibustiers, et leur société
Est encore un roman pour la postérité.

Les *Flibustiers* contiennent d'autres beaux passages. Citons, entre autres, l'ouragan des Antilles et l'hymne des marinières. Faut-il, maintenant, parler du style de Saint-Aurèle dans ce poème épique ? Si quelques images nous font sourire, nous ne devons pas oublier que le poème est écrit en 1827, et qu'il serait facile de trouver, dans les œuvres contemporaines, des beautés éprouvées comme les « feux de l'Equateur », « le sein des voluptés », ou ces « étonnants mortels ».

Constatons-le : depuis Ducis et Campenon, la langue poétique s'est heureusement simplifiée. La métaphore est devenue, à la lettre, un cliché. Elle subsiste encore, d'ailleurs, et Hugo n'en a pas encore « écrasé les spirales ». Il est même assez plaisant de constater que le succès de Lamartine est dû au classicisme de sa forme, en entendant par là que la force de quelques méditations n'a pu être tolérée du public que par la faiblesse de quelques vers qui ne dérangent point ses habitudes.

Ces clichés, dont nous parlions à propos des *Flibustiers*, on peut les trouver, à cette époque, en abondance dans l'Œuvre de Vigny. Chose curieuse, l'auteur d'*Othello*, deux ans plus tard, fera, comme tout le monde, le procès de la métaphore, dans sa célèbre préface. Depuis quelque temps, la métaphore était morte dans la vraie poésie. On ne saurait critiquer à l'excès les procédés ou la convention dans l'art d'écrire. On nomme conventionnel ce qui est usé. Mais l'usure n'est-elle qu'habitude ou faiblesse secrète ?

On trouvera dans Saint-Aurèle d'étranges prosaïsmes. A côté des beaux vers qu'on rencontre dans les *Flibustiers*, il existe çà et là quelques vers sans poésie comme il était de mode jadis d'en relever dans l'œuvre de Coppée.

Tels sont, dans le passage que nous avons cité, les quatre derniers vers : « Ils ont, pour se connaître, un signe symbolique », etc.

Cette fin, de toute évidence, est d'une platitude d'autant plus accusée qu'elle contraste péniblement avec la vie et le mouvement du début.

Ces faiblesses de versification tiennent à l'époque, pour une bonne part. Il serait aisé, maintenant, de citer, dans l'Œuvre de Saint-Aurèle, d'excellents vers, nerveux et bien frappés, des passages épiques pleins de force, un style dense et vigoureux.

« Quelle verve ! quelle force d'expression pour dépeindre ces terribles pirates. Ne dirait-on pas du Casimir Delavigne ? » écrit un de ses biographes. Sans doute, sans doute. Il n'est même pas absolument indispensable à la gloire de Saint-Aurèle de le comparer à l'honorable auteur des *Messeniennes*. Pourtant, la comparaison est juste, si l'enthousiasme nous semble désuet. Poirié, comme Delavigne, a ses faiblesses. Mais il a souvent sa belle conviction et sa force. Le poème des *Flibustiers* est la grande œuvre de Saint-Aurèle. C'est aussi la plus célèbre. Je ne pense pas que ce soit la plus belle. Ce poète de l'épopée, du patriotisme, du courage, était peut-être un élégiaque qui s'ignorait. Les adieux qu'il adressa à la Guadeloupe en avril 1830, lorsqu'il partit pour la France, sont d'une grâce simple et émouvante qui fait penser au Lamartine de la *Terre natale*.

« Beaux ciels de la patrie, ô palmiers paternels !
Torrents, vastes forêts, ombrages éternels !
O nature où terrible en sa magnificence,
La voix des ouragans a bercé mon enfance !
Et vous, ô mes amis ! enfants de nos aïeux,
Avec mon dernier chant, recevez mes adieux. »

Et c'est alors la classique comparaison entre les splendeurs des terres lointaines et le charme du pays natal ; puis il conclut :

« Et léguant un soupir aux plages étrangères,
Je reviendrai mourir sous le toit de mes pères. »

Il revint, en effet, à sa chère Guadeloupe, et fit paraître, en 1833, *Cyprès et Palmistes*, « poésies historiques, mélange européen et américain, orient et occident ». Nous citerons, de cet ouvrage, la belle poésie *Les Antilles*.

« J'aime notre mer bleue et sa tempête ardente ;
J'aime des soleils chauds la lumière abondante,
Ces pitons que jamais mortel n'escalada,
Et nos mornes flanqués de forêts giboyeuses,
Nos nègres sans soucis, nos négresses rieuses
Et les chants de leur calenda.

« J'aime l'air embaumé des tièdes sucreries,
Et sous les tamarins les longues causeries,
Et le flot clapotant sur les palétuviers,
Et les vagues terreurs des lunes d'hivernage,
Et les nuages gris chassant sur leur passage
De noirs nuages de pluviers.

« J'aime nos bons colons aux mœurs patriarcales,
Récoltant des aïeux les paisibles annales,
Comme aux jours d'Abraham, assis sous les palmiers,
Et, couronnés d'enfants, saints gages de tendresse,
Festoyant l'Etranger que le Seigneur adresse
A leurs repas hospitaliers.

« J'aime, oh ! j'aime avant tout la sensible Créole
A la paupière noire, à la taille espagnole,
Doux trésor de pudeur, d'amour et de beauté,
Le front ceint d'un madras plein de coquetterie,
Berçant dans un hamac sa molle rêverie
Et le *dolce far niente*. »

Saint-Aurèle, on le voit, traite avec bonheur les sujets familiers. Il y a là plus de simplicité naturelle et peut-être plus de poésie authentique que dans les grands sujets

historiques qu'il a versifiés. Cette émotion vient des joies légères et profondes de la vie quotidienne ; elle évoque les habitudes et les souvenirs innombrables qui sont le contenu de l'âme. C'est l'émotion vraie du cœur, et non plus l'exaltation factice des grands sujets.



Jusqu'en 1850, Poirié Saint-Aurèle ne produira plus d'ouvrages. Il écrira quelques poèmes dans le *Courrier de Guadeloupe*, entre autres une *Réponse à Madame Julia Duvivier* (1837), poétesse qui lui avait adressé quelques vers. (Cette poétesse était, en réalité, le docteur Léo Trébo, qui signait ses poésies sous un pseudonyme féminin.)

En 1836, Saint-Aurèle adressa à M. Le Pelletier Duclary, de la Martinique, un long poème : *La Parole de Jéhovah* qui fut reproduit par tous les journaux de l'époque, et suscita une vive émotion. Saint-Aurèle protestait, avec la plus extrême violence, contre le mouvement anti-esclavagiste qui se préparait en France et aux Colonies. Il est pénible de constater que ce chrétien aux idées larges mettait son talent au service d'une cause humainement indéfendable, et cela, au nom de l'antique malédiction de Jéhovah sur la race de Cham ! Il est, de plus, étrange que Saint-Aurèle ait opposé à ce mouvement d'émancipation des arguments religieux :

« Cham, ma voix te maudit, que tes fils soient esclaves »,
Dit Dieu. Le siècle a dit : « Je brise tes entraves,
Cham, soit libre, et bénis ma main qui te sauva. »
Honte au siècle insensé dont l'audace publie
Ce cartel insolent d'orgueil et de folie
Que l'homme adresse à Jéhovah ! »

Répétons-le : un tel aveuglement est incompréhensible de la part d'un chrétien. Dans ce long poème religieux où

Saint-Aurèle combat la cause de la liberté des esclaves, il n'y a qu'un seul personnage dont il ne prononce pas le nom : le Fils de l'Homme, qui dit, un jour : « Vous êtes tous frères ! » Il est vrai qu'on lui réserva justement le supplice des esclaves...

Force nous est d'attribuer aux habitudes et aux façons de penser de cette époque des préjugés aussi sereinement inhumains. Car Poirié était un excellent homme et un citoyen désintéressé.

« La poésie ne faisait pas oublier à Poirié Saint-Aurèle que tout homme de cœur se doit à son pays, non seulement à l'heure du danger, mais en tous temps. Il fit donc œuvre de bon citoyen, en prêtant son concours, gratuitement et à diverses reprises, à l'Administration, en acceptant les fonctions de membre du Conseil municipal, du bureau de Bienfaisance, d'adjoint au maire de la commune de Sainte-Rose. Il a fait partie aussi du Conseil colonial de la Guadeloupe. »

« Il publia plusieurs mémoires sur des questions politiques et économiques :

« 1832. *Droit des Colonies françaises à une représentation réelle ; — De la nécessité d'une diminution sur la taxe des sucres des Colonies françaises.*

« 1833. *Loi transitoire sur les sucres ; — De quelques considérations sur le commerce, l'industrie et les Colonies de la France, et sur le bill d'affranchissement des Colonies anglaises.* »



Le 23 avril 1847, son talent et ses services étaient récompensés par la croix de chevalier de la Légion d'Honneur. Trois ans plus tard, Poirié Saint-Aurèle publiait son dernier recueil de poésies : *Les Veillées du Tropique*. C'est dans cet ouvrage que se trouve la célèbre poésie *L'Hivernage* dont nous citons quelques extraits.

Tout d'abord la nature est calme, le ciel serein, la mer limpide :

« Hâtons-nous. De bouquets la terre s'est parée,
Les pitons éclaircis enchantent notre espoir.
Glissons, ô mes rameurs, sur la glace azurée
Du limpide et vaste miroir.
Son liquide cristal réfléchit du rivage
Les verdoyants massifs et les ombrages frais,
Et mon canot, dans leur mirage,
Semble flotter sur des forêts. »

Bientôt, le temps s'assombrit :

« Mais de nuages gris la montagne est voilée ;
Les grains amoncelés avec rapidité,
En linceaux de vapeurs courent sur la vallée,
Qu'ils inondent d'obscurité ;
L'air mugit sous le poids de la nue orageuse.
Dégorgeant de ses eaux le réservoir grondant,
La cataracte voyageuse
Passe et s'abîme à l'Occident... »

Les oiseaux passent en sifflant... Les pluviés évoluent en tournoyant... La foudre gronde... L'orage se déchaîne :

« L'ouragan ! C'est le vent du feu qui tourbillonne ;
Le génie indompté de la foudre et des eaux,
Le passage inconnu qui tue et qui rayonne,
L'horreur confuse du chaos ;
C'est d'un monde brisé l'effroyable torture,
C'est l'adieu convulsif lorsque tout va finir ;
C'est le grand cri de la nature
Exhalant son dernier soupir... »

Le poète conclut par l'incertitude des choses d'ici-bas et la nécessité de la confiance en Dieu.

Saint-Aurèle termine son ouvrage *Veillées du Tropique* par un sonnet : *Adieux à la poésie*, qui est, en quelque sorte, son chant du cygne :

« Reine des premiers jours, sainte et divine fée
Qui parus au berceau du naissant univers,
Qui, tenant le cinnor de Moïse et d'Orphée,
Inspiras aux mortels l'art céleste des vers ;

« Toi qui chantas les dieux, les rois et la mémoire
Des empires puissants que le temps vit périr,
Tu subis le destin des choses de l'histoire ;
Et les jours sont venus où tu devais mourir.

« Midas foule à ses pieds ta couronne brisée,
Et d'un siècle railleur tu devins la risée.
Ah ! ton dernier croyant t'adresse ses adieux :

« O reine, abrège enfin cette agonie amère ;
Oui, cours t'ensevelir dans la tombe d'Homère,
Et disparais ainsi que les rois et les dieux. »



Le 22 février 1855, Saint-Aurèle mourait à l'âge de 60 ans, en son habitation de Sainte-Rose.

« On parla peu de sa mort ; pourtant la littérature perdait en lui un grand poète, la Colonie un bon citoyen et un homme de bien, et ses amis un cœur sûr, droit et dévoué. »



BIBLIOGRAPHIE



POÉSIE

Les Veillées françaises (Paris, Trouvé, 1826, in-8°, 4^e éd. Paris, Ladvocat, 1827, in-18).

Le Flibustier, poème en trois chants (Paris, Dupont, 1827, in-18):

Cyprès et Palmistes (Paris, Gosselin, 1833, in-8°).

Mussambé, poème colonial (imprimé à la fin du recueil *Cyprès et Palmistes*).

Veillées du Tropique (1850, Paris, Perrotin).

POÈMES PUBLIÉS DANS LA PRESSE LOCALE

Adieux à la Guadeloupe (*Gazette officielle de la Guadeloupe*, 15 avril 1830. Ces vers forment l'épilogue du poème *Mussambé*).

A Madame Julia Duviolier (*Courrier de la Guadeloupe*, 14 mars 1837. Ces vers ne figurent dans aucun recueil).

La Parole de Jéhovah. (Ce poème, adressé à M. Le Pelletier Duclary, ne figure dans aucun recueil. Il a été publié dans toute la Presse, en 1836.)

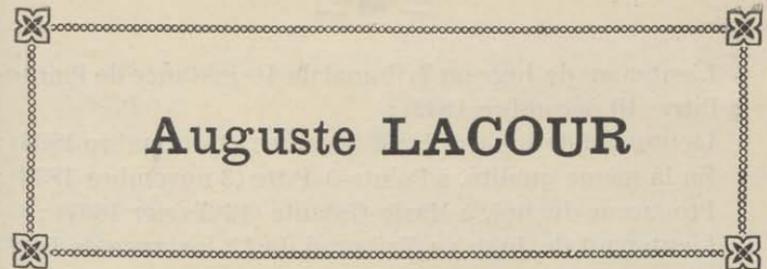
MÉMOIRES POLITIQUES ET ÉCONOMIQUES

Droit des Colonies françaises à une représentation réelle.

De la nécessité d'une diminution sur la taxe des sucres des Colonies françaises (Paris, Guirandet, 1832).

Loi transitoire sur les sucres. De quelques considérations sur le commerce, l'industrie et les Colonies de la France et sur le bill d'affranchissement des Colonies anglaises (Paris, Guirandet, 1833).

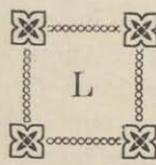




Auguste LACOUR

« L'histoire, c'est mon gibbier. »

(MONTAIGNE.)



LE 19 frimaire de l'an 14 de la République française (5 décembre 1805), naissait à Basse-Terre « Louis Auguste Vendôme Lacour, fils de Pierre Michel Lacour, propriétaire, et de son épouse, née Marie Anne Rose Lesueur ».

Auguste Lacour, après avoir fait ses études à Paris, obtint son diplôme de licencié en droit, et retourna à la Guadeloupe en 1830. Il s'était marié, à l'âge de vingt-cinq ans, avec sa cousine germaine.

Sa vie sera désormais celle d'un magistrat intègre, d'une haute conscience et d'une indiscutable valeur.

Pendant une quinzaine d'années les événements de son existence seront des mutations et des nominations qui l'élèveront, grâce à ses qualités, aux plus hautes fonctions judiciaires. Il est successivement nommé :

Juge auditeur au Tribunal de 1^{re} instance, à Pointe-à-Pitre (1831) ;

En la même qualité, à Basse-Terre (3 janvier 1832) ;

Substitut du Procureur du Roi près le Tribunal de la Basse-Terre (21 mai 1832) ;

Conseiller provisoire à la Cour royale (17 octobre 1832) ;

Lieutenant de Juge au Tribunal de 1^{re} instance de Pointe-à-Pitre (10 décembre 1832) ;

Lieutenant de Juge, à Marie-Galante (13 décembre 1833) ;

En la même qualité, à Pointe-à-Pitre (3 novembre 1834) ;

Procureur du Roi, à Marie-Galante (13 février 1837) ;

Lieutenant de Juge au Tribunal de 1^{re} instance de Fort-de-France (1838) ;

Juge royal au Tribunal de 1^{re} instance, à Marie-Galante (1^{er} juillet 1839) ;

Juge royal à la Basse-Terre (14 décembre 1842) ;

Membre du Conseil privé (25 avril 1844) ;

Membre siégeant au Contentieux administratif (6 novembre 1845).

Cette existence, en apparence paisible, avait été traversée par de cruelles épreuves. Après le terrible incendie de Marie-Galante, une épidémie s'était déclarée. Auguste Lacour eut la douleur de voir mourir, à vingt jours d'intervalle, ses deux fils âgés de sept et neuf ans, emportés par la typhoïde. Lorsque son fils aîné eut onze ans, Lacour, profita du congé pour la France dont il venait de bénéficier, pour l'emmener avec lui et lui faire commencer ses études secondaires à Paris. Ce fils meurt, à son tour. Auguste Lacour éprouva un tel chagrin de la perte de cet enfant, qu'il ne put se résoudre à s'en séparer. Il fit placer le cadavre embaumé dans un cercueil de verre qu'il conserva dans son cabinet de travail, l'emmena avec lui lorsqu'il dut rejoindre son poste, et ne se décida à le faire transporter au caveau familial, que sur les respectueuses remontrances de la Justice.

En 1846, il est nommé conseiller à la Cour royale ; mais, sous le Gouvernement provisoire de 1848, un arrêté du 29 mai porte que « le citoyen Lacour est réintégré dans ses fonctions, savoir : juge de première instance près le Tribunal de Basse-Terre ».

Enfin, par décret impérial du 30 août 1854, « M. Lacour, juge impérial du Tribunal de 1^{re} instance de la Basse-

Terre, est nommé conseiller à la Cour impériale de la Guadeloupe ».



Depuis quelques années déjà, Auguste Lacour consacrait ses loisirs à composer sa grande *Histoire de la Guadeloupe*. C'était la première fois, comme nous le verrons, qu'un travail systématique était entrepris sur ce sujet. Lacour se livra à de pénibles recherches pour amasser les matériaux de son *Histoire*. Recherches souvent stériles et décevantes ! Ayant appris un jour, vers 1850, qu'un ancien sans-culotte, arrivé sur le navire de Victor Hugues, vivait toujours, il fit plusieurs lieues à pied pour mettre la main sur ce précieux témoin de l'époque révolutionnaire. Tout ce que put lui apprendre ce brave homme, c'est qu'il y avait un canon nommé *Marie-Jeanne* sur le vaisseau en question ! Comme le dit Michelet : l'Histoire est une résurrection...

Auguste Lacour consacrait son premier volume à la période de 1493-1789 ; le second, à la Révolution et à l'époque de Victor Hugues (1789-1798) ; le troisième à la rivalité de Richepanse et de Delgrès (1798-1803) ; le dernier, aux événements de 1815 à 1830.

L'*Histoire de la Guadeloupe* d'Auguste Lacour est le fruit d'un énorme travail. Bien que l'auteur n'indique pas ses sources, elle suppose le dépouillement d'innombrables documents dans les Archives du Gouvernement de la Guadeloupe et de la Martinique. Aucune histoire de la Guadeloupe n'avait été écrite avant la sienne, si l'on excepte l'ouvrage de Boyer de Peyreleau (paru en 1823), qui s'intéresse surtout à l'histoire militaire, et dont les documents proviennent, pour la plupart, des Archives de la Marine. A part de rarissimes ouvrages spécialisés, datant du 17^e ou du 18^e siècle, comme ceux de Mathieu du Puis, de la Borde, d'Augeard, Lacour n'a pu consulter que les classiques œuvres de Du Tertre, Labat ou Rochefort qui sont

de précieux récits, mais non des œuvres historiques, et pour cause. Il devait donc tout faire et rechercher les documents de première main, nécessaires à l'édification de son œuvre, les classer et les confronter. Il réussit magnifiquement bien, et, de 1855 à 1860, parurent les quatre volumes de son *Histoire de la Guadeloupe*, de la découverte à 1830, ouvrage d'une clarté, d'une érudition et d'une impartialité au-dessus de tout éloge. Ce travail est une véritable « somme » du passé de la Colonie, et il sert d'ouvrage de base à quiconque veut se documenter sérieusement sur la question. Regrettons seulement que ces volumes soient devenus si rares et d'un accès si difficile.

Malgré les reproches qu'on lui a faits, l'*Histoire* de Lacour est d'une entière objectivité. On ne rencontre dans son œuvre ni affirmation téméraire, ni jugement précipité, ni généralisation hâtive. Chaque fait est placé, en quelque sorte, dans son « climat », avec les différentes réactions qu'il a provoquées. Toute opinion personnelle est appuyée de raisons sérieuses, étayée par des textes, des témoignages, des chiffres. Et d'ailleurs, elle est clairement donnée comme telle, non comme une vérité dogmatique imposée, mais comme une suggestion dont le lecteur est libre d'accepter ou de rejeter le bien-fondé. Grâce à la netteté et la précision du plan, et peut-être malgré ces qualités, l'auteur, en même temps qu'il établit les relations des faits entre eux, donne une juste idée de leur intime complexité, de la répercussion de la politique métropolitaine sur la Guadeloupe, de cette espèce de parallélisme à retardement qui existe entre l'histoire de la France et celle de la Colonie. Au vrai, un excellent et authentique livre d'histoire.



« Lacour publia, en 1866, dans la Presse, une série de *Lettres sur la Monnaie* qui furent très remarquées. Il a été aussi, sinon l'auteur anonyme (nous n'osons l'affirmer), du

moins un des auteurs des *Lettres d'un Lom bien* qui ont été, tour à tour, attribuées à plusieurs de nos éminents compatriotes. » (Ch. LÉGER, *Commercial* du 9 juin 1869.)

Mis à la retraite, en 1868, et nommé conseiller honoraire à la Cour impériale, Auguste Lacour, qui souffrait depuis plusieurs années déjà d'un cancer à la gorge que l'illustre Charcot, consulté deux ans auparavant, avait avoué incurable, s'éteignit le 7 mai 1869. Une foule considérable se pressait à ses obsèques auxquelles le Gouverneur avait tenu à assister personnellement. Sur sa tombe, le Procureur général prononça les belles paroles suivantes :

« Messieurs,

« Sur les bords de cette tombe qui vient de s'ouvrir, je ne veux pas faire un discours, je n'en aurais pas la force : depuis hier, je suis oppressé par de poignantes émotions que, tous, vous devez comprendre. Laissez-moi seulement dire un dernier adieu au bon citoyen que la Colonie a perdu, au magistrat distingué qui fut un des plus dignes dans nos rangs.

« Pendant trente années, M. Lacour a successivement passé par tous les grades de la hiérarchie judiciaire, et partout et sur tous les sièges, il a fait apprécier ses connaissances étendues et variées, sa vive intelligence, sa haute intégrité, comme il s'est fait aimer par l'égalité de son humeur et la sûreté des relations.

« Et cependant, il a eu des ennemis : triste lot de l'homme public qui ne transige pas avec son devoir ! Leurs sourdes attaques ne montaient pas jusqu'à lui, et fort de sa conscience, il poursuivait sa route...

« Esprit laborieux, investigateur, les problèmes du droit ne suffisaient pas à l'activité de M. Lacour ; il consacrait ses veilles à une *Histoire de la Guadeloupe* interrompue par de cruelles souffrances, histoire difficile et dont le principal mérite est une remarquable impartialité.

« Ses souffrances, avec quelle résignation et quelle force d'âme, avec quel courage surhumain M. Lacour, bien que deux fois frappé au cœur par la perte des siens, les a supportées ! La mort était là, faisant chaque jour un pas vers lui ; ses moments étaient comptés ; il le savait, et il hésitait à se démettre de ses fonctions, à descendre de son siège ; on eût dit que, comme un vieux Romain, il voulait l'attendre sur sa chaise curule. Et quand sa retraite fut demandée et obtenue, quand il se fut retiré dans ce qu'il appelait son ermitage, avec quelle sérénité il y accueillait ses anciens collègues, ses amis ! Jamais une plainte sur sa destinée ! Nous sortions tous moralement plus souffrants que lui.

« Ah ! plaignons la pauvre veuve qui pleure non loin de nous. Ses deux filles lui ont été successivement ravies ; je l'ai vue, éperdue de douleur, disputer la dernière au terrible fléau qui nous décimait, et pendant plusieurs années, elle a assisté à la lente agonie de son époux !... Il n'est pas de consolation pour une telle infortune ; elle rappelle ce que l'Écriture a dit de Rachel : « *Noluit consolari quia non sunt.* » Que ce long cortège, accompagnant l'homme de bien au champ funèbre, et cette foule recueillie, attristée, et ce deuil de la cité témoignent au moins de la part que nous prenons à son immense malheur ! »



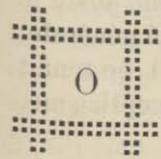
La Guadeloupe se devait d'honorer, pour le Tricentenaire, l'homme qui édifia, avec un rare talent, l'histoire de son passé, le magistrat intègre qui la servit avec toutes les forces de son âme droite et juste.



Louis Daniel BEAUPERTHUY

« Ce sont les patients efforts de nos prédécesseurs
qui ont créé cette science que vous honorez aujourd'hui. »

(BERTHELOT, *Discours à la Sorbonne.*)



n ignore généralement, et — faut-il le dire ? — à la Guadeloupe plus qu'ailleurs, que les immortelles découvertes de Pasteur, concernant l'origine microbienne de certaines maladies ont été pressenties et amorcées par les travaux d'un médecin guadeloupéen : Louis Daniel Beaupertuy. Dans un article de la *Presse coloniale*, en date du 6 septembre 1935, M. le sénateur Henry Bérenger a tenu à mettre en évidence le rôle de précurseur joué par Beaupertuy en médecine bactériologique. Ce n'était que justice. Le nom d'un homme qui a consacré sa vie à combattre la maladie, et dont les recherches sont à l'origine des méthodes thérapeutiques les plus modernes, ne saurait demeurer inconnu du grand public en général, et en particulier de la Guadeloupe si attachée à la mémoire de ceux qui l'honorent par leur génie.



Louis Daniel Beaupertuy est originaire d'une vieille famille du Périgord. A la fin du 18^e siècle, son père, Louis

Beaupertuy, était venu s'établir à la Guadeloupe, en qualité de chirurgien du Roi. Daniel Beaupertuy naquit à Sainte-Rose, en 1808. Envoyé à Paris, il fait de brillantes études secondaires, se consacre à la médecine, et passe, devant la Faculté de Paris, son doctorat en médecine et chirurgie. Il avait suivi, au Collège de France, les leçons de Magendie, l'illustre maître de Claude Bernard. Claude Bernard, de cinq ans plus âgé que Beaupertuy, raconte avec humour les leçons de ce maître qui, sous prétexte de médecine, faisait, au Collège de France, un cours de physiologie générale.

« Magendie faisait son cours debout, à sa table d'expérience. Il interrogeait directement la nature, souvent sans savoir ce qu'elle répondrait. Quelquefois, quand il se hasardait à prédire le résultat, l'expérience disait juste le contraire. Magendie s'associait alors à l'hilarité générale. Il était enchanté, car si son système, auquel il ne tenait pas, sortait ébréché de l'expérience, son scepticisme, auquel il tenait, en était confirmé. »

Ces « expériences pour voir », souvent fécondes, mais souvent incertaines et de caractère empirique, Claude Bernard, tout en reconnaissant leur utilité, devait les abandonner et y substituer une méthode rigoureuse d'investigation, exposée dans son *Introduction à la Médecine expérimentale*. Beaupertuy adopta les nouvelles idées de son condisciple. L'ouvrage de Claude Bernard ne parut qu'en 1865, mais ses idées étaient déjà connues dans le monde des jeunes savants formés entre 1840 et 1850, si bien qu'une dizaine d'années après son doctorat, Beaupertuy était assez familiarisé avec une méthode qui comportait à la fois le respect des faits, la nécessité de l'hypothèse et la certitude des lois.



La direction du Museum d'Histoire naturelle de Paris charge Daniel Beaupertuy, en 1838, d'une mission au

Venezuela pour étudier la fièvre jaune, ses causes et la manière dont elle se propage. Il réussit à démontrer que l'agent de propagation de la fièvre jaune était un moustique, le *Culex mosquito*, et établit également que les fièvres intermittentes et le *cholera morbus* étaient occasionnés par des parasites microscopiques.

Ces découvertes firent l'objet de deux mémoires, en 1838 (dont l'un sur les maladies putrides en général) et d'un troisième mémoire en 1856. On sait que le microbe du choléra n'a été découvert qu'en 1882, par l'illustre bactériologue Koch. Depuis près de cinquante ans, Beauverthuy avait donc entrevu les causes réelles de cette effroyable maladie.

Quant aux recherches de Beauverthuy sur les fièvres intermittentes, elles devaient être reprises bien plus tard par Laveran, Grassi et Ross. Ils ne purent que confirmer les résultats obtenus par leur devancier, en établissant que les microbes bactériens ne sont pas les seuls êtres produisant les maladies infectieuses. « Il y a, en effet, parmi les sporozoaires, qui sont des petits animaux microscopiques et unicellulaires, et particulièrement parmi les grégaires et les coccidies, des agents de maladies redoutables. Tel est l'hématozoaire de Laveran, qui est l'agent pathogène du paludisme, endémie dont l'empire est immense, et qui constitue le principal obstacle à l'acclimatement des Européens dans la plupart des pays chauds. » (E. PICARD, *La Science moderne.*)



Pressentant que l'étude systématique des microorganismes pouvait apporter une solution générale au problème de l'origine des maladies infectieuses, Beauverthuy étudia successivement la teigne, la dysenterie, le croup, la scarlatine et la lèpre. Il affirme que ces maladies ont des causes parasitaires. Ces résultats devaient être con-

firmés bien plus tard, d'une manière éclatante. En 1870, le médecin norvégien Hansen découvrait le microbe de la lèpre. Les docteurs Roux et Yersin, en 1889, faisaient l'étude complète du poison diphtérique, et, plus tard, les hypothèses de Richet et Héricourt permettaient à Behring de découvrir la sérothérapie diphtérique.



Beauperthuy ne se contente pas d'étudier les maladies. Il en recherche aussi le traitement, et s'efforce de trouver le remède spécifique de la lèpre, indépendamment de Hansen qui entreprenait, de son côté, des études du même ordre. Il obtint quelques résultats qui attirèrent immédiatement l'attention sur son nom : « Ses recherches sur le parasite de la lèpre et le traitement qu'il appliqua à cette maladie lui valent une telle notoriété, que les malades affluent vers lui, au point qu'il lui faut construire des baraquements pour les recevoir. Ses succès sont si notoires que le Gouvernement anglais lui confie la direction de l'hôpital des lépreux de la Guyane anglaise, et que le Gouvernement de la Trinidad envoie le docteur Backevel pour suivre sa méthode. » (H. BÉRENGER, art. cité.)



C'est au milieu de ses travaux que Daniel Beauperthuy meurt en 1871. La réputation qu'il laisse, en mourant, tient surtout aux quelques résultats qu'il a obtenus dans la thérapeutique de la lèpre ; mais bien peu de gens soupçonnent alors l'immense intérêt de ses premières études sur l'origine microbienne des maladies endémiques.

« En effet, la doctrine de Beauperthuy n'eut qu'un bien médiocre succès. Un médecin de la Marine française, de Brassac, envoyé en mission pour examiner les théories et méthodes de traitement de Beauperthuy sur la lèpre et la fièvre jaune, déclare que son confrère « est un véritable

« type d'honorabilité et de désintéressement, toujours con-
« vaincu et plein de bonne foi dans ses erreurs scientifiques. »
Les erreurs scientifiques, c'était la transmission de la
fièvre jaune par les moustiques ; c'était l'origine parasiti-
taire de la lèpre ! » (*Presse médicale*, 20 mars 1909.)

La science de Beauperthuy était trop en avance sur celle
de ses contemporains, pour qu'il se fit beaucoup d'illusions
sur l'accueil qu'on réservait à ses doctrines.

« La vérité, écrit-il, ne peut s'établir que très lentement ;
elle ne peut prendre le dessus qu'après une lutte, qu'après
avoir détruit les erreurs qui occupaient la place. » Sage et
sereine affirmation d'un savant sûr de lui et de ses décou-
vertes. Cette certitude — on devait bientôt s'en rendre
compte — n'était pas de la présomption.



Dix ans après sa mort, le docteur cubain Carlos Finlay
« découvre » la propagation de la fièvre jaune par le *Culex*
mosquito. Cette découverte avait été faite par Beauperthuy,
quarante-trois ans auparavant ! Finlay n'eut d'ailleurs
pas plus de bonheur que Beauperthuy. Sa doctrine ne
trouva aucune créance, et fut accueillie avec le même
scepticisme que celle de son devancier.

« Cependant, au lendemain de la guerre hispano-améri-
caine, en 1900 et 1901, le problème fut repris par les
Américains, et dans un esprit expérimental tout moderne.
Une commission spéciale fut envoyée à la Havane, et com-
mença par constater la réalité de ce fait capital : le *Culex*
mosquito (ou *Stegomyia fasciata*) peut donner la fièvre jaune,
s'il a piqué un malade depuis plus de douze jours.

Un camp absolument isolé, et en région saine, fut ins-
tallé, et l'on y interna des sujets sains et de bonne volonté,
scrupuleusement surveillés pendant un temps de 15 à
21 jours.

Puis 12 de ces sujets sont soumis aux piqûres de moustiques infectés plus de 12 jours auparavant sur des malades, dans les premiers jours de l'infection amaryllique. 10 sur 12 sont atteints de fièvre jaune dans un délai variant de 41 heures à 5 jours.

Les autres habitants du camp restèrent indemnes.

La preuve était faite, et cette expérience hardie avait démontré, de façon irréfutable, la réalité de ce que l'observation directe et sagace de faits avait suggéré à Finlay. Finlay pouvait donc passer pour un précurseur, car personne n'avait fait mention des assertions identiques antérieurement émises par Beauperthuy. Par bonheur, cette antériorité devait être établie sans discussion possible.

« Le docteur Agramonte, seul survivant de la mission américaine de la Havane, rappelait, d'après un article de *La Presse médicale*, du 20 mars 1909, que Beauperthuy avait devancé Finlay de trente ans dans ses assertions, et que, bien avant l'envoi de la mission américaine, lui-même avait fait un rapport reconnaissant la priorité de Beauperthuy.

« Dès 1853, dit *La Presse médicale*, Beauperthuy observe et déclare que l'agent de transmission de la fièvre jaune est un moustique spécial, reconnaissable aux rayures de ses pattes, le *striped legged mosquito*, que nous appelons aujourd'hui le *stegomyia fasciata*. Il affirme que la fièvre jaune ne peut être considérée comme une maladie contagieuse, qu'elle ne naît que dans les conditions qui favorisent le développement des moustiques. Non seulement Beauperthuy a ainsi devancé Finlay, mais il a même pressenti la nature de l'immunité infectieuse, quand il a écrit que « nous devons peut-être considérer l'acclimatement seulement comme une inoculation », et il a été vraiment un précurseur de l'ère pastorienne, un prophète des temps nouveaux quand il s'exprimait ainsi :

« L'esprit de routine de bien des médecins se contente

« de vagues appréciations sur la source de bien des
« maladies, et ne fait aucun effort pour pénétrer les causes
« réelles et encore inconnues des maladies épidémiques et
« contagieuses. A ce point de vue, la science demande
« une complète rénovation. »



Cette priorité des travaux du docteur Beauperthuy sur de nombreux autres publiés à la même époque dans les parages de la Méditerranée américaine ne fait aucun doute, car elle est démontrée par de nombreux documents ; elle a été établie notamment en France, par une publication de feu le professeur Blanchard, dans les archives de parasitologie, vers 1914. Mais il est certain que les recherches de Beauperthuy furent à la base de toutes celles qui, au même moment, sous ces mêmes latitudes, se donnaient, un peu partout, pour objet, l'étude des infiniment petits, propagateurs des maladies contagieuses. Et les mémoires qu'il adressa à l'Académie des Sciences ne sont pas complètement tombés dans l'oubli, puisque, en 1909, dans sa leçon inaugurale, lors de sa prise de possession de la chaire de pathologie interne, à la Faculté de Paris, le professeur Chauffard rendait un éclatant hommage au docteur Beauperthuy. » (H. BÉRENGER, art. cité.)

Ajoutons que la presse médicale étrangère et, particulièrement, la presse sud-américaine se firent un devoir, après la mort de Beauperthuy, de signaler, lorsqu'il en était besoin, l'antériorité des travaux du médecin français.

En juin 1875, dans le journal *Escuela medica de Caracas*, un article intitulé *Miasmas* rappelle que le docteur Beauperthuy nie la théorie des miasmes pour affirmer celle des microbes. En décembre 1881, le général de génie Valentin Michado constate, dans le journal *El Siglo*, que les découvertes du docteur mexicain Carmona el Valle avaient été précédées par celle du docteur Beauperthuy. Dans *Union*

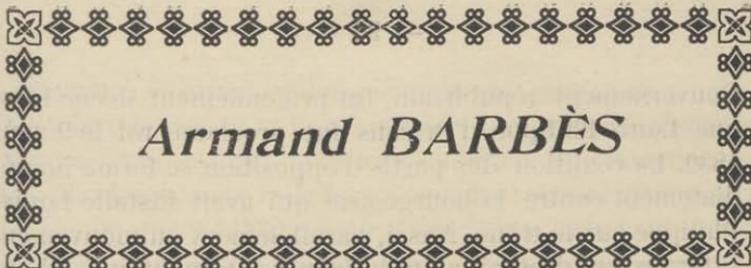
Médica, du 16 janvier 1882, la priorité des travaux de Beauperthuy est démontrée dans un article signé du docteur Rivas Mundarain. Vers la même époque, la même démonstration est faite dans *El Diario Commercial de Puerto-Cabello*, par le docteur Nigas ; cette démonstration est enfin reprise et complétée dans un élogieux compte rendu du *West India* qui parle des travaux du « Grand Beauperthuy de la Guyane ».

Tous ces documents établissent, d'une manière incontestable, que Beauperthuy était en avance de près d'un demi-siècle sur la médecine de son époque.



A ce modeste et génial précurseur peuvent s'appliquer les paroles du grand chimiste Berthelot : « Si chacun de nous ajoute quelque chose au domaine commun, dans l'ordre de la science, de l'art ou de la morale, c'est parce qu'une longue série de générations ont vécu, travaillé, pensé et souffert avant nous. Ce sont les patients efforts de nos prédécesseurs qui ont créé cette science que vous honorez aujourd'hui... Les découvertes si brillantes du siècle passé, nul n'a le droit d'en revendiquer le mérite exclusif. La science est essentiellement une œuvre collective, poursuivie pendant le cours des temps par l'effort d'une multitude de travailleurs de tout âge, se succédant et associés, en vertu d'une entente tacite, pour la recherche de la vérité pure. »

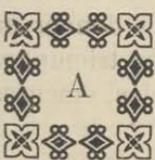




Armand BARBÈS

« Dans l'humanité, le progrès ne se fait pas avec la rapidité que nous rêvons à vingt ans. »

(BARBÈS, *Correspondance*.)



AUGUSTE Armand Barbès, le célèbre révolutionnaire français, qu'on a appelé le « Bayard de la Démocratie », est né le 18 septembre 1809, à la Pointe-à-Pitre, du mariage de Auguste Barbès et de Marguerite Berbas, tous deux originaires de Fortoul, près de Carcassonne.

Le père de Barbès, médecin distingué, était venu à la Guadeloupe comme médecin en chef du Gouvernement. Il résida assez longtemps à Pointe-à-Pitre. Après avoir fait fortune dans des opérations commerciales, il se retira à Fortoul, et mit le jeune Armand à l'école de Sorèze, ancienne abbaye de Bénédictins, rétablie depuis la Révolution, et qui comptait parmi ses élèves un grand nombre de créoles guadeloupéens et martiniquais.

Peu après sa sortie de Sorèze, Barbès perdit son père, et, à l'âge de 20 ans, il fut envoyé, par son tuteur, à Paris pour y étudier le droit. On était en 1830. La jeunesse parisienne d'alors s'enthousiasmait pour le mouvement populaire qui devait aboutir aux journées de juillet, aux « Trois glorieuses ». Cette jeunesse, qui croyait assez naïvement que l'insurrection aboutirait fatalement à l'institution du

Gouvernement républicain, fut profondément déçue lorsque Louis-Philippe d'Orléans fut proclamé roi le 9 août 1830. La coalition des partis d'opposition se forma immédiatement contre la bourgeoisie qui avait installé Louis-Philippe sur le trône. Aussi, parallèlement au mouvement littéraire qui dressait alors la jeunesse romantique, « bou-singots » ou « jeunes France », contre les derniers classiques, bourgeois fidèles à des traditions littéraires un peu désuètes, on vit toute la jeunesse des grandes Ecoles et des Facultés grossir les rangs du parti républicain, afficher des opinions politiques résolument hostiles à la bourgeoisie conservatrice.

Barbès se lia avec les membres les plus avancés du parti républicain, s'affilia à la société secrète des *Droits de l'Homme*, puis à celle des *Familles*, disposé à donner sa vie et son argent (il était assez riche) pour faire triompher ses idées. On le vit alors dans la plupart des émeutes politiques provoquées par la jeunesse.

Louis-Philippe, roi sage, fort habile et qui aimait profondément son peuple, fut bien obligé, malgré sa répugnance à employer la force armée, d'étouffer ces mouvements de rue. Mais les émeutes renaissaient d'elles-mêmes, assez peu inquiétantes d'ailleurs.

Barbès ne commença à prendre part à la lutte dans les rues que dans l'insurrection d'avril 1834. Sa participation à l'émeute ne fut pas absolument démontrée. Il avait été arrêté, mais après cinq mois de détention, une ordonnance de non-lieu le mit en liberté.

Le combat entre la bourgeoisie et le parti républicain devenait de plus en plus âpre, et les émeutes prenaient maintenant un caractère sanglant. Le 18 avril 1835, la machine infernale de Fieschi éclatait au boulevard du Temple, et faisait de nombreuses victimes. Fieschi, Morey et Pépin furent condamnés à mort. La Police, qui surveillait Barbès depuis longtemps, l'inculpa de complicité dans le sinistre attentat. Barbès était complètement

étranger à ce crime. Pour ses amis qui connaissaient son caractère généreux et foncièrement honnête, l'inculpation dont il était victime était aussi odieuse que maladroite. On fut obligé de le relâcher. Cependant Barbès fut poursuivi, en mars 1836, pour fabrication clandestine de poudre, et condamné à une année d'emprisonnement. Sa sortie de prison fut triomphale. Barbès fut salué comme l'un des chefs du parti républicain. Il apporta à ce parti son invincible énergie, ses convictions profondes, sa fortune et l'espoir de voir un jour triompher la cause qu'il défendait.



Cependant la bourgeoisie perdait de plus en plus de son influence. Elle se discréditait par ses spéculations. Au commencement de 1839, une coalition s'était formée pour renverser le Ministère Molé qui durait depuis le 15 avril 1837. La coalition réussit, et le Ministère dut donner sa démission le 8 mars 1839, bien que Molé eût essayé de désarmer, en France, les partis extrêmes, en faisant accorder l'amnistie générale aux condamnés politiques.

Les chefs de la coalition, composée des Doctrinaires, du Centre gauche et de la Gauche, étaient Guizot, Thiers et Odilon Barrot. Mais les trois chefs ne purent se mettre d'accord lorsqu'il fut question, pour eux, de partager les trois grands postes du Gouvernement : Ministère de l'Intérieur, Ministère des Affaires étrangères, présidence de la Chambre. Guizot réclamait l'Intérieur, mais la Gauche refusait, accusant Guizot d'arrière-pensées monarchistes. Aussi vit-on six combinaisons ministérielles échouer successivement.

Pendant ces dissensions, la Presse intervenait violemment et se déchainait avec fureur contre la royauté. Le Gouvernement constitutionnel semblait être impuissant à résoudre le conflit et à rétablir l'ordre, et il semblait bien que la tradition parlementaire l'emportait de plus en plus

sur la tradition monarchique, que la Chambre triomphait de la personne royale. En fait, les deux Pouvoirs se déconsidéraient également.



La révolution veillait. Elle pensa que le moment était opportun pour tenter le coup de main qui, heureux, lui livrerait le Gouvernement.

La société des *Droits de l'Homme* agissait ouvertement. Aussi, de graves inconvénients étaient résultés de la publicité de son existence. Quelques chefs républicains imaginèrent, en 1834, de constituer une association comportant une discipline et une organisation d'allure militaire et dont les chefs ne seraient connus que le jour du combat.

Ils constituèrent ainsi leur société : six membres formaient une « famille » ; six familles formaient une « section » commandée par un chef. Deux ou trois sections constituaient un « quartier ». Les chefs de quartier dépendaient d'un agent révolutionnaire, membre du Comité mystérieux qui dirigeait l'Association.

Sur divers points de Paris, on avait réparti d'avance des dépôts de munitions et d'armes. On se mit à fabriquer de la poudre. L'Association se développa rapidement et comptait 1.200 membres en 1836. Elle avait même des affiliés dans les régiments de ligne de Paris. La Police, bien informée, effectua des visites domiciliaires qui lui firent découvrir l'organisation de la société secrète. Les chefs furent arrêtés. L'Association finit par être dissoute. Mais les révolutionnaires ne se tenaient pas pour battus.



De 1836 à 1837, l'œuvre fut reprise par la base. La *Société des Familles* se transforma et prit le nom de *Société*

des Saisons ; il fut décidé, sur la proposition de Martin Bernard :

« 1^o Que des revues fréquentes auraient lieu à des époques indéterminées, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre : ce qui permettrait de réunir ou de séparer les hommes, sans qu'il fût possible de savoir quand et comment devait se jouer la partie décisive ;

« 2^o Que l'occasion de combattre se présentant, les munitions seraient déposées sur le passage des colonnes insurrectionnelles, de manière à n'être distribuées qu'en face du péril. »

« Le Gouvernement marchait donc entouré d'invisibles ennemis. En 1838, une fabrique de cartouches fut découverte chez M. Raban, graveur du Palais-Royal, et ce ne fut pas le seul avertissement sinistre que le Pouvoir reçut du hasard. Mais où battait le cœur de l'insurrection ? Quelle serait l'heure du signal ? Quel était le nombre de ces indomptables combattants dont il semblait que, de loin, on vit les épées briller dans les ténèbres ? Au mois d'avril 1839, l'Association avait mille hommes sur les cadres ; elle possédait douze mille cartouches ; ses chefs, inconnus à elle-même, étaient Armand Barbès, esprit brillant, âme chevaleresque et héroïque ; Martin Bernard, tête puissante servie par un courage de soldat lacédémonien ; Blanqui, conspirateur-né ; Guignot, Nétré et Meillard, nature dévouée et pleine de feu. »



Le 12 mai 1839, les révolutionnaires tentent un coup de main. Une section commandée par Barbès descend dans la rue Bourg-l'Abbé, y dévalise un magasin d'armes, et, sans même attendre l'arrivée de toutes les forces insurrectionnelles, arrive au poste du Palais de Justice, après avoir passé le Pont Notre-Dame et le Quai aux Fleurs. Pas un seul homme du peuple n'avait consenti à se joindre aux

émeutiers. Toutes les portes s'étaient fermées au passage de la section. Barbès, qui avait un peu naïvement compté sur l'enthousiasme populaire et surtout sur l'aide efficace de la foule, comprit qu'il ne pouvait pas avoir confiance dans le peuple. Réduit à ses propres forces, il entreprit avec témérité de réaliser, malgré tout, son projet. Les insurgés sommèrent le lieutenant Drouineau, qui commandait le poste du Palais de Justice, de se rendre; Drouineau refuse et leur répond : « Plutôt mourir ! » Deux coups de fusil l'étendent mort. Après une vive fusillade, le poste est enlevé.

Barbès avait l'intention de prendre d'assaut la préfecture de Police. Il reconnut que ce projet était inutile et d'ailleurs impossible à mettre à exécution. Aussi, comme il entendait des coups de feu dans la direction du Châtelet, de l'autre côté de la Seine, il s'y rendit avec sa colonne, et il y rencontra le gros des troupes révolutionnaires, conduites par Nétré, Blanqui, Martin Bernard et Guignot.

Les effectifs des insurgés n'étaient pas assez nombreux pour résister efficacement aux troupes régulières, sur la place du Châtelet. Comme ils avaient peu d'armes, les chefs décidèrent d'attaquer l'Hôtel de Ville, en faisant passer leurs hommes par les sombres et étroites ruelles qui se trouvaient alors sur l'emplacement actuel de l'avenue Victoria, entre la Seine et la rue de Rivoli. Ils enlevèrent les armes dans les postes rencontrés sur leur parcours. L'Hôtel de Ville et la Mairie du 7^e arrondissement furent occupés.

Le peuple laissait faire. Les soldats arrivaient de tous côtés, et, le soir venu, refoulaient les insurgés. Ces derniers établirent trois barricades rue Grenétat, dans le quartier Saint-Martin, et s'efforcèrent d'organiser la résistance. Après une lutte opiniâtre, les trois barricades furent prises, le lendemain matin. Cette émeute est appelée dans l'histoire l'émeute des « Saisons », du nom de la société secrète dirigée par Barbès et Blanqui, et à laquelle appartenaient les 600 ou 700 révolutionnaires du 12 mai 1839.

Barbès, blessé à la tête, fut fait prisonnier avec les autres chefs de l'insurrection. Le 27 juin 1839, il comparait avec Blanqui et Martin Bernard devant la Chambre des Pairs, constituée en Cour de Justice. Le réquisitoire de Franck Carré insistait d'une façon particulière sur la mort du lieutenant Drouineau ; il en faisait un assassinat dont Barbès était personnellement responsable. Barbès se leva et répondit avec calme et fierté.

« Je ne me lève pas, dit-il, pour répondre à votre accusation ; je ne suis pas disposé à répondre à aucune de vos questions. Si d'autres que moi n'étaient pas intéressés dans l'affaire, je ne prendrais pas la parole ; j'en appellerais à vos consciences, et vous reconnaitriez que vous n'êtes pas ici des juges venant juger des accusés, mais des hommes politiques venant disposer du sort d'ennemis politiques. La journée du 12 mai vous ayant donné un grand nombre de prisonniers, j'ai un devoir à remplir.

« Je déclare donc que tous ces citoyens, le 12 mai, à trois heures, ignoraient notre projet d'attaquer le Gouvernement. Ils avaient été convoqués par le Comité, sans être avertis du motif de la convocation ; ils croyaient n'assister qu'à une revue. C'est lorsqu'ils sont arrivés sur le terrain, où nous avons eu le soin de faire arriver des munitions, où nous savions trouver des armes, que j'ai donné le signal, que je leur ai mis les armes à la main, et que je leur ai donné l'ordre de marcher. Ces citoyens ont donc été entraînés, forcés par une violence morale de suivre cet ordre. Selon moi, ils sont innocents.

« Je pense que cette déclaration doit avoir quelque valeur auprès de vous ; car, pour mon compte, je ne prétends pas en bénéficier. Je déclare que j'étais un des chefs de l'Association ; je déclare que c'est moi qui ai préparé le combat, qui ai préparé tous les moyens d'exécution ; je déclare que j'y ai pris part, que je me suis battu contre vos troupes ; mais si j'assume sur moi la responsabilité pleine et entière de tous les faits généraux, je dois aussi

décliner la responsabilité de certains actes que je n'ai ni conseillés, ni ordonnés, ni approuvés. Je veux parler d'actes de cruauté que la morale réproouve. Parmi ces actes, je cite la mort donnée au lieutenant Drouineau, que l'acte d'accusation signale comme ayant été commis par moi, avec préméditation et guet-apens.

« Ce n'est pas à vous que je dis cela ; vous n'êtes pas disposés à me croire, car vous êtes mes ennemis. Je le dis pour que mon Pays l'entende. C'est là un acte dont je ne suis ni coupable, ni capable. Si j'avais tué ce militaire, je l'aurais fait dans un combat à armes égales, autant que cela se peut dans un combat de la rue avec un partage égal de champ et de soleil. Je n'ai point assassiné. C'est une calomnie dont on veut flétrir un soldat de la cause du peuple. Je n'ai pas tué le lieutenant Drouineau. Voilà tout ce que j'avais à dire. »



La Cour des Pairs rendit son arrêt le 12 juillet 1839. Barbès seul avait été condamné à mort.

La dignité de son attitude pendant le procès avait produit dans Paris la plus vive impression. Barbès possédait, dans la capitale, d'innombrables amis et partisans qui résolurent de mettre tout en œuvre pour l'arracher à la mort : trois mille étudiants se rendirent au Palais de Justice, et deux d'entre eux demandèrent au Garde des Sceaux, au nom de la Jeunesse des Ecoles, d'accomplir les démarches nécessaires pour une commutation de peine. Peu de temps après, un cortège se rendit du boulevard Bonne-Nouvelle au Palais-Bourbon, pour demander la grâce de Barbès. Malheureusement, plusieurs manifestants eurent la mauvaise inspiration de réclamer cette grâce en criant : « Vive Barbès » devant la Chambre des Députés. Une charge de cavalerie dispersa le bruyant cortège.

D'autre part, plusieurs personnages influents, firent, auprès du Ministère et de la famille royale d'autres démarches en faveur du condamné. Le Roi et le maréchal Soult refusèrent de leur accorder satisfaction, et demeurèrent inflexibles.

Barbès, cependant, attendait la mort dans son cachot, et refusait de signer son recours en grâce. Le Directeur de la Prison l'engageait à le faire en lui disant « de se conserver pour sa cause ».

« Le seul moyen, en ce moment, de me conserver pour ma cause, lui répondit Barbès, c'est d'avoir la tête coupée pour elle. Mort, je deviens une puissance ; et c'est de ce jour, pour ainsi dire, que nos ennemis commenceront à avoir affaire à moi. Aussi faudrait-il que je fusse bien sot pour les sauver de ce danger-là. Et quand à ces cinq pieds six pouces de chair qui se promènent à vos côtés, Dieu, soyez-en sûr, n'est jamais du parti des lâches. »

Les démarches auprès du Roi et du Ministre devenaient de plus en plus pressantes. Barbès devait monter à l'échafaud dans quelques jours. En signe de deuil, guinguettes et bals de barrière étaient désertés par le peuple. La sœur de Barbès demanda à être présentée à la Reine « qui fut touchée jusqu'aux larmes des prières de la suppliante ». La Reine était alors très affectée de la mort de la jeune princesse Marie, duchesse de Wurtemberg. La Cour de France portait le deuil au moment de la naissance du Comte de Paris, premier-né du duc d'Orléans. On s'inquiétait fort, aux Tuileries, de l'effervescence populaire. « Aussi, dans l'espoir d'intéresser au sort du prisonnier la tendresse maternelle de la Reine, on lui fit craindre d'épouvantables vengeances et qu'une solidarité de sang ne s'établît entre la vie de ses enfants et celle de Barbès, s'il mourait sur un échafaud. La Reine fut, en effet, glacée d'effroi. »

La veille de l'exécution, à minuit, Victor Hugo se rendit

aux Tuileries pour tenter une ultime démarche auprès du Roi. Il lui fit remettre les vers suivants :

« Par votre ange envolé, ainsi qu'une colombe !
Par ce royal enfant, doux et frêle roseau !
Grâce encore une fois ! grâce au nom de la tombe !
Grâce au nom du berceau ! »

Le Roi accorda au génie du poète ce qu'il avait refusé aux démarches des puissants et aux menaces du peuple. Profondément ému à la lecture de ces vers, il fit introduire Victor Hugo :

« Je vous accorde cette grâce, dit-il ; il ne me reste plus qu'à l'obtenir de mon Ministère. »

Le Ministère céda, et la peine de Barbès fut commuée en détention perpétuelle. D'abord envoyé au Mont Saint-Michel, Barbès fut enfermé dans la citadelle de Doullens (Somme), puis transféré, pour raisons de santé, dans la prison de Nîmes. Le Gouvernement révolutionnaire de 1848 le libéra en même temps que tous les chefs républicains condamnés sous Louis-Philippe.



Barbès ouvrit alors, à Paris, *Le Club de la Révolution* dont il fut nommé président. On le nomma gouverneur du Palais du Luxembourg, et il fut élu colonel de la 12^e légion de la Garde nationale.

A la tête du Gouvernement provisoire de 1848 se trouvaient des hommes comme Lamartine et Ledru-Rollin. A côté d'eux, Barbès, Blanqui, l'ouvrier Albert, Raspail, Proudhon constituaient le groupe du Socialisme avancé qui pressait le Gouvernement d'organiser la classe ouvrière. Celle-ci suivait aveuglément la politique des « clubs » qui préconisait la prise du pouvoir par le peuple lui-même.

Huber, président d'un comité centralisateur, le *Club des Clubs*, possédait une influence extraordinaire sur la masse ouvrière, « parce qu'il avait longtemps souffert en prison pour ses opinions ». Il se mit résolument à la tête du mouvement insurrectionnel, d'abord combattu par Barbès, Blanqui, Cabet, Raspail, lesquels, pour ne pas paraître trahir les intérêts du peuple, finirent par se laisser entraîner... Ils devenaient ainsi les chefs ostensibles d'un complot qui avait pour but le renversement de la seule autorité debout dans le Pays.

Le Gouvernement provisoire avait décidé de former une assemblée nationale constituante, élue au suffrage universel. Un décret du 4 mars convoqua les électeurs pour le 9 avril. Les Socialistes, qui voulaient avoir le temps de faire leur campagne auprès du peuple, réclamèrent l'ajournement des élections. Cent mille travailleurs, conduits par Barbès, Maupri et Cabet, obtinrent, grâce à Ledru-Rollin, qu'elles fussent reportées au 23 avril. Les élections portèrent au pouvoir une majorité modérée. « Sur 900 élus, 800 se déclarèrent républicains démocrates, mais beaucoup étaient hostiles aux ouvriers de Paris et aux démocrates socialistes. » Ceux-ci trouvèrent l'occasion de préparer une journée contre l'Assemblée.

On devait discuter, le 15 mai, un certain nombre de pétitions, adressées au Gouvernement, qui demandaient le rétablissement de la Pologne. Celle-ci, comme la plupart des nations européennes, avait lutté en 1848 pour son indépendance, mais la révolution polonaise avait été impitoyablement réprimée.

Le 15 mai, Barbès, Blanqui et Albert passent à l'action. Le rendez-vous de la manifestation était place de la Bastille.

Les manifestants se mirent en marche à dix heures du matin, aux cris de : « Vive la République ! Vive la Pologne ! » Dans sa confusion, cette colonne se dirigeait en ordre et par files régulières, drapeaux et insignes déployés. Sur sa

route, elle recruta de nouveaux adeptes, et fut félicitée et animée par ses chefs, dispersés sur la ligne des boulevards. Quand elle fut complètement constituée, elle avança dans l'ordre suivant :

Club de Paris, les membres ayant leurs cartes fixées sous la boucle de leurs chapeaux ;

Club des gardes nationaux de Paris et des départements ;

Plus de cent corporations ouvrières avec leurs bannières ;

Les délégations des ateliers nationaux ;

Les délégués du Luxembourg ;

Les proscrits de toutes les nations avec leurs drapeaux ;

Les autres manifestants.

Le cortège passa par les boulevards et la Madeleine. Arrivé à la Concorde, il rencontra un bataillon de la garde mobile, commandé par le général Courtais. On pouvait craindre un combat, mais le général Courtais, probablement de connivence avec les émeutiers, fut acclamé par ceux-ci et fit remettre la baïonnette au fourreau. La foule se massa autour du Palais de la Chambre, et ses premiers rangs enfoncèrent les grilles.

Malgré les efforts de Lamartine et de Ledru-Rollin, la Chambre est envahie en quelques instants par les émeutiers qui agitent leurs drapeaux, escaladent la tribune et poussent d'effroyables clameurs. Barbès et Blanqui essaient vainement de parler. Le peuple, entendant la Garde nationale battre le rappel dans les rues de Paris, entoure le fauteuil du président, et lui intime l'ordre de faire cesser le rappel. Louis Blanc et Raspail s'efforcent de calmer le peuple, mais on ne les écoute pas. Huber monte à la tribune et déclare : « Au nom du peuple, l'Assemblée nationale est dissoute ! »

« L'émeute était maîtresse de la place, et le drapeau rouge flottait sur le bureau. La plus grande confusion règne alors. Les motions les plus incendiaires se succèdent, et les chefs, craignant d'être surpassés les uns par les autres,

se montrent les plus exaltés. C'est alors que Barbès, pour ne laisser aucun avantage à Blanqui, demande d'imposer aux riches une contribution d'un milliard pour subvenir aux frais d'une expédition contre la Pologne. L'Assemblée étant déclarée dissoute, il y avait à constituer un Gouvernement. Le vote populaire nomma, entre autres membres de ce gouvernement, Barbès, Louis Blanc et Albert. »

Une partie des émeutiers se rend à l'Hôtel de Ville pour procéder à l'installation de ce gouvernement. L'autre partie, restée dans la salle des séances, en est chassée, à quatre heures et demie de l'après-midi, par la Garde nationale qui arrive enfin de tous côtés.

Lamartine et Ledru-Rollin, membres de la Commission exécutive du Gouvernement, réfugiés à l'Hôtel de la Présidence, avec quelques représentants du peuple, rentrent en séance. Les autres représentants arrivent, même Louis Blanc, échappé de l'Hôtel de Ville. Il est accueilli par les huées de ses collègues.

Lamartine et Ledru-Rollin marchent alors contre l'Hôtel de Ville avec des forces considérables, y pénètrent sans coup férir, et font prisonniers Barbès et Albert, qui n'avaient pas eu le temps de constituer leur gouvernement. Leurs complices furent successivement arrêtés.

Barbès et ses complices furent renvoyés devant la Haute-Cour de Justice de Bourges, instituée par décret du 12 novembre 1848, pour juger les complots contre l'Etat.



Le 3 avril, Barbès fut condamné à la détention perpétuelle pour « complot tendant au renversement du Gouvernement républicain ». Il fut d'abord enfermé à la citadelle de Doullens avec les autres condamnés. Ceux-ci furent, plus tard, transférés à Belle-Isle-en-Mer (octobre 1850). Barbès, qui avait été excepté de cette mesure, en raison de

son état de santé, demanda à partager le sort de ses camarades, et reçut satisfaction.

Barbès, en prison, apprit avec douleur l'effondrement de la République, à la suite du coup d'Etat de décembre 1851. Sans rien abandonner de ses idées, il comprit sans doute que l'heure de la révolution sociale était encore lointaine, car son idéal semble alors être la glorification de la France. Il n'était pas contradictoire, à cette époque, d'être en même temps anarchiste et patriote. Barbès ne cesse de proclamer son hostilité vis à vis de l'Empereur, mais, en même temps, il ne peut s'empêcher d'applaudir aux victoires de l'armée française dans la campagne de Crimée. Il aime passionnément son pays tout en se déclarant l'adversaire irréductible de ceux qui le gouvernent.

Ecrivant à l'un de ses amis, Barbès disait :

« Dans l'humanité, le progrès ne se fait pas avec la rapidité que nous rêvons à vingt ans. A chaque instant, cette humanité laisse de côté ce qui nous paraît la ligne droite, pour prendre une voie de traverse. Eh bien ! battre aujourd'hui les Russes, sous quelque gouvernement que ce soit, me paraît être cette voie de traverse. Un succès n'affermira pas davantage cet homme-ci (Napoléon III) si le peuple est contre lui. Mais les défaites peuvent nous tuer, nous France, et il faut que notre chère Patrie vive, et qu'elle soit grande et forte pour le salut du monde. »

Répondant à une lettre de son ami, Barbès lui disait encore : « ... Je suis bien heureux aussi de te voir dans les sentiments que tu m'exprimes. Si tu es affecté de chauvinisme, parce que tu ne fais pas de vœux pour les Russes, je suis encore plus chauvin que toi, car j'ambitionne des victoires pour nos Français. Oui ! Oui ! qu'ils battent bien là-bas les Cosaques, et ce sera autant de gagné pour la cause de la civilisation et du monde ! Comme toi, j'aurais désiré que nous n'eussions pas la guerre, mais puisque l'épée est tirée, il est nécessaire qu'elle ne rentre pas dans le fourreau, sans gloire. Cette gloire profitera à la nation,

qui en a besoin plus que personne. Depuis Waterloo, nous sommes les vaincus de l'Europe, et, pour faire quelque chose de bon, même chez nous, je crois qu'il est utile de montrer aux étrangers que nous savons manger de la poudre. Je plains notre parti, s'il en est qui pensent autrement. Hélas ! il ne nous manquait plus que de perdre le sens moral, après avoir perdu tant d'autres choses. » (Prison de Belle-Isle, 18 septembre 1854.)

Cette lettre parvint au préfet de Police Pietri par l'intermédiaire de M. Balestrino. Pietri recopia le passage que nous avons cité, et se rendit à Saint-Cloud, résidence de l'Empereur.

Napoléon III, très touché par cette lettre, écrivit au Ministre de l'Intérieur :

« Saint-Cloud, 3 octobre 1854.

« Monsieur le Ministre,

« On me communique l'extrait suivant d'une lettre de Barbès. Un prisonnier qui conserve, malgré de longues souffrances, de si patriotiques sentiments, ne peut pas, sous mon règne, rester en prison. Faites-le mettre en liberté sur le champ et sans conditions. »



L'amnistie accordée à Barbès fut unanimement acclamée par le peuple. L'Empereur avait touché juste, et s'était montré, en la circonstance, aussi habile politique que généreux souverain. Barbès, irrité, pensait que cette libération pouvait l'engager moralement vis à vis de l'Empereur. Il refusa la faveur qui lui était faite. On dut presque le libérer de force, le 7 octobre. Arrivé à Paris le 11, il écrivit au Directeur du *Moniteur* la lettre suivante :

« Monsieur le Directeur,

« J'arrive à Paris, je prends la plume et je vous prie d'insérer bien vite cette note dans votre journal.

« Un ordre dont je n'examine pas les motifs, car je n'ai pas l'habitude de dénigrer les sentiments de mes ennemis, a été donné le 5 de ce mois au Directeur de la Maison de Belle-Isle.

« Au premier énoncé de cette nouvelle, j'ai frémi d'une indicible douleur de vaincu, et j'ai refusé tant que je l'ai pu, pendant deux jours, de quitter ma prison.

« Je viens maintenant ici pour parler de plus près, et mieux me faire entendre.

« Qu'importe à qui n'a pas droit sur moi que j'aime ou non mon pays !

« Oui ! la lettre qu'on a lue est de moi, et la grandeur de la France a été, depuis que j'ai une pensée, ma religion.

« Mais, encore un coup, qu'importe à qui vit hors de ma foi et de ma loi, que mon cœur ait ces sentiments ? Décembre n'est-il pas là, et, pour toujours, un combat indiqué entre moi et celui qui l'a fait ?

« A part donc ma dignité personnelle blessée, mon devoir de loyal ennemi est de déclarer à tous et à chacun ici, que je repousse de toutes mes forces la mesure prise en mon endroit.

« Je vais passer à Paris deux jours pour qu'on ait le temps de me remettre en prison, et, ce délai passé, je cours moi-même chercher l'exil.

« Paris, 10 heures du matin, Grand-Hôtel du Prince Albert. »

L'opinion publique désapprouva l'attitude de Barbès et son obstination à refuser une grâce aussi généreusement accordée. Elle condamna d'autant plus vivement les termes de sa lettre, que l'Épéreur, quatre mois auparavant, à l'occasion de la fête nationale du 15 août, avait fait mettre en liberté, sans conditions, la plupart des condamnés frappés par les Hautes-Cours républicaines, notamment les complices de Barbès dans l'attentat du 15 mai 1848 ;

ils ne s'étaient senti ni blessés ni déshonorés par cette mesure de clémence.

L'attitude de Barbès était courageuse, mais peu justifiée, et quelque peu ingrate. Elle ne pouvait d'ailleurs pas rendre de grands services à son parti.



Barbès s'exila comme il l'avait dit. Il passa à l'étranger les dernières années de sa vie, d'abord en Belgique, puis en Espagne où il fut arrêté à Barcelone en 1856. Transféré en Portugal, il vint s'établir en Hollande, à la Haye où il mourut le 26 juin 1870, au moment où il allait s'embarquer pour la Guadeloupe.

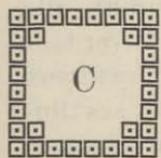


Telle fut la vie ardente de ce champion de l'insurrection. Ses idées étaient généreuses ; on peut ne pas en approuver la violence. Son courage et son désintéressement n'en sont pas moins dignes d'estime.



PRIVAT D'ANGLEMONT

« Créole insoucieux, il alla où le vent parisien le poussait. »



CELUI qui fut, pendant de nombreuses années, un des princes du boulevard parisien, naquit à Sainte-Rose, le 21 août 1815. Son père et sa mère, personnes de couleur aisées, moururent alors qu'il était en bas âge. Ils confièrent à leur fils aîné, Elie Victor Privat d'Anglemont, la gestion de leur sucrerie. Elie accepta courageusement cette responsabilité. Il s'occupa de l'éducation de son frère avec la plus grande sollicitude, l'envoya à Paris, au Lycée Henri IV où le jeune Alexandre eut pour compagnon d'études l'un des fils de Louis Philippe, le duc de Montpensier.

Le duc devint pour lui un ami intime, et, bien après leur sortie du collège, les deux amis continuèrent à se voir, alors même que Privat était devenu « l'un des plus illustres bohèmes noctambules de Paris ». On sait que la plus haute noblesse ne dédaignait pas, à cette époque, de se mêler aux jeunes littérateurs les plus enthousiastes et dont l'aspect extérieur et la crinière léonine indiquait, avec évidence, un indéfectible attachement aux principes les plus sacrés du romantisme. C'est ainsi que le prince de Saxe-Cobourg, hugolâtre fanatique, ne dédaignait pas, à la bataille d'Hernani, de mêler ses aristocratiques applaudissements aux cris forcenés des chefs de « tribus » magis-

tralement orchestrés par Pétrus Borel et Gautier dont le gilet flamboyant de satin écarlate et les cheveux de roi mérovingien stupéfaient les classiques les plus endurcis.

Après ses études à Henri IV, Privat d'Anglemontr prit ses inscriptions à l'École de Médecine. Mais les pures joies de la thérapeutique furent impuissantes à captiver cet esprit charmant et primesautier. Il eut du moins, à l'École de Médecine, la bonne fortune de rencontrer d'excellents camarades dont l'amitié ne devait jamais lui faire défaut.

L'imagination de Privat l'entraînait vers de lointaines contrées « où l'on pouvait voyager, en se laissant aller à la dérive, sans rame ni boussole, au fil de l'eau et du hasard. Privat, créole insoucieux, esprit aventureux, alla où le vent parisien le poussait. » Il décida de se livrer tout entier à la littérature. Il écrivait à son frère, resté aux Antilles, des lettres dans lesquelles il lui confiait ses illusions et ses espoirs. Son excellent aîné lui prêchait la modération, mais ses conseils épistolaires n'avaient pas grande influence sur cet esprit fougueux et bouillonnant de projets.



Au moment où il entre dans la carrière littéraire, Privat d'Anglemontr avait vingt ans. C'était, dit un de ses biographes, Alfred Delvau, « un cavalier plein d'élégance et de distinction. Sa grande taille mince et élancée, un grand air de planteur américain, des vêtements coupés à l'anglaise — chose rare alors —, qui lui donnaient une tournure tout à fait britannique, des yeux gris et pleins de feu, rayonnant sur un visage que des taches de rousseur ne déparaient même pas, attiraient sur lui l'attention même des indifférents ; enfin, pour couronner cet ensemble peu commun, surmontez-le d'une chevelure plantureuse, crépue et tirant sur le roux, et vous n'aurez pas de peine à vous figurer quelle figure originale et fantasque avaient sous les yeux, en l'an de grâce 1834,

les dames qui s'épanouissaient à la Chaumière, et les jeunes hommes qui campaient au café Procope. »

A cette heureuse époque, le quartier latin était un authentique village d'artistes et de poètes. Sur la rive gauche, Privat d'Anglemont forma, au café Momus, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, avec Murger, Auguste Vitu, Schaune, Alfred Delvau, Champfleury, le cénacle de la seconde Bohème. Celui de la première se réunissait rue du Doyenné, et avait eu pour chef l'infortuné Gérard de Nerval qu'on trouva pendu un soir dans une sinistre ruelle de la place du Châtelet. Tous ces personnages du cénacle de Privat ont servi de modèle à Murger dans les *Scènes de la vie de bohème*.

Privat d'Anglemont ne se confinait pas seulement au quartier latin. Il fréquentait, sur la rive droite, des artistes et des littérateurs du quartier de Notre-Dame de Lorette. Il fit partie du « Divan » de la rue Lepelletier, qu'on venait de fonder. Là se réunissaient les jeunes romantiques les plus fervents qui adoraient Hugo, démolissaient l'Académie, fulminaient contre Delavigne, Arnould, Jouy, Brifaut, Viennet et autres « perruques », et buvaient du vin bleu dans des saladiers de faïence, fixant le plancher d'un œil noir et tragique, voûtant leurs jeunes épaules accablées par le destin.

Ces nouveaux Hamlet se seraient cru déshonorés s'ils avaient bu le punch ailleurs que dans le crâne de leur plus tendre ami. Mais à part ce genre d'exploits, c'étaient de forts joyeux compagnons que les « jeunes France » ou les « Bohème » qui sévissaient au Doyenné, au Procope, au Divan ou à la Chaumière. Leurs audaces littéraires étaient invraisemblables. Leurs césures imposaient aux vieux alexandrins des rajeunissements inattendus, et leurs rimes étaient riches ; mais hélas ! c'était leur seule richesse. Leur plume acérée n'épargnait personne dans les innombrables et éphémères petites revues de l'époque. Tout ce qui pontifiait, tout ce qui portait un col dur ou un haut de

forme, tout ce qui était chauve, académicien ou ministre était impitoyablement déchiré par ces jeunes fauves tumultueux. Privat d'Anglemon, dans son livre *Paris-Anecdotes*, a spirituellement décrit les allures médiévales, orientales ou poitrinaires de ces excellents jeunes gens.

« On dédaigna tout ce qui s'était passé depuis le règne de Louis XIII. Il n'y avait de bonne littérature que celle qui n'avait pas été souillée par les règles d'Aristote et de Boileau... On s'était fait une espèce de jargon imitant, autant que l'érudition des interlocuteurs le permettait, le « vieil langage » de messires Rabelais, Froissart et Mestretlet. Le fond de toute cette linguistique se trouvait dans quelques jurons plus ou moins appropriés aux personnalités. Ainsi, on entendait souvent le fils du portier, qu'une vocation plus ou moins réelle avait jeté dans un atelier, jurer par sa « foi de gentilhomme ». Un autre qui, de sa vie, n'avait porté que des gilets de drap, et dont les innocentes mains n'avaient jamais manié en fait d'acier que les couteaux de fer de la gargotte de Madame veuve Chamfort, s'écriait dans ses moments d'enthousiasme : « Par mon armure de Milan ! » Les « Tête et Sang ! » les « Malédiction ! » étaient d'un usage quotidien. L'un d'eux, chez un restaurateur où le garçon ne le servait pas assez promptement, s'écriait : « Par ma lance de Mathew-Dunster, tavernier du Diable ! »

Privat d'Anglemon nous raconte ensuite comment se passaient les séances du cénacle.

« Un poète se levait, déployait son manuscrit, et commençait :

« J'aime les nuits brumeuses,
Et le temps lourd des soirs.
J'aime...

« Une voix : Dis donc, Phœbus, passe-moi le tabac !

« Autre voix : Par les griffes de Satan, laissez lire le ménestrel !

« Première voix : Je me tais ; mais est-ce un lai, un virelai ou quelque ballade bien sombre dont nous serons ragoûtés ?

« Le poète, recommençant : C'est une ballade :

« J'aime les nuits brumeuses,
Et le temps lourd des soirs.

« Une autre voix : Ah ! tête de sang ! il n'y a plus d'eau de vie !

« Le poète, furieux, repliait son manuscrit, traitait ses amis de « cagots », de « francs-mitoux » ou de « truands », et il remettait son œuvre en poche, en disant que tous ces gens-là étaient indignes « de brouter les verselets purpurins qu'une douce imagination formait en son cerveau ». Puis on se cotisait pour faire venir du tabac et des petits verres...

Privat d'Anglemont nous raconte ensuite, de la manière la plus agréable, les médiévales frénésies de cette jeunesse :

« D'autres jeunes gens, les membres du cénacle de la Childebert, poussaient l'amour du moyen-âge si loin, que, pour se donner un air encore plus gothique, ils falsifiaient leurs extraits de baptême, ils torturaient leur nom de famille. Les Jean devenaient « Jehan », les Pierre « Petrus », les Louis « Loys ». On tournait et retournait tellement son nom qu'on parvenait toujours à y introduire un h ou un k, car les c n'existaient plus. Ceux que le hasard avait traités, par trop bourgeoisement, sur leurs actes de l'état civil n'hésitaient pas à abandonner leur nom de famille, et en adoptaient un bien ronflant, huns ou wisigoth, datant au plus tard du quatorzième siècle.

« Les costumes subirent cette même influence. Qui ne se souvient d'avoir vu alors, dans les rues de Paris, des jeunes gens vêtus de pourpoints et coiffés de toques de velours ? Qui ne se souvient de tous les vêtements bizarres qui précédèrent la Révolution de juillet ? Après le succès d'« Henri III », d'Alexandre Dumas, on porta des boucles

à la Saint-Régner, et des chapeaux à la Bung-Leclerc. Chaque pièce en vogue, chaque nouveau livre amenait de la sorte une extravagance nouvelle. Walter Scott avait mis l'Ecosse à la mode, Lord Byron nous avait valu l'invasion des Grecs ; Victor Hugo fit des Turcs en publiant les *Orientales*. On avait porté les cheveux longs d'une aune, tombant droits et raides jusque sur l'épaule, à la roi Jean, à la Charles VI, à la Louis XII. Un beau matin, on vit apparaître des exaltés avec la tête presque rasée, à la façon des têtes rondes. On se donnait l'air pirate, on marchait à la forban.

« L'Espagne eut son tour ; on ne rêva que de senoras, sérénades, balcons et fenêtres grillées ; on se déguisa en personnage de Zurbaran ou de Velasquez.

« Au milieu de la grande querelle des classiques et des romantiques, éclata la Révolution de juillet. Il y eut, dès lors, parmi la jeunesse turbulente, les « Bousingots » et les « Jeune France » qui n'avaient en commun que leur haine des « bourgeois » communément appelés « épiciers ».

« Les premiers adoptèrent l'habit de conventionnel, le gilet à la Marat et les cheveux à la Robespierre ; ils s'armèrent de gourdins énormes, se coiffèrent de chapeaux de cuir bouilli ou de feutres rouges, et portèrent l'œillet rouge à la boutonnière. Les seconds conservèrent leurs pourpoints, leurs barbes fourchues, leurs cheveux buissonneux.

« Les « Jeune France » se transformèrent en « blasés », en « rêveurs », en « poitrinaires » ; ils éprouvèrent tous du « vague à l'âme », des « tristesses sombres » ; ils étaient marqués du « sceau de la fatalité ». On ne peut se figurer toutes les tortures qu'ils s'infligèrent pour se donner l'œil sombre et le teint pâle. Il y en eut même qui ne reculèrent pas devant le moyen ordinaire des jeunes filles qui veulent conserver l'élégance de leur taille : ils firent d'effroyables consommations de vinaigre et de cornichons. Enfin, la plupart se convertirent au néo-catholicisme, avec Gustave

Drouineau et Roux Laveyne. Quant aux Bousingots, ils devinrent matérialistes : cela consistait à boire de la bière. »

A partir de 1840, l'école fantaisiste absorba toutes ces confréries. La « haine du bourgeois » sera toujours leur unique raison de vivre.



Au moment où Privat d'Anglemont fait ses premiers essais dans la littérature, les querelles entre classiques et romantiques commencent à s'atténuer. En fait, le classicisme n'existe plus que chez les attardés ; mais, de son côté, le romantisme s'est considérablement assagi.

Privat d'Anglemont, dans ce milieu, est un indépendant. Il cherche sa voie, il s'essaie dans tous les genres : romans, analyses sociales, drames, vaudevilles, études de mœurs. Il excelle dans l'article incisif, dans l'essai, dans la description vivante et pittoresque de telle classe de la société parisienne, dans la relation négligemment perfide d'un scandale de théâtre ou de boulevard. *Le Figaro* lui ouvre ses portes ; mais il disperse les caprices de sa fantaisie dans les colonnes des petits journaux : *Le Magasin pittoresque*, *Le Corsaire*, *La Gazette de Paris*, *Le Magasin des Familles*.

Ce n'était pas encore la fortune. Si ces articles lui procuraient quelques ressources, l'insouciant Privat dépensait, sans compter, avec tous les Schaunard et toutes les Mimi Pinson de la Bohème latine. Il commençait même à faire figure sur le boulevard. Mais la coupe anglaise de ses costumes et les exigences des étoiles du théâtre se payaient d'innombrables articles de revues que d'Anglemont rédigeait à la hâte sur le marbre d'une table de café, un quart d'heure avant le délai fixé par l'imprimerie. La plupart du temps, il avait recours à la générosité de son frère. Celui-ci, effrayé des demandes réitérées d'argent de son cadet, le supplia de revenir à la Guadeloupe pour régler ses affaires qu'il ne pouvait plus se charger d'administrer.

Privat résista longtemps. Depuis de nombreuses années, il n'avait pas mis les pieds hors de Paris. La banlieue était, pour ce parisien, pays barbare. Il se décida cependant à partir pour la Guadeloupe. Il n'y resta pas longtemps. « Arrivé le matin même à la Pointe-à-Pitre, il descendit avec son frère chez un notaire, approuva son compte de tutelle que celui-ci avait fait dresser, le signa et se rembarqua, le lendemain matin, à bord d'un paquet à voiles qui retournait en Angleterre.

« Le voilà de nouveau à Paris, butinant les fleurs du jardin poétique, comme on eût dit il y a quarante ans, s'enivrant du bruit que faisaient à ses côtés toutes les renommées, faisant des mots, et éditant ceux d'autrui, s'extasiant sur un vers, colportant un triolet, propageant une ode, vantant le livre ou le drame encore inédit d'un ami, ébranlant le piédestal d'un homme arrivé, pour y placer le buste d'un lutteur pauvre, inventant des anecdotes et des nouvelles ; car c'était surtout un inventeur que notre Privat. »

Son voyage au Pays natal lui avait appris qu'il était à peu près ruiné. Il ne restait plus à d'Anglemont que les revenus de quelques hectares de terrain, une dizaine de mille francs environ que Paris se chargea bien vite de volatiliser. Après quelques mois de joyeuse vie, ce fut la misère, la bohème authentique, si différente de la joyeuse bohème du Doyenné. D'Anglemont prit son parti de cette vie pleine d'incertitudes, et, selon le mot d'un contemporain, « il coucha souvent à l'auberge de la Providence, après avoir soupé à la table d'hôte du Hasard ».



Cependant, il fallait vivre. Il se mit courageusement à l'œuvre. *L'Artiste* et *La Revue de Paris* publiaient ses vers, faisaient son éloge, mais ne manifestaient jamais leur enthousiasme par des subsides exagérés. La poésie étant d'un mauvais rapport, d'Anglemont envoyait sa prose à

toutes les petites revues parisiennes et provinciales, enchantées de se faire connaître par les articles brillants et spirituels de l'aimable boulevardier. Mais ces revues ne subsistaient la plupart du temps que par la foi littéraire de leurs jeunes fondateurs, artistes de 20 ans, pleins d'idées et dépourvus de deniers. C'était toujours la misère. Privat gagnait à peu près de quoi ne pas mourir de faim. Errant de maison en maison, logeant tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, il « déambulait à travers Paris et battait de sa semelle infatigable le pavé de nos vieilles rues » qu'il arpentait de ses grandes jambes. Noctambule par nécessité, il le devint par tempérament. Au cours de ses excursions dans les quartiers pauvres du vieux Paris, le digne héritier de Gringoire et de Villon fit d'étonnantes découvertes.

« Il explora tout un côté inconnu, sous-marin et presque fantastique de Paris. Il nous initia au mystère de ces existences problématiques, aux secrets de ces industriels qui luttent avec l'impossible et qui en vivent ; il nous fit la monographie du « Boulanger en vieux » du « Marchand de fer » et de tant d'autres hommes de génie qui ont bâti leur fortune sur le hasard et l'impalpable, et dont les mœurs sont aussi ignorées du Parisien de la Chaussée d'Antin que celles des anciens Caraïbes ou des Yoways. »

D'Anglemon't publia des articles sur les vieux quartiers de Paris, dans le journal *Le Siècle*. Les grands journaux commençaient à lui ouvrir leurs colonnes. Il réunit ces articles dans un livre intitulé *Les Métiers inconnus*, ouvrage précieux pour la connaissance de Paris au siècle dernier. Privat y décrit l'in vraisemblable fourmillement du menu peuple, de la pègre, des poètes ratés ou des artistes méconnus qui réunissent leur commune misère dans les pires bouges de ces lointains quartiers de Montmartre ou de la Roquette où les honnêtes gens et la Police ne faisaient que de rares incursions. Voici, par exemple, le pittoresque « salon de conversation » du cabaret de Paul Niquet, décrit par d'Anglemon't :

« Par un passage étroit, on arrive à une petite salle située derrière le comptoir : c'est le salon de la conversation, un lieu d'asile ouvert seulement aux initiés, aux grands habitués, aux buveurs émérites, à ceux qui ont, depuis bien des années, laissé leur raison au fond d'un poison alcoolique. Trois longues tables et des bancs de bois composent le mobilier ; les murs, blanchis à la chaux. L'architecture de ce bouge est bossue, tordue, renfrognée ; on y voit des angles rentrants, des excavations et des proéminences sans motif. Tout cela a l'air d'une réunion de morceaux hybrides, étonnés de s'être rencontrés après quelque épouvantable cataclysme. Il devait se trouver des pièces ainsi faites au milieu des ruines de la Pointe-à-Pitre, après le tremblement de terre. Dès la porte, on est saisi par une odeur fade, chaude, nauséabonde, imprégnée de miasmes humides, qui soulève le cœur ; c'est une puanteur qui est particulière à cette société immonde ; elle donne un formel démenti à la science, en prouvant que l'homme peut vivre sans respirer. Là, on rencontre des parias de toute sorte : des chiffonniers et des chiffonnières, des poètes et des musiciens incompris, des ménétriers de barrière, des Paganini de ruisseau, des domestiques qui ne cherchent pas de place, des soldats « en bordée », des « grinches de la petite pègre » ; c'est un pandémonium bizarre, qui n'a pas encore eu les honneurs d'une fidèle monographie. Les uns dorment abrutis devant des verres d'eau-de-vie, abattus sur la table ou blottis dans des coins comme des animaux immondes ; d'autres causent philosophiquement à voix basse. C'est triste et lugubre comme une veillée de mort. Les garçons passent comme des ombres au milieu de ces rangs serrés ; ils portent des verres de forme hideuse, qui semblent des seaux de puits, et scintillent de couleurs insolites ; la forme en est menaçante ; les coupes, où les anciens buvaient la ciguë, ne devaient pas être autrement faites ; on voit qu'ils contiennent quelque chose de terrible ; c'est un poison cent fois plus horrible au goût que tous ceux décrits par la

toxicologie, que tous ceux inventés par les Borgia et les Exili du Moyen-Age. Il tue l'âme, il absorbe toutes les facultés ; il est délétère, il brûle, il corrode le corps, il éteint la mémoire, il annule tous les sens. De l'homme le plus fort, le mieux organisé, il fait en quelques mois un squelette, un animal, une brute. »

Les articles du *Siècle* valurent à d'Anglemont la sympathie du monde lettré. Par contre, il acquit auprès des bourgeois une notoriété d'un genre particulier. Les gens bien pensants trouvaient un peu inquiétant ce journaliste à particule qui s'aventurait de nuit dans les plus tortueuses ruelles de Paris. On parlait de lui comme d'un juif errant littéraire, spécialisé dans la description de l'horreur. Il devenait un personnage de légende. Il n'était d'ailleurs pas fâché de tout ce bruit. On lui attribuait les actions les plus extravagantes, les folies les plus audacieuses, les aventures les moins bourgeoises ; d'Anglemont ne démentait jamais et acceptait, en souriant, cette publicité douteuse, mais gratuite.



Il avait maintenant la réputation de l'homme qui connaissait le mieux Paris. Son esprit et sa notoriété faisaient rechercher sa compagnie. Les travaux dont on le chargeait allaient assurer son existence matérielle. Il pouvait, dès lors, envisager l'avenir avec plus de confiance, mais il était déjà trop tard. Il devait payer, de sa santé et de sa vie, ses imprudences de noctambule et les privations qu'il avait dû supporter. Au cours de ses pérégrinations nocturnes dans les bas-fonds de la capitale, il avait contracté une maladie de poitrine à laquelle il ne prit point garde. Il avait confiance en sa robuste constitution. L'état de sa santé empirait sans même qu'il s'en rendît compte. Malgré les avertissements de ses amis, il continuait ses courses à travers Paris. Un jour, pourtant, il dut s'arrêter.

« Lui qui était libre comme un moineau franc, il dut se laisser emprisonner dans cette cage sinistre qui s'appelle l'hôpital. »

Il affectait de ne pas prendre son mal au sérieux. A l'hôpital de la Charité, où il passa un hiver, il ne cessait de rire et de chanter, plaisantant avec les malades et les internes, réjouissant tout le monde par sa verve et son esprit. Il sortit de l'hôpital au printemps, et continua la publication d'un article de l'année précédente : *L'Épicerie et le Théâtre*, sous le titre de *La Légende de l'Épicier, auteur dramatique*, en la faisant précéder de ces lignes :

« Nous avons commencé à vous parler du faubourg Saint-Jacques et de ses originaux, mais une pneumonie errante s'ennuyant sans doute à l'état de vagabonde, s'est abattue sur notre pauvre poitrine, et, pendant deux mois, on nous crut toujours sur le point de passer aux sombres bords. Heureusement nous ne nous étions point muni de la fameuse obole, ce passe-port qu'exige le vieux Caron ; il n'a pas voulu de nous. Tant mieux ! nous pourrions finir la tâche commencée. Nous sommes pleins d'espérance en cinquante ans de joie et de santé, nous fiant sur ce vers-proverbe :

« On ne voit pas deux fois le rivage des morts. »

« Aussi, chers amis et lecteurs, prêtez-nous votre attention ; nous nous sentons en veine de production. »



Le malheureux se croyait guéri. Peu de temps après sa sortie de la Charité, il fit une rechute terrible. On dut le transporter en toute hâte à Lariboisière, presque agonisant. On fit même courir le bruit de sa mort. Mais d'Anglemont tenait à la vie avec l'énergie du désespoir. Il put encore une fois, grâce à sa riche organisation, triompher momentanément de la maladie. Il eut alors la nostalgie de la Guadeloupe et, comme le poète Léonard, il pensa retourner

au pays natal pour y recouvrer la santé. Il se faisait illusion sur lui-même. Privat était devenu le vrai parisien pour qui le monde civilisé s'arrête à la banlieue.

Sorti de l'hôpital, il ne songea même plus à son projet. Il n'aurait d'ailleurs pas eu la force de le réaliser. Le Prince du Boulevard n'était plus qu'une misérable épave, un grand corps amaigri, miné par la fièvre, rongé par la phtisie. Il sentait la mort venir. Ses amis de la « Société des Gens de Lettres », voulant lui épargner la sinistre agonie de l'hôpital, le firent transporter dans la clinique du docteur Masson, dans une chambre gaie et ensoleillée. Privat trouvait encore le courage de plaisanter, et disait en riant qu'il se sentait devenir bourgeois.

Avec ses amis, Henry Mürger, Alfred Delvau, Michel Masson, Philoxène Boyer, Victor Cochinat, il aimait à parler des temps héroïques de la Bohème. Autour du lit du malade, on évoquait les joyeuses farces de jeunesse, la souriante misère du Momus et du Doyenné, les infidélités ingénues de la brune Musette immortalisée dans les *Scènes de la vie de bohème*. Quelquefois, seul avec Mürger, ils revivaient leurs anciens souvenirs. Que de changements depuis ! Le turbulent Schanne était devenu un brave commerçant du quartier Saint-Denis ; Schaunard, le romantique, faisait maintenant fortune dans les lapins mécaniques ! Et Privat, entre deux quintes de toux, éclatait de rire... Les images défilaient dans l'esprit émerveillé et attendri du malade. Mürger, en ami affectueux, se gardait bien de rappeler les scènes pénibles de la Bohème. Mais Privat songeait parfois aux pauvres funérailles qu'ils avaient faites à Mimi Pinson, morte à 20 ans, dans leur commune mansarde. Maintenant, il sentait que, pour lui aussi, tout était fini. Mais il n'avait pas peur de la mort. Il craignait de mourir dans la nuit. La veille de sa mort, il disait à Delvau :

« Je n'ai qu'une peur, c'est de m'en aller dans la nuit... La nuit, seul, sans un ami autour de moi, c'est horrible.

Tandis qu'en plein soleil, comme maintenant, avec des visages et des cœurs connus près de moi, c'est bon et reconfortant ; il semble qu'on ne part pas seul... »

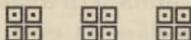
Avec une parfaite sérénité, il fit à son ami ses recommandations pour son convoi funèbre. Puis songeant à son testament, il récita en souriant les vers suivants de Villon :

« Mon corps j'ordonne et laisse
A notre grand'mère la terre
Les vers n'y trouveront grand'graisse ;
Trop lui a fait faim dure guerre :
Or, lui soit délivré grand'terre
De terre vient, en terre tourne ;
Toute chose si par trop n'erre
Volontiers en son lieu retourne... »

Après un moment de silence, il murmura :

« Où sont les gracieux gallans
Que je suyvoye au temps jadis ?
Si bien chantans, si bien parlans,
Si plaisans en faiets et en diets ?
Les aucuns sont morts et roydiz,
D'eulx n'est-il plus rien maintenant ? »

Le lendemain, 18 juillet 1859, il s'éteignait entouré de ses amis, mais il voulut cependant mourir seul. Il les pria de se retirer un moment. Il désirait se recueillir avant l'instant suprême. Lorsque ses amis revinrent auprès de lui, Privat d'Anglemont reposait, calme, immobile. Il était mort comme il l'avait voulu, en plein soleil.



BIBLIOGRAPHIE

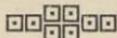
L'œuvre de Privat, réunie par les soins d'Alfred Delvau et de Victor Cochinat, se compose de deux volumes publiés en 1876 par l'éditeur A. Delahays, et ayant pour titre :

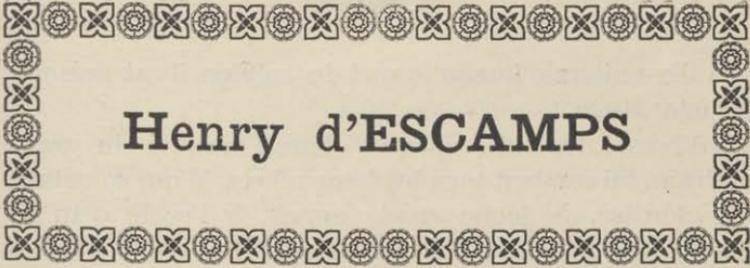
Le premier : *Paris Anecdotes* ;

Le second : *Paris Inconnu*.

Paris Anecdotes comprend : Les Industries inconnues, La Childebert, Les Oiseaux de Nuit, La Villa des Chiffonniers, Voyage de Découverte du Boulevard à la Courtille, par le Faubourg du Temple. Paris inconnu.

Paris Inconnu, précédé de deux notices sur Privat d'Anglemont, par Alfred Delvau et Victor Cochinat, comprend : Portraits et Caractères, Le Cloître de Saint-Jean de Latran, Le Camp des Barbares, Rues Traversine et Clos Bruneau, Paris en villages, Peintures d'histoire, Portraits et paysages, Le Faubourg Saint-Jacques, L'Épicerie et le Théâtre, La légende de l'Épicier auteur dramatique, Un parfait épicier, Le cultivateur en chambre, Le marché aux journaux. Les Crieurs (souvenirs de 1848), Un ami trop bon enfant, L'œil sans paupières et la langue des « on », Nouvelles, Histoire d'une chemise, Les Singes de Dieu et les Hommes du Diable, Théâtre, Monsieur Poupard, Articles divers, Lettres, Poésies.





Henry d'ESCAMPS

« Je connais votre talent d'écrivain. »

(Victor HUGO, *Lettre à Henry d'Escamps.*)



UMANISTE distingué, grand colonial, historien érudit, Henry d'Escamps (1) possède de nombreux titres à la reconnaissance de la Guadeloupe. Il naquit à Pointe-à-Pitre le 21 août 1815, le jour même où Privat d'Anglemont, le génial bohème, naissait à Basse-Terre. Son père, Jean-Jacques d'Escamps, était originaire de Pau ; sa mère, née à Lyon, « était la fille de M. Abdon Macé de Challes, avocat au présidial de Lyon, procureur du Roi, sous Louis XVI, à Saint-Domingue ». (Henry d'Escamps, *Notice sur sa vie et ses ouvrages*, par H. PELLERIN.)

Dès son jeune âge, Henry d'Escamps, comme tant d'autres, partit faire ses études en France. Il fut un brillant élève au collège Charlemagne, et remporta le premier prix de grec au concours général.

(1) Nous devons des remerciements tout particuliers à M. Henry Descamps qui nous a donné les plus précieux renseignements sur son aïeul, et nous a autorisé à disposer de sa correspondance, ainsi que des lettres autographes de Hugo à Descamps, qui sont publiées dans cette étude.

A dix-huit ans, lorsqu'il sort du collège, il est présenté à Victor Hugo.

« Vivant, dès cette époque, dans l'intimité du grand écrivain, lui rendant tous les bons offices d'un secrétaire désintéressé, le jeune créole apprit, à l'école d'un tel maître, le maniement de la plume ; il y apprit surtout l'amour de l'étude et du travail. » (*Op. cit.*)

Notre jeune humaniste se livre tout d'abord à d'austères études. Il publie, dans la Bibliothèque Latine de Pancoucke, une traduction des *Saturnales de Macrobe* (1837).

On sait que les dialogues de l'écrivain latin portent, en grande partie, sur des discussions archéologiques. Faut-il voir dans les premiers travaux universitaires d'Henry d'Escamps l'origine de sa tardive vocation pour l'histoire de l'Art, après avoir passé successivement par la politique, l'histoire et l'administration ? Tant il est vrai qu'on revient toujours à ses premières amours.

Il écrit une traduction des Œuvres de Pindare qu'il enrichit soigneusement de toutes les notes prises au cours du célèbre helléniste Boissonade. Cet ouvrage ne fut pas publié.

En 1839, Henry d'Escamps, âgé de 24 ans, fonde à Paris le premier journal colonial : *Outre-Mer*. C'était l'organe de défense des intérêts coloniaux et tout particulièrement des intérêts des planteurs de cannes des Antilles, qui se voyaient menacés par la nouvelle industrie métropolitaine du sucre de betterave. Depuis que Delessert, en 1812, avait mis en marche, à Passy, la première usine française, l'industrie sucrière s'était prodigieusement développée grâce aux travaux de Chaptal, Dumont, Payen, etc. La production française atteignait 4.000 tonnes en 1829, et 40.000 tonnes en 1835.

Inquiets des progrès de l'industrie du sucre de betterave, les planteurs de la Guadeloupe avaient chargé Henry d'Escamps d'exposer leurs doléances dans la Presse.



D'Escamps, quelques années plus tard, abandonne le journalisme. Il entre, en 1845, au Ministère de la Marine, en qualité de rédacteur à la Direction des Colonies. Il passe ensuite au dépôt des Cartes et Plans comme secrétaire de l'amiral Heill.

En 1846, on lui confie la rédaction d'un mémoire sur les « droits de la France à Madagascar », travail destiné au Conseil des Ministres. Depuis longtemps déjà, il y avait à Tananarive, autour des rois et reines hovas, une lutte d'influence entre l'Angleterre et la France. Les visées de la France sur Madagascar remontaient au dix-septième siècle (Richelieu avait fait créer, en 1642, le poste de Fort-Dauphin); mais, en fait, la majeure partie des Hovas avaient été convertis au protestantisme par les missionnaires anglais qui avaient fondé, à Tananarive, des écoles, des imprimeries, des journaux, des établissements de commerce. Henry d'Escamps étudia la question d'après les documents officiels dont il disposait. Il établit, d'une manière indiscutable, l'antériorité des droits de la France dans son grand ouvrage : *Histoire et Géographie de Madagascar* (1846). Ce livre est à l'origine de notre conquête.

En 1884, après les incidents qui, l'année précédente, avaient abouti au bombardement et à la prise de Tamatave, on fit distribuer aux Chambres les exemplaires d'une récente édition de l'ouvrage de Henry d'Escamps. Le 27 mars de cette même année, la Chambre des Députés « en un vote célèbre par son unanimité, proclamait les droits imprescriptibles de la France à Madagascar ».

C'est à un document politique de l'*Histoire* de d'Escamps que le ministre des Affaires étrangères, M. de Freycinet, « a emprunté, non sans à-propos, les principales stipulations du traité du 17 décembre 1885 avec les Hovas, y compris la prise de possession de Diégo-Suarez ».

Nous empruntons à l'ouvrage de M. Pellerin, un passage qui montrera à quel point le travail historique de Henry d'Escamps fut apprécié, et quels immenses services il a

rendus dans la solution du problème colonial de Madagascar.

« Dès son apparition, l'*Histoire et Géographie de Madagascar* a réuni les suffrages de tous les hommes compétents. A la tribune de la Chambre des Députés, dans la séance célèbre du 27 mars, le président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, M. Jules Ferry, cita par deux fois, avec éloge, le « beau livre de M. d'Escamps sur Madagascar ». L'éminent député de la Réunion, ancien ministre, M. de Mahy, considère, a-t-il dit, l'*Histoire et Géographie de Madagascar* comme « un double chef-d'œuvre ». L'introduction, a-t-il répété souvent, « l'introduction, qui est un admirable plaidoyer en faveur de la politique coloniale de la France, est un chef-d'œuvre ; le livre lui-même en est un autre. » M. de Mahy a fait plus : en envoyant à l'auteur son éloquent discours sur Madagascar, prononcé en juillet 1885, il écrivit, de sa main magistrale, sur l'exemplaire, cette suscription : « A Henry d'Escamps, au savant historien et géographe de Madagascar, au vigoureux champion de la politique coloniale, très affectueux hommage. » Enfin, le sympathique député de la Guadeloupe, M. Gerville-Réache, a exprimé la même opinion, avec la même compétence et dans des termes identiques. De tels suffrages consacrent un livre, et lui assignent une importance désormais historique.



En 1848, Henry d'Escamps posa sa candidature aux premières élections législatives de la Guadeloupe. Les candidats les plus en vue étaient Schœlcher, Perrinon, Dain, Wallon et Louisy Mathieu. Henry d'Escamps envoya, le 20 mai, de Paris, un manifeste aux électeurs de la Guadeloupe.

« J'ai jeté, disait-il, les bases d'un comité central des colons présents à Paris, comité destiné, par la suite, à

devenir le point de ralliement de nos intérêts et de ceux des ports dans la Métropole. Enfin, j'ai cru de mon devoir de porter la parole à la tribune des clubs ou des réunions politiques de Paris, toutes les fois que les affaires coloniales attaquées ou mal définies m'y ont appelé impérieusement. Aussi est-ce tout à la fois par suite de mes antécédents et de ma position personnelle que je viens aujourd'hui, mes chers compatriotes, solliciter, des suffrages de toutes les parties de votre population, une place à la tribune nationale, comme la récompense de mes services et de ma fidélité. »

La candidature de d'Escamps fut annoncée d'abord par le *Courrier de la Martinique* (8 juin 1848), puis dans le *Journal Commercial* de Pointe-à-Pitre (29 juillet 1848).

Victor Hugo recommandait chaleureusement son ancien secrétaire aux suffrages de la population antillaise. Il écrivit à d'Escamps la lettre suivante, dont M. Henry Descamps nous a aimablement communiqué l'original :

« Paris, 14 juin 1848:

« A Henry d'Escamps,

« J'apprends avec une vive satisfaction, mon cher et excellent confrère et ami, votre candidature aux élections de la Guadeloupe. Moi qui connais depuis longtemps votre esprit jeune et mûr pourtant, vif, sérieux, généreux et honnête ; moi, qui connais votre talent d'écrivain et qui pressens votre talent d'orateur, je voudrais être, à moi seul, tout un collège électoral, pour vous ouvrir toutes grandes les portes de l'Assemblée nationale. La Guadeloupe vous les ouvrira, je l'espère ; elle sait tout ce que vous avez déjà fait pour elle ; elle devinera tout ce que vous pourrez faire encore. Personne ne connaît mieux que vous les questions coloniales ; personne ne saura mieux concilier les idées libérales de la Métropole avec les besoins, les droits et les intérêts des Colonies. J'espère donc, bientôt, pouvoir vous serrer la main, comme à un

collègue. Votre nomination sera un véritable succès pour les Colonies ; j'aime à vous le prédire. Vous savez combien je suis cordialement à vous.

« Victor Hugo. »

Les élections avaient lieu le 22 août. Une telle recommandation pouvait mettre en évidence le nom de Henry d'Escamps et disposer les électeurs en sa faveur. Malheureusement la lettre de Hugo arriva trop tard. Il est permis de penser qu'elle aurait pu modifier le résultat des élections si elle était parvenue à la Guadeloupe en temps utile. D'Escamps ne fut pas élu. Ce fut sa première et sa dernière aventure politique.

Il eut l'occasion de témoigner son attachement au grand poète, en des circonstances particulièrement dramatiques. Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851, le nom de Victor Hugo était sur la liste de proscription qui frappait la plupart des députés républicains. Hugo, avant de s'enfuir en Belgique, dut se cacher pendant quelques jours à Paris. D'Escamps lui offrit l'hospitalité. Il risquait beaucoup, il le savait. Hugo n'oublia jamais l'immense service que lui avait rendu son ancien secrétaire, et lui écrivit de Bruxelles la lettre suivante :

« A mon cher Henry d'Escamps.

« Bruxelles, ce 14 décembre 1851.

« Je suis ici ; je vous envoie tout de suite le meilleur de mon cœur. Vous vous êtes montré ami sûr et vrai : je le savais ; je suis heureux de l'avoir éprouvé. Voyez dans ces lignes trop courtes tout ce que je voudrais vous dire : dans chaque mot, dans chaque syllabe, il y a un remerciement et une effusion.

« Victor Hugo. »

Un tel document dispense de tout commentaire sur la noblesse de caractère de d'Escamps.



Depuis longtemps, sur les conseils de Hugo, d'Escamps se proposait d'écrire une grande *Histoire des Arts plastiques*. Il avait amassé de nombreux documents, mais il lui fallait voyager pour compléter ses informations : il renonce donc à la carrière administrative, et se fait charger de missions politiques par le Ministère des Affaires étrangères.

En 1856, après un voyage en Italie, il fait paraître sa *Description des Marbres antiques du Musée Campana à Rome*, avec 108 planches (Plon).

Le Musée Campana de Rome contenait alors les plus admirables chefs-d'œuvre de la statuaire antique. D'Escamps fit précéder son ouvrage d'une introduction sur l'art grec et romain. « Il eut la bonne fortune d'attirer l'attention du Gouvernement français sur la valeur artistique du Musée Campana. Grâce à cette circonstance et, aussi, aux efforts persévérants de l'auteur auprès des Pouvoirs publics, le Musée Campana, acquis par la France au prix de deux millions votés par les Chambres, fait partie aujourd'hui des Musées du Louvre. »



Sur la demande du Département des Affaires étrangères, il fait paraître, en 1856, après le Congrès de Paris, un mémoire sur *l'abolition de la course maritime*.

Pendant cinq ans, au cours de ses missions, il parcourt l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Turquie. Il refuse un poste d'agent consulaire au Maroc, en raison des travaux d'histoire de l'Art qu'il avait entrepris, et qu'il n'aurait pu mener à bonne fin dans un poste éloigné. Il prend part aux concours institués par l'Académie des Beaux-Arts, et, circonstance rarissime dans les annales de l'Institut, il remporte quatre fois le prix en 1857, 1858, 1860 et 1862, pour ses Mémoires sur l'histoire de la sculpture, de la peinture, de la gravure d'estampes et de la gravure de médailles. Le

secrétaire perpétuel de l'Académie, Beulé, lui écrivait : « Je n'ai, pour ma part, que des éloges à vous adresser. »

En décembre 1861, il est nommé chef adjoint du bureau des Monuments historiques, en remplacement de M. Lartigues, ancien secrétaire du ministre Fould, qui avait suivi son patron aux Finances. Le travail administratif ne lui laisse guère le temps de rédiger ses mémoires d'Histoire de l'Art. « Le travail est assez doux, écrit-il à son frère ; mais il n'en demande pas moins beaucoup de temps, et j'ai bien de la peine à pousser le manuscrit de l'Histoire de la gravure en médailles et en pierres fines, pour le concours de l'Académie. Ce manuscrit devra être remis le 15 juin ; aurai-je le temps de l'achever ? aura-t-il la chance d'être couronné ? Je n'en sais rien. » Néanmoins, il est admirablement placé pour se documenter : « J'ai une oreille au Château de Blois que la ville a donné au Prince impérial, et auquel je viens d'envoyer vingt-cinq mille francs sur cinquante qui lui sont alloués annuellement ; et j'ai un œil également ouvert sur Syrgotèle, le graveur célèbre auquel, seul, Alexandre permettait de graver, sur camée, son image.

« Je tâcherai de mener de front cet attelage difficile, en attendant que j'entame l'Histoire de l'architecture française pour laquelle les archives de mon bureau me donneront de précieux matériaux. » (Lettre du 15 janvier 1862.)

Quelques jours après, il était nommé inspecteur des Beaux-Arts, fonction qu'il exerça à Paris pendant plus de vingt ans.



L'Inspection des Beaux-Arts lui permet, dès lors, de se consacrer entièrement à ses travaux personnels sur l'histoire de la peinture, de la sculpture et de l'architecture en France. Ces travaux, il les rédige sous forme de mémoires traitant tel ou tel sujet mis au concours par l'Institut. Tous

ses mémoires, sans exception, sont couronnés. Il avait des concurrents, mais pas de rivaux en une matière où ses études approfondies avaient fait de lui l'homme le plus érudit et le plus compétent dans l'histoire de l'Art sous toutes ses formes.

« C'est ainsi qu'il a remporté, en 1865, le prix Valmy dont le sujet était la *Théorie générale de l'Architecture* ; en 1866 une médaille du prix Bordin sur l'*Enseignement de la Statuaire chez les Anciens et chez les Modernes* ; en 1870, le prix Bordin pour son *Parallèle entre l'Architecture grecque et l'Architecture romaine*. En 1873, dans la même année, deux prix lui sont décernés en même temps : l'un pour son mémoire sur *les Sculpteurs imagiers au Moyen-Age*, et l'autre sur *les Moyens les plus efficaces pour relever l'Art et encourager les artistes*. En 1879, nouveau mémoire couronné, sur *les Statuaires français de la Renaissance*.

« En 1885, et pour faire une utile diversion d'esprit à ses travaux sur les Beaux-Arts, cet infatigable travailleur voulut s'essayer sur une question d'économie sociale, étrangère jusque-là à ses études. L'Académie des Sciences morales et politiques avait proposé ce beau programme : « Des enfants moralement abandonnés en France, et de l'Education à donner à l'Enfance. » Cette question était faite pour passionner les cœurs élevés. Henry d'Escamps la traita avec cette chaleur pour le bien qui appartient à un disciple de Victor Hugo, avec ce talent d'éloquence dont il a donné tant de preuves : il fut assez heureux, là comme ailleurs, pour obtenir de l'Académie des Sciences morales et politiques une honorable distinction.

« Enfin, au cours de l'année 1888, l'Académie des Beaux-Arts a récompensé, par une médaille, son Mémoire sur *l'Esthétique générale de l'Architecture à toutes les époques*.

« Cette série successive de couronnes académiques est, comme on l'a dit, un fait unique dans les fastes de l'Institut de France ».

L'ensemble des travaux historiques de Henry d'Escamps,

dont la mise au point a demandé plus de trente années d'un labeur assidu et d'études érudites, forme, à l'heure actuelle, après classement, cette vaste *Histoire générale et spéciale des Arts du Dessin en France*, œuvre maîtresse de d'Escamps et son plus beau titre de gloire. Chacun des six volumes de son ouvrage est consacré à une branche particulière de l'Art, et constitue ainsi un travail spécialisé sur telle ou telle application de la technique du dessin : Architecture, Statuaire, Peinture, Gravure des Estampes, Gravure des Médailles, Arts décoratifs.

Son œuvre était achevée. Il mourut en 1891, laissant derrière lui un incomparable monument de science et l'exemple d'une vie pure et sans tache. Toute sa vie avait magnifiquement illustré la belle parole de Rabelais : « Science sans conscience n'est que ruine de l'âme. »

« Telle est, dit un de ses biographes, cette carrière déjà longue, des plus honorables et des mieux remplies, au cours de laquelle notre ami a eu cette satisfaction bien rare de voir ses deux principaux ouvrages concourir à des résultats patriotiques. A la suite de la publication de l'un de ses ouvrages, son pays a acquis pour le Louvre, à Paris, le musée le plus merveilleux de l'Italie ; par la publication de l'autre, il a recouvré la plus considérable des ses Colonies. Ecrivain, il a plaidé, par la plume, deux grandes causes d'intérêt public, et il les a gagnées...

« Historien, géographe, archéologue, publiciste, diplomate, traitant tous les sujets avec le même succès, Henry d'Escamps a voué ses facultés, ses études, ses ouvrages, sa vie au culte permanent de ses deux patries : la France qui lui a décerné tant de récompenses honorifiques, et la colonie qui l'a vu naître et qui le compte au nombre de ses glorieux enfants. »



BIBLIOGRAPHIE

Les Saturnales de Macrobe. Traduction française dans la Bibliothèque latine de Panckouke. Un vol. in-8°, 1837.

Œuvres complètes de Pindare. Traduction française (inédit).

Histoire et géographie de Madagascar. Un vol. in-8°, avec carte. Pierre Bertrand, 1846. Didot, 1884.

Le Congrès de Paris. Abolition de la course maritime. (Déclaration du 16 avril). In-8°, 1856.

Description des Marbres antiques du Musée Campana, à Rome. In-folio, avec 108 planches. Henri Plon, 1856.

Histoire de la Sculpture française (inédit). Prix Bordin, de l'Académie des Beaux-Arts, 1857.

Histoire de la Peinture française et des Arts qui s'y rattachent (inédit). Prix Bordin, 1858.

Histoire de la Gravure d'Estampes en France (inédit). Prix Bordin, 1860.

Histoire de la Gravure des Médailles et des Monnaies en France (inédit). Prix Bordin, 1862.

Théorie générale de l'Architecture (inédit). Prix Valmy, 1865.

Eloge de M. Dien, graveur d'Histoire. Paris. In-4°, 1865, Lainé et Didot.

Enseignement de la Statuaire chez les Anciens et chez les Modernes (inédit). Prix Bordin, 1866.

De l'Art décoratif dans l'Art français et de ses principes. (Discours prononcé à l'École des Beaux-Arts, comme président de la distribution des prix aux élèves de l'École de Dessin de Paris), 1869, in-4°, Firmin-Didot.

Parallèle entre l'Architecture grecque et l'Architecture romaine (inédit). Prix Bordin, 1870.

Sculpteurs imagiers au Moyen-Age (inédit). Couronné par l'Institut, 1873.

Moyens les plus efficaces pour relever l'Art et encourager les artistes (id.)

Eloge de Georges Rouget, peintre d'histoire, élève de David. Paris, in-4°, Lainé et Didot.

Eloge de Pierre Marqui, peintre d'histoire, in-8°. Victor Goupy, 1875.

Discours prononcé sur la tombe du docteur Despaulx Ader, créole de la Pointe-à-Pitre (Guadeloupe). Paris, Victor Goupy, in-8°, 1878.

Sarreguemines, Faïencerie d'art. Notice historique. Paris, Victor Goupy, 1878.

Eloge de Viger-Duvigneau, peintre d'histoire. In-8°, Victor Goupy, 1879.

Les Statuaires français de la Renaissance (inédit). Prix de l'Institut, 1879.

Des enfants moralement abandonnés en France, et de l'éducation à donner à l'Enfance (inédit). Prix de l'Académie des Sciences morales, 1885.

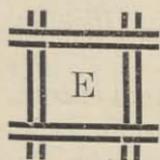
Eloge funèbre de Louis Barbier, ancien conservateur de la Bibliothèque du Louvre. Victor Goupy, 1888, in-8°.

Esthétique générale de l'Architecture à toutes les époques (inédit). Prix de l'Institut, 1888.



LOUISY MATHIEU

« Les derniers seront les premiers. »



En 1848, furent successivement promulgués à la Guadeloupe le décret d'affranchissement des esclaves (27 mai 1848) et le suffrage universel.

« La Guadeloupe avait à élire trois députés et deux suppléants. Les noms de Schœlcher et de Perrinon s'imposaient... Perrinon, dans une réunion tenue chez Chabaud, proposa comme suppléant M. Wallon, professeur à la Sorbonne, auteur d'un ouvrage savant sur l'*Esclavage dans l'antiquité*, secrétaire de la Commission de l'Abolition ; il demanda comme second suppléant un affranchi à accoler au nom du savant, un affranchi illettré ou non, peu important, puisqu'il devait être le signe de cette portion de l'humanité sacrifiée, que la Révolution avait à régénérer. On chercha. Louisy fut désigné. » (G. SARLAT, *Nouvelliste* du 12 juin 1920.)



Louisy Mathieu, né à Basse-Terre le 3 février 1817, et baptisé à l'église du Mont-Carmel, fut esclave pendant 31 ans. Tonnelier de son métier, il eut assez d'énergie et de volonté pour apprendre à lire tout seul pendant les rares loisirs que lui laissait sa pénible et obscure exis-

tence. Il ne savait pas écrire lorsqu'il fut élu député, mais où l'eût-il appris ?

De tout temps, les colons s'opposèrent avec une extrême énergie aux tentatives faites par les missionnaires pour instruire les esclaves : « Sous l'ancien régime, c'est une lutte incessante entre les colons, les administrateurs et les missionnaires, au sujet de cette importante question : tel missionnaire fut déplacé pour avoir installé, dans son presbytère, une école pour les esclaves attachés à son service. Tel autre fut dépouillé d'une partie de son domaine, parce qu'il se rendait sur les grandes propriétés les dimanches après-midi pour empêcher les nègres de danser, et leur apprendre l'écriture. » (SATINEAU, *Histoire de la Guadeloupe.*)

« Quant aux révolutionnaires de 1789, ils furent encore plus sévères, s'il est possible : « J'ai jugé nécessaire, et je « vous ordonne expressément, citoyen commissaire, de « faire fermer toutes les écoles où sont admis les nègres « et les gens de couleur. » (Instruction du 29 brumaire an II, de Villaret, capitaine-général de la Martinique.)

Cet état d'esprit persista jusqu'en 1848. Schœlcher cite les paroles d'un procureur général de la Basse-Terre qui affirme que, selon la plupart des gens, « plus un esclave est éclairé, plus il est porté à raisonner et à devenir indiscipliné ».

Louisy Mathieu avait donc eu le plus grand mérite, en dépit de toutes les difficultés, d'apprendre à lire. Il jouissait d'une grande popularité à Pointe-à-Pitre, et son nom fut acclamé au Club *La Concorde* lorsque Perrinon le proposa comme représentant suppléant avec le professeur Wallon.



Perrinon, Schœlcher, Dain, Mathieu et Wallon furent élus à une grande majorité, le 22 août 1848. Ces résultats étaient validés le 21 octobre, par l'Assemblée nationale,

Louisy Mathieu, élu suppléant, ne pouvait siéger régulièrement à l'Assemblée. Schœlcher, ayant été élu titulaire à la Martinique et à la Guadeloupe, opta pour la Martinique : ce qui permit à Mathieu d'être automatiquement titularisé. Il fut donc le premier représentant de couleur dans une assemblée métropolitaine.

« Cela conduisait à penser, écrit Schœlcher dans sa *Polémique coloniale*, que la race dans laquelle le suffrage universel d'une colonie choisit son député ne peut être une race inférieure. Les hommes de mon âge se rappellent l'excellent effet que produisait, en ce sens, la vue de M. Louisy Mathieu siégeant à l'Assemblée nationale. »

Mathieu était si pauvre qu'il dut solliciter une avance d'indemnité de mille francs pour effectuer son voyage. Elle lui fut accordée par décision du 4 septembre 1848.

Son action parlementaire fut assez limitée, puisqu'en 1849 il devait abandonner la politique. Le 8 mai, il demanda à la Constituante la création de l'enseignement primaire et secondaire pour les colonies. Le même mois, il retournait à la Guadeloupe.



De nouvelles élections législatives eurent lieu à la Colonie en vertu de la loi électorale du 15 mars 1849. Elles furent extrêmement mouvementées. De sanglantes bagarres et des incendies eurent lieu à Marie-Galante. Les élections furent annulées sur un rapport du gouverneur Fabvre. On essaya alors de susciter la candidature de Louisy Mathieu, pour concurrencer celle de Schœlcher. Il était pauvre. On lui fit des offres. Il répondit dans le *Progress* du 27 décembre 1849 :

« Jusqu'à ce qu'il soit prouvé que d'autres noms leur seraient plus utiles dans la situation politique que nous ont faite nos adversaires, que les noms de mes deux honorables collègues de la Constituante, Schœlcher et

Perrinon, je m'en tiendrai personnellement à eux, et j'engagerai tous mes concitoyens à y rester fidèles. »

Dans un second article du *Progrès* (12 janvier 1850), il conjurait « ses frères de la ville et de la campagne de voter pour Schœlcher et Perrinon ». Ils furent élus, et Louisy Mathieu se retira de la vie publique.

« Il vécut solitaire, descendant de sa petite chambre de la Source, à la chute du soleil, en chapeau haut de forme, redingote noire, et cravate blanche. Il tint bon pendant quelque temps, très digne ; mais ce fut cette misère en habit noir, la plus terrible de toutes, parce qu'elle se cache. » (G. SARLAT, *passim*.)

Il sollicita, en 1850, un emploi de commissaire central de Police. Le Ministre laissa à l'amiral Bruat, gouverneur général des Antilles, le soin d'apprécier, car il ne crut pas devoir donner suite à la proposition du Gouverneur de la Guadeloupe de « procurer, à cet ancien représentant, un poste lui permettant d'exercer sur les ateliers une salubre influence ». Le Gouverneur lui-même, aurait, dit-on, recueilli des bruits défavorables sur Louisy Mathieu au début de son retour dans la Colonie. Toujours est-il que la nomination n'eut pas lieu.

Il traîne dès lors une misérable vie.

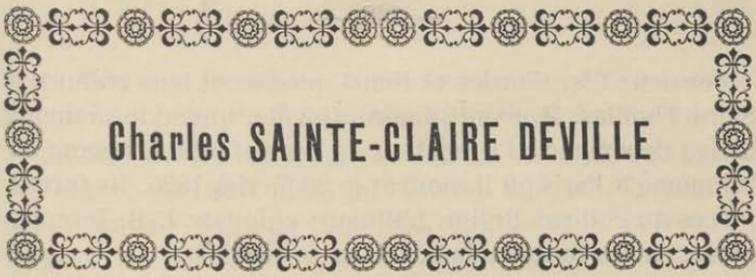
« Un jour, me dit le général Frébault, il vint me voir à la Basse-Terre, à mon retour au Gouvernement, vers 1863. Il était plus défraîchi, plus découragé que jamais, ses habits noirs roussis par le soleil. Je compris ; je le gardais à déjeuner, et quand il me quitta, il avait de quoi vivre avec les passerelles ou les ras servant au débarquement sur les quais, dont je lui donnai le monopole. » (G. SARLAT.)

Un arrêté du 15 décembre 1863 lui accorda la concession de l'îlet Manche-à-Houe, situé dans la Rivière Salée, près la commune de Baie-Mahault.



Il mourut le 4 novembre 1874, dans sa maison du Bas de la Source, à Pointe-à-Pitre. Il avait fait, selon les paroles prononcées par David sur sa tombe, « tout ce qui était possible dans l'intérêt de ses frères depuis si longtemps déshérités ».





Charles **SAINTE-CLAIRE** DEVILLE

« Il mérite une place d'élite
parmi les créateurs de la physique du globe. »

(J.-B. DUMAS, *Eloge de Charles Sainte-Claire Deville.*)



LES deux illustres savants français, Charles et Henri Sainte-Claire Deville sont d'origine guadeloupéenne par leur mère, et martiniquaise par leur père. Ils naquirent tous deux à Saint-Thomas : le premier, le 26 février 1814 ; le second, le 11 mars 1818.

Leur mère, Charlotte Henriette Sophie Duvivier, née en 1786, à la Guadeloupe, « possédait, à 20 ans, les rares qualités qui donnent à une femme la puissance d'exercer sur un homme bien doué la séduction la plus attrayante ». Elle épousa, en 1806, Louis Joseph Sainte-Claire Deville, riche négociant de Saint-Thomas, « homme d'une grande intelligence et d'une bonté inépuisable ».

Joseph Sainte-Claire Deville était devenu, à Saint-Thomas, un des principaux personnages après le gouverneur danois Peter Von Scholten. Lorsque les Anglais occupèrent l'île, il avait pu, grâce à son autorité, éviter les malheurs d'un bombardement. Lorsque l'île fut rendue au Danemark, Louis XVIII le nomma consul de France, tandis que le Roi de Danemark le nommait successivement capitaine, major et sous-gouverneur de l'île.

Ses deux fils, Charles et Henri, passèrent leur enfance à Saint-Thomas. M. Sainte-Claire Deville, quand le moment arriva de songer à l'éducation de ses enfants, les emmena lui-même à Paris où il mourut le 28 février 1825. Ils furent placés au collège Rollin. L'illustre chimiste J.-B. Dumas, parle, en ces termes, de nos deux collégiens :

« Les deux jeunes créoles excitaient la sympathie : petits, maigres, chétifs même, mais intelligents, vifs et précoces ; l'un, rose et blond, Charles, très nerveux, un peu timide ; l'autre (Henri), brun, aux yeux noirs pleins de vivacité et de malice, ils sortaient du commun. Quelque chose leur était resté de ces premières apparences pendant toute la vie : au déclin de l'âge, je retrouvais encore entre eux ces analogies et ces différences que j'avais remarquées, non sans intérêt, pendant les premières années de leur séjour à Paris. »

Les deux frères firent d'excellentes études à Paris. Sujets brillants et remarquablement doués, ils se distinguèrent surtout par leurs succès dans les études scientifiques, et décidèrent tous deux de s'y consacrer entièrement. Charles fut admis comme externe à l'Ecole des Mines. Henri, hésitant encore entre la médecine et la chimie, décida de faire les deux, et résolut d'obtenir simultanément ses diplômes de docteur en médecine et de docteur ès-sciences. Mais ses goûts l'attireront de plus en plus, comme nous le verrons, vers la science pure qui a immortalisé son nom et ses travaux.



Charles Deville suivit, à l'Ecole des Mines, les cours d'Elie de Beaumont, éminent géologue, célèbre dans toute l'Europe. Le maître fit sur le jeune Deville une telle impression, il sut lui communiquer un tel enthousiasme pour la science qu'il enseignait, que Charles Deville n'eut plus la moindre hésitation : il serait géologue. Dans la

suite, l'élève se montra si digne du maître, qu'il devait un jour lui succéder dans sa chaire du Collège de France.

Charles Deville termina ses études et sortit de l'École des Mines, en 1838, muni du diplôme d'ingénieur. Il avait déjà formé le projet de visiter les Antilles et de parcourir, de préférence, la ligne des Antilles volcaniques où, selon ses propres paroles, il se sentait appelé « et par la nature des travaux auxquels je m'étais plus spécialement livré, et par les facilités que devaient me procurer les nombreuses relations qu'y avait possédées et qu'y possédait encore ma famille ». Il étudia à fond, pour préparer son voyage, la question des formations volcaniques, visite, pendant l'été de 1839, les cratères du Massif central et du Vivarais, se rend à Londres à la fin de cette année, pour se mettre au courant des dernières publications anglaises relatives aux Antilles, et constate d'ailleurs qu'il n'existe, pour ainsi dire, pas de documents sur la question volcanique. Il décide alors de partir. Son maître de minéralogie, Dufrenoy, lui fait accepter une mission spéciale à l'île de la Trinidad. Cette mission lui donna l'occasion d'étudier les différents aspects de la mer des Antilles, et lui permit de tirer des conclusions précieuses pour ses études ultérieures.



Sa mission et ses travaux terminés, il débarque à la Guadeloupe en janvier 1841, pour en étudier les montagnes et particulièrement la Soufrière ; mais une grave difficulté surgit et se met en travers de ses projets : il n'existe aucun levé topographique de l'île, et, par conséquent, aucun moyen d'étudier avec précision le massif montagneux. Il décide de faire lui-même ce levé.

« De retour à la Guadeloupe, nous dit-il, je me décidai à entreprendre un levé exact de la portion sud-ouest, qui contient la Soufrière, c'est-à-dire le cône à la fois le plus

élevé et le plus constamment actif de toute la chaîne, et pouvant ainsi me fournir un type auquel je rapporterais les observations moins détaillées que j'aurais faites dans les autres îles. Je consacrai à ce travail les six premiers mois de 1842, et j'obtins ainsi les éléments géodésiques sur lesquels j'ai établi la carte au soixante millième qui fait partie de l'atlas de mon voyage. En même temps, grâce à de nombreuses excursions dans les montagnes de l'intérieur et dans la partie calcaire qui porte improprement le nom de Basse-Terre, je recueillis à la boussole, au sextant et au théodolite, un assez grand nombre d'angles et d'orientations qui, joints aux croquis que j'ai pris partout et aux documents inédits que j'ai trouvés au Ministère de la Marine, aux dépôts des fortifications de la Guerre et des Colonies, m'ont permis de construire une carte générale de la Guadeloupe à l'échelle de cent-vingt millième. »

Charles Deville, pour faire cette carte, avait fondé ses calculs sur une base d'environ 1.200 mètres, mesurée à plusieurs reprises sur la plage du Baillif. La triangulation était terminée lorsque le lieutenant de vaisseau de Kerdrain proposa à Deville de l'accompagner jusqu'à Ténériffe sur la goëlette *La Décidée*. La Guadeloupe s'occupait alors de l'acclimatation de la cochenille, et le gouverneur Gourbeyre avait chargé de Kerdrain de se rendre aux Canaries pour en chercher.



Deville accepta la proposition de son ami, car il trouvait ainsi une occasion inespérée d'étudier sur place le célèbre volcan de Ténériffe dont la forme et l'activité avait suggéré au géologue Léopold de Buch, une des plus grandes autorités en la matière, sa théorie des cratères de soulèvement, théorie qu'Elie de Beaumont, précisément, n'admettait qu'avec de prudentes réserves. *La Décidée* partit

de Basse-Terre le 21 juillet 1842. Au cours du voyage, Charles Deville fit, sur les variations des températures à la surface de l'Océan, un travail qui fut jugé digne d'un rapport à l'Académie des Sciences.

Arrivé à Ténériffe, il se dirige vers le pic, et, trois jours après, en fait l'ascension et y demeure quelque temps. Il calcule la hauteur du pic par des observations barométriques, détermine la valeur de la déclinaison magnétique, et réunit un grand nombre d'échantillons de pierres et de minéraux. Elie de Beaumont, après avoir lu le compte rendu de son élève, résuma lui-même ces travaux en un rapport à l'Académie où il rendait hommage à son objectivité scientifique et à son esprit d'impartialité. Deville s'était, en effet, abstenu de conclure trop explicitement en faveur des théories volcaniques chères à son maître.



Le retour à la Guadeloupe s'effectua par les îles du Cap-Vert où il fit quelques travaux. Il rédigea même un mémoire sur l'archipel et en particulier sur le volcan de l'île de Fogo. Le 27 octobre, le navire jetait l'ancre dans la rade de Basse-Terre. Charles Deville se repose quelques jours à Pointe-à-Pitre, chez son oncle, et le charge de prendre soin de ses collections géologiques et de ses notes. Il commence, en novembre, l'étude des îles calcaires de la Guadeloupe et de Marie-Galante, et se rend à la Dominique. Un jour, au cours d'une excursion en montagne, son attention est attirée par un spectacle extraordinaire : un immense nuage de poussière se levait du côté de la Guadeloupe et semblait la recouvrir entièrement. Deville, angoissé, comprend qu'une catastrophe épouvantable vient de ravager l'île : c'était le tremblement de terre du 8 février 1843.

Il retourne immédiatement à Pointe-à-Pitre, et trouve la ville en ruines, dévorée par un immense incendie. Son

oncle avait été écrasé sous les débris de sa maison. Ses précieuses collections et ses notes étaient, en grande partie, détruites. La campagne n'était qu'un amas de décombres. Le gouverneur Gourbeyre, l'homme qui devait relever la Colonie dans cette terrible épreuve, le chargea de parcourir la Guadeloupe, d'étudier l'importance du phénomène au point de vue scientifique, et de lui fournir un rapport détaillé de ses observations.

Deville rendit son rapport en juillet, après plusieurs mois de travail. Il y donnait les renseignements les plus précis sur la nature, la direction et la durée des secousses, oscillations ou trépidations locales, sur l'aspect des fentes, des crevasses, des éboulements, leur action sur la mer ou sur les cours d'eau. Dans sa conclusion, qui eut le double mérite d'être confirmée par les événements, et de redonner du courage aux survivants de la catastrophe, il affirmait que le tremblement de terre n'était pas, à proprement parler, un grand phénomène géologique, et que bientôt la végétation en ferait rapidement disparaître les traces, sinon le souvenir. « Depuis longtemps, écrit-il, l'industrie, à son tour, s'est mise à l'œuvre pour relever partout, dans nos campagnes, ses monuments détruits. Espérons surtout que, grâce au courage des habitants, grâce à l'énergique exemple que leur a donné leur digne Chef, grâce enfin à leurs compatriotes de France qui termineront par la justice une œuvre commencée par la commisération, la prospérité renaissant autour de nous, une autre ville s'élèvera sur les ruines de celle qui n'est plus, et viendra animer de nouveau cette place devenue un vaste tombeau. *Campos ubi Troja fuit !* »



L'immense travail qu'il venait d'accomplir, les épreuves qu'il avait subies avaient profondément altéré la santé du jeune savant. Il s'embarqua au mois d'août pour la France. J.-B. Dumas raconte que son frère le ramena à Paris, sur

un brancard, presque aveugle et perclus de rhumatismes. La tendre sollicitude de sa famille, la jeunesse du malade permirent une guérison assez prompte. A peine guéri, il se met à l'œuvre, soumet à l'analyse microscopique et chimique les roches qu'il a pu sauver du désastre de Pointe-à-Pitre. Dans son laboratoire, son attention est particulièrement attirée sur les roches sulfureuses résultant des déjections volcaniques. Les traitements qu'il fait subir à ces roches le conduisent à de remarquables conclusions sur les différentes espèces de soufre et les phénomènes de cristallisation : conclusions qu'il développe dans l'ouvrage célèbre qu'il fait paraître en 1852 : *Modifications qu'éprouve le soufre sous l'influence de la chaleur et des dissolvants*.

Mais c'est grâce à la théorie des volcans que Charles Deville devait se faire définitivement un nom dans la science. On venait de découvrir des procédés nouveaux pour récolter et analyser les gaz rejetés par les volcans en pleine éruption. Deville était d'autant plus incité à se livrer à cette étude que les dangers dont la récolte des gaz était accompagnée avait jusqu'alors éloigné ou découragé les observateurs. L'éruption du Vésuve, en 1855, lui fournit l'occasion de faire son expérimentation en compagnie de son ami Félix Leblanc. Il en consigna les résultats dans ses *Lettres à M. Elie de Beaumont sur l'éruption du Vésuve*, publiées dans les *Comptes rendus* de l'Académie des Sciences. Deville et Leblanc firent de nombreuses et périlleuses ascensions. « Ils parvinrent à réunir, dans de pénibles et longues explorations, les produits provenant des éruptions du Vésuve, des émanations des champs phlégréens et de l'Etna ; plus tard des îles Ioniennes : Lipari, Vulcano, Panaria, Stromboli ; enfin des Lagoni de la Toscane. Ces explorations ne s'effectuaient pas sans péril. Au voisinage des laves incandescentes une crevasse s'ouvrant tout à coup menaçait parfois de l'ensevelir vivant sous le flot de la matière en fusion ou

de l'asphyxier par les vapeurs qui s'en échappaient. Dans les terrains volcaniques d'un régime plus calme, au fond des cavités où ils cherchaient à récolter les gaz, une brusque irruption d'acide carbonique ou d'hydrogène sulfuré l'obligeait souvent à prendre la fuite. »

Deville démontra, grâce à ses dangereuses recherches, qu'il existe un rapport constant entre la température des bouches volcaniques et la nature de leurs émanations dont il distingue, à l'état de repos, trois grandes espèces :

1° Solides peu volatils, sels de potasse et de soude (dans les fissures incandescentes) ;

2° Vapeur d'eau, acide chlorydrique et sulfureux (au-dessous de la chaleur « rouge ») ;

3° Hydrogène sulfuré, acide carbonique (température ordinaire).

Dans un volcan en activité, les trois groupes de produits se manifestent à la fois ; les moins volatils au centre du foyer, les plus coercibles à la circonférence. Charles Deville exposait, en même temps, sa célèbre théorie de l'origine des éruptions volcaniques. Après avoir remarqué, comme tant d'autres, la distribution géographique des volcans, presque tous placés dans des îles et, en petit nombre, sur le continent, le long du rivage de la mer, ses observations chimiques lui permettent de formuler l'hypothèse de l'origine marine des éruptions. Selon lui, toute éruption volcanique est provoquée par le contact de l'eau de mer arrivant par fracture ou pente intérieure jusqu'aux parties profondes du sol. Cette eau est décomposée par la température prodigeusement élevée des régions souterraines, et les gaz résultant de cette décomposition produisent le phénomène de l'éruption, en poussant par leur force élastique les matières incandescentes et en les faisant monter jusqu'à la surface du cratère, en profitant des cassures du sol.

Cette remarquable théorie acquit à Charles Deville un

renom incontesté dans le monde savant. « S'il n'a pas résolu toutes les questions relatives aux volcans, il a, du moins, créé la méthode d'observation ; il en a fait une application heureuse, ouvrant à ses successeurs une voie large et sûre. C'est assez pour lui obtenir une place d'élite parmi les créateurs de la physique du globe, fondée sur l'expérience, et pour lui mériter un rang élevé parmi les représentants de la Science française. »

Ces travaux lui ayant acquis une célébrité bien méritée, il fut nommé, en 1857, membre de l'Académie des Sciences. Elie de Beaumont le fit nommer son suppléant à la chaire de géologie qu'il occupait au Collège de France. Il devait lui succéder définitivement en 1875.



A partir de 1857, Sainte-Claire Deville, ayant décidé le Gouvernement à construire un observatoire à Montsouris, se livre exclusivement à la météorologie. De nombreux observatoires avaient été créés à l'Etranger, et, sur les instances de Charles Deville, la France avait désormais édifié un centre d'opérations digne d'elle. Mais il fallait le mettre en relation avec l'Etranger et la province. Grâce à Deville, des stations furent établies sur de nombreux points de notre territoire.

« L'observatoire de Montsouris utilisait les renseignements qu'il recevait de la France et de l'Etranger pour composer cinq cartes du matin et trois du soir donnant des courbes isobarométriques et isothermiques, et les écarts de ces éléments sur les jours précédents, la force et la direction des vents, la pluie et les orages. Les pronostics étaient envoyés par télégraphe, et reproduits en partie dans les journaux. »

En 1873, Sainte-Claire Deville échangea son titre de directeur contre celui d'inspecteur général des Observa-

toires météorologiques. Il voulut étendre le cercle de ses opérations en Algérie.

« Sans souci des ardeurs du climat, il allait, dit J.-B. Dumas, d'une station à l'autre, organisant le service et vérifiant les instruments. De telles fatigues n'étaient plus de son âge. A Tunis, Charles Deville, s'étant arrêté presque mourant, fut ramené en France par un de ses collègues de l'Institut, l'amiral Mouchez. Il devait vivre encore 3 ans, après avoir été obligé d'interrompre ses travaux. Il mourut le 10 octobre 1876, cinq ans avant son illustre frère, le grand chimiste Henri Sainte-Claire Deville. »



BIBLIOGRAPHIE



Carte de la température des eaux à la surface de la mer des Antilles, du golfe de Mexique et de l'Océan Atlantique, entre le 55^e degré de longitude occidentale et la côte d'Amérique.

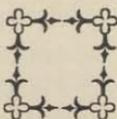
Notice sur les îles du Cap Vert.

Mémoire sur la géologie de l'île de Fogo.

Modifications qu'éprouve le soufre sous l'influence de la chaleur et des dissolvants (1852).

Lettres à M. Elie de Beaumont sur l'éruption du Vésuve (1855).

Voyage géologique aux Antilles et aux îles de Ténériffe et de Fogo (1859).



Henri Sainte-Claire Deville

« ...¹ Divines régions du savoir et de la pleine lumière... »

(PASTEUR, *Discours prononcé sur la tombe de Henri Sainte-Claire Deville.*)

C

EST le grand homme de science de la Guadeloupe. Il fut l'un des plus grands chimistes de la France et du monde entier.

Après avoir terminé, avec son frère Charles, ses études au collège Rollin, Henri Sainte-Claire Deville, tout en suivant les cours de l'École de Médecine, se livrait à l'étude des sciences physiques, et se montrait le plus attentif des auditeurs du célèbre Thénard qui professait alors la chimie à la Sorbonne avec une éloquence et une clarté qui enthousiasmaient ses élèves et même des savants comme Berzelius ou J.-B. Dumas. Les leçons de Thénard découvrirent à Henri Deville sa vocation pour la chimie, tout comme les cours d'Elie de Beaumont avaient décidé Charles Deville à se consacrer à la géologie.

Au dernier étage d'une maison de la rue de la Harpe, il installe un laboratoire où il entreprend, en 1839 et 1840, des recherches sur l'essence de thérébentine. « Son étude, exécutée avec autant de méthode que de précision, fut l'objet d'un mémoire qui annonçait un talent déjà mûri, associé à une imagination en éveil. Lu à l'Académie des Sciences, ce travail fut tellement goûté par cette haute

assemblée qu'elle le jugea digne de l'honneur rare et si envié d'être inséré au Recueil des Savants étrangers. »

Henri Deville avait à peine vingt ans. Après diverses recherches sur le toluène et les éthers naturels, il est reçu docteur en médecine et docteur ès-sciences en 1843. Sa thèse de science était le développement de son mémoire à l'Académie sur les essences de térébenthine. Pendant trois ans, il fait des recherches sur l'essence de gayac et la créosote. En 1845, son ancien professeur Thénard, devenu administrateur de l'Université, réorganisait complètement et développait l'Enseignement supérieur. Il charge Deville de la direction de la Faculté de Besançon, et le nomme titulaire de la chaire de chimie. L'autorité de ce doyen de 26 ans était déjà incontestée. La Municipalité de Besançon lui confie l'analyse des eaux du Doubs et des sources voisines de la ville. Le travail était long et pénible; Deville imagine de nouveaux procédés analytiques, étend ses recherches, en généralise les résultats, et publie, en 1847, dans les *Annales de Chimie et de Physique*, un mémoire célèbre sur la présence du silice et du nitrate dans l'eau courante.

Deux ans plus tard, une remarquable découverte jetait sur lui un tel éclat que sa place était désormais marquée à Paris.

Toute une école de chimistes soutenait qu'on ne pouvait pas obtenir de l'acide azotique à l'état de cristaux anhydres. A la tête de cette école se trouvait l'illustre Géhardt, un des créateurs de la chimie atomique. Les arguments mis en avant par ces chimistes touchèrent peu Deville qui se mit à l'œuvre, et, par des moyens simples et ingénieux, obtint en peu de temps la cristallisation dont ses adversaires niaient la possibilité. Deville se rend à Paris auprès de Dumas qui avait remplacé Thénard à la Sorbonne. Dumas, dans une de ses leçons, répète l'expérience avec Deville : « Il me semble entendre encore, dit-il, les applaudissements par lesquels l'intelligent et sympathique

auditoire de la Sorbonne saluait à la fois le récipient tapissé de beaux cristaux d'acide nitrique anhydre que je mettais sous ses yeux, en 1849, et le doyen de la Faculté de Besançon qui lui offrait la primeur de ce produit nouveau. »

Aussi, en 1851, Henri Sainte-Claire Deville est nommé maître de conférences à l'Ecole Normale Supérieure, en remplacement du savant Balard, l'inventeur du brome, appelé à la chaire de chimie au Collège de France. Deville restera 30 ans à l'Ecole Normale. Tout lui sourit alors. Sa jeune renommée fait de lui un des savants français les plus en vue. En même temps que la gloire, il a trouvé le bonheur. Il vient d'épouser la fille d'un député de l'Ain, M^{lle} Cécile Girod qui sera pour lui une compagne fidèle et une collaboratrice dévouée.



Au moment où Deville entre à l'Ecole Normale « rien, au point de vue scientifique, n'avait été préparé pour donner une éducation forte et pratique aux candidats au doctorat, aux futurs professeurs de faculté ». Le laboratoire de l'Ecole était très grand, mais il était alors à peu près vide d'instruments et de produits, et n'était pourvu que d'un infime crédit de 1.800 francs par an. Avec ces pauvres moyens, Deville va créer un foyer de science.

« Il est jeune, plein d'ardeur, enflammé par des succès récents ; à côté de lui, il va trouver, dans cette grande maison, des élèves dignes d'un tel maître. Il se met à l'œuvre, et bientôt l'Europe tout entière aura les yeux fixés sur ce laboratoire d'où vont sortir tant de belles découvertes et où les savants de tous les pays, comme les plus modestes professeurs de province sont assurés de trouver un si aimable accueil. Il n'épargnera ni son temps ni sa peine. Maintes fois, les élèves de l'Ecole le surprendront, prenant un rapide repas sur le coin d'une table, ou, rentrant dans leurs dortoirs, l'entendront, bien avant dans

la nuit, qui chauffe et poursuit une expérience inachevée. Sa parole ardente, parfois impatiente, mais toujours bienveillante, encourage et excite ses aides. Quel exemple pour ces jeunes gens ! »

Ce témoignage du chimiste Gay, élève de Deville à l'Ecole Normale Supérieure, est entièrement confirmé par ces paroles du grand maître J.-B. Dumas :

« Renonçant de bonne heure aux distractions dont la vie de Paris est si prodigue, il se proposa, et il tint parole, de consacrer ses journées au travail matériel ; ses soirées à la réflexion. Le dimanche, ses élèves et ses amis, réunis à l'Ecole Normale, assistaient à la répétition des expériences qu'il avait imaginées ou de celles dont on voulait le rendre témoin. Géomètres, physiciens, chimistes, naturalistes, industriels, philosophes, historiens, gens de lettres et gens du monde, chacun se plaisait dans ce milieu sans prétention, ouvert à toutes les hardiesses, fermé à toute fausse idée. Toute morgue était bannie de ces réunions où ne régnait que la camaraderie la plus charmante, et où une gaieté franche et communicative éloignait les discussions. On sortait de là content des autres et de soi-même ; on avait appris quelque chose : on avait fourni son contingent au progrès ; on s'était vu entouré de grands talents et d'éminents esprits, ne marchandant pas l'éloge, prompts à l'admiration, étrangers à l'envie, ignorant la jalousie, et pratiquant la plus large tolérance. L'Ecole Normale, ignorée des chimistes jusqu'à ce moment, devint ainsi, sous l'influence d'Henri Deville et de son école, l'un des principaux centres dans le monde entier, de l'enseignement de cette science, et l'une des sources les plus fécondes en nobles vérités. La chimie minérale, qu'on disait épuisée, vint s'y rajeunir et briller d'un grand éclat. »



C'est au laboratoire de l'Ecole Normale que Deville, abandonnant ses études de chimie organique, trouve sa

véritable voie en se livrant exclusivement aux recherches de chimie minérale qui devaient lui permettre de faire œuvre originale et personnelle. Il publie deux mémoires en 1852 : le premier sur « les carbonates métalliques et leurs combinaisons avec les carbonates alcalins ou ammoniacaux » ; le second sur de « nouveaux procédés d'analyse chimique ». Dans ce dernier travail, Henri Deville exposait une méthode d'analyse minérale qui devait donner des résultats d'une grande précision. Il appela cette méthode : voie moyenne, parce qu'elle emprunte ses procédés en partie à la voie sèche, en partie à la voie humide, et arrive à doser séparément chacun des éléments ; la somme des poids de ces éléments, reproduisant le poids de la matière à employer, fournit alors une vérification précieuse qui manquait complètement aux méthodes anciennes.

L'intérêt de cette nouvelle méthode, qui devait être pour la science un précieux instrument, valut à Deville une suppléance en Sorbonne, à la chaire de J.-B. Dumas. En 1867, il en sera titulaire.

Grâce à cette méthode précise et sûre, Deville va faire, coup sur coup, plusieurs découvertes capitales, et tout d'abord, abordant le problème des silicates, il va résoudre la question de l'aluminium. Il donnera à ce problème une solution dont l'élégance forcera l'admiration du monde scientifique, et dont les résultats lui vaudront, auprès du grand public, une immense popularité.

En 1827, le chimiste allemand Wœhler avait fait des études sur l'argile, et, d'après les indications de Lavoisier, en avait extrait une poudre grise très impure qu'il avait appelée aluminium. Il ne put poursuivre ses travaux, arrêté par d'insurmontables difficultés dues à l'insuffisance des méthodes d'analyse minérale. En 1845, il était cependant arrivé à obtenir quelques grains visiblement métalliques et un peu moins altérables que la poudre grise précédemment obtenue. Mais il n'avait pu en éliminer tout à fait des traces de radium et de silicium dont

la présence empêchait absolument l'aluminium de se comporter comme un métal ordinaire. D'ailleurs, les faibles quantités de métal obtenues ne permettaient pas d'espérer, dans un avenir proche, une application pratique quelconque de sa découverte. Il fallait obtenir un produit pur, inaltérable à l'air et indécomposable par l'eau.

Deville se fit aider dans ses recherches par Henri Debray, le plus renommé de ses disciples. Mais les travaux sur l'argile ne pouvaient s'accomplir sans de grandes dépenses. On eut recours à l'empereur Napoléon III qui avait déjà donné aux hautes études scientifiques des encouragements précieux et des preuves certaines de l'intérêt qu'il leur portait. « Il intervint alors avec la générosité dont il a donné tant de preuves à ceux qu'il voyait occupés d'une recherche scientifique importante ou d'un projet utile au Pays ». L'Empereur mit, sur sa cassette, les sommes nécessaires à la disposition de Deville pour poursuivre les expériences. C'est de cette époque que datent les relations entre le Chef de l'Etat et le savant qu'il honora de son amitié. Deville acquit auprès de Napoléon III une influence que peu de savants ont eue au même degré. Il n'en usa jamais pour lui et les siens, mais n'hésita point à la faire servir pour augmenter les ressources du laboratoire de l'Ecole Normale et en faire le premier grand laboratoire de recherches que la France ait possédé.

Deville perfectionna la méthode de Wœhler, mais il ne se servit pas de l'argile pour obtenir l'aluminium. Il utilisa la « bauxite », sorte de roche à base d'alumine hydratée qu'on trouve en quantité aux environs du village des Baux dans les Bouches-du-Rhône. Puis il trouva le moyen d'utiliser comme réactif le sodium dont il avait abaissé le prix de revient de 900 francs à 10 francs, grâce à des procédés faciles et économiques. Muni de ce puissant réactif, et après de longs tâtonnements, Deville obtint industriellement le nouveau métal, que ses qualités physiques rendaient propre à d'innombrables applications

pratiques. Des expériences furent faites dans l'usine de Javel, près de Paris. Le 18 juin 1855, Dumas présenta à l'Académie des Sciences le premier lingot d'aluminium fabriqué. Il revenait à 40.000 francs le kilogramme ! Ce fut une des attractions de l'Exposition Universelle.

Un an plus tard, Deville réussit à abaisser le prix de revient du nouveau métal à 300 francs. Ce prix devait baisser encore lorsque l'industrie se mit à fabriquer l'aluminium en grand. « Nous assistons, dit Dumas, à l'aurore de son introduction dans les habitudes de l'espèce humaine ; propre à un si grand nombre d'usages qu'un jour ce sera le plus usuel et le plus répandu des métaux. » Cette découverte valut à Henri Deville le titre d'officier de la Légion d'Honneur.

Les travaux de Deville sur l'aluminium avaient excité la jalousie de certaines gens qui essayèrent d'en diminuer la portée, en indisposant Wœhler contre le chimiste français. Mais chacun des deux savants connaissait trop bien la valeur de l'autre pour se laisser influencer par d'aussi misérables cabales. Au moment où Deville eut obtenu une quantité suffisante de métal, il fit frapper une médaille portant le nom du célèbre professeur de l'Académie de Göttingue, et la date (1827) de la découverte du nouvel élément. C'était, en quelque sorte, reconnaître le mérite et l'originalité des travaux du chimiste allemand. Wœhler fut très sensible à cet hommage d'un savant qu'il admirait profondément. Il le fut davantage lorsqu'il lut ces lignes dans le Traité que Deville consacrait à « l'Aluminium, ses propriétés, sa fabrication et ses applications » :

« Je dirai avec plaisir que je considère comme une fortune inespérée d'avoir pu faire quelques pas de plus dans une voie qu'a ouverte l'illustre successeur de Berzelius en Allemagne. Il fallait, en effet, que la question présentât des difficultés d'un ordre tout spécial pour qu'elle ne sortit pas épuisée des mains de M. Wœhler ; tout ce que j'ai vu de plus que lui vient de ce que j'ai

opéré sur des masses plus considérables de métal. » Wœhler, le premier, protesta contre l'excessive modestie de Sainte-Claire Deville, car, mieux que tout autre, il pouvait juger de l'importance de la découverte.



Pendant quelques années, Deville fait d'importantes recherches sur les métaux. Avec l'aide du capitaine Caron, il parvint à obtenir le silicium adamantin sous forme de cristaux octaédriques. Puis, reprenant les expériences de Gay-Lussac et de Thénard sur le bore, il obtint ce métal « en cristaux très beaux, aussi durs et réfringibles que le diamant dont ils ont l'éclat ». Il avait trouvé le diamant de bore ou bore adamantin. Après quelques travaux sur le magnésium, Deville se livra à des recherches célèbres sur le platine, recherches « longues, difficiles, souvent dangereuses, nécessitant beaucoup de travaux secondaires, mais amenant aussi nombre de découvertes intéressantes ». Son élève, Debray, qui devint plus tard son collègue à l'Académie des Sciences, fut pour Deville un précieux collaborateur au cours de ces pénibles expériences.

Pendant 3 ans, de 1857 à 1860, leurs travaux n'aboutirent à aucun résultat vraiment intéressant, parce qu'ils étaient obligés, en raison du prix excessivement élevé du platine, d'opérer sur de petites quantités. Une occasion unique leur fut alors fournie par le Gouvernement russe qui fit proposer à Deville d'étudier, sur une assez grande échelle, l'application pratique de ses méthodes de traitement des minerais de platine. Les monnaies russes, fabriquées avec du platine de l'Oural, avaient subi rapidement une telle dépréciation qu'on avait dû les retirer de la circulation. « En février 1860, Deville reçut de Russie 56 kilogrammes de minerais et de platine démonétisé contenant 42 k. 200 de platine pur; L'empereur Napoléon III autorisa les expé-

riences, et, aux frais du Gouvernement russe, on construisit, au laboratoire de l'École Normale, des fours à réverbère, des gazomètres de grandes dimensions, appareils qui furent généreusement donnés à l'École après cessation des travaux. Après trois mois et demi d'un travail incessant, de jour comme de nuit, Deville et son collaborateur remirent au représentant de l'Empereur de Russie, le 23 juin suivant, 42 kg. 080 de platine en lames, lingots, objets montés, et un lingot d'iridium fondu pesant 1 kg. 8. Ces résultats eurent d'autant plus de retentissement qu'ils avaient donné la conviction que l'on pouvait désormais obtenir purs le platine et l'iridium, faire des alliages en proportions définies de ces deux métaux dont les propriétés avaient été reconnues d'une manière certaine. »

Lorsqu'en 1860, il fut question de créer des prototypes internationaux des poids et mesures du système métrique français, on chercha, parmi les matières connues, la plus apte à fournir des prototypes inaltérables et exacts, et on se décida en faveur de l'alliage de platine et d'iridium proposé par Deville et Debray, « non seulement, dit Dumas, à cause de sa grande densité, mais aussi comme étant le moins fusible des solides propres à cet usage, et le plus capable de résister aux effets prolongés de l'humidité ou de l'air. Son grain fin, son poli parfait, sa dureté, sa malléabilité le désignaient d'ailleurs aux préférences de l'Assemblée ». Après dix ans d'efforts, Deville et Debray arrivèrent à obtenir le platine et l'iridium à un état de pureté irréprochable. C'est grâce à leur travail que les prototypes internationaux de platine iridié déposés au pavillon de Breteuil à Sèvres sont garantis exacts au 1/1.000 de millimètre pour le mètre, au 1/100 de milligramme pour le gramme, précision dont on n'aurait jamais cru pouvoir approcher, et que, selon la parole de J.-B. Dumas, « ils pourront braver l'action des siècles, être conservés dans l'air sec ou humide, être plongés dans

l'eau, ou sortir intacts des flammes du plus violent incendie ». Sainte-Claire Deville et son élève Debray avaient travaillé près de quatorze ans pour obtenir ces splendides résultats qui, d'ailleurs, auprès du grand public, ne furent pas appréciés à leur juste valeur.



Cependant, durant ces quatorze années, Deville ne s'était pas exclusivement spécialisé dans la recherche du platine pur. Il étudiait, en même temps, les propriétés des cristaux. Depuis les travaux de Romé de l'Isle et de son élève Haüy, fondateur de la cristallographie française, on était bien parvenu, au moyen des méthodes de pesée de Lavoisier, à faire l'analyse d'un certain nombre de cristaux naturels ; jamais, jusqu'alors, on n'avait pu les reproduire synthétiquement. Gay Lussac et Berthier avaient cependant réussi la synthèse de l'oxyde de fer et du pyroxène artificiel ; mais ils durent abandonner leurs recherches en raison des difficultés auxquelles ils se heurtaient.

Entre 1850 et 1870, Deville utilise ses fours à haute température, et, avec la collaboration du capitaine Caron, il réussit la synthèse d'un grand nombre de pierres précieuses et de cristaux d'une parfaite limpidité : corindons, saphirs, rubis, émeraudes, topazes, hyacinthes, chrysolithes, cymophases sortent de ses fours comme d'une grotte des Mille et une Nuit ! L'imagination populaire est fortement impressionnée par les travaux de notre alchimiste qui a presque réalisé, à ses yeux, le « grand œuvre » du Moyen-Age. Deville ne présente pas moins d'une dizaine de mémoires à l'Académie des Sciences sur les différentes synthèses cristallographiques effectuées dans son laboratoire. C'est à l'occasion de ces magnifiques expériences, « qui venaient frapper coup sur coup l'attention du monde savant », que Deville fut appelé, en 1861, à l'Académie des Sciences où il fut élu à la presque totalité des suffrages.

Depuis quelque temps déjà, on sollicitait sa présence dans l'illustre assemblée, mais il n'avait voulu y entrer qu'après son frère.



En 1867, l'empereur Napoléon III chargea Henri Deville d'étudier les propriétés des huiles minérales. Depuis une dizaine d'années, la fièvre du pétrole s'était emparée de l'Amérique. On avait créé des sociétés pour l'exploitation du nouveau produit dont on avait reconnu le puissant pouvoir calorifique. Les premiers essais figurèrent à l'exposition universelle, et Napoléon III, qu'aucune nouveauté scientifique ne laissait indifférent, demande à Deville de « lui faire connaître les dispositions les plus avantageuses à adopter pour réaliser économiquement et sans dangers l'usage des huiles minérales dans l'industrie, surtout l'industrie des transports ». Deux principaux dangers avaient causé, dans la manipulation du pétrole, de graves accidents. L'huile minérale est extrêmement inflammable, et elle peut se dilater au point de faire éclater les récipients qui la contiennent. Deville montra que le premier danger est proportionnel à la quantité d'essence. Il trouva le moyen de diminuer la teneur en essence du pétrole pour augmenter la sécurité. Quant au danger d'éclatement, Deville le fit complètement disparaître en calculant le coefficient de dilatation du pétrole, et en donnant ainsi aux industriels le moyen de déterminer exactement l'espace vide à ménager dans chaque récipient, et d'éviter toute explosion.

Il montra que le pétrole avait un pouvoir calorifique très supérieur à celui de la houille, et qu'il avait en outre, sur cette dernière, l'avantage de fournir une température constante. Il inventa un appareil de chauffage connu sous le nom de grille verticale, appareil qui rendit de grands services pendant la guerre de 1870. On s'en servit pour chauffer les moulins à vapeur et les fours à réverbère où

l'on fondait le bronze des canons. Deville résuma ces travaux en deux Mémoires sur les propriétés physiques et le pouvoir calorifique des pétroles et des huiles minérales, parus en 1868 et 1869.



Les expériences de Deville sur l'aluminium, le platine, les cristaux, le pétrole ont été faites, à l'Ecole Normale, à des dates bien déterminées, et chacun de ces travaux d'ensemble a été fait à une époque précise s'étendant au plus sur quelques années. Par contre, les deux séries de travaux concernant la densité des vapeurs d'une part et la dissociation d'autre part ont été constamment poursuivies pendant les trente années que Deville a passées au laboratoire de l'Ecole, et résumées en plus de trente Mémoires d'un intérêt de premier ordre aussi bien pour la chimie que pour les sciences physiques. Les densités de certains corps avaient été déterminées par Gay-Lussac et Dumas. Mais les déterminations de Gay-Lussac n'avaient pu être faites que sur des corps très volatils. Celles de Dumas avaient été limitées par la fusion des vases de verre. Sainte-Claire Deville, avec l'aide de Troost, professeur de chimie au Lycée Condorcet, opère dans des vases de porcelaine à des températures de 1.500 à 2.000 degrés, et invente, pour obtenir des déterminations rigoureuses, un grand nombre d'appareils devenus classiques dans l'enseignement. Les travaux de MM. Deville et Troost ont mis à la disposition des expérimentateurs des appareils dans lesquels le mercure, le soufre, le sélénium, le zinc fournissent à leurs ébullitions respectives, des températures fixes à 350, 440, 650 et 1.300 degrés, et apportent aux théories de la chimie moléculaire des informations indispensables.

La théorie de la dissociation est, de loin, la plus belle œuvre de Henri Deville. Elle a non seulement remplacé d'une manière définitive un grand nombre d'hypothèses

fausses ou insuffisantes sur les comportements de la matière en certaines conditions, mais encore elle a fourni à la spéculation philosophique des arguments nets et précis qui ont ruiné à jamais les notions obscures et surannées de « forces occultes » ou d' « action de présence », dénominations par lesquelles les chimistes prétendaient expliquer les phénomènes dont ils ignoraient les lois. Deville avait une telle horreur de ce genre d'explication qu'il n'hésitait même pas à condamner le nom de « force catalytique », donné par le savant Berzélius au pouvoir encore mystérieux que semblent posséder certains corps, comme le platine, de provoquer des réactions chimiques par le seul fait de leur présence, sans être eux-mêmes altérés. C'est en étudiant la « catalyse » que Henri Deville montra précisément que les phénomènes de ce genre, loin de constituer une exception, avaient une portée générale. Il n'y a, disait-il, aucune « action de présence » du corps catalyseur, « mais il existe en réalité, pour chaque combinaison, une zone de chaleur telle que ses éléments se séparent ou se réunissent partiellement au gré des circonstances ». C'est à cet état d'équilibre qu'il a donné le nom de « dissociation » ; le principal mérite de Sainte-Claire Deville est d'avoir établi, par cette théorie, le rapport entre le changement d'état physique et le changement d'état chimique des corps sous l'influence d'une même force : la chaleur. Cette géniale hypothèse fit, en 1857, l'admiration de l'Académie des Sciences.

« Grande et mémorable découverte ! s'écria J.-B. Dumas. En rattachant, par un lien étroit, la dissociation chimique à l'évaporation, la décomposition chimique à l'ébullition, Henri Deville a réalisé l'une des plus belles inventions de ce siècle fécond. Les vues de Newton sur l'action chimique, si longtemps méconnues, y ont trouvé la plus éclatante confirmation, et lorsque la science mathématique viendra réunir, comme conséquence de l'attraction, les mouvements des éléments dans la formation des composés et les lois

qui régissent le système du monde, les vues de l'immortel Newton et celles d'Henri Deville auront servi de base à cette évolution mémorable de la philosophie naturelle. »

Dans des expériences demeurées célèbres, Deville accomplit magistralement la démonstration de sa théorie. « Au gaz devenu libre, il présente un filtre qui le sépare de celui auquel il allait se combiner ; aux vapeurs momentanément isolées, il offre des surfaces qui les condensent avant toute altération ; il fait toucher du doigt les témoins irréprochables de ces phénomènes éphémères dont l'existence avait jusqu'alors échappé à l'attention. Il reproduit, comme en se jouant, les effets les plus bizarres, les moins vraisemblables, ramenant au rang des plus simples tels problèmes rebelles depuis longtemps aux efforts de la science. »

Dans la suite, c'est par la théorie de la dissociation qu'on devait rendre compte d'un grand nombre de phénomènes chimiques, physiologiques ou astronomiques, et montrer, par la généralité et l'étendue de ses applications, l'importance capitale de la découverte de Deville. Il avait étudié la question, de 1857 à 1880, et écrit presque chaque année un mémoire sur les effets de la dissociation.



Tant de travaux, accomplis avec une remarquable probité, avaient fini par ruiner sa santé. Agé de soixante ans, il n'hésitait pas à se livrer à de dangereuses expériences, relatives à l'influence exercée par la pression de l'air sur l'économie animale. Il s'enfermait, pendant plusieurs heures, dans une salle close, et s'y soumettait à une pression de trois ou quatre atmosphères. Des troubles de circulation et des hémorragies ne tardèrent pas à se déclarer. Il n'y prit pas garde, mais sa famille, alarmée du mal qui le minait visiblement, dut l'arracher de force à son laboratoire, et l'emmena se reposer dans le Midi, comptant sur

l'influence du climat pour le rétablissement de sa santé. Mais il était déjà trop tard. Le mal s'aggrava. Il revint à Paris et se retira dans sa petite maison de Boulogne. Il y mourut le 1^{er} juillet 1881, entouré de ses plus chers disciples.

Ses funérailles, extrêmement simples, avaient dû être retardées pour permettre à plusieurs de ses élèves d'y assister. Sur la tombe ouverte du grand savant, Pasteur prononça un émouvant discours à la mémoire de son ami de jeunesse qui avait été si longtemps son collègue à l'Ecole Normale.

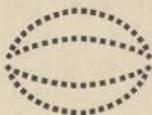
« Cher Deville, pardonne-moi cette esquisse si imparfaite de ton œuvre. Dirai-je maintenant ce que tu as été dans l'intimité ? A quoi bon encore ! Est-ce à tes élèves que je donnerai des preuves de l'affection dont tu les enveloppais, et du dévouement que tu mettais à les servir ? Vois leur tristesse. Est-ce à tes fils, à tes cinq fils, ta joie et ton orgueil, que je dirai les préoccupations de ta paternelle et prévoyante tendresse ? Est-ce à la compagne de ta vie, dont la seule pensée remplissait tes yeux d'une douce émotion, qu'il est besoin de rappeler le charme de ta bonté souriante ?

« Ah ! je t'en prie, de cette femme éperdue, de ces fils désolés, détourne tes regards en ce moment. Devant leur douleur profonde, tu regretterais trop la vie ! Attends-les plutôt dans ces divines régions du savoir et de la pleine lumière où tu dois tout connaître, même l'infini, cette notion affolante et terrible, à jamais fermée à l'homme sur la terre, et pourtant la source éternelle de toute grandeur, de toute justice et de toute liberté. »

Et c'est un autre grand savant, Dumas, qui, dans son « Eloge de Henri Deville », prononça ces belles paroles :

« Quel deuil ! La perte de la Science est irréparable ; elle fut cruellement sentie. Les voix les plus autorisées, préluant au jugement de la postérité, s'empressèrent de rendre

hommage aux travaux d'Henri Deville... Sa mémoire a donc été entourée d'honneurs. Son souvenir demeure vivant parmi nous. Il est, pour ses amis, l'objet d'un éternel regret ; pour ses anciens élèves, celui d'un véritable culte ; il inspire un profond respect à tous les esprits éclairés. Ces sentiments sont la consolation de notre époque et de notre Pays, et, à travers tant de changements, de troubles, de révolutions, on éprouve violemment le besoin de glorifier les génies heureux dont les œuvres marquent au genre humain sa voie, et de rappeler, en même temps, au monde prompt à l'oubli, les droits de la France à sa gratitude. »



BIBLIOGRAPHIE

- Etudes sur l'essence de térébenthine* (1843).
- Notes sur les produits de la distillation de la résine de gayac* (1843).
- Observations sur les hydrates de quelques essences et en particulier sur l'hydrate d'essence de térébenthine* (1843).
- Note sur la résine de gayac* (1844).
- Recherches sur la créosote* (1844).
- Mémoire sur la racine de gayac*, avec Pelletier (1845).
- Mémoire sur la présence de la silice et du nitrate dans l'eau courante* (1847).
- Mémoire sur les carbonates métalliques et leurs combinaisons avec les carbonates alcalins et ammoniacaux* (1852).
- Mémoire sur de nouveaux procédés d'analyse chimique* (1852).
- L'aluminium, ses propriétés, sa fabrication et ses applications* (1855).
- Mémoire sur la production des températures très élevées* (1856).
- Mémoire sur les densités de vapeur à haute température*, avec Troost (1857).
- Sur la dissociation ou décomposition spontanée des corps sous l'influence de la chaleur* (1857).
- Sur un nouveau mode de production à l'état cristallisé d'un certain nombre d'espèces chimiques et minéralogiques* (1858).
- Mémoire sur l'apatite, la wagnérite et quelques espèces artificielles de phosphates métalliques* (1858).
- Mémoire sur les densités de vapeur à des températures très élevées*, avec Troost (1859).
- Sur les phénomènes de dissociation* (1859).
- Mémoire sur les densités de vapeur à des températures très élevées*, avec Troost (1860).
- De la chaleur dégagée dans les combinaisons chimiques* (1860).

Recherches sur la décomposition des corps par la chaleur et la dissociation (1860).

Du mode de formation de la topaze et du zircon (1861).

Sur la reproduction des sulfures métalliques de la nature (1861).

Sur un nouveau mode de reproduction du fer oligiste, et de quelques oxydes de la nature (1861).

De la reproduction de la villémitte et de quelques silicates métalliques (1861).

Reproduction de l'étain oxydulé et du rutile (1861).

Reproduction du fer oxydulé, de la martite et de la périclase (1861).

Influence des parois de certains vases sur le mouvement et la composition des gaz qui les traversent (1861).

Production artificielle de la lévyne (1862).

Recherches sur les densités de vapeur à des températures très élevées et sur la mesure des températures élevées. Porosité du platine, avec Troost (1863).

Détermination du point d'ébullition des liquides bouillant à haute température, avec Troost (1863).

Sur la perméabilité du fer à haute température, avec Troost (1863).

Sur le phénomène de la dissociation de l'eau (1863).

De la dissociation de l'acide carbonique, et des densités de vapeurs (1863).

Remarques sur la perméabilité du fer à haute température (1864).

Sur la dissociation de l'oxyde de carbone (1864).

Leçons sur la dissociation (1864).

Réflexions à propos de la communication de M. Debray, sur la production de quelques phosphates et arséniate cristallisés (1864).

Nouveau mode de production à l'état cristallisé d'un certain nombre d'espèces chimiques et minéralogiques (1865).

Note relative à une communication de M. Debray sur les densités de vapeurs anormales (1865).

Dissociation de l'oxyde de carbone, de l'acide sulfureux, de l'acide chlorhydrique, de l'acide carbonique ; décomposition du gaz ammoniac (1865).

Du phénomène de la dissociation dans les flammes homogènes.

Sur les densités de vapeurs, notamment sur celles du perchlorure de phosphore et du bromhydrate d'amylène (1866).

Sur les densités de vapeurs. — Remarques à propos d'une communication de M. Cahours (1866).

Affinité et chaleur (1866).

Sur le coefficient de dilatation et la densité de vapeur de l'acide hypoazotique (1867).

Sur la dissociation. — Réponse à des critiques publiées en Hollande sur la théorie de la dissociation telle qu'elle est exposée dans les Leçons sur la dissociation (1867).

Leçons sur l'affinité (1867).

De la température des flammes et de ses relations avec la pression (1868).

Premier Mémoire sur les propriétés physiques et le pouvoir calorique des pétroles et des huiles minérales (1868).

Observations à propos d'un Mémoire de MM. Troost et Hautefeuille sur la chaleur de transformation, et indications d'un procédé pour obtenir de beaux cristaux (1869).

Deuxième Mémoire sur les propriétés physiques et le pouvoir calorique des pétroles et des huiles minérales (1869).

De l'emploi industriel des huiles minérales pour le chauffage des machines et en particulier des machines locomobiles (1869).

Sur les propriétés physiques et le pouvoir calorique de quelques pétroles de l'Empire russe (1871).

Sur la mesure des températures très élevées et sur la température du soleil (1872).

Expériences sur la dissociation et les changements d'état (1872).

Rapport sur le Mémoire de MM. Troost et Hautefeuille sur les transformations allotropiques et isomériques.

Remarques sur l'appréciation et l'évaluation des températures élevées, à propos d'une communication de M. Violle sur la température du soleil (1874).

Détermination des densités de vapeurs (1874).

De la densité du platine et de l'iridium purs et de leurs alliages (1875).

Sur la densité des vapeurs (1877).

Dissociation des oxydes de la famille du platine (1878).

Sur la densité des vapeurs du bisulfhydrate d'ammoniaque (1879).

De la température de décomposition des vapeurs (1879).

Sur la laurite et le platine ferrifère artificiels (1879).

Des densités de vapeur du sélénium et du tellure (1880).

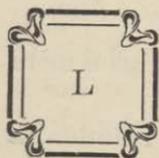
Du mouvement engendré par la diffusion des gaz et des liquides (1880).



Le général François marquis de la JAILLE

« Exemple des plus parfaites qualités. »

(Marquis de BRISAY).



La célèbre famille des de la Jaille est originaire de l'Anjou. Vieille famille française. s'il en fut, puisque le nom même de la Jaille ne serait qu'une corruption du nom de la France : *Gallia*. Sur tous les champs de bataille de l'histoire de France, les de la Jaille ont fait briller leurs armes : « D'argent à la bande fuselée de gueules, à la bordure de sable besantin d'or de huit pièces. »

Vers la fin du 18^e siècle, un de la Jaille s'était établi à Baie-Mahault où il possédait l'habitation dite de la Petite-Terre. Son fils, Charles André marquis de la Jaille, épousa M^{lle} de la Saussaye d'Estrelan, et devait fonder cette illustre famille de douze enfants, dont cinq garçons s'illustrèrent dans l'armée.

« Quand le marquis de la Jaille mourut à Nantes, le 12 février 1882, son lit était entouré de tous ses enfants, petits-enfants, gendres et brus :

François Charles Louis de la Jaille, son aîné, général de brigade, marié à Emilie Marie Françoise Elisabeth Texier Damas de Saint-Prix ;

Henri Charles de la Jaille, capitaine commandant au 12^e dragons, marié à Marie Elisabeth Regnault ;

René Charles de la Jaille, lieutenant de vaisseau ;

Charles André de la Jaille, général de division ;

Charles Edouard de la Jaille, capitaine de vaisseau,
marié à Henriette Gabrielle de la Tour du Pin Chambly de
la Charce ;

Eugène Louis de la Jaille, marié à Marie-Luce Caussade,
descendante des Vernou de Bonneuil ;

Louise Pauline Caroline de la Jaille, mariée à Félix
Maurice de la Roche Macé ;

Pauline Jeanne Joachim de la Jaille, mariée à Zénob
Marie Léon Frotier, vicomte de Bagneux ;

Marie Augustine Françoise de la Jaille, mariée à Alphonse
de Fabry ;

Laurence Louise Joséphine de la Jaille, en religion mère
Anne-Marie ;

Adélaïde de la Jaille, supérieure de la Visitation, à
Roubaix ;

Marie Caroline de la Jaille, mariée à Gustave Adolphe,
vicomte Walsh de Serrant.

Les deux plus illustres furent les deux généraux François
Charles Louis marquis de la Jaille et Charles André
vicomte de la Jaille dont nous allons, en quelques mots,
résumer la brillante carrière.



François Charles est né à la Baie-Mahault, le 19 octobre
1822. En 1830, son père alla s'établir à Nantes avec sa
famille pour s'occuper lui-même de l'éducation de ses en-
fants. François de la Jaille ne tarda pas à éprouver qu'il
était invinciblement attiré par la carrière des armes. C'était
plus qu'une tradition chez les de la Jaille : une sorte de
vocation héréditaire poussait tous les garçons à se faire
soldats.

François, entré à Saint-Cyr, en sort sous-lieutenant en 1843. Il entre par permutation au 5^e hussards. Sa véritable vocation est la cavalerie. Il se fait détacher à l'École de Saumur, pour se perfectionner dans cette arme, et, l'année suivante, il rejoignit son régiment à Poitiers. En 1846, il était envoyé dans la province de Constantine où il prit part à plusieurs expéditions contre les tribus arabes insoumises. Il se fait remarquer par son courage et son sang-froid. Le 5 mars 1847, il est nommé lieutenant. Après un séjour de deux ans dans les garnisons de Castres et Pontivy, il passe à la brigade de cavalerie de l'armée commandée, à Paris, par le général Changarnier. Pendant ces années sans gloire, que faire dans une garnison de province, sinon étudier les ouvrages de technique militaire ? François de la Jaille acquiert, en matière de cavalerie, de solides connaissances théoriques et pratiques. Il devient capitaine en 1850, adjudant-major en 1852.



La guerre de Crimée allait le couvrir de gloire. La France et l'Angleterre, après avoir assuré leur appui à la Turquie, signaient un traité d'alliance le 10 avril 1854. Dès le commencement de l'année, l'armée française s'était organisée sur le pied de guerre. De la Jaille fut détaché comme officier d'ordonnance auprès du général comte d'Allonville, son ancien colonel, commandant la première brigade de cavalerie du corps expéditionnaire. L'armée française débarqua, le 14 septembre, près d'Eupatoria. « Soldats, dit une proclamation de Saint-Arnaud, vous êtes l'espoir de la France ; dans quelques jours, vous en serez l'orgueil ! »

Français et Anglais firent preuve d'un magnifique courage dans les sanglantes batailles dont les noms sont désormais célèbres dans l'Histoire :

Alma, 20 septembre 1854 ;

Balaklava, 25 octobre ;

Inkerman, 5 novembre ;
Siège de Sébastopol ;
Prise du Mamelon-Vert, 9 juin 1855 ;
Traktir, 16 août ;
Prise de la Tour de Malakoff et de Sébastopol, 8 juin ;
Combat de cavalerie de Goughill, 29 septembre 1855.

Dans tous ces combats, François de la Jaille se battit héroïquement.

« Tout ce long et pénible siège de Sébastopol, il le subit bravement, au milieu des maladies, des privations des injures du temps, chaque jour prêt à l'attaque ou à la riposte, n'hésitant jamais soit à l'Alma, soit à Traktir ou à Inkerman, soit surtout dans le beau combat de cavalerie de Goughill, sous un feu terrible, au milieu de la plaine d'Eupatoria, à payer largement de sa personne à enlever ses hommes par l'entrain de sa détermination et de son courage. »



C'est à Balaklava, le 25 octobre, qu'il se distingua tout spécialement. Balaklava était un port situé à 9 kilomètres de Sébastopol. Les alliés s'en étaient emparés dans leur marche sur Sébastopol. La plaine de Balaklava était entourée de collines sur lesquelles les Turcs avaient élevé quatre redoutes pour s'opposer aux attaques de l'ennemi.

Le 25 octobre, le général russe Liprandi parvient à s'emparer de ces redoutes, malgré la résistance des Turcs. « Il en braque les canons sur les Anglais, tandis qu'un corps de quatre cents cavaliers, protégé par une forte artillerie, se rue sur le 93^e highlanders pour l'attaquer de front et sur le flanc droit . » Les Anglais les obligent à battre en retraite.

Les Russes attaquent de nouveau avec le gros de leur cavalerie. Après un terrible combat, ils sont repoussés par la cavalerie anglaise du brigadier-général Scarlet. Le géné-

ral en chef de l'armée anglaise, Lord Raglan, voyant le mouvement de retraite des Russes, « envoie l'ordre à Lord Cardigan, qui commandait une brigade de cavalerie légère, de poursuivre l'ennemi et de l'empêcher d'emporter les canons pris dans les redoutes ». Mais au moment où Lord Cardigan reçut cet ordre, les Russes avaient eu le temps de se reformer sur leur propre terrain et de réorganiser leur protection d'artillerie « qui présentait, sur le front et les flancs, un aspect redoutable ». L'ordre du général anglais était une pure folie. Esclave de la consigne, Lord Cardigan s'exécuta.

« Unique rejeton de sa race, ce jeune homme de 27 ans, riche de près de sept millions de revenus, beau, instruit, possédant tout ce qui peut permettre à un être humain de mener fastueusement une existence heureuse, jeta sur ses cavaliers un regard plein de tristesse, souleva son chapeau, et cria : « En avant le dernier des Cardigan !... » Rapides comme l'éclair, ces hommes, condamnés à mort, s'ouvrirent un chemin sanglant dans l'armée russe, courant vers ces redoutes meurtrières qui vomissaient sur eux des flots de mitraille.

« Ils traversèrent toute la plaine, gravirent les mame-lons, sabrèrent les canonnières russes sur leurs pièces, puis se précipitèrent sur une masse d'infanterie qu'ils trouèrent pour se ruer ensuite sur la cavalerie.

« Cet ouragan avait stupéfié les Russes, mais ils se formèrent sur quatre rangs de profondeur, barrière contre laquelle viennent se briser les valeureux cavaliers de lord Cardigan, tandis que des régiments de lanciers et des masses d'infanterie accourent pour les envelopper. Lord Cardigan doit songer au retour, s'il ne veut pas laisser tomber jusqu'au dernier les débris de ses valeureux soldats, car la mort a largement fauché cette phalange héroïque. Mais pour réussir, il faut briser une seconde fois les rangs ennemis, et traverser encore cette plaine que

réplissaient de toutes parts des flots de flammes, de fer et de fumée. »

Lord Cardigan effectue, coûte que coûte, sa retraite. Mais sa position était tellement désespérée que le général d'Allonville décida de lui envoyer du secours. Il donne l'ordre à François de la Jaille de prendre le commandement de quatre escadrons de chasseurs d'Afrique, et d'ouvrir le chemin aux débris de Lord Cardigan.

« Ils partirent, soutenus par des chasseurs à pied, se ruèrent comme une trombe sur l'armée russe qui résista avec une ténacité extrême, renversèrent tout sur leur passage : infanterie et cavalerie, escaladèrent la colline, s'emparèrent de la plus importante et de la plus meurtrière des batteries ennemies... La brigade anglaise était sauvée, et Lord Cardigan, sans une seule blessure, revint prendre son rang dans l'armée... François de la Jaille reçut la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, récompense éclatante de l'action héroïque qu'il venait d'accomplir. »



Après s'être distingué dans l'effroyable combat d'Inkermann (5 novembre), au siège de Sébastopol, et à la bataille du pont de Traktir, de la Jaille se couvrit de gloire dans le combat de cavalerie de Goughill, dans la plaine d'Eupatoria (29 septembre 1855.)

La paix fut définitivement signée le 30 mars 1856. De la Jaille revint en France, et rejoignit son régiment à Constantine, comme capitaine-commandant. Malgré ses faits d'armes, il n'avait donc pas obtenu d'avancement : le régime impérial ne réservait pas ses faveurs aux officiers légitimistes. Le maréchal Pélissier, duc de Malakoff, intervint en sa faveur, et le fit nommer chef d'escadron, le 6 octobre 1856.

François de la Jaille songe alors à fonder une famille. Il épouse M^{lle} Emilie Tixier Damas de Saint-Prix, jeune fille

appartenant à une ancienne et noble famille bretonne. Il devait avoir trois fils et une fille.

Il passe à l'armée de Paris en 1859. Le 14 août 1860, il est promu lieutenant-colonel du 3^e régiment des Chasseurs d'Afrique. Son mérite est tellement apprécié que ses convictions royalistes ne peuvent plus lui faire de tort. C'est à lui qu'en 1862, le Gouvernement impérial confie la mission de se rendre à Stockholm pour suivre les manœuvres de l'armée suédoise. Sa distinction et sa compétence lui attirent les sympathies de la Cour. A son départ, le Roi de Suède lui remet une épée et la croix de Saint-Olaf.

Rentré en France, il est envoyé en Algérie avec le corps expéditionnaire chargé de réprimer la rébellion des tribus arabes. Son action décisive au combat d'Aïn el Rihh lui valut d'être proposé pour le grade de colonel, par son supérieur le colonel de la Croix. Il est promu à ce grade au 1^{er} hussards, à Mostaganem, le 28 décembre 1864. Poursuivant son action contre les rebelles, avec la colonne Lacretelle, il obtient, deux ans après, la rosette d'officier de la Légion d'Honneur. Il passe successivement aux chasseurs d'Afrique, à Oran, puis à Tlemcen.

En janvier 1870, on le charge d'une mission particulièrement délicate et périlleuse. La tribu des Ouled Sidi-Cheik, dont le champ d'opérations s'étendait sur les confins du Maroc, s'était révoltée contre nous, de concert avec quelques tribus marocaines. L'insurrection menaçait de s'étendre. Pour en venir à bout, le général de Wimpfen, commandant de la province d'Oran, organisa une colonne d'attaque dont il confia la direction à François de la Jaille.

« La foudre tomba sur les révoltés qui furent stupéfaits de la célérité de l'entreprise, et furent immédiatement soumis. Le général de Wimpfen adressa une lettre pleine de chaleureuses félicitations à de la Jaille, le remerciant des services qu'il venait de rendre dans le cours d'une opération dont il avait su tirer un si brillant parti. Il avait

gagné, à la pointe de l'épée, les étoiles de général de brigade qui lui furent conférées le 2 juin 1870. »



Le 18 juillet 1870, la déclaration de guerre était notifiée à l'Allemagne, après l'incident de la dépêche d'Ems. Ce jour même, François de la Jaille arrive à Marseille et reçoit l'ordre de se rendre à Lunéville pour y prendre le commandement de la 2^e brigade de réserve des Chasseurs d'Afrique, sous les ordres du général du Barail. « Le glorieux soldat de Crimée s'empressa de se rendre à son poste, le cœur gonflé de joie de pouvoir servir la France sur un plus grand théâtre, et fier de venir contribuer aux victoires éclatantes qui allaient donner un nouveau lustre à nos drapeaux. » La division du Barail faisait partie de l'armée commandée par Bazaine. On connaît les événements. Bazaine ne sut pas profiter des succès de Borny et de Rezonville. Il reste sur ses positions, et, grâce à l'impéritie du commandement, les Allemands tiennent la route de Verdun. Dans les sanglantes batailles de Gravelotte et de Saint-Privat, les Chasseurs d'Afrique de de la Jaille accomplissent des prodiges d'héroïsme. Bazaine refuse des renforts à Canrobert qui doit évacuer Saint-Privat, et finalement, il capitule à Metz, le 27 octobre. François de la Jaille, prisonnier, est dirigé sur l'Allemagne où il restera plus de six mois. Il ne revint en France qu'après la signature du traité de paix (10 mai 1871).

François de la Jaille, dont « l'âme patriotique avait douloureusement gémi sur la grande infortune de la France, et avait été ulcérée par la trahison de Bazaine », est libéré au moment même où la Commune était maîtresse de Paris. Thiers, à Versailles, réorganisait les débris de nos armées qui revenaient des frontières, et faisait ses préparatifs pour reprendre la capitale. Il donna à de la Jaille le commandement de la 9^e brigade de la 1^{re} division

de cavalerie. Pendant deux mois et demi, de la Jaille, à la tête de ses cavaliers, dut se livrer à ces épouvantables guérillas de la Commune, tristement célèbres par l'acharnement héroïque des assiégés qui cédèrent le terrain rue par rue et pavé par pavé, jusqu'à ce qu'ils fussent acculés au cimetière du Père Lachaise.



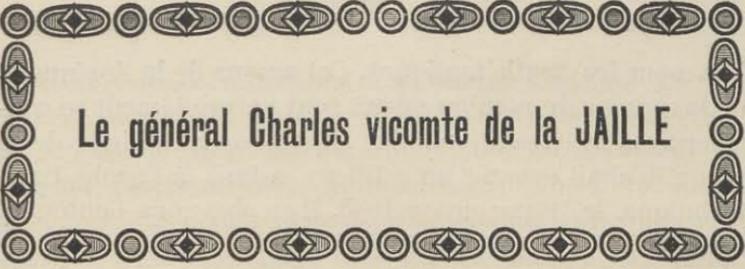
Lorsque Paris fut maîtrisé et repris, de la Jaille, qui venait d'être nommé commandeur de la Légion d'Honneur, reçut, en octobre 1873, le commandement de la 10^e brigade de cavalerie du 10^e corps en résidence à Dinan. Il fut mis à la retraite en 1884, et passa ses dernières années en Bretagne. « C'est à quelques pas de Morlaix, sous les ombrages touffus des grands bois et dans l'atmosphère tempérée de la côte bretonne, que ce soldat d'avant-garde est venu chercher le repos de sa longue carrière, après quarante-trois ans de service et vingt-sept campagnes ; c'est là aussi que cet homme de bien s'est éteint dans les sentiments de justice, de droiture et de foi qui avaient fait la base de toute sa vie. Caractère franc, chevaleresque, toujours digne, aussi ferme dans ses croyances de chrétien que dans son attitude militaire, le général donnait dans sa retraite, comme il avait fait jadis dans la vie des camps, l'exemple des plus parfaites qualités, se faisant estimer, mieux que cela, aimer de tous ceux qui l'approchaient, tendant la main au plus humble, sachant trouver un mot aimable pour chacun dans les circonstances heureuses, comme dans les plus tristes de l'existence, sans cesse disposé à se dévouer pour faire le bien, à se porter en avant pour rendre service. » (Marquis DE BRISAY.)

A ses funérailles, une immense foule se pressait pour rendre un dernier hommage à ce valeureux soldat. Une émouvante anecdote témoigne de l'estime et de l'affection qu'il savait inspirer aux hommes. « Pendant les trois jours

que le corps resta exposé en grand uniforme, orné de ses décorations, portant au côté l'épée que lui avait donnée le Roi de Suède, un homme inconnu au château, resta agenouillé au pied du lit mortuaire. Aux questions qui lui furent posées, il répondit, les larmes aux yeux : « Pendant bien longtemps, j'ai été le planton du général ; j'ai monté la garde à sa porte ; je le garde ici jusqu'à ce qu'il soit enfermé dans son cercueil. »

Celui-là est véritablement un chef qui sait commander en se faisant aimer.

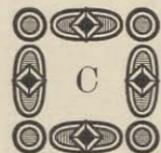




Le général Charles vicomte de la JAILLE

« La plus forte, généreuse et superbe de toutes les vertus
est la vaillance... »

(MONTAIGNE.)



CHARLES André de la Jaille, de deux ans plus jeune que son frère, fit à peu près les mêmes campagnes que son aîné, entre autres les campagnes de Crimée et de 1870 ; mais tandis que celui-ci combattait héroïquement en Algérie contre les tribus insoumises, le cadet, de son côté, se couvrait de gloire au Mexique et en Italie : campagne de Crimée, campagne d'Italie, guerre du Mexique, guerre de 1870, répression de la Commune, la vie de Charles de la Jaille s'est passée tout entière sur les champs de bataille du Second Empire. C'est donc une page héroïque de cette période brillante et fastueuse, au cours de laquelle victoires et revers, grandeurs et fautes se sont succédés en un tourbillonnement d'enthousiasme, de trahisons, d'utopies, de sang et de gloire.



Charles André de la Jaille est né, comme son frère, à Baie-Mahault, le 15 avril 1824. Il vient en France avec son père, en 1830, et entre au collège en même temps que son frère François. De bonne heure, il montre des aptitudes toutes spéciales pour les sciences exactes, et, en particu-

lier, pour les mathématiques. Cet amour de la logique et de la rigueur du nombre devait tout naturellement se concilier avec les traditionnelles destinées militaires de sa race : il allait devenir un artilleur. Admis à l'école Polytechnique, le 1^{er} novembre 1843, il en sort sous-lieutenant d'artillerie, le 1^{er} octobre 1845. Ce petit officier, blond, sec et nerveux, était un travailleur acharné. A sa sortie de l'Ecole, il étudie à fond l'artillerie tant au point de vue mathématique qu'au point de vue pratique. A cette époque, les corps spécialisés du génie n'étaient point constitués comme ils le sont actuellement. L'officier d'artillerie devait se mettre au courant de la construction des ponts et des routes, de la fabrication et de la préparation des poudres, indépendamment de la culture scientifique qu'il devait se donner pour parvenir à quelque supériorité dans son arme particulière. Charles de la Jaille acquérait toutes ces connaissances par un labeur intelligent et assidu. On ne tarda pas à remarquer sa valeur. Nommé lieutenant le 1^{er} octobre 1847, il passa capitaine, au 8^e régiment d'artillerie monté, le 1^{er} octobre 1852.



Lorsque la guerre de Crimée éclata, il n'était pas désigné pour faire partie de l'expédition. Désireux de partager le sort de son aîné, Charles de la Jaille, qui était en garnison à Toulouse, obtint l'autorisation de se rendre à Paris, et réussit, à force d'insistances, à se faire attacher comme officier d'ordonnance auprès du général Lenormand de Lournel, commandant une brigade de la division Forney.

« Cette brigade occupait, sous les murs de Sébastopol la troisième parallèle éloignée de quatre-vingts mètres du bastion du Mât. »

Pendant la bataille d'Inkerman, les Russes, pour opérer une diversion, firent une sortie de Sébastopol, et se précipitèrent sur les troupes assiégeantes. La lutte s'étendit bientôt. Le général La Motte-Rouge, combinant un mouve-

avec le général de Lourmel, s'avance le long des boyaux qui conduisent au bastion du Mât, tandis que le second, avec le 26^e de ligne et le 8^e bataillon de chasseurs, tente de tourner l'ennemi par la gauche. Les efforts de Lourmel sont couronnés de succès. Les Russes battent en retraite et sont poursuivis jusqu'aux pieds des remparts. Mais là, les Français sont accueillis par une grêle de balles et de mitraille ; là, ils sont décimés et rétrogradent à leur tour, tout en combattant. Une balle frappe le général de Lourmel, pénètre entre la deuxième et la troisième côte, perfore le poumon et vient sortir par l'omoplate. En ce moment, le commandant d'Auvergne l'aborde et lui donne l'ordre, de la part du général Forey, de faire sonner la retraite. « Calme, resté héroïquement à cheval, il donne les instructions nécessaires pour l'exécution des ordres de son chef. Quand sonne la retraite, il dit, avec une noble simplicité, à son officier d'ordonnance de la Jaille : « Je suis blessé. » Il s'affaisse, tombe dans les bras de la Jaille qui le charge sur ses épaules, et l'emporte, avec le plus grand sang-froid et le courage le plus déterminé, à quelque distance des murailles, au milieu du crépitement de la fusillade et d'une pluie de mitraille. Le corps déposé sur un brancard formé avec des fusils, est transporté dans la tente du général qui respirait encore et qui ne mourut que le 7 novembre 1854. De la Jaille reçut la mission d'accompagner en France la dépouille mortelle de son général. »

La conduite de Charles de la Jaille avait été l'objet d'une admiration universelle. Il en fut récompensé par une citation à l'ordre du jour de l'Armée... Il fut nommé chevalier de la Légion d'Honneur, le 10 janvier 1855.



Pendant son séjour en France, il fut appelé aux Tuileries par l'Empereur qui l'interrogea sur les opérations du siège. Napoléon III, qui, parfois, adoptait volontiers les manières

du petit Caporal, aimait à se rendre compte par lui-même de la valeur de ses officiers et de ses soldats. Séduit par l'intelligence et la modestie du jeune capitaine, il se montra fort satisfait de la clarté de ses explications, et, pour récompenser sa valeur en même temps que le courage dont il avait fait preuve, il le fit incorporer dans l'artillerie de la garde.

De retour en Crimée, Charles de la Jaille, nommé commandant d'une batterie à cheval de la Garde Impériale, fut chargé de préparer les attaques sur Malakoff. Il fut grièvement blessé, alors qu'il faisait établir, à l'extrémité gauche de la troisième parallèle, une batterie de trente pièces, dirigée contre les ouvrages russes, reliant le bastion du mâât au bastion central. « Le 27 juillet 1855, devant Sébastopol, un obus éclata si près de lui, qu'il eut le visage absolument criblé de grains de sable et de petites pierres, et le côté gauche de la mâchoire inférieure fracturé. Cette blessure, très douloureuse, fut assez longue à guérir. Fort heureusement, la vue ne resta pas endommagée. » (Roger DE BEAUVOIR.) Le 7 octobre 1857, il était nommé officier de la Légion d'Honneur.



L'année suivante, après l'entrevue de Plombières, entre l'Empereur et Cavour, la France signait, le 10 décembre, un traité d'alliance offensive et défensive avec l'Italie contre l'Autriche. Cavour avait su flatter Napoléon III en lui montrant qu'il allait devenir, lui, l'Empereur des Français, le véritable fondateur de l'unité italienne. La France elle-même se lança avec enthousiasme dans une guerre qui devait délivrer un peuple de l'oppression autrichienne.

Le 3 mai 1859, Mac-Mahon forçait, à Turbigo, le passage du Tessin. Le lendemain, l'armée franco-piémontaise

livrait aux Autrichiens la sanglante bataille de Magenta. Lorsque l'Empereur entendit le canon de Mac-Mahon, il commença immédiatement la lutte avec 6.000 hommes de sa garde. Le capitaine de la Jaille, qui commandait la troisième batterie à cheval de la garde, fut chargé d'ouvrir le chemin de la plaine à l'infanterie. Plaçant ses pièces aux deux extrémités du pont de Buffarola, il anéantit, grâce à la précision de son tir, la batterie autrichienne qui lui est opposée. L'infanterie s'empare alors du pont, et franchit le Naviglio-Grande. De la Jaille reçoit l'ordre de se porter en avant, sur la route de Magenta. A ce moment, d'importantes colonnes ennemies débouchent du village, et poursuivent le régiment des chasseurs à cheval de la garde qui, après une charge brillante sur le flanc gauche de l'ennemi, est obligé de se replier devant des forces supérieures. De la Jaille interrompt sa marche, fait pointer ses pièces, tire sur l'ennemi, et le force à se replier à son tour. La situation était rétablie, et de la Jaille s'apprêtait à joindre Magenta, lorsque, subitement, des deux côtés de la batterie, on voit surgir des chasseurs tyroliens qui avaient réussi à ramper dans les hauts champs de blé sans se faire voir.

« La batterie est envahie. L'adjudant commandant la section du centre est tué d'un coup de baïonnette au cœur ; les hommes n'ont pas le temps d'amener les avant-trains, et deux pièces tombent entre les mains de l'ennemi. Sans perdre un instant, le capitaine de la Jaille, avec un peloton de servants à cheval, chargea les Autrichiens qui ramenaient ses deux canons, et parvint à en reprendre un. Dans cette circonstance vraiment critique, il avait fait preuve d'une admirable énergie, d'un sang-froid merveilleux en tenant jusqu'au dernier moment et en faisant des efforts prodigieux pour ressaisir ses deux pièces. » (R. DE BEAUVOIR.)

Après la victoire de Magenta, Napoléon III et Victor

Emmanuel entraient à Milan le 8 juin : la Lombardie était délivrée.



Les Autrichiens se replièrent jusqu'au sud du Lac de Garde ; les deux armées se heurtèrent, le 24 juin, sur un front de vingt kilomètres. « Ce fut une série d'actions partielles, sans stratégie aucune, sans préparation, qui se déroula sur les pentes des collines de Solférino et de San-Martino ». A Solférino, c'est grâce au capitaine de la Jaille que la division de la garde put enlever le mont des Cyprés, position redoutable et qui, par sa situation, était le principal point d'appui des forces autrichiennes. De la Jaille choisit l'emplacement de ses batteries avec tant de sûreté qu'il foudroya les défenseurs de la *Spia dell'Italia*, postés en avant du Mont des Cyprés, et permit à la garde de prendre ce dernier d'assaut.

« Napoléon III lui adresse des compliments sur le champ de bataille même, et une citation à l'ordre du jour de l'armée signale sa brillante conduite dans cette journée célèbre qui amena la conclusion de la paix (24 juin 1859). L'année suivante, il était nommé chef d'escadron. »



Le 30 octobre 1861, la France, l'Angleterre et l'Espagne, signent la convention de Londres, en vue d'une action énergique et commune au Mexique. L'expédition du Mexique fut une immense étourderie. Il est vrai que l'indien Juarez, qui avait saisi le pouvoir en 1860, commettait de véritables actes de banditisme : expulsion de l'ambassadeur d'Espagne, du nonce du Pape ; emprisonnement des vice-consuls français ; attaques à main armée dirigées contre le ministre français, M. Dubois de Saligny ; pillage de la maison du consul anglais à San-Luis. Il semble, néanmoins, que le véritable but de l'Empereur était de

fonder un empire latin au Nouveau-Monde, entreprise politique et religieuse à laquelle l'Impératrice était favorable. Entreprise financière, aussi, puisqu'il s'agissait « de recouvrer les créances françaises compromises par la faillite d'un banquier suisse : Jecker ». L'échec de cette lamentable expédition fut complet. Elle ne servit qu'à démontrer une fois de plus, l'héroïsme et l'énergie de nos soldats qui gaspillèrent leur magnifique courage dans cette inutile aventure.

Les Etats-Unis, l'Espagne et l'Italie traitèrent successivement avec Juarez, si bien que la France, refusant de traiter, se trouva seule pour continuer la guerre dans un pays à peine connu, au milieu d'une population presque hostile. L'armée était décimée par la fièvre et le *vomito negro*, démoralisée par les privations. En mai 1862, le comte de Lorencez, à la tête de cinq mille hommes, marche sur Mexico. Il ne rencontre aucun obstacle sur sa route jusqu'à la citadelle de Puebla, magnifique place forte, à 122 km. au S.-E. de Mexico, défendue par la citadelle de la Guadeloupe, le fort de Loreto, les forts de l'Indépendance, de Zaragoza, de Totimehuacan, de Hidalgo de Morelos, Iturbide et de la Réforme, le tout formant quatre lignes de défense. Lorencez échoua devant Puebla. Des troupes de renfort arrivèrent en septembre, commandées par le général en chef Forey, le vainqueur de Montebello. En mars 1863, Forey commençait l'investissement de Puebla défendue par vingt mille hommes sous les ordres du général Ortega. Les Français étaient dix-sept mille.

Charles de la Jaille était alors le chef d'état-major du général de Laumières qui commandait l'artillerie française. Il fut chargé, avec le colonel du génie Viala, de diriger la construction des batteries et des travaux d'attaque. Le 27 mars, le général de Laumières, désireux de s'assurer de la justesse du tir, monte sur un talus, et reçoit une balle en plein front. De la Jaille le fait conduire à l'ambulance où il meurt la semaine suivante. Il doit désormais assumer la

responsabilité entière des opérations d'artillerie, et c'est de lui que dépend le sort de la bataille.

Le 30 mars, il fait battre, par ses canons, le corps de la place. Le surlendemain, il ouvre une brèche dans les murailles du couvent de Guadalupité, et permet à l'infanterie de monter à l'assaut. « Forcés d'assiéger une ville de soixante mille âmes d'un périmètre immense, défendue par 20.000 hommes de troupes régulières, protégée par 14 forts, 93 couvents ou églises converties en citadelles, possédant une fonderie de boulets et une fabrique de poudre, une ville dont chaque habitant est un ennemi armé par le fanatisme, nos soldats donnèrent sur cette terre du Mexique l'exemple d'un héroïsme qui efface dans l'Histoire les hauts faits de Cortez et des premiers conquérants. »

Le 16 mai, les batteries de de la Jaille abattent le fort de Totimehuacan ; les défenseurs se retirent en désordre. Le lendemain, le général mexicain Comonfort est battu au combat de San-Lorenzo, combat au cours duquel Charles de la Jaille est cité à l'ordre de l'armée. Le jour même, Puebla se rendait sans conditions. Le 5 juin, l'armée française entrait triomphalement à Mexico. Le 13 août 1863, de la Jaille était nommé lieutenant-colonel. Le commandant en chef de l'armée le signalait, en ces termes, au Ministre de la Guerre, dans son rapport du 18 mai : « Artillerie de la garde. De la Jaille, chef d'escadron, qui a dirigé le feu de l'artillerie avec un succès complet, et a fait preuve de bravouze et de calme, là comme en toutes circonstances. »



De la Jaille resta encore quatre ans au Mexique. On sait qu'après l'entrée des Français à Mexico, l'archiduc Maximilien fut nommé Empereur du Mexique. La majorité des Mexicains refusèrent d'accepter le gouvernement qu'on leur imposait. Juarez, retiré dans les provinces du Nord, commença une guerre d'escarmouches et d'embuscades.

Le maréchal Forey partit pour la France, et passa son commandement au général Bazaine qui avait remporté la victoire de San-Lorenzo. Bazaine commence par refouler Juarez jusqu'aux frontières de la Louisiane. Secondé par de la Jaille, il remporte une brillante victoire à Oaxaca, le 10 février 1865. De la Jaille est cité à l'ordre du jour de l'armée. Bazaine venait d'être fait maréchal. A partir de cet instant, son attitude équivoque, sa mésentente avec Maximilien favorisent l'avance de Juarez. Les troupes françaises s'embarquent à Vera-Cruz, le 12 mars 1867. Napoléon III, malgré les supplications de l'impératrice Charlotte, femme de Maximilien, abandonne complètement la guerre du Mexique. Maximilien, le 18 juin, est fusillé par les hommes de Juarez. La conquête du Mexique était terminée sans profit pour personne.



Arrivé en France, Charles de la Jaille est nommé colonel, le 6 juin. Trois ans plus tard c'était la guerre franco-allemande. Son frère, François de la Jaille venait d'être nommé général, et commandait une brigade de chasseurs d'Afrique sous les ordres de du Barail. Charles reçoit le commandement de la réserve de l'artillerie du troisième corps (maréchal Lebœuf) de l'armée de Metz. Il était donc encore sous les ordres de Bazaine. Comme son aîné, Charles de la Jaille combattit héroïquement à Borny, Mars la Tour, Saint-Privat, Gravelotte. Comme son aîné, il dut subir l'humiliation de la captivité, lorsque Metz fut livrée à la Prusse par Bazaine, « coupable d'avoir, le 28 septembre 1870, capitulé avec l'ennemi et rendu la place de Metz, dont il avait le commandement supérieur, sans avoir épuisé tous les moyens de défense dont il disposait, et sans avoir fait tout ce que lui prescrivait le devoir et l'honneur. (Art. IV de l'acte d'accusation du Conseil de Guerre.)

Interné à Bonn, en Rhénanie, Charles de la Jaille revint en France après la signature du traité de paix. Il fit partie, avec son frère, de l'armée de Versailles chargée de réprimer l'insurrection de la Commune. Il reçut le commandement de la réserve générale d'artillerie. Après la Commune, il fut nommé général de brigade, le 24 juin 1871.



Pendant les vingt dernières années de sa vie, les honneurs et les titres vont récompenser sa valeur et affirmer la confiance que chacun se plaît à accorder à son autorité. Il est fait commandeur de la Légion d'Honneur (17 avril 1874) et général de division (15 mars 1877).

Le 27 février 1876, avaient lieu, à la Guadeloupe, les premières élections sénatoriales. Les candidats en présence étaient : de la Jaille, Agénor de Beaupein Duvallon, Gabriel Lauriol, A. Rollin. Sur 56 votants, 29 se prononcèrent pour de la Jaille qui fut élu. Il ne s'était jamais occupé de politique active, et si les suffrages de ses électeurs l'avaient désigné pour le Sénat, c'était bien plutôt une marque d'estime pour son caractère et les services qu'il avait rendus à la France qu'une adhésion à ses idées politiques. En cette année 1876, les élections législatives et municipales assurèrent le triomphe des candidats républicains, triomphe qui fait ressortir le caractère tout particulier du succès du légitimiste de la Jaille aux élections sénatoriales. « Il n'avait jamais caché sa fidélité au roi de ses aïeux. Il aimait aussi profondément son île de la Guadeloupe dont il ne parlait jamais qu'avec un attendrissement communicatif. Elu sénateur par cette colonie, en 1876, il siégea à droite, parce que ses opinions politiques qu'il n'avait pas dissimulées au jour de l'élection étaient monarchistes. Mais il savait placer l'intérêt de son pays bien au-dessus des compétitions de groupes. Aussi, les républicains du Sénat se

plaisaient-ils à rendre hommage à la parfaite correction de son attitude. »

En 1885, la loi sur les incompatibilités ne lui permit pas de renouveler sa candidature. Il était inéligible en raison des fonctions d'officier général qu'il exerçait dans l'armée active. Il avait été nommé, le 24 février 1882, président du Comité consultatif de l'artillerie, en remplacement de son ami de Berkheim. A la fin de l'année, il était promu grand-officier de la Légion d'Honneur. « Ses rares aptitudes l'avaient fait nommer président de la Commission supérieure des Chemins de Fer, président du Comité consultatif des Poudres et Salpêtres, membre du Comité de Défense et vice-président de la Commission de Défense des Côtes ». Il contribua au perfectionnement de notre matériel d'artillerie, en faisant adopter, par le Comité consultatif, de nouveaux types de frein, des lunettes de batteries à micromètre, les obus à mitrailles, les réglettes de repérage, les hausses à crémaillère, les cuirassements des obus allongés, etc. Il fit refondre les règlements de manœuvre, et apporta à nos méthodes de tir les plus heureuses améliorations. Cet intrépide soldat était aussi un éminent technicien.



Il mourut le 6 août 1892, à Paris, d'une crise d'influenza dont il souffrait depuis quelque temps. Ses obsèques eurent lieu à l'église Sainte-Clotilde, et son corps, transporté à Nantes, fut inhumé dans le caveau familial des de la Jaille. Parmi la nombreuse assistance qui se trouvait au cimetière de Nantes le jour de la cérémonie, on remarquait le vieux général Mellinet, âgé de 73 ans, appuyé au bras du général Fay, commandant le 11^e corps. Ce dernier, dans son discours, rendit hommage aux magnifiques qualités morales de Charles de la Jaille, et rappela, dans un discours sobre et émouvant, les inappréciables services qu'il avait rendus à la Patrie.

« La France, qu'il a si bien servie, doit être reconnaissante à cet honnête homme, aimé de tous les partis, d'avoir consacré à son relèvement les dernières années d'une haute intelligence ; elle doit se montrer fière de l'enfant que la Guadeloupe lui a donné pour lui démontrer combien son âme vibre pour elle d'amour, et est enflammée, pour la plus grande patrie, du patriotisme le plus pur. »

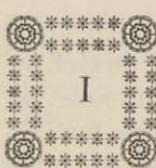




DE SONIS

« Miles Christi. »

(Epitaphe de de Sonis.)



I l n'y a pas, à la Guadeloupe, de mémoire plus respectée que celle de Gaston de Sonis, de nom plus justement célèbre que le sien, car aucune vie n'a été, comme la sienne, l'exemple constant du courage le plus intrépide et des vertus morales les plus hautes.

Une plaque commémorative, posée à Pointe-à-Pitre le 31 mai 1931, rappelle que Louis Gaston de Sonis est né le 25 août 1825 dans la maison qui est située à l'angle de la rue Delgrès et du quai Lardenoy ; cette maison appartenait à son grand-père maternel, Joseph de Bébien dont la fille, Marie Elisabeth Sylfide de Bébien, avait épousé Jean-Baptiste Charles Gaston de Sonis, lieutenant au 19^e régiment d'Infanterie de ligne, originaire de Neufchâteau. C'est de ce mariage que naquit Louis Gaston de Sonis.

Dans l'autobiographie malheureusement inachevée qu'il écrivit peu de temps avant sa mort, Gaston de Sonis se plaît à évoquer le magnifique spectacle de la rade de Pointe-à-Pitre qui enchantait ses regards d'enfant. Cette jeune âme, singulièrement grave et précoce, se tourna de bonne heure vers de pures joies contemplatives. L'impres-

sion profonde que produisait en lui le spectacle de la mer ou le calme des nuits étoilées devait l'amener tout naturellement à l'idée de Dieu. Il avait à peu près six ans...

« Je me rappelle mes longs regards sur la mer dont mes yeux ne savaient pas se détacher, et qui laissaient à mon âme une tristesse profonde dont je ne pouvais me rendre compte. Vue des fenêtres de notre maison, la rade de la Pointe-à-Pitre offre un magnifique spectacle. Elle était parsemée d'îles appelées îlets, à cause de leur petitesse. Assis par terre sur le balcon, j'aimais à admirer cette belle nature, et à écouter les chansons des matelots dont le bruit lointain parvenait comme une vague harmonie à mes oreilles. »

De Sonis raconte, en ces termes, l'impression inoubliable que fit, sur son âme d'enfant, le spectacle du ciel, au cours d'un voyage nocturne qu'il effectua, en pirogue, de Pointe-à-Pitre au Port-Louis. Il était couché au fond de la barque, tout près de son père qui l'entourait de ses bras.

« Ma tête était tournée vers le ciel étincelant d'étoiles plus belles et plus brillantes les unes que les autres. Le silence de la nuit n'était troublé que par le bruit cadencé des rames. C'est alors que Dieu se révéla pour la première fois à mon âme. Je sentis battre mon cœur dans l'extase de l'admiration. J'avais vraisemblablement six ans à cette époque, mais je n'ai jamais oublié cette merveilleuse nuit. J'y retrouve l'écho des sentiments de mon enfance ; elle a laissé une empreinte ineffaçable sur ma vie ; elle est restée chez moi comme l'image de mon innocence, en même temps qu'elle a gravé dans mon cœur l'image ardemment aimée de mon père et de ma mère. »



M. de Sonis retourna en France en septembre 1832, sur sa demande, après avoir refusé d'entrer dans les cadres de l'Infanterie de Marine comme l'exigeaient les nouvelles

dispositions du Gouvernement de juillet à l'endroit des Colonies. Il emmenait avec lui ses deux filles aînées et Gaston, laissant à Pointe-à-Pitre sa femme et deux jeunes enfants. Il entra au 2^e dragons en garnison à Paris, et s'installa rue Tronchet, dans le quartier de la Madeleine. Il laissait à sa mère le soin de diriger la maison et de s'occuper de la première éducation de ses petits-enfants. C'était une femme extrêmement pieuse et qui s'appliqua surtout à faire d'eux de bons chrétiens. Elle resta avec son fils jusqu'en 1836, puis elle se retira à Neufchâteau. L'année précédente, les enfants avaient eu la douleur de perdre leur mère, morte loin d'eux, à Pointe-à-Pitre.

M. de Sonis se consacra presque exclusivement à l'éducation de ses enfants sur lesquels il reportait maintenant toute son affection. Il mit Gaston au Collège Stanislas que dirigeait l'abbé Augé. Gaston n'y passa que quelques mois, et, après sa première communion, entra, en 1837, dans la célèbre institution de Juilly, fondée par les Oratoriens. L'institution, qui venait d'être rétablie par les Pères de Salinis et de Scorbiac, était fréquentée par deux cent cinquante élèves appartenant aux plus nobles familles de France. Gaston de Sonis connut à Juilly des camarades excellents et dévoués dont l'amitié ne devait jamais lui faire défaut. Louis de Sèze, Henry Lamy de la Chapelle, de Moyencourt, de Cols, de Lupel, de Mérode, de Robertart, Vanderstratten, Chagot, Tristan de l'Hermitte furent ses meilleurs amis. Ce dernier se lia avec de Sonis d'une amitié solide qui devait encore se fortifier avec le temps. De l'Hermitte a fait, dans ses Mémoires, le portrait le plus attachant du jeune collégien de Sonis.

« De Sonis était, par excellence, le camarade sympathique, celui auquel on s'attachait tout de suite et pour la vie. En lui, rien d'extraordinaire; mais tout bien : dignité, aménité et simplicité parfaites. Son charme vainqueur était celui de son caractère. Au-dessus de tout régnait une piété véritable, forte, modeste et douce. Quant

au physique, c'était un bel adolescent bien élancé, bien pris, plutôt gracieux que vigoureux, d'une grande finesse de traits et de délicatesse de membres, avec une tenue distinguée et toute aristocratique. Il n'en était pas moins le plus mâle de nos joueurs dans tous les exercices du corps. S'il arrivait que, parfois, quelques-uns de nos camarades, tels que les Basques, par exemple, l'emportassent sur lui au jeu de paume dans lequel ils étaient rois, on voyait les yeux de Sonis lancer alors des éclairs. Mais il prenait victorieusement sa revanche au manège, dès que le printemps, faisant reflourir le vieux marronnier de Malebranche, nous ramenait les manœuvres, l'équitation et les courses. A l'habileté, au sang-froid avec lesquels il montait et maniait un cheval, on pressentait un futur général de cavalerie, et l'intrépidité qu'il y déployait laissait prévoir un héros. »



Ces aptitudes pour les exercices physiques, l'élévation de son esprit et la droiture de son caractère devaient faire de lui un soldat de valeur. De bonne heure, il a la vocation des armes, mais il commence par se tromper sur cette vocation. Il se croyait des goûts pour la Marine, et, à sa sortie de Juilly, en 1840, il entra dans un établissement préparatoire à l'Ecole Navale. Il subit un échec après avoir passé un an dans cette maison qu'il qualifie lui-même de « réceptacle de tous les vices ». Pour se préparer au concours d'admission à l'Ecole Militaire de Saint-Cyr, il entre alors dans un établissement dont le niveau moral n'était guère plus brillant que celui du précédent. « C'était, dit-il, la même irrégion, la même immoralité. » Malgré ses répugnances, il reste dans cette maison, car il sentait que ses goûts le portaient de plus en plus vers l'armée de terre, surtout vers la cavalerie. En 1844, il est reçu à Saint-Cyr.

« Parvenu à cet âge critique, dit Mgr Baunard, dans son livre sur de Sonis, Gaston était toujours l'excellent et franc jeune homme des jours de Stanislas et de Juilly. Mais la foi et la pratique n'avaient-elles point baissé dans les effroyables milieux qu'il venait de traverser ? Lui-même nous le fait entendre. Et puis, il était partout recherché, adulé, fêté. Aucun jour ne se passait sans que lui et sa famille fussent appelés et reçus dans les châteaux voisins où il était très particulièrement goûté. Tous ces succès, toutes ces joies présageaient-ils un si prochain et si affreux malheur ? »

De Sonis allait passer ses vacances à Carcassonne où son père venait d'être promu chef d'escadron du 1^{er} chasseurs. Vers la fin du mois de septembre 1844, le cadet de la famille, Théobald, devait rejoindre le Collège militaire de la Flèche. Son père décida de l'accompagner, et prévint sa famille que son absence ne durerait pas plus de deux ou trois jours... Il partit. Le lendemain, un ami de Gaston vint en toute hâte le prévenir que son père, très malade, avait dû s'arrêter à Bordeaux.

« Les enfants de Sonis, éplorés, volèrent auprès de leur père, et le trouvèrent mourant, dans une chambre d'hôtel, d'un vomissement de sang. Vers la nuit, un prêtre apparut. Gaston de Sonis, redoutant qu'une pareille visite n'impressionnât trop le malade, et ne précipitât la catastrophe, voulut empêcher le prêtre d'entrer. « Monsieur, lui dit le prêtre, je remplis un devoir ; je viens là où m'appelle mon ministère ; si je ne puis l'accomplir ici, je me retirerai, mais je vous en rends responsable. »

Les deux sœurs de Gaston l'entraînèrent hors de la chambre, et firent entrer le ministre de Dieu. Le malade reçut l'extrême-onction. Quand Gaston revint, il s'étonna du calme de son père. Son visage, saisi par la mort, resplendissait aux approches de l'heure fatale. Il fit ses dernières recommandations, puis s'éteignit.

Toute la nuit se passa en prières et en pleurs autour du cadavre du père qui les avait bien aimés. Les femmes appelaient Dieu ; il vint, dit Gaston, lui-même :

« Le matin, de bonne heure, je vis tout à coup la porte de la chambre s'ouvrir lentement ; un prêtre entra. Nous ne connaissions point ce prêtre (il apprit dans la suite que c'était le Père Poncet, de l'ordre des Jésuites). Ayant prié devant le mort, il s'adressa à nous : « Mes enfants, je viens d'apprendre qu'il vous est arrivé un grand malheur. Je suis ministre de Jésus-Christ ; je suis venu vers vous pour partager votre peine, et vous apporter, si vous le voulez, ses divines consolations. »

Les enfants se turent, le prêtre continua. L'attention et l'émotion de tous étaient très grandes ; mais nul n'était plus attentif et plus ému que le jeune homme. « Il nous parla ainsi pendant longtemps, raconte celui-ci ; chacune de ses paroles portait ; pas un mot qui n'eût un sens pénétrant. Dès le commencement de son discours, mon cœur s'était ouvert à deux battants, avide d'entendre ces accents dont j'étais déshabitué depuis plusieurs années. Quand il nous quitta, j'étais converti : Jésus-Christ avait repris possession de mon cœur. »

Quelques jours après les funérailles, les enfants de Sonis retournèrent à Libourne. Gaston entra à Saint-Cyr, et ses sœurs, conduites par leur oncle, M. de Bernay, repartirent pour la Guadeloupe.



Le fervent chrétien qu'était devenu Gaston après la mort de son père arrive à Saint-Cyr en 1844, dans un milieu absolument indifférent au point de vue religieux. Il garde le courage de ses convictions ; « persévérant dans la vie chrétienne, il fut l'un des dix rares fidèles qui s'approchaient de la sainte table. »

« Cependant, dit Mgr Baunard, Saint-Cyr, ses études,

ses exercices, sa vie active, ses traditions, ses perspectives, tout cela s'était emparé vivement de son esprit, l'esprit le plus chevaleresque de la France de nos jours. On le remarqua bien vite entre tous ses camarades. La note qu'on lui décerna dit tout d'un mot : « Elève d'élite. » Il fut nommé caporal. On le réputait le plus brillant sujet de sa promotion. »

Nommé sous-lieutenant, le 1^{er} octobre 1846, il sort de l'Ecole avec le n^o 1, pour entrer à l'Ecole de cavalerie de Saumur. Depuis sa jeunesse, on s'en souvient, le cheval était pour lui une véritable passion. Il quitte Saumur, en 1848. C'est, maintenant, un cavalier accompli.

Il reçoit, le 2 avril, son brevet de sous-lieutenant au 5^e hussards à Castres ; il arrive dans cette ville vers la fin de l'été.

« En traversant les rues de Castres, il aperçut, à une fenêtre, une jeune fille dont la rare distinction le frappa. Son cœur se sentit ému. Jeune, dans toute la poésie de cet âge et dans toute la fraîcheur du sentiment, il comprit qu'il venait de se donner pour toujours. »

Cette jeune fille, M^{lle} Jenny Antoinette Roger, appartenait à une des bonnes familles de Castres. Gaston de Sonis se fit présenter à M. Roger, un des principaux notaires de la ville. Il fit la connaissance de la jeune fille, et l'épousait le 18 avril de l'année suivante.

« Nous étions heureux alors, écrivait plus tard M^{me} de Sonis à l'une de ses amies, et notre bonheur fut aussi complet qu'il était possible de le rêver en ce monde. Tous les jours, nous remercions Dieu de nous avoir donné l'un à l'autre. Nous n'avions vraiment qu'un cœur et qu'une âme ; celui de mon cher Gaston était un trésor de bonté et de tendresse, un cœur d'une exquise sensibilité, avec une âme des plus viriles et d'une fermeté rare. On comprendra aisément tout ce qu'un tel homme fut pour moi, et combien il me devint doux et facile de lui consacrer ma vie. »

Promu lieutenant le 30 septembre 1850, il est affecté successivement aux garnisons de Pontivy, Paris, Limoges où il retrouve son camarade de Juilly, Lamy de la Chapelle. A Castres comme à Limoges, de Sonis est le soldat « ferme dans sa conduite, sévère envers lui-même et indulgent à l'égard des autres, estimé et aimé de tous par la droiture et la loyauté de son caractère, édifiant une ville entière par les pratiques d'une piété sur laquelle la raillerie n'a pas de prise et dont la sincérité commande le respect ». (M^{gr} FREPPEL.)

De Sonis est un esprit aimable et profond ; ses camarades de régiment ne tardent pas à estimer, à sa juste valeur, ce garçon qui sait être gai ailleurs qu'au café. « Je plains de tout mon cœur, dit-il, ces pauvres officiers qui ne savent que boire, manger, dormir et fumer leur pipe. Quelle vie ! » Il étudie chez lui ses ouvrages militaires, religieux, philosophiques, et, pour mieux se consacrer à ces travaux, il abandonne la peinture dont il avait eu le goût, quelque temps auparavant.



Le Coup d'Etat du 2 décembre le surprend au commencement de son séjour à Limoges. Fervent légitimiste, de Sonis vote « non », au moment du plébiscite, malgré les objurgations de son colonel qui lui dit : « Lieutenant, vous n'êtes pas de votre temps. » Il pousse le scrupule jusqu'à refuser, un jour, une promotion au choix pour le grade de capitaine. « N'en faites rien, dit-il à son colonel ; je ne veux point passer sur le corps de mes camarades. »

De Sonis était un officier trop actif pour supporter longtemps la morne existence des garnisons de province. « Il se sentait attiré vers l'Afrique, seul théâtre d'une guerre qui, si elle n'apprenait pas les grandes conceptions de la stratégie, apprenait du moins le sacrifice pour la patrie, et entretenait dans les âmes ce feu sacré du dévoue-

ment qui brillait sans cesse, soit dans les combats, soit dans les marches, soit dans les hôpitaux ou aux bivouacs. »

De Sonis fut nommé capitaine au 7^e hussards, et reçut l'ordre de partir pour l'Algérie. Il était fermement convaincu de la supériorité de la colonisation pacifique sur la répression par la violence. « Etudier la langue du Pays, se familiariser avec ses divers dialectes, s'initier aux mœurs et aux coutumes des tribus arabes, pour éviter les froissements inutiles et les vexations dangereuses, et, d'autre part, donner l'exemple du désintéressement, imposer aux indigènes l'estime et le respect par la dignité de la vie, convaincre ces populations, pour qui la religion est le tout de l'homme, qu'elles n'avaient point affaire à des vainqueurs sans prière et sans culte : telle est la ligne de conduite qu'il ne cessa de suivre à l'armée d'Afrique. »

Il rejoignit d'abord la garnison de Mustapha-Supérieur, sur les hauteurs d'Alger, puis celle de Miliana où sa famille vint le rejoindre. Après un court séjour à Blida et Miliana, le 7^e hussards reçoit l'ordre de se mettre en route pour la Kabylie que le Gouvernement avait décidé de soumettre. De Sonis s'installe, avec son régiment, au camp de Tizi-Ouzou, et renvoie sa famille en France.



En septembre 1856, les opérations commencent contre les tribus des Beni-Douela et des Beni-Raten qui occupaient la vallée de Borghivi. Les divisions Yusuf et Renault en viennent à bout. En même temps, de beaux combats, où se distingue le 7^e hussards, font tomber entre nos mains le village de Djemma, adossé aux contreforts du Djurjura. Le général Randon fit interrompre les hostilités aux approches de l'hiver. De Sonis obtint, à la fin de l'année, un congé pour se rendre en France. Il arriva à Castres pour la naissance de son cinquième enfant.

Il retourna en Algérie, au commencement de 1857. Le maréchal Randon avait préparé une expédition décisive contre la Kabylie. L'entreprise offrait de sérieuses difficultés, car les tribus fanatiques des rebelles occupaient, sur les hauteurs de la chaîne montagneuse, des positions formidables.

En quarante-cinq jours, les divisions Mac-Mahon, Renault, Yusuf eurent raison des Kabyles. L'armée avait ouvert une route de 25 kilomètres dans la montagne, et construit le fort « Napoléon », sur le point culminant du massif, pour assurer la soumission de la contrée.

En septembre, de Sonis est envoyé en garnison à Blidah. Sa famille vient l'y rejoindre et l'accompagne à Orléanville, en 1858.

Le 7^e hussards allait rentrer en France. De Sonis, qui ne voulait pas quitter l'Algérie, demanda à passer dans le premier régiment de chasseurs d'Afrique, tenant garnison à Alger. Sa demande fut accueillie favorablement. Il entra aux chasseurs sous les ordres du colonel comte Jules de Salignac Fénelon.



Au moment de la guerre d'Italie, le premier régiment des chasseurs d'Afrique est appelé en France. Il quitte Alger le 10 mai 1859, et débarque à Gênes le 16. Jusqu'à la bataille de Solférino, son rôle se borne à des reconnaissances.

Le 24 juin, le 3^e escadron, commandé par de Sonis, doit marcher en tête, comme vedette de la cavalerie, pour faire les reconnaissances utiles. On était devant Casanova, au bout du village de Solférino. Depuis deux jours, de Sonis, miné par la fièvre, n'avait rien mangé.

« Nous nous dirigeâmes, dit-il, droit devant nous, par un chemin entouré d'arbres qui ne nous laissaient rien deviner de la grande plaine de six lieues d'étendue, sur

laquelle a été livré un des plus grands combats des temps modernes. Au bout d'une heure de marche, nous dûmes nous arrêter et rester trois quarts d'heure, la bride au bras, pour laisser défiler un corps d'armée qui avait l'avance sur nous.

« Jusqu'au moment où le feu a commencé, personne ne croyait à un engagement sérieux. Le secret était parfaitement gardé, et l'on disait que l'ennemi n'était pas de ce côté. Enfin, la halte terminée, nous sommes remontés à cheval, et nous sommes arrivés, au petit trot, dans cette magnifique plaine où a été consommé le sacrifice sanglant que je n'oublierai jamais.

« Cependant, le canon commençait à se faire entendre sur notre gauche, et les coups en furent bientôt si précipités qu'il fut clair qu'une grande bataille allait commencer. La plaine immense, qui nous avait été dérobée jusqu'alors par le pays très fourré que nous avons parcouru, était maintenant sous nos yeux. Elle était bordée, à gauche, par une chaîne de hautes collines, couronnée par une suite de villages qui formaient un réseau de positions formidables, et dont il nous semblait impossible de s'emparer. En face de nous, on voyait un bois au milieu duquel se dressait le clocher d'un village. Enfin, à droite, la plaine était couverte de plantations de mûriers et de vignes qui nous cachaient des milliers de tirailleurs autrichiens.

« Notre division de cavalerie d'Afrique, commandée par le général Desvaux, se massa du côté de la plaine, et la division Patourneaux, comprenant les lanciers, les 2^e et 7^e hussards, put se former à notre droite. L'artillerie de ces deux divisions se déploya en avant d'elles, et elle ouvrit son feu. Ce feu, ouvert à quatre heures du matin, a été ainsi nourri sur toute la ligne, c'est-à-dire sur une étendue d'environ quatre lieues, jusqu'à la nuit. L'on peut dire qu'il se livrait quatre batailles à la fois, tant le terrain avait d'étendue. Le bruit était effrayant. Tous les villages qui couronnent les hauteurs avaient été attaqués en même

temps par notre infanterie et notre artillerie. C'était, pour nous, un spectacle magnifique.

« Pendant presque toute la journée, nous avons assisté, de pied ferme et sans bouger, à ce grand drame, nous bornant à faire quelques mouvements de manœuvre pour essayer d'attirer à nous la cavalerie autrichienne cachée dans un bois en face, ou pour suivre les mouvements de notre infanterie qui gagnait toujours du terrain. Les boulets passaient au-dessus de nos têtes ; beaucoup, tombant à cinq ou six pas en avant, ricochaient en sifflant à nos oreilles. Un de ces projectiles vint à passer entre les jambes de mon cheval, et tua le cheval qui était derrière moi. La mort me paraissait imminente, mais j'avais fait le sacrifice de ma vie, et je pensais que si Dieu me jugeait nécessaire à ma famille, il saurait me préserver de tout mal.

« Ce fut seulement le soir que notre division se déploya et se rapprocha du bois où était caché l'ennemi. A notre droite, le corps d'armée du maréchal Niel qui, depuis le matin, n'avait pu faire autre chose que de garder ses positions, faiblissait, attaqué par des forces supérieures.

« Depuis deux heures, le tir des Français devenait moins fréquent ; nos munitions diminuaient. En face de nous, un peu obliquement, l'infanterie autrichienne, protégée en partie par un champ de mûriers et de vignes, sillonné de petits fossés, menaçait de foncer sur le corps de Niel, qu'elle eût peut-être forcé de céder le terrain. Le moment était extrêmement critique.

« C'est alors que notre général de division reçut l'ordre de nous faire charger. Nous fûmes aussitôt prévenus que la charge allait sonner. Nos deux escadrons étaient superbes. Nous étions en bataille, occupant une grande partie de la plaine. L'infanterie qui était sur les hauteurs nous regardait, et elle attendait notre charge avec impatience. Le corps Niel succombait sous le nombre. Le 1^{er} chasseurs d'Afrique formait la première ligne ; son

escadron, commandé par Guyot, était formé en colonne derrière l'aile gauche. Le général appela le capitaine de cet escadron pour lui donner l'ordre d'entamer le mouvement, mais le bruit était tel que personne n'entendit sa voix.

« Enfin, il était si urgent de charger que le général Desvaux désigna mon escadron. Je l'entendis ; je me portai sur lui, en arrivant au trot, et j'arrêtai ma troupe pour prendre ses instructions. Sa voix était pleine d'émotion ; il sentait qu'il m'envoyait au sacrifice. Il me donna l'ordre d'engager un feu de tirailleurs avec l'ennemi et de ne charger à fond, au centre où je me trouvais, que lorsqu'il donnerait l'ordre au reste de la ligne de charger sur les deux ailes. Nous étions si près de ceux que nous allions combattre que je pus voir que c'étaient des chasseurs tyroliens.

« Je fis remarquer au général que, s'il fallait attendre une charge générale, nos hommes seraient tués un à un par un ennemi nombreux et protégé par les bois, avant que nos fusils puissent lui faire aucun mal, et je lui demandai la permission de charger immédiatement. Il se recueillit quelques secondes, puis me dit d'une voix tout émue : « Oui, vous avez raison ; chargez tout de suite. En fourrageurs, marche ! »

« Je me retournai vers mon escadron, et je commandai la charge. Puis je partis à fond de train sans la moindre émotion, et le cœur aussi calme que dans les moments de grande paix intérieure. J'étais plein de foi. J'étais à dix pas en avant de tout mon monde, au moins à quatre pas en avant de Jalabert qui commandait mon premier peloton. J'étais donc une cible superbe. Nous arrivâmes au galop de charge à l'entrée du bois. L'infanterie ennemie se recula à notre approche. Je la serrai de près, et je m'efforçai de couper sa colonne pour la rabattre sur nos lignes. Mais arrivé au milieu des taillis, j'aperçus de magnifiques carrés de tyroliens auxquels les fantassins se

joignirent, et qui nous écrasèrent sous un feu roulant, nous enveloppant de tous côtés. Je voulus rallier nos cavaliers pour entamer un de ces carrés ; mais tout le monde tombait autour de moi... Voyant succomber ainsi mes braves chasseurs, je me précipitai de rage sur ces carrés, et je me trouvai en face de figures que je n'oublierai jamais, de baïonnettes qui scintillaient à mes yeux comme les lames de rasoirs, tandis que des milliers de balles me sifflaient aux oreilles. J'étais seul. Une partie de mon escadron était couchée à terre ; l'autre était attaquée de flanc par un escadron de hulans. Mon pauvre cheval gris était sous moi, blessé à mort ; je lui mis l'éperon au ventre ; il eut encore la force de me sortir de ces terribles masses, me porta à une vingtaine de pas, et tomba. Je me dégageai au plus vite, poursuivi par une grêle de balles, après avoir paré, avec mon sabre, un coup de baïonnette qui devait me tuer. Je dus alors courir à pied vers nos lignes, le sabre en main ; j'arrivai ainsi sur le 3^e chasseurs d'Afrique qui venait de se déployer et qui avançait, avec mon régiment, pour soutenir notre mouvement. Un de mes chasseurs m'amena un cheval de trouvé. Je sautai dessus et ralliai mon monde.

« J'étais parti avec un escadron magnifique ; je n'avais plus qu'un peloton. Un de nos officiers, M. Baillœil, était tombé frappé d'un coup de feu ; nous n'avons pu retrouver son corps. M. G... a eu, comme moi, son cheval tué sous lui. Après moi, le régiment a chargé. C'est là que sont tombés nos amis... Tout cela a coûté cher à la division des chasseurs d'Afrique, mais nous avons sauvé le corps Niel et soutenu dignement notre vieille réputation. »

Le lendemain, de Sonis était fait chevalier de la Légion d'Honneur.



Le 1^{er} chasseurs d'Afrique fut désigné, après l'armistice, pour faire partie de l'armée d'occupation. De Sonis dut

rester quelques semaines de plus en Italie. Il rentra avec son régiment à Alger, le 22 août 1859. Brusquement, un ordre de départ est signifié aux chasseurs. On venait de décider une expédition au Maroc. Le 1^{er} escadron, commandé par de Sonis, devait, toutefois, rester à Alger. De Sonis, qui comptait sur la campagne du Maroc pour gagner son grade de chef d'escadron, obtint de passer du premier au troisième.

Sur le territoire marocain, les populations, excitées par le chérif Mahomed ben Abdala, avaient surpris des convoyeurs civils, et attaqué des escadrons isolés. La révolte s'était rapidement propagée, et le général de Martiniprey, avec quinze mille hommes, fut chargé de réprimer ce nouveau mouvement de guerre sainte. De Sonis partit donc avec les chasseurs du corps expéditionnaire, le 30 septembre. Pour rejoindre la frontière marocaine, les chasseurs firent une marche d'un mois environ, avec étapes à Blida, Bou-Metfa, Miliana, Orléansville, Oued-Isly, Mostaganem, Mazagran et Oran. L'infanterie, arrivée par mer à Oran, s'était déjà enfoncée dans la montagne. La cavalerie les suivait à trois étapes de distance.

L'expédition fut un long calvaire. Le sol était aride et poussiéreux, la chaleur accablante. Toutes les rivières étaient à sec. Les chasseurs d'Afrique rencontraient sur leur chemin des cadavres de mulets tombés d'épuisement, des voitures du train abandonnées. Les rumeurs les plus alarmantes circulaient dans les rangs de la troupe. On prétendait que de nombreux fantassins du détachement précédent étaient morts d'un mal mystérieux. Le 20 octobre, à Tlemcen, le général Desvaux fut, en effet, obligé de confirmer à ses officiers que la mortalité quotidienne dans le gros de l'armée précédant les chasseurs d'Afrique était de 4 à 5 pour 100. Le lendemain, à Nedroma, on apprit alors qu'une terrible épidémie de choléra s'était abattue sur l'infanterie. Le 23, on passa la rivière du Kris, à la frontière marocaine. Le général Desvaux y fit établir le

campement de sa cavalerie. En peu de temps, le camp devint un foyer d'infection. On était en pleine zone d'épidémie. Aussi, le choléra fit de nouvelles victimes parmi la cavalerie. Il mourait chaque jour une centaine d'hommes. Un témoin, le lieutenant Bailleul, parle de l'admirable dévouement dont fit preuve, en ces circonstances, le capitaine de Sonis.

« Dès notre arrivée au bivouac du Kris, nous eûmes sous les yeux un spectacle lugubre. Tout ce qui tombe malade est par avance condamné. Tout nous manque : aumôniers, infirmiers, médecins ; même l'eau propre, car tout est desséché autour de nous ; il n'a pas plu ici depuis le mois d'avril. Mais au sein de ces calamités, M. de Sonis se retrouve dans son élément à lui, qui est la charité. Que d'anecdotes j'aurais à rapporter sur son admirable dévouement ! A mesure que l'épidémie faisait plus de progrès, son abnégation opérait plus de merveilles. Il ne quittait guère l'ambulance ; ce qu'on y trouvait en foule, c'était moins des malades que des agonisants demandant un médecin, un ami, un prêtre et, quelques-uns, un verre d'eau. La plupart de ces malheureux remercient le Ciel des consolations qu'ils doivent à M. de Sonis, lequel se multiplie pour ne pas les quitter, ni le jour ni la nuit. Après leur mort, on le voit encore qui reste là pour rendre les derniers devoirs à ces infortunées et hideuses dépouilles que l'on trouvait à peine le temps et les moyens d'enterrer. Je me souviens qu'un jour, navré de l'abandon où il voyait ces malheureux, il se tourna vers moi et me dit : « Mon cher Bailleul, pour l'honneur de l'humanité, « essayons d'oublier ce que nous avons là sous les yeux ! » Mais, de lui-même et de ses services, il ne parlait jamais. Il arriva une fois que quelqu'un, racontant, à notre table commune, que tel chasseur de l'escadron était mort dans la nuit, le capitaine s'en montra affecté comme d'une douloureuse nouvelle. Nous apprîmes ensuite que lui-même avait passé la nuit près de cet homme, et qu'il ne l'avait quitté qu'après son dernier soupir. »

On dut abandonner le bivouac, et gagner les hauteurs. Malgré quelques dures escarmouches dans le Sahara marocain, l'ennemi ne désarmait pas. L'épidémie s'étendait. Il fallut songer au retour pour sauver le reste de l'expédition. Le retour fut marqué par de nombreuses morts, entre autres celle du colonel de Montalembert, frère du comte de Montalembert.

L'universelle vénération qu'avait inspirée à l'armée la belle conduite de de Sonis fut connue du Gouvernement. De Sonis fut nommé, le 13 novembre, chef d'escadron au 2^e spahis.



Après un séjour en France, il débarque à Oran, le 18 mars 1860. On lui apprend qu'il est nommé commandant supérieur du cercle de Tenez. Il rejoint son nouveau poste, et fait preuve des plus belles qualités d'administrateur. Son autorité était absolue. Il n'en abusa jamais, car les Arabes le respectaient à cause de sa moralité et de son sens de la justice. Pour s'attirer la sympathie des indigènes, de Sonis, dès le premier jour, avait trouvé le meilleur moyen : il était monté à cheval et avait réalisé, devant ces juges difficiles que sont les Arabes en matière d'équitation, quelques prouesses qui les avaient follement enthousiasmés. Ils avaient trouvé leur maître. Et comme il parlait l'arabe à la perfection, il devint un des leurs. Kabyles, Arabes et Berbères, qui habitaient le cercle de Tenez, venaient trouver en toute confiance le nouveau commandant pour lui exposer leurs doléances, lui confier leurs intérêts, lui demander des conseils. Le désintéressement de de Sonis les surprenait : il refusait tous leurs cadeaux, au risque de les mécontenter. Sa piété les remplissait d'admiration. « Nous avons un bon commandant (*Iaraf Rebbi*), disaient-ils ; il reconnaît la puissance de Dieu. »



Le décret du 24 novembre 1860 rétablissait le gouvernement militaire en Algérie. Diverses mutations furent réalisées à cette époque dans les commandements des cercles. De Sonis fut appelé à diriger le cercle de Laghouat, ville située au pied du versant saharien de l'Atlas.

On avait établi à Laghouat une garnison d'un millier de fantassins avec cavalerie, artillerie, ambulance et des services administratifs. Cette administration offensive, et au besoin défensive, avait pour objectif de soumettre complètement les tribus arabes disséminées entre l'est et l'ouest, dans le pays des Mozabites et les oasis exposées à l'influence du Maroc... « Le souvenir du massacre qui avait suivi la prise de Laghouat, en 1852, était encore vivace au cœur des Arabes soumis par nos armes, et l'on sentait qu'ils frémissaient toujours sous le joug. »

De Sonis eut, sur les Arabes de Laghouat, la même influence et la même autorité qu'à Tenez. Par contre, les Arabes du désert, toujours insoumis, devaient être surveillés constamment, si l'on voulait éviter le pillage ou le meurtre. Un grave incident vint montrer à de Sonis qu'il avait raison de se méfier d'eux. Le 12 avril 1861, des marchands arabes venus, comme d'habitude, au village de Djelfa, pour écouler leurs marchandises, avaient égorgé, à la nuit tombante, une trentaine de colons français. Ils étaient presque tous repartis. De Sonis, averti par le télégraphe, franchit en 6 heures, avec quelques cavaliers, les cent vingt kilomètres qui séparent Laghouat de Djelfa, et fait arrêter tous les Arabes qui sont restés au village. Il hésitait à faire un exemple, mais l'autorité du Gouvernement était en jeu, et les Arabes étaient fanatisés, en ce mois d'avril, par les prédications du Ramadan. La répression s'imposait. Dix Arabes, condamnés à mort, sont fusillés séance tenante.

Cet acte de justice expéditive fut commenté avec malveillance par un journal de Paris qui ne voyait, dans cette exécution, qu'une des fâcheuses conséquences du rétablis-

sement du gouvernement militaire. C'était donc Pélissier qu'on visait au-dessus de de Sonis. Pélissier, irrité, donna l'ordre à de Sonis de se démettre de ses fonctions, et de venir rejoindre son régiment à Mascara. Il ne blâmait point la répression de de Sonis. Il eût été bien mal qualifié pour cela. N'avait-il point, en 1845, enfumé onze cent cinquante arabes dans une caverne ? Mais il était exaspéré par les formes régulières que de Sonis avait cru devoir donner à son jugement, et par la divulgation de cette affaire dans la Presse.

De Sonis obéit sans murmurer, s'installa avec sa famille à Mascara, et ne demanda même pas d'explication à Pélissier. Ce dernier s'aperçut rapidement qu'il avait commis une erreur, d'abord parce que l'armée entière s'était étonnée de la mesure prise contre de Sonis, et parce qu'ensuite il avait pu se rendre compte, par lui-même, de la haute valeur morale de cet officier. Il le nomma commandant du cercle de Saïda, dans la province d'Oran. A Saïda, comme à Laghouat, les Arabes furent subjugués par l'ascendant de de Sonis qu'ils appelaient le grand marabout des Français. Mais aussi, quel admirable colonisateur que ce cavalier qui rendait la justice sous un palmier, recevant, avec la même bienveillance, le riche musulman et le mendiant en guenilles ! Son intégrité était intransigeante, et il fit renvoyer de Saïda, malgré toutes les protestations, un magistrat militaire « qui avait méconnu ses devoirs dans une affaire intéressant la protection des pupilles et l'honneur des familles ». De même, il obligea un officier, qui avait sacrifié plusieurs chevaux arabes dans une course à l'autruche, à en rembourser intégralement le montant à leur propriétaire. Ainsi, l'esprit d'équité du chef faisait aimer et respecter le pays qu'il représentait.



Un sénatus-consulte du mois d'avril 1863 reconnaissait aux tribus arabes la propriété des territoires « qu'elles

occupaient à demeure fixe, et dont elles avaient la jouissance traditionnelle ». Il fallait donc délimiter et répartir ce territoire arabe. De Sonis fut chargé de ce travail dans la subdivision de Mostaganem.

Cette concession de l'Empereur était une double faute : elle apparaissait comme une faiblesse aux yeux des Arabes, et elle risquait de provoquer des conflits au moment du partage des terres. De fait, l'exaltation des indigènes allait chaque jour en augmentant et, en avril 1864, un an après le sénatus-consulte, la tribu des Ouled-Sidi-Cheikh sema la révolte dans le Sud-Oranais, et massacra, à Aïouïnet, le détachement du colonel Beauprêtre, venu pour réprimer l'insurrection. Le mouvement s'étendait bientôt à toute la petite Kabylie et à la province de Constantine. Mac-Mahon qui, à la mort de Péliissier, avait été nommé gouverneur général de l'Algérie, décida, devant ces menaces, de faire une campagne d'hiver.

Le chef de l'expédition était le général Yusuf. Le village d'Aïn-Madhi était le centre des opérations militaires ; Laghouat le centre d'approvisionnement. « Cette expédition où l'on ne livra que de petits combats aux tirailleurs indigènes, ne fut, en réalité qu'un combat perpétuel contre les éléments et les privations du désert. Si de Sonis montra, dans tous les engagements, son courage de soldat, il déploya surtout, comme chrétien et comme homme, toutes les grandes qualités dont Dieu l'avait doué... » Après quelques jours de marche, on atteignit le champ des massacres de Aïouïnet où avait péri la colonne Beauprêtre :

« Arrivés là, dit Mgr Baunard, nos hommes reculèrent, suffoqués par l'infection qui s'en exhalait au loin. C'étaient les cadavres de nos soldats égorgés et abandonnés sans sépulture ; leur état était tel que les bêtes fauves, les chacals et les oiseaux de proie, après s'en être approchés, s'en éloignaient par dégoût. On donna l'ordre aux soldats de recouvrir de terre et de sable ces restes de leurs frères,

Aucun n'osait avancer ; alors Sonis prend une pioche, une pelle, marche le premier, comme il faisait au combat, et se met en devoir de soulever cette pourriture, et d'ouvrir une fosse. On le suivit, on l'imita. La sépulture chrétienne fut donnée à ces malheureux, puis l'escadron se hâta de fuir ces lieux pleins d'horreur. »



De Sonis retourne à Saïda en 1865. Le 3 mai, l'Empereur débarquait à Alger pour visiter le territoire soumis par nos troupes.

« Désirant se mettre en rapport personnel avec les Arabes, l'Empereur avait exprimé au maréchal de MacMahon son désir d'attacher à sa personne, durant son séjour en Afrique, un officier de mérite et de distinction qui connût parfaitement le pays, la langue, les mœurs indigènes, et qui leur inspirât une estime complète. Sonis se trouvait ainsi désigné entre mille. L'Empereur avait lui-même remarqué, à la tête de son escadron de spahis, ce brillant cavalier qui avait ébloui tous les yeux, aux revues et fêtes militaires données en son honneur, et il avait laissé voir son désir de posséder, dans sa maison militaire, un officier de cet éclat et de cette distinction. Cependant, le maréchal, avant de l'indiquer nommément à l'Empereur, lui en fit à lui-même la première ouverture. Sonis remercia, mais refusa. Ses affections politiques ne lui permettaient pas de paraître dans l'escorte d'un prince qui n'était pas celui de ses espérances. Ajoutons qu'à cette même époque, l'attitude du Cabinet impérial envers le Pontife de Rome... élevait une barrière de plus entre l'allié du Piémont et un fils dévoué de l'Eglise. Ce refus, très poli, mais ferme, étonna autour de lui ; Sonis manquait sa fortune, mais il gardait sa conscience et sa fidélité. »

Le 17 juin 1865, il était nommé lieutenant-colonel au

1^{er} spahis, tout en conservant ses fonctions de commandant militaire du cercle de Saïda.



Pendant un congé en France qu'il passait auprès de sa famille, un ordre de rembarquement lui est envoyé. Arrivé à Oran, il apprend que le Gouverneur général l'avait nommé commandant d'une colonne mobile qui devait opérer dans le Sud de la Province d'Alger, avec Laghouat pour base d'opérations.

« Cette ville, entourée d'une ceinture flottante de cavaliers Arabes, était à peine défendue par les troupes du général Yusuf, obligé de faire d'incessantes courses pour refouler les indigènes.

La situation n'était pas tenable. La puissante tribu des Ouled Sidi Chéikh était alors conduite par un jeune guerrier de vingt ans, Sidi Hamed Ben Namza dont la fougue impétueuse était tempérée et dirigée par son oncle, Si Lalla, homme de guerre de grande valeur. Cette tribu nous harcelait sans cesse, et venait de provoquer la défection de plusieurs tribus. On craignait un soulèvement général du Sahara. »

De Sonis, chargé de pacifier le Sud de l'Algérie, fit une courte campagne en 1865. Il ne dépassa pas la bourgade de Métlili ; en 1866, une campagne décisive, des razzias et des poursuites ramenèrent définitivement le calme. Cette dernière campagne fut très pénible, et nos soldats, victimes de la chaleur et de la soif, furent surpris, le 4 avril, par un simoun d'une extrême violence qui retarda leur marche. De Sonis, cependant, savait, par son propre exemple, remonter le moral de ses hommes. Le chef, comme les soldats, était strictement rationné dans cette expédition. Un zouave s'étant plaint de l'ordinaire, fut invité par de Sonis à venir partager son repas. « Confus d'un pareil honneur, le zouave accepta, consolé par l'espérance d'un

petit régal. Les convives s'accroupissent sur une couverture, et l'on sert le diner : deux biscuits, du riz à l'eau — ce que les troupiers appellent du riz cuit dans son jus — et une ration d'eau tiède dans une peau de bouc en formaient le menu. C'était l'ordinaire du colonel, et ce fut tout le festin de son invité. On le sut, on en rit, et l'on marcha sans se plaindre. »

A la fin de la campagne, de Sonis reçut la croix d'officier de la Légion d'Honneur, le 10 juin 1866.



Il reprend le commandement du cercle de Laghouat, dans des conditions difficiles. En 1867, une sécheresse épouvantable désole toute la région. Les sauterelles achèvent ce qui reste. Les malheureux indigènes, victimes de la famine, sont décimés par une épidémie de choléra. La famine continue en 1868. Le chef des Ouled Sidi-Cheikh, Kaddour, profite de ces malheurs et de la démoralisation des indigènes pour prêcher la guerre sainte. Tous les dissidents apparurent en armes dans le Sahara algérien.

« Les dispositions de de Sonis furent prises avec une rapidité foudroyante. Une colonne de 41 officiers, 900 hommes de diverses armes, 202 chevaux, 88 mulets, 860 chameaux avec leurs chameliers, 2 bouches à feu rayées et quatre pièces de montagne marcha rapidement contre l'ennemi, conduite avec la plus rigide discipline.

Arrivé près du marabout des Aïn Madhi dont les possesseurs reconnaissent notre autorité, de Sonis apprit qu'ils avaient passé à l'ennemi. Ils avaient livré ce point à Si-Lalla, oncle de Kaddour... Si-Lalla était tellement assuré de la victoire, qu'il avait rappelé à lui tous ses contingents dans le Djebel-Amour.

Ne tenant aucun compte des exagérations arabes, de Sonis estima qu'il allait avoir à combattre contre trois mille cavaliers et un millier de fantassins.

Il accepta cette lutte de un contre quatre avec le plus calme courage. Ses soldats étaient dignes de lui, et accomplirent, pendant la lutte, leur devoir dans un silence complet qui formait un contraste saisissant avec les hurlements des Arabes.

La victoire fut complète. Le combat, commencé le matin du 1^{er} février, se termina à onze heures et demi... L'ennemi, vaincu, avait pris la fuite en se dirigeant sur le Maroc. De Sonis se mit à sa poursuite. La course effrénée dura six jours, mais on ne put atteindre les fuyards, bien qu'ils fussent serrés de près.

Le 12 février, les vainqueurs rentraient au camp de Laghouat. L'Empereur, pour montrer à de Sonis en quelle estime il le tenait, lui fit présent de la vie de César qu'il venait de publier. Le 26 février 1869, il le faisait nommer colonel du 6^e régiment de chasseurs, et lui confiait le commandement de la subdivision militaire d'Aumale.

Un an plus tard éclatait la guerre franco-allemande.



Dès la déclaration de guerre, de Sonis, à plusieurs reprises, demande à partir pour la France. Le 20 octobre, on lui envoie sa nomination de général de brigade. Après une démarche auprès de M. de Freycinet, à Tours, il reçoit l'ordre de rentrer en France pour commander la 3^e brigade de la division de cavalerie du général de Ressayre, à Blois, et participer aux opérations de l'armée de la Loire.

Il arrive à Tours le 13 novembre, et apprend, le lendemain, qu'il a le commandement de la 1^{re} brigade de la division de cavalerie du 17^e corps d'armée, sans pouvoir connaître le cantonnement de cette brigade. Il finit par savoir qu'il est placé sous les ordres du général d'Aurelle de Paladines. Il va le rejoindre à Vendôme. Des ordres contradictoires lui arrivent de la part des généraux

d'Aurette et Fierreck. ne Il sait que faire. Arrivé à Châteaudun, il trouve une armée sans chef.

« Il télégraphie au Ministère de la Guerre à Tours : « Quel est le commandant des troupes stationnées autour de Châteaudun ? » On lui répond : « C'est vous. » Il ne peut y croire, et pense que ce n'est qu'un intérim de vingt-quatre heures, et il demande : « Pour combien de temps ? » Le Ministre répond : « Agissez comme si c'était pour toujours. »

De Sonis agit. Il veut d'abord empêcher la liaison du prince Frédéric Charles et du duc de Mecklembourg sur le plateau de la Beauce. Son armée de Châteaudun se compose d'un bataillon de fusiliers, d'un bataillon d'infanterie de marine, de mobiles des Deux-Sèvres, des Côtes-du-Nord, du Gers et du Gard, et du populaire bataillon des Zouaves pontificaux, commandés par le colonel de Charette.

L'armée ennemie arrivait. Huit mille Prussiens, venant de Chartres, marchaient sur Bonneval. De Sonis s'établit et se fortifie sur la petite rivière de Conie, en se reliant au 16^e corps, commandé par Chanzy, et en prenant pour quartier général, le bourg de Marboué. La bataille était imminente.



A Marboué, de Sonis reçut un télégramme du Ministre de la Guerre, le confirmant dans le commandement du 17^e corps, en remplacement du général Durrieu, rappelé à Tours. Il était nommé à de redoutables fonctions dont il comprenait, dans les circonstances actuelles, la haute responsabilité. En soldat obéissant, il ne recula pas, mais il demanda de concentrer ses troupes, et de lui envoyer la première division, sous les ordres du général de Rochebrune, et la seconde commandée par le général Dubois de Jaucigny.

Dans la nuit du 24 au 25, le général d'Aurette de Paladines lui donna l'ordre de se diriger, par le chemin de

fer, sur Vendôme, attaqué par de nombreuses forces. De Sonis répondit : « Il y a environ cinq lieues de Marboué à Brou où se trouve un camp prussien. Je partirai, si vous voulez, de Marboué avant le jour, en colonne légère ; j'attaquerai l'ennemi, et j'ai bon espoir de réussir. Si je réussis, les têtes des colonnes prussiennes qui sont devant Vendôme apprendront qu'un corps d'armée française se dirige sur leurs derrières, et leur mouvement sera momentanément arrêté : cela nous donnera le temps d'envoyer des troupes à Vendôme. »

Ce plan fut adopté.

De Sonis se mit en marche avec une colonne composée de quinze cents hommes, et parmi lesquels des marins et des zouaves de Charette. Elle se précipita, avec une ferme résolution et à la baïonnette, sur les positions ennemies qui furent enlevées dans un superbe élan. Nous allons laisser raconter le combat appelé de Brou, par de Sonis lui-même.

« Enfin j'arrivai devant le village de Yères, bâti sur une hauteur, d'un abord difficile ; et où l'on ne peut parvenir qu'en traversant l'Ozanne sur deux ponts étroits. L'ennemi occupait cette forte position. Je cherchais à me renseigner sur ces forces, lorsque la tête de notre colonne fut accueillie par une forte canonnade qui déterminera l'abandon de la chaussée. En même temps, on pouvait distinguer de fortes masses noires qui cherchaient à se dissimuler dans les bois et les plis de terrain. Une grande ferme, qui paraissait une position avantageuse de l'ennemi, fut attaquée vigoureusement par les fusiliers et les zouaves pontificaux, pendant que les autres troupes se déployaient le long de la rivière, et cherchaient à s'emparer des ponts. Le feu des Allemands était très vif. Mais j'avais défendu aux nôtres d'y répondre pour le moment, afin de laisser croire que la colonne était dépourvue d'artillerie. Quand le combat fut bien engagé, je démasquai toutes mes batteries et je fis feu de toutes mes pièces, en laissant

supposer aux Prussiens que j'avais beaucoup de monde. Ils le crurent, en effet, et ils se retirèrent. Je les suivis à Brou, qu'ils évacuèrent, et je marchai encore une lieue en avant à leur poursuite. La nuit était arrivée, j'eus l'air d'établir mon bivouac sur place, et je revins à Marboué. »

Après cette belle victoire, le général d'Aurelle télégraphia à de Sonis : « Je vous félicite et félicite vos troupes de leur conduite et de leur succès dans la journée d'hier que je suis heureux de signaler au Ministre. »



L'échec que les Prussiens venaient d'essuyer à Brou, les engageait à porter tout leur effort sur le flanc gauche de l'armée de Châteaudun. De Sonis, averti, allait immédiatement préparer l'offensive lorsqu'il reçut, du Ministre de la Guerre, à Tours, l'ordre formel de se replier sur la forêt de Marchenoir. Il obéit, et, le 27 novembre, établit son quartier général à Saint-Laurent des Bois. Le 1^{er} décembre, il reçut l'ordre d'aller prendre les positions que Chanzy venait de quitter, pour marcher contre les Bavares.

« On partit à neuf heures du soir, par un froid de 12 à 15 degrés. La marche était lente, sur une route glacée, et les chevaux glissaient à chaque pas. Les hommes, n'ayant pas de souliers, marchaient presque nu-pieds dans la neige et la glace. » De Sonis établit son quartier-général au château de Saint-Peray la Colombe. En vue de la grande bataille qu'ils allaient livrer aux Allemands, de Sonis et ses officiers allèrent communier à l'église de Saint-Peray. De Sonis remit solennellement à de Charette, chef des Zouaves pontificaux, la bannière du Sacré-Cœur, brodée par les Visitandines de Paray-le-Monial : « Qu'elle soit, dit-il, le drapeau de votre régiment ! »

Après la messe, la colonne se mit en marche dans la direction de Patay. Un télégramme du général d'Aurelle

demandait à de Sonis de se joindre au général Ducrot pour tenter l'action décisive contre les Prussiens.

Il était quatre heures du matin. De Sonis se dirigea sur Patay, en donnant l'ordre aux 1^{re} et 3^e divisions de son armée d'accélérer le mouvement pour la concentration immédiate du 17^e corps.

Il n'avait sous la main que la réserve d'artillerie, les Zouaves pontificaux et les mobiles des Côtes-du-Nord. A six heures et demie, le bivouac était établi à Patay, à l'entrée de ce bourg. Il y rencontra le maréchal Chanzy qui le quitta brusquement pour aller rejoindre son corps d'armée, le 16^e, déjà en marche. Peu après éclata le bruit formidable de la bataille engagée depuis le matin.

Dans la journée du 1^{er} décembre, Chanzy avait enlevé aux ennemis les positions de Gommiers, Terminiers, Guillonville, Villepion, et était resté maître du terrain, après une lutte acharnée, laquelle lui avait fait comprendre qu'il avait devant lui une véritable armée, et non des corps isolés et un rideau de cavalerie, ainsi qu'on le lui avait écrit du Ministère de la Guerre.

Le lendemain, 2 décembre, il se heurtait, à Loigny, à l'armée entière du duc de Mecklembourg.

La bataille commence à huit heures du matin : le parc de Goury est enlevé par nos troupes, après une lutte acharnée, et repris par les Allemands, renforcés, vers midi, par une nouvelle division. Lumeau était inabordable, et Chanzy était ramené en arrière avec des pertes énormes. Il reculait sur Loigny, abandonné par l'ennemi, dans la nuit du 1^{er} au 2 décembre, après l'avoir organisé pour une forte défense. L'amiral Jauréguiberry avait fait occuper ce village par les 2^e et 3^e bataillons du 37^e de marche, en leur donnant l'ordre de tenir jusqu'à la dernière extrémité. Les forces allemandes s'y portaient au même moment, et étaient sur le point d'y rentrer.

Une lutte gigantesque pour les deux bataillons s'ouvrit

alors. Les maisons du village furent défendues pied à pied, chaque pan de mur, chaque débris devenant un rempart inexpugnable. « Un contre mille, dit un écrivain, ils se battaient avec la vieille furie française, et, du coin des rues, du haut des granges, des embrasures des fenêtres, ils faisaient pleuvoir les balles, et jonchaient le sol de cadavres allemands. Alors l'ennemi, que cette résistance exaspère, lance des bombes à pétrole, écrase le hameau d'obus, et bientôt Loigny n'est plus qu'un vaste brasier dans lequel les toits s'effondrent avec fracas. »

Au moment où ce combat effrayant commença, Chanzy envoya, par un simple sous-officier, à de Sonis, un billet ainsi conçu : « Nous sommes vivement engagés à Loigny ; venez à notre secours. »

De Sonis avait déjà prêté une brigade à Chanzy, et détaché deux autres pour faire diversion sur divers points. Il marche au feu avec tous les hommes de la seule brigade qui lui restait, et placée sous sa main.

« A peine en marche, raconte-t-il, nous rencontrâmes un assez grand nombre de chariots, portant des blessés, puis des mobiles du 16^e corps, qui, abandonnant leurs rangs par groupes de quatre ou cinq, se sauvaient du champ de bataille. J'en fus exaspéré. J'essayai de remonter le moral de ceux qui passaient près de moi ; mais ce fut sans succès. L'impression de ce spectacle fut pénible pour nos troupes ; nos affaires allaient mal. »

Arrivé à Villepion, il fit tirer le canon pour prévenir le 16^e corps qu'on venait à son secours.

« Il était deux heures et demie, dit Mgr Baunard. Le général Chanzy, venant à lui, lui dit : « Rendez-moi le service de me remplacer ici. » De Sonis n'hésita pas. Il donna l'ordre à ses bataillons de relever aussitôt ceux du 16^e corps. « Mais, dit-il, j'eus la douleur de remarquer qu'à mesure que ces bataillons étaient remplacés par nous, ils flaient en arrière. » Où allaient-ils ? Ne se

retiraient-ils pas seulement pour se reposer, se reformer à deux kilomètres de là, puis revenir nous appuyer ? Non, ils s'éloignaient pour toujours. C'était l'abandon, c'était la retraite définitive. »

Chanzy battait, en effet, en retraite. De Sonis, abandonné, accepta avec une grandeur sereine le sacrifice : il prit la résolution de s'immoler pour conserver à la Patrie l'armée épuisée qui ne pouvait plus prendre part à la lutte.

L'armée ennemie accomplissait, en ce moment, un mouvement tournant qu'il fallait arrêter à tout prix. De Sonis avait peu de troupes à sa disposition. La 3^e division de son armée, à qui il avait fait porter l'ordre de le rejoindre coûte que coûte, n'arrivait pas.

Son infanterie, précédée d'une longue chaîne de tirailleurs, gagnait du terrain, lorsqu'il fut avisé que l'ennemi tournait sa gauche, en masses compactes.

De Sonis avait vingt-six bouches à feu. La réserve d'artillerie est alors partagée en deux : une partie est dirigée sur le coin du parc du château de Villepion, y est mise en batterie à l'abri de deux fortes meules de paille ; elle était soutenue par le premier bataillon des Zouaves pontificaux, quatre compagnies des mobiles des Côtes-du-Nord, les francs-tireurs de Tours et de Blidah, et une compagnie du 10^e bataillon de chasseurs à pied ; l'autre partie est placée à la hauteur du village des Gommiers, ayant pour défense le 2^e bataillon des Zouaves pontificaux et trois compagnies des mobiles des Côtes-du-Nord. Le tir remarquable de ces deux batteries dont les effets se firent sentir dès les premiers coups, arrêta l'ennemi qui se replia au bout d'une heure et demie.

Ce succès obtenu, il fallait songer à Loigny où le combat continuait avec une rage d'autant plus exaltée que les Allemands avaient réussi à prendre une partie du village : « Mais la lutte se poursuit dans les rues, toutes rouges de sang et de feu, et, les munitions s'épuisant, nos soldats se concentrent, décident de se retrancher dans le cime-

tière, et, pour se procurer des cartouches, vont recueillir, dans l'église, celles des blessés qui râlent... Obstination superbe que l'ennemi ne peut se défendre d'admirer. « Cessez le feu ! » crie avec émotion un colonel prussien. « Jamais je ne donnerai un pareil ordre ! » réplique le commandant français. Et le duel continue, terrible, implacable. Tous les coups portent, et ceux qui n'ont plus de poudre se battent, la baïonnette au canon. »

De Sonis commençait sa marche sur Loigny quand il s'aperçut que son centre pliait. Le 48^e et le 51^e, pris de panique, refusaient d'avancer. De Sonis les menaça, mais, malgré les coups de plat de sabre que leur donnaient les spahis, ils restèrent sur place, complètement démoralisés par la violence du feu. De Sonis, la rage au cœur, fit alors donner les Zouaves qui montèrent à l'assaut, calmes et graves, bannière déployée. Ils étaient huit cents. Ils allaient se heurter à une division entière, avec toute son artillerie.

Près d'un bois d'acacias, à l'extrémité de la plaine, une terrible fusillade les accueillit. Les commandants de Troussures et de Moncuit, le capitaine de Ferron, le lieutenant de Verthamon furent blessés. Le général de Sonis eut le genou brisé; il tomba dans les bras de Bruyère, son officier d'ordonnance, en disant : « C'est fini pour aujourd'hui ! »

Près du petit bois, les Zouaves ouvrirent le feu, et au cris de : « Vive la France ! » font contre l'ennemi une charge si terrible qu'ils bousculent tout sur leur passage. Les Allemands, épouvantés, résistent à peine à cet ouragan. Les Zouaves arrivent jusqu'à Loigny dont ils enlevèrent les premières maisons. Mais l'ennemi se ressaisit et fait appel à ses réserves. Les masses prussiennes débordent les Zouaves de tous côtés. La retraite se fait pas à pas, sous un feu terrible. Du village jusqu'au bois, le sol fut jonché de cadavres... De Sonis passa la nuit sur le champ de bataille :

« J'étais là, seul, immobile, étendu sur la terre et la

neige. Autour de moi gisaient de nobles victimes qui n'avaient point marchandé leur vie, mais qui l'avaient libéralement donnée pour la grande cause de la patrie et de l'honneur... L'armée prussienne ne tarda pas à passer sur nos corps, en ordre parfait. En arrivant à la hauteur des morts et des blessés, les soldats allemands s'arrêtaient et enlevaient les armes qui pouvaient avoir quelque valeur. C'est ainsi qu'un soldat se précipita sur moi, et, me tournant et me retournant avec brutalité, déboucla mon ceinturon et enleva mon épée et mon pistolet. » Un autre soldat fut plus généreux : « Arrivé à moi, il s'arrêta, me prit la main, et la serrant avec une indéfinissable expression de bonté, il me dit : « Camarade. » C'était sans doute le seul mot de français qu'il sût, mais il y mit tout son cœur. Se penchant sur moi, ce généreux soldat inclina sa gourde et versa, dans ma bouche, quelques gouttes d'eau de vie. J'étais à jeun depuis vingt-quatre heures. »

De Sonis passa une nuit terrible. Son sang coulait ; il souffrait, mais ne perdait pas connaissance. Sa jambe avait été fracturée en vingt-cinq endroits. « Reconnu le lendemain, à dix heures du matin, par M. Batard, aumônier des mobiles de la Mayenne, il fut relevé du champ de bataille, et conduit au presbytère de Loigny où il ne trouva une place que dans la cave...

L'abbé Theuré, curé de Loigny, prodiguait ses soins aux blessés couchés dans toutes les pièces de son humble demeure, et ne prenait un moment de repos que pour s'étendre sur de la paille, dans la cave où se trouvait Sonis. Ce lieu était trop incommode ; le curé fit transporter le général dans sa chambre, et le coucha dans son lit, après lui avoir fait arracher ses habits, couper, dans toute sa longueur, la botte de la jambe blessée. L'autre pied était gelé.

Un médecin de Janville, appelé à la hâte, après examen, déclara que l'amputation ne serait pas nécessaire. Il pansa les plaies, emmaillota le malade de tortillons de paille, et

lui emboîta la jambe dans des débris de planches. Les souffrances éprouvées par le patient furent épouvantables.

Le 4 décembre, le chirurgien-major, docteur Beaumetz, visita le blessé. L'amputation fut reconnue nécessaire : « Docteur, je vous appartiens ; à la volonté de Dieu ! Seulement, tâchez de m'en laisser assez pour que je puisse encore monter à cheval et servir la France ! »

L'amputation eut lieu à quatre heures de l'après-midi. Le lendemain, on racla le pied droit gelé pour le sauver de la gangrène. De Sonis souffrit pendant cent cinq jours avant d'être guéri. M^{me} de Sonis était venue le rejoindre pour lui prodiguer les soins d'une délicate tendresse...



Le 31 janvier 1871, de Sonis allait achever sa convalescence au château de Revers, situé à sept lieues de Loigny, et appartenant au marquis de Gouvion Saint-Cyr. Le 15 mars, il en partait avec M^{me} de Sonis, se rendant à Castres où il arrivait le 22. Son premier soin fut de prendre des nouvelles de ses trois fils dont il ignorait le sort. Le second, Henri, avait été interné en Suisse avec l'armée de Bourbaki dont il faisait partie, puis dirigé sur Marseille, et de là en Afrique. Le troisième, Albert, engagé aux Spahis, blessé d'un coup de sabre à la jambe, avait été fait maréchal des logis, et décoré de la médaille militaire. L'aîné, Gaston, fait prisonnier au début de la guerre, comme brigadier, s'était évadé et réfugié dans la citadelle de Bitche où il avait été cité deux fois à l'ordre du jour, pour sa conduite dans les sorties...

Le 6 mai 1871, les cicatrices de de Sonis étaient fermées ; il avait commencé à marcher, et, même avec sa jambe de bois, avait pu remonter à cheval avec succès. Il ne désespérait pas de reparaitre sur les champs de bataille de l'avenir, ainsi qu'il l'écrivait à M. l'abbé Batard, son sauveur à Loigny, ajoutant : « Après les douleurs du moment, des

jours meilleurs se lèveront peut-être pour notre bien-aimée Patrie, et Dieu permettra, sans doute, que la France, jadis la grande nation, reprenne sa place en Europe. »



L'armée de de Sonis, comme tant d'autres, était licenciée. Le 28 mai, en une grandiose cérémonie au grand séminaire de Rennes, quinze cents Zouaves pontificaux de de Sonis furent solennellement consacrés au Sacré-Cœur, sous la bannière duquel ils s'étaient conduits en héros à Loigny. De Sonis, encore impotent, ne put assister à la cérémonie, mais il rédigea lui-même l'acte de consécration qui fut lu par Mgr Daniel, aumônier du régiment. Quand de Sonis fut plus valide, il se rendit en pèlerinage à Lourdes. Il déposa, en ex-voto, aux pieds de la Vierge, la croix de commandeur de la Légion d'Honneur qu'il venait de recevoir en récompense de son héroïsme.

Il se présenta aux élections pour la nomination de l'Assemblée Constituante, et obtint, dans le Tarn, 22.234 voix. Il ne fut pas élu, et ne le regretta pas. Il était trop militaire pour faire un bon député.

Le 10 août, à Paris, après déposition devant la commission d'enquête parlementaire, sur les actes du Gouvernement de la Défense nationale, le général d'Aurelle de Paladines se leva et fit un magnifique éloge de de Sonis. Le Ministre le fit appeler et lui demanda ce qu'il pourrait faire pour lui : « Me permettre de servir encore dans l'armée, dit de Sonis. — Eh bien ! général, répondit le Ministre étonné, vous êtes le premier de votre espèce ! »

Il était infirme et à peu près sans ressources. Quelques amis obligeants voulurent lui faire donner un poste de trésorier général. Il refusa. « Il voulait vivre et mourir dans la peau d'un soldat. »



Vers la fin d'octobre 1871, Thiers le nomma commandant de la 16^e division militaire à Rennes. Le 2 décembre, jour anniversaire de la bataille de Loigny, Mgr Pie, évêque de Poitiers, et de Charette, compagnon d'armes et ami de de Sonis, préparaient à Loigny une grande cérémonie patriotique et religieuse. Ils invitèrent de Sonis qui ne put y assister, « faisant partie d'une commission militaire qui se réunissait, le même jour, à Paris, pour la revision des grades et le classement des officiers de cavalerie ». Au cours d'une magnifique cérémonie, Mgr Pie prononça l'oraison funèbre des héros tombés à Loigny. Il fit aussi l'éloge des survivants, et, en particulier, de de Sonis, citant le mot de Henri IV à l'un de ses capitaines, blessé à Arques : « Je vois que qui n'a bon pied a bon œil, et de serviteurs tels que vous, j'estime bons même les morceaux. »

« De Sonis fêta, à sa manière, l'anniversaire de Loigny. Dans cette nuit épouvantable, il avait fait vœu, s'il était conservé à la vie, de passer désormais toute la nuit du 2 décembre en prières, au pied des autels. Il vint demander au R. P. du Lac, recteur de l'École Supérieure de Sainte-Geneviève, rue des Postes, la permission d'accomplir son vœu dans la chapelle de l'établissement. Il passa toute la nuit en oraisons, communia à la première messe du matin, et partit à neuf heures pour assister à la commission militaire. »



De Sonis se consacre avec ardeur à la réorganisation de l'armée française. Malgré son âge et son infirmité, c'est un travailleur d'une étonnante activité. L'existence qu'il mène est extrêmement régulière. Levé à cinq heures en été, à six en hiver, il va entendre la messe, où il communique souvent, « le corps respectueusement incliné, ne pouvant plus s'agenouiller ». Après la messe, il s'installe à son bureau, et reçoit son chef d'état-major. Il monte ensuite à cheval jusqu'à midi : « Malgré sa jambe de bois, il est

resté un admirable cavalier. » L'après-midi, il travaille, donne des leçons à ses fils, et accomplit ses devoirs religieux, notamment ceux que lui impose sa qualité de tertiaire du Carmel. Le commandement qu'il exerce s'étend sur quatre ou cinq départements : « De là, des voyages et des inspections qui, surtout dans cette année 1872, lui étaient rendus fort pénibles par son infirmité. Non accoutumé encore à l'appareil qui assujettissait sa jambe artificielle, il ne se mouvait qu'au prix de la plus grande souffrance. Chaque exercice sur le terrain, chaque visite au casernement était pour lui une torture. Il rentrait à l'hôtel, le moignon de la cuisse en sang, se mettait au bain pour empêcher l'inflammation, et recommençait le lendemain. Il semblait, à chaque fois, qu'il allait se trouver dans l'impossibilité de continuer son travail : ce qui lui était, à lui-même, une pénible et constante préoccupation. Néanmoins, pas une plainte ne lui échappait. Il avait confiance que la Providence lui donnerait la grâce suffisante pour mener son inspection à bonne fin. Toujours et partout, de Sonis faisait preuve de la même énergie. »



L'année suivante, de Sonis, revenant d'un pèlerinage à Paray-le-Monial, fait une chute de cheval, et se casse la jambe droite. L'accident n'a pas de suites graves, mais l'affaiblit beaucoup. Il continue néanmoins, avec obstination la tâche qu'il s'est imposée. On vient de le nommer commandant de la 20^e division. En juin 1874, un ordre du Ministre de la Guerre place à Saint-Servan le siège de la 20^e division. Il obtient un congé pour aller prendre les eaux d'Amélie-les-Bains, et revient à Rennes, en février 1875. Sa santé ne s'est pas améliorée. Ses plaies s'enveniment, et, trois ans plus tard, il est obligé de s'aliter pendant un certain temps. Il ne peut reprendre ses inspections qu'en juillet 1878. Ses opinions royalistes lui

créent des difficultés auprès des nouveaux ministres de la Guerre. Il est déplacé, le 1^{er} mars 1880, à Châteauroux, sous les ordres du général de Galiffet. Il continua, avec le même soin scrupuleux, ses inspections dans les garnisons de Thouars, Niort, Saint-Maixent, Parthenay, Poitiers, le Blanc, Issoudun. Le général de Galiffet, qui le tenait en particulière estime, demanda et obtint pour lui la croix de grand officier de la Légion d'Honneur. Malgré ses souffrances, de Sonis dirige les grandes manœuvres de 1880. Son stoïcisme frappe d'admiration les officiels qui sont venus assister à ces manœuvres.

En novembre 1880, les décrets qui frappaient les Congrégations l'obligent à donner sa démission. Malgré les supplications de de Galiffet, le fervent chrétien qu'était de Sonis ne put supporter l'idée qu'il devrait donner l'ordre à ses soldats de défoncer les portes du couvent des Rédemptoristes de Châteauroux. De Galiffet, pour le ménager, le fit faire, à son insu. Dès qu'il l'apprit, de Sonis demanda à être relevé de son commandement. Le 7 novembre, il faisait ses adieux à sa division, et remettait le commandement au général Vittot, commandant la 34^e brigade.

Mis en disponibilité, il obtint, grâce à la bienveillance de de Galiffet, l'inspection permanente de cavalerie à Limoges. Il devait inspecter les 10^e, 11^e, 12^e et 18^e brigades, d'après la lettre de service du 2 mai 1881. En septembre de la même année, il trouve encore la force d'assister aux grandes manœuvres de cavalerie à Tantonville en Lorraine. « Le 6, un accident faillit le mettre pour toujours hors de service. Le cheval qu'il montait, et dont il se croyait bien sûr, fit de tels sauts qu'il fut jeté à terre, et brisa sa jambe de bois. On le rapporta sur une charrette. Mais l'âme avait tant de volonté dans ce corps brisé que, le surlendemain, il remonta à cheval, et assista à toutes les manœuvres suivantes. »

Cette chute fut un avertissement. De Sonis demanda à faire valoir ses droits à la retraite. Il fit une dernière

inspection à Limoges, Libourne et Bordeaux, se rendit à Paris pour le classement des officiers, et rejoignit Limoges le 1^{er} janvier 1883. « Peu après, il reçut notification de la décision du Ministre de la Guerre. Sa décision n'était pas acceptée, mais il était relevé de ses fonctions actives, et était nommé, en remplacement du général Ducrot, membre de la Commission mixte des travaux au Ministère de la Guerre.

« Il s'installa à Passy, le 1^{er} février 1883. Dès lors, il se prépara à bien mourir. Il vécut loin du monde, au milieu de sa famille, dans des souffrances continuelles, mais l'âme toujours de plus en plus tournée vers Dieu, se consolant par la prière et la communion... La mort arrivait lentement, mais elle accomplissait son œuvre chaque jour... Le 15 août 1887, jour de l'Assomption de la Vierge, il mourut saintement, après avoir reçu tous les sacrements de l'Eglise. »



« Les obsèques eurent lieu dans l'église de Saint-Honoré d'Eylau : dignes, simples, recueillies, profondément chrétiennes... A ses humbles funérailles, vinrent spontanément un grand nombre d'officiers de cavalerie dont plusieurs officiers supérieurs, mais surtout des prêtres, des religieux, des religieuses de toutes les congrégations, et les principaux représentants des œuvres catholiques. Le Ministre de la Guerre se fit représenter par le général Lhotte, président du Comité de Cavalerie.

Le jour même de la mort, le général de Charette avait envoyé à ses Zouaves le télégramme suivant :

« Mes chers camarades, le général de Sonis est mort ; il a reçu la récompense de son long martyre. Il m'écrivait, quelques jours avant Patay : « Tout doit être commun « entre nous : joies, douleurs, sacrifices. » A lui revient l'honneur d'avoir déployé la bannière du Sacré-Cœur sur ce même champ de bataille où, quatre siècles auparavant,

flottait la bannière de Jeanne d'Arc. C'est au milieu de nous qu'il est tombé, soldat de la France, soldat de Dieu. Toute sa vie peut se résumer en deux mots : Honneur et Sacrifice. »

Le corps de de Sonis fut transporté au cimetière de Loigny, le 22 septembre 1887.

L'église était tendue de deuil. Sur chaque pilier, flottait un faisceau de drapeaux au centre duquel ressortait l'écusson de de Sonis, avec le nom et la date des journées de Solférino, du Maroc, de Metlili, d'Aïn-Madhi, de Brou et de Loigny.

Sur le cercueil : l'uniforme, l'épée, les décorations du défunt, et la bannière du Sacré-Cœur, drapeau des Zouaves.

Près du catafalque étaient rangés huit des enfants de de Sonis : deux filles et six fils dont quatre en uniforme, et le général de Charette, entouré de beaucoup de ses Zouaves.

L'abbé Theuré, curé de Loigny, officiait.

Mgr Freppel prononça l'éloge de de Sonis, dont nous citons la belle péroraison :

« Grand Dieu qui avez fait à notre pays la grâce de lui montrer, dans le général de Sonis, le type du héros chrétien, continuez votre œuvre de miséricorde en multipliant, sous nos yeux, de si beaux exemples. Donnez à la France, pour l'aider à reprendre sa noble mission, donnez-lui des hommes d'intelligence, des hommes de cœur, des hommes de caractère ; mais surtout donnez-lui des saints qui, par leurs vertus, raniment autour d'eux l'esprit de sacrifice, relèvent le moral de la nation, inspirent l'amour du devoir, et deviennent une force, la plus souveraine de toutes, en apparaissant au milieu de nous comme des modèles de foi, d'abnégation, de dévouement à la religion et à la patrie.

« Pour moi, mes frères, c'est le cœur plein d'émotion que je vais quitter ces lieux, témoins de si grandes choses.

« Loigny ! Loigny ! terre des braves, qui a bu le sang

le meilleur et le plus généreux de la France, reçois ces dépouilles glorieuses qui n'auraient pu trouver nulle part ailleurs de place plus digne d'elles, en attendant le jour de la résurrection. C'est bien ici, sous l'égide du Sacré-Cœur, que devait être la dernière demeure du vaillant soldat, au milieu de ses compagnons d'armes qui lui formeront une garde d'honneur jusqu'au sein de la mort. Désormais, quand on voudra chercher les leçons les plus sublimes du patriotisme, on viendra se recueillir à Loigny, auprès de cette tombe, mémorial insigne de la bravoure et de la piété chrétienne.

« Ce sera le pèlerinage du dévouement et de la vertu militaires. Je ne sais si, à la prière de la foi, Dieu daignera faire germer le miracle dans ces lieux à jamais bénits ; je ne sais si l'Eglise, toujours désireuse de glorifier l'élite de ses fils, ne voudra pas, quelque jour, faire resplendir d'un plus vif éclat une vie où les vertus chrétiennes sont élevées jusqu'à l'héroïsme : mais ce que l'admiration publique me permet dès maintenant d'affirmer sans crainte, c'est que la mémoire du général de Sonis traversera les générations, entourée du respect et de la vénération de tous, car il a été grand devant Dieu et devant les hommes. »



Sur la tombe de de Sonis, on a inscrit les mots :

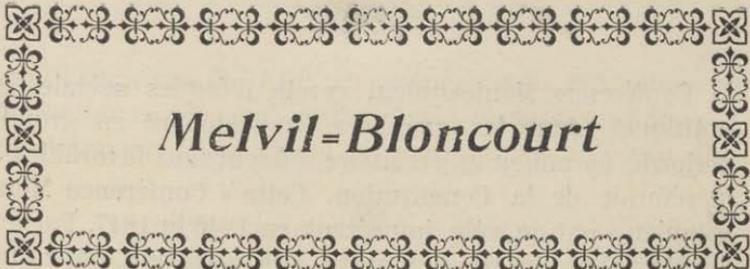
Miles Christi

en ajoutant au-dessus :

DE SONIS

Epitaphe émouvante dans son laconisme... Elle symbolise, en son admirable brièveté, la vie de cet homme qui réalisa le triple idéal dont parlait Malebranche : homme, chrétien, français.

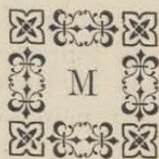
**



Melvil-Bloncourt

« Un des hommes qui maintiennent le mieux
la tradition intellectuelle et philosophique de notre pays. »

(Article sur Melvil-Bloncourt
dans l'ouvrage *Sainte-Beuve*, par M. Jules LEVALLOIS.)



MELVIL-BLONCOURT (1) naquit le 23 octobre 1823, à la Pointe-à-Pitre, ainsi qu'en fait foi le texte officiel que nous reproduisons dans cette étude. Selon d'autres biographes, il serait né, en 1825, à Marie-Galante (commune de Grand-Bourg).

Après de bonnes études au Collège Louis le Grand, il entre à l'École de Droit, en 1845, et fait du journalisme. L'époque était fort troublée, et Chassin, dans les *Souvenirs d'un Etudiant de 1848*, signale le rôle joué par son camarade de Faculté, le jeune Melvil-Bloncourt, dans le mouvement politique qui préparait la Révolution de 1848, en particulier dans la célèbre « campagne des banquets ».

A sa sortie de la Faculté, Melvil-Bloncourt fonde, avec quelques étudiants, une revue mensuelle républicaine : le *Journal des Ecoles*. Il prend part, en 1846, à la création de

(1) Nous avons consulté, pour ce travail, un grand nombre de documents et de lettres inédites de Melvil-Bloncourt que M. Max Bloncourt a eu l'extrême obligeance de bien vouloir nous confier. Qu'il trouve ici tous nos remerciements pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée !

la Conférence Montesquieu, cercle d'études sociales et politiques dont les membres, appartenant en grande majorité au milieu universitaire, étaient tous favorables à la réforme de la Constitution. Cette « Conférence Montesquieu » eut un rôle important en 1846 et 1847. Par les débats publics qu'elle organisait, elle contribua, pour une grande part, à créer le mouvement d'opinion républicain qui devait amener la chute de Louis-Philippe.

Pendant la campagne des banquets, à la tête de laquelle se trouvaient Lamartine et Ledru-Rollin, Melvil est nommé commissaire du banquet des Ecoles. Les étudiants étaient tous passionnément républicains en 1848. Ils avaient 20 ans. Ils détestaient la bourgeoisie, bien qu'ils en fussent tous ; ils ne juraient que par Fourier et Simon ; leurs dieux politiques étaient Hugo et Lamartine. Le parapluie de Louis-Philippe exaspérait cette bouillante jeunesse qui rêvait de faire de la France et du monde un vaste et bienheureux phalanstère, à la manière de M. Fourier. Ils se joignirent aux ouvriers que la misère, provoquée par les crises industrielles de 1846 et 1847, avaient profondément touchés. En février, les pavés sortaient de terre.

Sous le gouvernement républicain, Melvil-Bloncourt rédige des proclamations à la jeunesse, dans *La Vraie République*, *Le Peuple*, *La Voix du Peuple*. « En 1851, il commença la publication d'un recueil intitulé *la France parlementaire*, destiné à faire connaître les œuvres des grands orateurs politiques depuis la Révolution ; mais, sur ces entrefaites, l'attentat du 2 décembre vint faire succéder au régime de la liberté un régime de compression. M. Melvil-Bloncourt, que ses opinions (1) désignaient aux coups de ceux qui venaient de s'emparer violemment du pouvoir, fut arrêté et emprisonné à la Conciergerie ; la

(1) Au lendemain du coup d'Etat du 2 décembre, un Comité de protestation et de résistance s'était formé. Melvil-Bloncourt en faisait partie.

publication de la *France parlementaire* fut interdite. Lorsqu'il eut recouvré la liberté (1), M. Bloncourt se livra à des travaux littéraires et économiques. »



Sous l'Empire, l'activité de Melvil-Bloncourt est prodigieuse. Il collabore régulièrement à une vingtaine de revues, journaux, publications ou encyclopédies. Il rédige des articles d'histoire et de géographie dans le grand *Dictionnaire universel au XIX^e siècle* et dans le *Dictionnaire universel* de Maurice Lachâtre. De nombreuses études de la *Biographie universelle* de Didot sont de lui. Il fait de la critique dramatique dans la *Production littéraire*, et pour varier — car son érudition et son talent le lui permettent —, il met au point, dans le *Dictionnaire du Commerce et de la Navigation*, des questions de droit et de technique qui supposent, en une matière assez peu attrayante par elle-même, une connaissance approfondie de cet aride sujet. Dans le *Journal des Economistes*, il publie d'admirables articles de fond. Il collabore, en même temps, à l'*Orphéon*, au *Courrier de Paris*, à la *Revue du Monde colonial*, à l'*Illustration*, au *Siècle*, à la *Revue politique*, au *Citoyen*, à la *Vérité*, au *Courrier des Deux-Mondes*, à l'*Encyclopédie générale*. Il n'est pas jusqu'au rébarbatif *Dictionnaire des Communes de France* qui ne trouve moyen d'utiliser l'universel savoir de Melvil-Bloncourt, bouillant étudiant de 1848, assagi, sous le Second Empire, dans les graves publications et les austères encyclopédies !



(1) Nous pouvons supposer que Melvil-Bloncourt a bénéficié de l'amnistie du 15 août 1854. Nous n'avons pas de renseignements précis à ce sujet. Cette amnistie libérait tous les condamnés politiques, même ceux qui avaient été inculpés de haute trahison par les Cours républicaines de 1849. Barbès, nous l'avons vu, avait refusé le bénéfice de cette mesure.

Pendant la guerre de 1870, Melvil-Bloncourt connut les horreurs du siège de Paris. Une lettre qu'il écrivait d'Arcueil-Cachan, le 30 août 1870, à un de ses amis de la Guadeloupe, nous éclaire sur ses véritables sentiments, en ces tragiques circonstances :

« C'est au galop que je vous écris, car je me prépare à quitter la petite localité que j'habite, comme l'ont déjà fait tous ses habitants (Arcueil-Cachan est sous le feu des fortifications et des forts), pour me réfugier, avec ma femme et le petit Edouard, à Paris, je ne sais trop encore où, et là, concourir, avec tous les dignes citoyens, à la défense de la capitale vers laquelle marchent les armées allemandes. Les journaux que je vous fais envoyer vous mettront au courant de la situation navrante et inconnue jusqu'ici dans les fastes de l'Histoire de France. 1814 est dépassé. Ah ! quel dénouement ! quel châtement ! On s'attend d'un moment à l'autre à l'annonce d'une nouvelle bataille. Les journaux qui paraîtront demain vous apprendront peut-être ou la continuation de nos désastres ou notre salut...

« Vous voudrez bien, jusqu'à nouvel avis, m'écrire à cette adresse : M. Melvil-Bloncourt, chez M. Martel-Caristie (1), rue de Navarin, 19. C'est chez cet ami que je pense aller, en attendant mieux, poser ma tente.

« Je vous laisse, l'âme navrée. Il faudra se ceindre les reins, prendre le mousquet, se faire tuer peut-être, et cela pour le retour des Bonaparte. Ah ! quelle décision... Mais cela ne sera pas, j'en atteste les Dieux ! »

Melvil-Bloncourt ajoutait à cette lettre le curieux post-scriptum suivant :

« Je vous ai fait envoyer, par le dernier courrier, un *Atlas du Théâtre de la Guerre*, mais hélas ! le théâtre de

(1) Melvil habita ensuite rue de Douai.

la guerre s'est trouvé être la France, et cet Atlas, ô vanité française ! prenait l'Allemagne pour ce théâtre. » (MELVIL-BLONCOURT, lettre inédite.)

Douterait-on de l'authenticité de ce détail ? Qu'on relise le rarissime *Dossier de la Guerre de 1870*, publié par Emile de Girardin, véritable réquisitoire contre l'incurie et la présomption des états-majors impériaux. On y trouvera ce télégramme envoyé de Saint-Avoid, le 21 juillet, par le général commandant le 2^e corps, télégramme qui rappelle singulièrement le post-scriptum que nous venons de citer.

« Le dépôt envoie énorme paquet de cartes inutiles pour le moment. *N'avons pas une carte de la frontière de la France* ; serait préférable d'envoyer en plus grand nombre ce qui serait utile et dont nous manquons complètement. » (On n'avait envoyé que des cartes d'Allemagne !)

Bloncourt exhale, en termes désabusés, sa rancœur contre la criminelle légèreté du Gouvernement. Il est vrai qu'il ne l'aime guère, et que, dès le début de l'Empire, il a désapprouvé un régime politique si contraire à son idéal républicain. Depuis son emprisonnement à la suite du coup d'Etat, Melvil n'a pas été inquiet. C'est qu'il a tout fait : littérature, critique, économie, droit, théâtre : tout... sauf de la politique. Mais en 1870, la face des choses peut changer. Il le pressent. Comme Victor Hugo, il parle du châtement. Il ne montre que peu d'enthousiasme pour se sacrifier à la cause des Bonaparte. Mais celle de la République va le trouver prêt. Elle était gagnée le 4 septembre.



Dans une lettre datée de Paris, 26 février 1871, Melvil-Bloncourt écrit : « Pendant toute la durée de la guerre, j'ai fait partie de la Garde nationale, comme artilleur, dans

la Légion dont Schœlcher (1) était colonel. Il a donné sa démission au moment où l'infâme capitulation de Paris a été signée. » (MELVIL-BLONCOURT, lettre inédite.)

Le document est intéressant : il nous montre d'ardents républicains, comme Schœlcher et Bloncourt, faisant abstraction de leur ressentiment vis-à-vis du Gouvernement impérial, pour se porter au secours de la France menacée. Melvil fait partie de la Garde nationale qui proteste avec violence contre la capitulation, et deviendra le pivot du mouvement insurrectionnel qui fut, à l'origine, un mouvement strictement patriotique. Il est difficile d'être plus patriote qu'un homme qui qualifie d' « infâme » la capitulation de Paris. Ainsi se trouve confirmée l'opinion de nombreux historiens, dont quelques-uns d'extrême droite, qui font de la Commune, du moins à ses débuts, un mouvement de protestation du peuple parisien contre l'acceptation, par le Gouvernement de la Défense nationale, des conditions allemandes imposées à Francfort.

« Paris (à la fin de 1870) se révolte contre l'humiliation de la défaite et contre la majorité monarchiste, cléricale et rurale qui accepte le traité de Francfort. » (BAINVILLE, *Histoire de la III^e République.*)



Veut-on, à ce sujet, connaître l'opinion de Melvil-Bloncourt sur le Gouvernement de la Défense nationale ?

« Qu'il vous suffise de savoir, écrit-il dans la même

(1) Melvil connaissait Schœlcher depuis 1848, peut-être même depuis plus longtemps. Dans une lettre datée de 1852, Melvil écrit à Schœlcher : « Souffrez, mon cher Monsieur, que je profite de la circonstance qui me porte à vous écrire, pour vous féliciter. . de votre admirable conduite pendant les tristes jours de décembre. En vous, la race africaine a un représentant qui l'a honorée. »

lettre du 26 février 1871, que les membres du Gouvernement de la Défense sont de grands criminels, et que chacun d'eux mérite, avec justice, dix balles dans la tête! Qu'il vous suffise, de plus, de savoir que, dans le gouffre de honte, de deuil, de trahison et d'ineptie (des généraux, à se faire battre — moins Garibaldi — par ceux de Soulouque) où se débat la France en lambeaux et toute ensanglantée, flotte comme le drapeau de l'espérance, la confiance en la durée de la République. Aussi, que nos éternels ennemis n'entonnent pas encore un chant de triomphe sur le cadavre de la République; elle leur prouvera, avant longtemps peut-être, qu'elle est encore pleine de vie...



Melvil devient membre du Gouvernement de la Commune, en qualité de secrétaire de Cluseret à la Délégation de la Guerre. (Le ministre de la Guerre à la Commune était Delescluzes.)

Il est hors de doute qu'à la Guadeloupe les ennemis politiques de Melvil-Bloncourt menèrent contre lui, au moment de sa participation à la Commune, une violente campagne de diffamation.

« De pareilles preuves de sympathie et d'estime, écrit-il à un ami qui était intervenu en sa faveur, sont faites pour me consoler des ingratitude monstreuse dont je suis l'objet à la Pointe-à-Pitre; et qui l'aurait cru? — d'anciens amis... qui, naguère encore me comblaient d'éloges, protestaient en termes quasi-adulateurs de leur dévouement et de leur affection pour moi. Il est vrai de dire que quand j'ai lu leurs noms, je n'ai plus été étonné... Bien que je n'aie jamais considéré Bl... (1) que comme un grotesque pompeux, un solennel cuistre, j'ai été peiné pour lui de le voir marcher, en politique, à côté des B... (1) et des G... (1) Voyez

(1) En toutes lettres dans le texte original.

le malheur ! quand l'auguste Paris nomme, pour son représentant, des citoyens comme Martin Bernard, Delescluzes, Cournet, Razona, Tolain, Malon, etc., c'est-à-dire des gens de lettres, des ouvriers qui, pas plus que moi, n'ont ni sou ni maille, des affranchis et des fils d'affranchis me repoussent comme trop pauvre, et aspirent à se faire représenter par un grand Seigneur des îles... Mais assez de toute cette fange. » (Lettre citée du 26 février 1871.)

Cette campagne, dont la lettre ci-dessus fera comprendre la nature, remontait à l'année précédente. Les élections législatives à la Guadeloupe devaient avoir lieu en 1871.

Le 15 octobre 1870, le journal *Le Commercial* proposait les candidatures de Victor Schœlcher et Melvil-Bloncourt. « Cette proposition fut bien accueillie dans le public ». (O. LARA, *Histoire de la Guadeloupe*, p. 268.)

Le 21 octobre 1870, l'*Avenir* annonce, à son tour, qu'une réunion électorale avait été tenue à la Pointe-à-Pitre, au cours de laquelle avait été adoptées les candidatures de M. Victor Schœlcher et Auguste Duchassaing... L'*Avenir* publiait, en même temps, un manifeste en faveur de MM. Schœlcher et Duchassaing, signé d'une soixantaine de noms. » (LARA, *op. cit.*, p. 268.)

C'est à cette manœuvre électorale, opérée entre le 15 et le 21 octobre que Melvil-Bloncourt fait allusion dans sa lettre, ainsi qu'à la substitution de la candidature de Duchassaing à la sienne. Ajoutons que, parmi les soixante signataires du manifeste du 21 octobre, se trouvent les trois noms cités dans la lettre de Melvil-Bloncourt.

Le 27 octobre, au Théâtre de Pointe-à-Pitre, dans une réunion à laquelle assistaient plus de 1.200 personnes, M. Duchassaing fit sa profession de foi. Louisy Mathieu se prononça en faveur de la combinaison Schœlcher-Duchassaing. La candidature de Melvil-Bloncourt ne fut soutenue que par M. Hérisson.

Cependant, au début de 1871, le journal *L'Avenir*, change

de politique. Le 10 mars, il apprend à ses lecteurs que Schœlcher vient d'être élu à Paris. Il insère, en même temps, une déclaration de candidature de M. Adolphe Rollin, et un manifeste en faveur de cette candidature et de celle de Melvil.

Le lendemain, le *Commercial* reproduit l'article de l'*Avenir*, ainsi qu'une déclaration de M. A. Rollin :

« La nomination de notre illustre concitoyen Victor Schœlcher à la représentation de Paris étant un fait accompli, il y a lieu de porter nos voix sur un autre candidat.

« Je me substitue à M. Schœlcher dans la combinaison libérale représentée par lui et par M. Melvil-Bloncourt auquel je suis uni par mes principes et par mes convictions. » (O. LARA, p. 270.)

Vingt-trois signatures suivaient le manifeste en faveur de la combinaison Bloncourt-Rollin. Par miracle, on n'y retrouvait aucun nom des signataires de la précédente combinaison.

Le 19 mars, avait lieu le 1^{er} tour du scrutin. Deux jours auparavant, M. R. J. Romain avait vivement soutenu, dans l'*Avenir*, les candidatures Rollin-Bloncourt.

Aux résultats, Melvil-Bloncourt et Rollin avaient la majorité, avec 3.211 et 2.898 voix. Duchassaing obtenait 1.637 voix, Schœlcher 1.555.

Au 2^e tour de scrutin (9 avril), et bien que V. Schœlcher eût désigné Duchassaing comme colistier (*Avenir* du 1^{er} avril), Melvil-Bloncourt 2.977 voix, V. Schœlcher 2.495, Rollin 2.393 et Duchassaing 2.074.

La *Gazette officielle* du 25 avril « rectifiait » ces résultats, et déclarait Bloncourt et Rollin élus avec 3.322 et 2.756 voix. Melvil-Bloncourt était député de la Guadeloupe. Il devait l'être jusqu'en 1874.



Mai 1871 marque la fin de la Commune. On ne connaît pas très exactement les circonstances grâce auxquelles

Melvil-Bloncourt put se soustraire aux épouvantables représailles qui furent exercées, en mai et juin, contre les insurgés. Tous les chefs du mouvement insurrectionnel qui n'étaient pas morts sur les barricades, comme Vermorel, Dombrowki, Delescluzes, ou qui n'avaient pas pu s'enfuir, comme Jules Vallès, Vuillaume, Protot, le peintre Courbet, furent impitoyablement fusillés. Riganet est fusillé ; des députés eux-mêmes sont passés par les armes : Millière, député de Paris, est fusillé à genoux, sur ordre du général Galiffet. (Cf. VUILLAUME, *Mes cahiers rouges*, t. VIII, p. 172.) Il n'avait pas pris part à la Révolution, pas plus que Tony Moinin, maire du VI^e arrondissement qui fut enterré dans la fosse commune ; on interdit à sa veuve d'aller sur sa tombe, et on donna des ordres pour que ses restes ne furent pas retrouvés. (Cf. déposition du capitaine Garcin devant la Commission d'enquête du 18 mars, t. III, pp. 32-33.) « Deux hommes furent fusillés parce qu'ils ressemblaient à Vallès ; deux autres, à la place de Vuillaume. Un pauvre bougre, que des énergumènes prenaient pour Billioray, protesta vainement ; il était tombé sur ce fameux capitaine Garcin qui avait déjà torturé Millière et Tony Moinin. Le malheureux « niait » : « *Vous persistez à nier ?* » lui demanda le capitaine. — Oui ! » Il a été fusillé. (Maurice GARÇON, *La Justice contemporaine*, p. 81.)

Thiers ordonne enfin d'arrêter les exécutions. Les conseils de guerre prononcent 14.000 condamnations, allant de l'emprisonnement à la peine de mort. Le célèbre géographe Elisée Reclus est promené dans quatorze prisons. Rochefort et Louise Michel sont déportés à la Nouvelle-Calédonie. Le capitaine Rossel et Ferré sont fusillés.

Et Melvil-Bloncourt ? Comment put-il échapper à ces effroyables exécutions ? Il n'est guère probable qu'il ait dû son salut au peu d'importance du rôle qu'il joua pendant la Commune : il faisait partie du Gouvernement insurrectionnel, et, à ce seul titre, il était passible de la peine de

mort. Nous verrons qu'en 1874, les attendus du Conseil de Guerre qui le condamna à mort par contumace l'accusent formellement — à tort ou à raison (1) — « d'avoir exercé une fonction dans des bandes armées, et provoqué des militaires à passer aux rebelles armées (*sic*) ». Que ces attendus soient fondés ou controuvés, il n'en est pas moins vrai qu'en juin 1871, au moment des représailles contre la Commune, on aurait tout aussi bien pu en trouver... ou en imaginer de semblables. Indépendamment de ces faits, personne ne pouvait ignorer qu'il avait été membre de la Commune. En supposant même que le Gouvernement l'ignorât — supposition tout à fait invraisemblable —, imagine-t-on un instant que les ennemis politiques de Melvil-Bloncourt (et nous avons vu qu'il en avait) eussent, un seul moment, hésité à le dénoncer, lorsqu'on sait que, « du 22 mai au 13 juin, le Gouvernement reçut 379.833 dénonciations anonymes » ? (Galtier BOISSIÈRE, *III^e République*, p. 33.)

Une seule explication est possible : ses relations avec M. Thiers, chef du Gouvernement de la Défense nationale. M. Thiers, en parlant de la Commune, s'écriait, à Versailles, devant l'Assemblée enthousiaste : « L'expiation sera complète. Elle aura lieu au nom des lois, par les lois, avec des lois. » M. Thiers a probablement fait une exception en faveur du nouveau député de la Guadeloupe qu'il estimait beaucoup ; estime qui n'avait sans doute aucune origine politique, mais qui tenait probablement à certaines communautés de vues littéraires, historiques, économiques. M. Thiers ne pouvait pas ne pas avoir lu et apprécié les articles que Melvil avait écrits, sous l'Empire, dans les innombrables journaux et revues dont nous avons parlé.

(1) En réalité, Melvil a bien « exercé une fonction » dans le Gouvernement de la Commune. Il ne s'en est jamais caché. Par contre, il est absolument inexact qu'il y ait eu de sa part la moindre « provocation ».

La passion de l'Histoire et une égale admiration pour Edgar Quinet, une égale estime un peu défiante pour Michelet (1) rapprochait les deux hommes. Aussi, ne devons-nous pas nous étonner d'une possible intervention de Thiers en faveur de Melvil. Cette supposition est d'autant plus probable que Thiers, l'année suivante, prit sa défense, en un moment critique.

« Le Gouvernement de l'ordre moral satisfait ses haines réactionnaires sur la personne de M. Melvil-Bloncourt, en le poursuivant comme ayant été mêlé au mouvement communaliste de 1871. *M. Thiers, dont les sentiments ne font doute pour personne en cette matière, professait pour M. Melvil-Bloncourt la plus sincère estime* (2), et jamais il n'avait voulu céder aux obsessions dont il était l'objet à l'endroit de l'ancien député. » (Article nécrologique sur Octave Bloncourt, *Progrès de la Guadeloupe*, 29 août 1888.)

Nous lisons, d'autre part, dans le *Nouvelliste* du 24 janvier 1918 : « Qui se rappelle aujourd'hui les luttes d'alors, les angoisses des républicains, lorsqu'en février 1874, le Représentant de la Guadeloupe, *ne bénéficiant plus de la protection de Thiers dont il était l'ami* (2), fut poursuivi pour avoir participé à l'insurrection de 1871 ! (A. LARA, *Un Compatriote oublié.*)

Il semble bien, dans ces conditions, qu'il n'y ait plus de doute sur la cause réelle de l'immunité dont bénéficia

(1) Voici un curieux jugement de Melvil-Bloncourt sur Renan et sur Michelet : « Renan, dit-il, a bien eu le toupet de nous décrire, de pied en cap, la personne de Saint-Paul, sans s'appuyer sur nul document, et en puisant tout ce qu'il a dit dans sa brillante imagination et son intuition du passé. C'est là l'admirable méthode du père Michelet, méthode dont il ne faut pas abuser, mais qui est pleine de ressources. Le passé, bien mieux que l'avenir, a ses visionnaires et ses voyants. » (MELVIL-BLONCOURT, lettre inédite, Genève, 18 janvier 1879.)

(2) C'est nous qui soulignons.

Melvil-Bloncourt au moment même des représailles de juin 1871 : elle est due à la protection et à l'amitié de M. Thiers (1).



Dès le mois de juin, Melvil-Bloncourt siège à l'Assemblée nationale. Il est en pleine possession de ses moyens physiques et intellectuels.

« C'était alors un homme d'une cinquantaine d'années, petit, nerveux, avec une grosse moustache noire barrant sa figure bronzée, à la voix sonore. » (G. SARLAT, *Nouvelliste*, 29 mai 1916.)

« ... Charmant causeur, lettré jusqu'au bout des ongles, M. Melvil-Bloncourt, aujourd'hui député, est l'un des hommes qui possèdent et maintiennent le mieux la tradition intellectuelle et philosophique de notre pays. » (Jules LEVALOIS, article sur Melvil-Bloncourt, dans son ouvrage *Sainte-Beuve*.)

Les premières interventions parlementaires de Melvil-Bloncourt ont lieu en faveur des sinistrés de Pointe-à-Pitre, victimes de l'épouvantable incendie du 16 juillet 1871, qui avait détruit les deux tiers de la ville.

Le 7 août, Melvil-Bloncourt envoie, de Versailles, une « adresse aux habitants de la Pointe-à-Pitre, à l'occasion de la récente catastrophe dont ils viennent d'être victimes ». Cette adresse est reproduite dans la *Gazette officielle* du 29 août. Ce même journal publie, le 27 octobre, « le procès-verbal de la séance tenue, le 27 septembre auparavant, au Ministère de la Marine et des Colonies, par le Sous-Comité de Secours, pour les victimes de l'incendie de la Pointe-à-Pitre ; ce document avait été adressé au maire de la Pointe-

(1) Melvil-Bloncourt, le 24 mai 1874, vota pour le maintien de M. Thiers au pouvoir. (Cf. p. 253.)

à-Pitre par le député Melvil-Bloncourt. » (O. LARA, *op. cit.*, p. 271.)

La biographie de Melvil-Bloncourt, dans le *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle* nous donne le compte rendu suivant de l'activité politique du Représentant de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale :

« Fidèle à ses convictions républicaines, il est allé siéger sur les bancs de la Gauche avec laquelle il a toujours voté. Il s'est prononcé notamment pour la proposition Rivet, contre la dissolution des Gardes nationales, contre le Pouvoir constituant, pour le retour de l'Assemblée à Paris, contre la loi sur la municipalité lyonnaise, pour le maintien de M. Thiers au pouvoir (24 mai), pour la liberté des enterrements civils, contre l'érection de l'église du Sacré-Cœur (1) à Montmartre, etc. Il a été membre de plusieurs commissions : commission d'intérêt local, commission des congés, commission du projet de loi relatif au régime des sucres, commission du projet de loi relatif à l'organisation du jury dans les colonies, commission du projet de loi portant prorogation des banques coloniales (2), commission pour la revision du régime du travail aux colonies. Il est au nombre des signataires de la demande d'amnistie, et de celle de la levée de l'état de siège. »

Depuis son élection comme député, M. Melvil-Bloncourt a fondé, avec le concours du Ministre de l'Instruction publique, des bibliothèques publiques dans toutes les villes et communes de la Guadeloupe qui n'en possédaient pas jusqu'alors ; et c'est lui qui, en 1865, prit l'initiative d'une souscription en faveur des affranchis des Etats-Unis d'Amé-

(1) Ajoutons que Melvil Bloncourt a multiplié les démarches pour empêcher la nomination de l'abbé Blanger, vicaire général de la Martinique, à l'Evêché de la Guadeloupe.

(2) Il fait partie simultanément de ces trois dernières commissions. (Lettre du 6 avril 1873.)

rique. Il s'est montré, en toute occasion, le défenseur désintéressé et dévoué de la race africaine dans le Nouveau Monde. »



Membre de l'Assemblée constituante, Melvil-Bloncourt fit de nombreuses démarches auprès du Ministère de l'Instruction publique, pour obtenir des envois de livres destinés aux bibliothèques communales et scolaires de la Guadeloupe. Une part importante de son activité parlementaire est consacrée à cette œuvre pendant les années 1872 et 1873.

Décembre 1871 : première concession de livres à la Bibliothèque de Pointe-à-Pitre.

Lettre du 19 avril 1872 (1) : « Je viens d'obtenir de nouveaux dons de livres pour *toutes les communes* de la Guadeloupe, et un nouvel envoi pour la Pointe-à-Pitre et la Basse-Terre. »

Lettre du 5 mai 1872 : « Je vous envoie une nouvelle concession de livres que j'ai obtenue pour la Guadeloupe, pour les 26 communes et pour la Pointe-à-Pitre et la Basse-Terre. » (Il y en avait aussi pour Marie-Galante.)

Melvil-Bloncourt ajoute ces mots : « Je t'en avais comblé ; je t'en veux accabler », dit Auguste à Cinna.

Lettre du 6 juillet 1872 : « Les communes des Trois-Rivières, de Saint-Louis et de la Capesterre de Marie-Galante avaient été omises dans le dernier arrêté que j'avais obtenu de Simon (2), et par lequel toutes les communes de la Guadeloupe sont dotées d'un premier fonds de bibliothèque. Je viens d'obtenir un nouvel arrêté qui fait une semblable concession à ces trois communes...

(1) Tous ces documents sont entièrement inédits.

(2) Jules Simon, ministre de l'Instruction publique.

Mais voici le bouquet : vous savez qu'une des plus précieuses collections historiques de l'Europe est celle des *Documents inédits relatifs à l'Histoire de France*, publiée sous les auspices du Ministère de l'Instruction publique ; eh bien ! à force de sourires, de courses et de démarches, je suis parvenu à faire doter la Basse-Terre et la Pointe-à-Pitre d'une partie de cette inappréciable collection. Ce sont là de vrais livres, livres de savant et d'érudit, et qui, je le crains, seront peu lus à la Guadeloupe. Avec le temps, je pense doter la Basse-Terre et la Pointe-à-Pitre de toute la collection. Que dites-vous de cela ? Est-ce assez beau ? »

M. Raiffer, maire de Saint-Louis (Marie-Galante), remerciait Melvil-Bloncourt en ces termes :

« Je suis heureux de pouvoir vous remercier, au nom de la Commune entière, de la Bibliothèque que vous nous avez fait obtenir. Saint-Louis n'oubliera jamais celui qui s'est occupé de procurer à sa jeunesse les moyens de se perfectionner l'intelligence, l'esprit et le cœur. » (*L'Avenir*, 1^{er} août 1872.)

L'année suivante, M. Raiffer, à l'instar de Cinna, se trouvait non seulement comblé, mais accablé. Avec modestie, il en fit part à Melvil qui lui répondit aussitôt :

« Moins de livres ! me dites-vous. Goëthe disait : « *De la lumière ! Encore de la lumière !* Je suis de l'avis de Goëthe, et j'ajouterai : « Pas assez de livres ! » (*Avenir*, 25 juillet 1873.)

... Et toutes les sciences divines et humaines déferlaient sur Marie-Galante, à peine remise de son étonnement.

Lettre du 18 juillet 1872 : « Je vous adresse, en outre, la liste des ouvrages que j'ai obtenus du Ministre de la Marine et des Colonies pour la Basse-Terre, la Pointe-à-Pitre, et le Grand-Bourg de Marie-Galante... C'est la 4^e concession de livres que je fais obtenir à la Basse-Terre et à la Pointe-à-Pitre, et la deuxième au Grand-Bourg de Marie-Galante. Notez que c'est moi seul, de tous les

députés des Colonies, qui ai obtenu déjà autant de concessions. Je veux que la Guadeloupe soit l'Attique des Antilles... »

Lettre du 19 août 1872 : « La Basse-Terre et la Pointe-à-Pitre ont obtenu déjà quatre concessions, sans compter toutes celles que j'ai obtenues encore depuis un mois, et dont vous aurez des nouvelles par le prochain courrier... »

1^{er} octobre 1872 : nouvelle concession à la Bibliothèque de Pointe-à-Pitre (23 titres, 102 volumes, la plupart traitant de l'Histoire de l'Art ou de technique artistique).

6 mars 1873 : concession accordée par la Société Franklin à la commune de Basse-Terre (Littérature, Voyages, Sciences : environ 150 volumes).

Lettre du 6 mars 1873 : « J'ai obtenu, de la Société Franklin et du Cercle parisien de la Ligue de l'Enseignement, un don de même nature (il s'agit, bien entendu d'ouvrages) et, de cette dernière société, une série de cartes synoptiques pour toutes les écoles communales de de la Colonie... Que deviennent tous les dons de livres ? Personne ne m'en dit mot... Quelle indifférence ! C'est désespérant. Et on ne se doute pas, paraît-il, de tout ce qu'il faut dépenser de peine et d'insistance pour obtenir ces trésors si recherchés ici... Sachez que la Guadeloupe seule en possède de semblables, parmi toutes les colonies... On ne paraît pas s'en soucier... Cela me navre... »

30 avril 1873 : envoi du Ministère de l'Instruction publique à la Bibliothèque de Pointe-à-Pitre (Littérature, Sciences : environ 120 volumes). Envoi confirmé par lettre de Melvil-Bloncourt du 1^{er} mai 1873.

Melvil-Bloncourt, on le voit, ne se contentait pas de se dépenser sans compter pour donner à ses compatriotes les moyens de s'instruire. Il savait secouer leur apathie et les obliger à utiliser les instruments de culture qu'il mettait à leur disposition. Il voulait également créer un Musée public à Pointe-à-Pitre.

« Melvil-Bloncourt avait obtenu, comme député, en 1873, du ministre des Beaux-Arts d'alors, Jules Simon, la promesse de l'envoi, à la Guadeloupe, de quelques copies des tableaux de Lethière, pour constituer un embryon de musée local. « Le choix des tableaux à reproduire m'ayant été laissé, écrivait-il (le 6 août 1873) à M. Léger, président du Conseil général, je choisis d'abord, comme un hommage filial à la Guadeloupe, le chef-d'œuvre du grand peintre Lethière : *Brutus condamnant ses fils*. Je fis encore choix de deux autres chefs-d'œuvre. Melvil-Boncourt n'eut pas le temps de donner suite à cette idée : il dut quitter le Parlement pour aller en exil ». (H. Ad. LARA, *Guadeloupe littéraire*, 15 mars 1908, cité dans O. LARA, *Histoire de la Guadeloupe*, p. 272.)



Pendant la durée de son mandat, Melvil-Bloncourt avait été l'objet de nombreuses attaques de la part de ses ennemis politiques et de la Presse de Droite. Le *Figaro*, en particulier, n'hésitait pas à « demander sa tête ». (Cf. lettre de Melvil-Bloncourt du 6 juillet 1872 : « Le *Figaro*, l'année dernière, me dénonçait et demandait ma tête ! »)

La Droite voulait se débarrasser de cet ancien membre de la Commune. Nous avons vu que M. Thiers accorda toujours sa confiance et son amitié à Melvil-Bloncourt. Ce dernier ne fut donc jamais sérieusement inquiété tant que M. Thiers fut au pouvoir.

Le vote de défiance du 24 mai 1873, émis par l'Assemblée nationale contre la politique de Thiers, par 360 voix contre 344, l'obligea à donner sa démission. Mac-Mahon était élu, le soir même, par 390 voix. La présidence de Mac-Mahon marquait l'avènement de « l'ordre moral ».

« La Droite avait déserté les réunions mondaines chez Thiers ; la Gauche évitait l'Elysée où le faubourg Saint-Germain entourait la maréchale. Dans le Palais présidentiel, la République n'était pas de « bon ton »...

« Pour Mac-Mahon, qui ne connaissait personne parmi les représentants, hormis quelques sénateurs de l'Empire, la Gauche représentait le péril social, la perturbation de l'*Ordre moral* que lui, « sentinelle » placée à la tête de l'Etat, entendait défendre avec acharnement.

« Le Gouvernement de l'*Ordre moral* allait essayer de ramener les populations, égarées par les mauvais bergers radicaux, au respect traditionnel et inconditionnel des Autorités militaires et religieuses et de la classe possédante. Les préfets reçoivent l'ordre de faire disparaître des mairies les bustes de la République... 28 journaux républicains sont supprimés, 20 suspendus ; la vente des journaux républicains est interdite sur la voie publique... Les enterrements civils sont interdits... d'immenses pèlerinages sont organisés... Le Gouvernement déclare d'utilité publique la construction de la basilique de Montmartre « en l'honneur du Sacré-Cœur ». (GALTIER-BOISSIÈRE, *op. cit.*, p. 53.)

Il est évident que, sous un tel régime, la situation de Melvil-Bloncourt, républicain, ancien membre de la Commune, ami de Thiers, anticlérical (1) (il a voté contre l'érection du Sacré-Cœur) et antimilitariste (on se souvient de son opinion sur l'Etat-Major français de 1870), va changer d'une manière notable.

« Le 5 février 1874, le général du Barail, ministre de la Guerre, transmettait au Président de l'Assemblée nationale une lettre du Gouverneur de Paris, demandant que des poursuites fussent exercées contre le député de la Guadeloupe, Melvil-Bloncourt, pour participation à la Commune. » (O. LARA, *op. cit.*, p. 273.)

(1) Et même, plus simplement, antireligieux. Ne parle-t-il pas, dans une lettre de Genève, datée du 25 juin 1878, de « l'hypocrisie, le fruit odieux de l'abominable christianisme, et qu'ignorait la gracieuse antiquité ». Et ailleurs : « Je suis aussi antichrétien que l'impeccable Julien l'apostat. » (18 janvier 1879.)

« Melvil, qui ne se faisait aucune illusion sur le sort qui l'attendait, quitta Paris pour la Suisse, avec la noble femme qui était sa compagne, aussitôt que fut déposée la demande en autorisation de poursuites sur le bureau du Parlement (1). » (G. SARLAT, *Nouvelliste* du 29 mai 1918.)

« Le 28 février 1874, l'Assemblée votait la levée de l'immunité parlementaire, en ce qui concernait Melvil-Bloncourt, par 532 voix contre 64. »

« Le 5 juin 1874, le 3^e Conseil de Guerre de Paris le condamnait, par contumace, à la peine de mort. » (Cf. O. LARA, *op. cit.*)

Nous reproduisons ici le texte original de cette condamnation, dont la copie conforme — ô ironie — est datée du 14 juillet.

9^e Conseil de Guerre de la 1^{re} division militaire. Bulletin n^o 1

Condamnation par contumace

BLONCOURT-MELVIL S^{te}-Suzanne, dit Melvil-Bloncourt (député), âgé de ... ans, étant né le 23 octobre 1823, à la Pointe-à-Pitre, (2) dép^t (Guadeloupe); demeurant à Paris, 9^e arrond^t, Rue de Navarin, 19, dép^t de la Seine (3),

(1) Le journal martiniquais *La Paix*, du samedi 14 mars 1925, affirme, sous la signature C. J., que « Heredia, au 24 mai 1873, ne jugea pas nécessaire, comme d'autres, dont Ranc, Melvil-Bloncourt, etc., de mettre la frontière entre son collet et la main des gendarmes ». L'auteur de cette affirmation, au moins pour Melvil, commet une erreur de près d'un an.

(2) En ce qui concerne ces renseignements, voir le début de cette biographie.

(3) Melvi n'avait pas quitté son appartement de la rue de Douai. L'Autorité militaire ne connaissait que sa première adresse, rue de Navarin.

Condamné, par jugement en date du 5 juin 1874, du 3^e Conseil de Guerre de la 1^{re} division militaire, séant à Paris, à la peine de Mort, par application des articles 91, 92, 96 du Code Pénal, 5 de la Constitution de 1848, 1^{er} de la loi du 16 juin 1850, 208, 187 et 135 du Code de Justice Militaire, pour attentat dont le but était d'exciter la guerre civile ; avoir levé ou fait lever des troupes armées ; avoir enrôlé des soldats sans ordre ou autorisation du Pouvoir légitime ; exercé une fonction dans des bandes armées, et provoqué des militaires à passer aux rebelles armés.

Vu au Parquet : Pour extrait conforme
délivré le 14 juillet 1874 :

Le Commissaire du Gouvernement,
(Signature.)

Le Greffier,
(Signature.)

Vu au Parquet :

Le Procureur général,
(Signature.)



A Genève, Melvil-Bloncourt se livre à des travaux littéraires.

L'exil ne fut pas seulement pour Melvil-Bloncourt une occasion de travail. Il marque aussi, dans sa vie, la date d'une curieuse vengeance d'homme de lettres exercée sur Melvil par l'illustre romancier Alphonse Daudet.

L'histoire remontait déjà à quelques années. Melvil fréquentait, à Paris, un grand nombre de poètes, de journalistes, de romanciers dont certains, comme José-Maria de Heredia, Lecomte de Lisle, Gustave Planche parvinrent, depuis, à la grande renommée littéraire. Melvil-Bloncourt aimait assez jouer des tours à ses confrères. Il fit, un jour,

bondir Schœlcher (1) dans les couloirs de la Chambre, en lui annonçant négligemment que José-Maria de Heredia, qui avait fait une demande de naturalisation, possédait près d'un millier d'esclaves à Cuba ! C'était exact. Schœlcher va trouver Remusat aux Affaires étrangères, fait convoquer les deux frères Heredia, et pose comme condition à leur qualité de citoyens français la signature immédiate d'un acte d'émancipation. Les deux frères firent contre mauvaise fortune bon cœur. Ils s'exécutèrent d'assez bonne grâce. Le Fisc les exécuta à son tour, et leur réclama 250.000 fr., comme montant des taxes de libération ! Ils trouvèrent la somme un peu forte ; néanmoins, comme ils étaient fabuleusement riches, ils ne se firent pas trop prier. Melvil était dans l'allégresse : il venait de jouer un excellent tour aux Heredia, et ceci uniquement parce qu'ils étaient les amis de Daudet.

Alphonse Daudet était, depuis longtemps, la bête noire de Melvil, pour des raisons qui, selon beaucoup de gens, n'étaient pas strictement du domaine littéraire :

« Alphonse Daudet, le grand et fécond romancier, le génial créateur de Tartarin, et Melvil-Bloncourt, député de la Guadeloupe, journaliste et critique littéraire de grand talent, collaborateur au *Grand Larousse*, avaient, quelques années auparavant, caressé l'espoir d'épouser la même jeune fille. Le député ne parlait à ses intimes que de sa promesse et de son prochain mariage, quand il fut brutale-

(1) Les relations de Schœlcher et de Melvil-Bloncourt dataient de fort loin. Melvil eut longtemps une grande estime pour Schœlcher. Dans une lettre datée du 17 février 1852, Bloncourt témoignait à Schœlcher toute son admiration pour le rôle joué par le grand alsacien dans la suppression de l'esclavage. « La Démocratie, dit-il, ne périra pas tant quelle aura pour adeptes des caractères comme le vôtre. »

Après la Commune, les relations furent plus distantes, et Schœlcher, nous le verrons, s'opposera à la candidature de Melvil-Bloncourt aux élections législatives de 1879.

ment avisé d'avoir à rengainer ses espérances. Daudet, plus jeune, avait remporté la palme. *Inde iræ* ! Ce sont des choses qui ne se pardonnent pas !

« Melvil-Bloncourt, dans ses critiques, pratiqua l'éreintement en règle de Daudet qu'il qualifia de sous-officier des Lettres. Son adversaire le ménagea encore moins... Les cénacles littéraires s'en mêlèrent, toujours avec leur esprit frondeur. Les amis de Daudet traitèrent Melvil-Bloncourt de malheureux *en choix*, et ceux du dernier infligèrent à son antagoniste le nom d'un petit poisson dont l'application est rien moins qu'honorable. » (C. J., *La Paix*, 14 mars 1925.)

Nous ne possédons aucun document qui permette de confirmer l'origine... sentimentale du conflit qui surgit entre Alphonse Daudet et Melvil-Bloncourt. Plus douteuse encore est l'opinion de ceux qui prétendent voir en Melvil-Bloncourt un rival heureux de Daudet. Ce sont là potins de cénacles et de brasseries littéraires ; en admettant qu'ils soient fondés, il n'en demeure pas moins vrai que Melvil-Bloncourt qui, paraît-il, était si indiscret quant à ses aventures de cœur, a gardé le silence le plus complet sur cette aventure dans les lettres de lui qui nous sont parvenues. On ne saurait donc se prononcer.



Un fait est certain, c'est qu'Alphonse Daudet, dans son roman *Jack*, publié en 1876, décrit Melvil-Bloncourt sous les traits du député Moronval⁽¹⁾, et pratiqua, par ce truchement, un des plus formidables éreintements de l'Histoire des Lettres.

(1) « C'est César Lainé, devenu député de la Martinique, qui me signala que Moronval était Melvil-Bloncourt. César connaissait Daudet autour duquel se réunissaient quelques écrivains, au café Voltaire. » (G. Sarlat, *Nouvelliste* du 29 mai 1918.)

« Le doute n'est plus possible. C'est bien de Melvil-Bloncourt qu'il s'agit dans le roman. Daudet lui-même a dit, quelque part, que c'est à peine s'il change le nom de ses personnages. Or, la plupart des lettres de Melvil-Bloncourt se retrouvent dans celui d'Evariste Moronval. »

Dans *Jack*, il est, en effet, question de « Moronval, le mulâtre qui a collaboré à la *Revue coloniale*, et, après 1870, fut quelque temps député ».

Dans le chapitre intitulé le *Gymnase Moronval*, il est dit encore : « Evariste Moronval, avocat et littérateur, avait été amené de Pointe-à-Pitre à Paris, en 1848, comme secrétaire d'un député de la Guadeloupe (1). »

Dans tout le roman, Daudet n'est guère tendre pour le pauvre « Evariste Moronval qu'il nous dépeint comme un raté, un violent, un être peu enviable, en somme ». (Dr E. CLÈDE, *Nouvelliste*, 30 janvier 1918.)

Nous lisons ailleurs :

« Dans *Jack*, le mauvais petit avocat mulâtre de la Pointe-à-Pitre, dont il est question, n'est autre que l'ancien député qu'il ridiculisa encore, dans le chapitre des *Petits Pays chauds* où il le présenta comme un marchand de soupe exploitant les jeunes *exotiques*, et surtout un petit prince d'Afrique qu'il fit mourir un peu de tuberculose et beaucoup de faim. » (*La Paix*, art. cité.)

On avait la dent dure en ces temps heureux.



Bloncourt, réfugié à Genève, apprit que sa déchéance avait été prononcée le 4 décembre. M. Germain Casse restait donc le seul représentant parlementaire de la Guade-

(1) Alphonse Daudet a légèrement altéré les faits. L'allusion n'en est pas moins transparente.

loupe. Vivement soutenu par Schœlcher, Germain Casse avait été élu le 5 octobre 1873, en remplacement de M. Rollin, démissionnaire. Melvil-Bloncourt avait été assez peu enthousiasmé de cette élection. Dans une lettre datée de Versailles, 19 mars 1873, Bloncourt écrit : « Ces messieurs (MM. Germain Casse et Alype) sont venus me prier de soutenir leur candidature. A l'un et à l'autre, j'ai répondu ceci : « Il ne m'appartient pas de soutenir qui que ce soit à la Guadeloupe... Je ne me permettrai de donner mon avis à mes concitoyens, à propos de cette élection partielle, que s'ils me faisaient l'honneur de me le demander. » Il ajoutait, à cette lettre, des appréciations confidentielles extrêmement violentes et, probablement, assez partiales sur Germain Casse et Alype.

Après la déchéance de Melvil-Bloncourt, Lacascade fut élu député le 2 avril 1876.



Melvil-Bloncourt, à Genève, fait de la littérature. Il étudie Voltaire, et fait paraître cinq gros volumes sur le seigneur de Ferney. L'étude de la littérature du XVIII^e siècle l'absorbe à tel point qu'il semble ignorer à peu près les attaques dont il est l'objet dans *Jack*.

Nous ne connaissons pas les réactions de Melvil devant le roman-pamphlet d'Alphonse Daudet. Eut-il seulement l'occasion de le lire ? La prude Genève a toujours exercé une censure sévère sur l'entrée des romans français. Melvil eut peut-être connaissance de la spirituelle (et injuste satire dont il était l'objet ; admettons, dans ce cas, que le commerce de Voltaire l'ait cuirassé d'un souriant scepticisme et d'une philosophie à toute épreuve. L'année même où paraît *Jack*, Melvil-Bloncourt ne s'occupe que de Voltaire. Il y travaille, avec passion, avec enthousiasme, fait d'innombrables lectures, des recherches dans les bibliothèques, des voyages à travers la Suisse, à Neu-

châtel, à la Chaux de Fonds, pour mettre la main sur des documents inédits. M. Hornung, professeur à la Faculté de Droit de Genève, et M. Philippe Roget, sous-chef de la Bibliothèque de Genève, écrivent, dans la presse genevoise, d'élogieux articles sur les travaux de Melvil-Bloncourt sur Voltaire, ce que Melvil appelle sa « boutique voltairienne ». (Lettre de Melvil-Bloncourt à son frère, 2 avril 1878.)

Melvil est tellement absorbé par la composition de ses ouvrages qu'il reste près d'un an sans écrire à ses amis ; il se décide enfin à les mettre au courant de ses projets :

« Mon cher Valcourt, écrit-il, je me proposais de vous écrire une très longue lettre pour racheter le tort de mon silence de près d'un an, mais je ne voulais avoir ce plaisir et remplir ce devoir qu'après que j'aurais complètement terminé le gai et beau voyage que j'ai entrepris depuis dix-huit mois à travers le dix-huitième siècle... J'avais pris sur moi-même de ne pas délaissier une minute mon grand et cher Voltaire pour quoi que ce soit au monde, même pour vous qui m'êtes si cher... Mon long voyage à travers le temps va se terminer dans une dizaine de jours... Qu'il vous suffise de savoir, pour aujourd'hui, que je rapporte de ma circumnavigation six ouvrages de dimensions diverses : un en deux gros volumes, un second de 500 pages environ, et quatre autres plus petits ; celui de 500 pages s'imprime ici, et paraîtra le 15 du mois prochain ; un des petits va être sous presse dans quelques jours ; il me reste les quatre autres à placer : ce qui est la mer à boire. Tout cela, malheureusement, ne sera publié que sous des pseudonymes, mais on saura bien quel en est l'auteur. Je suis sur les dents, et, après ce labeur titanique, ou plutôt durant ce labeur, j'ai failli être très malade par excès de travail... » (Lettre inédite, 12 mai 1878.)



Si la rédaction de ses œuvres a procuré à Melvil les pures joies intellectuelles grâce auxquelles il a pu oublier l'amertume de l'exil, la publication, par contre, lui crée des ennuis de toute espèce. La prudence l'oblige à adopter un pseudonyme (1) ; cependant, il lui faut bien se faire connaître du public genevois : il donne, le 30 mai, une conférence sur Voltaire ; mais, hélas ! la pluie tombe le jour même.

« Je comptais, écrit-il, sur une recette de 500 francs au moins ; mais une pluie torrentielle est venue noyer ma pauvre conférence. Je n'ai fait qu'une cinquantaine de francs, tous frais payés. » (Lettre inédite, Genève, 25 juin 1878.)

Il ne perd pas courage, toutefois : « J'allais droit devant moi, n'ayant pour me soutenir, m'encourager que le commerce fructueux, bienfaisant de cette société du XVIII^e siècle, polie, cultivée, exempte surtout d'hypocrisie... Tout le glorieux cortège de l'incomparable Arouet, le plus grand et le meilleur des hommes, cortège dans lequel je me suis trouvé et avec lequel j'ai familièrement vécu pendant près de dix-huit mois, me souriait et m'enhardissait. J'ai, plus d'une fois, serré la main au maréchal de Richelieu, au grand Frédéric... aux encyclopédistes, et j'ai, plus d'une fois aussi, baisé les mains de *Vénus Uranie* (la marquise du Châtelet), de la duchesse de Boufflers, de la marquise de la Tour-du-Pin (Papillon-philosophe), de la marquise du Deffand. » (Même lettre.)

Cependant, il faut trouver un éditeur. Melvil pense qu'il pourra facilement « placer sa cargaison » à l'occasion du

(1) « Bien que j'aie le droit de signer mes livres de mon propre nom, je n'ai pas voulu le faire, car, sous l'aimable et douce république rose, plus d'un libraire se serait refusé d'exhiber dans sa boutique des livres portant le nom d'un condamné à mort, titre que je n'échangerai pas pour les titres les plus augustes. » (Lettre de Genève, 25 juin 1878.)

centenaire de la mort de Voltaire. Il écrit à Paris. On lui répond que son ouvrage est trop volumineux pour être édité, et qu'il trouverait plus facilement preneur s'il était composé sous la forme de plusieurs petits ouvrages séparés. Melvil se résout à « démolir sa cathédrale de Cologne. »

« D'une partie de ses débris, je construis six chapelles d'inégales dimensions que j'intitule : *Histoire complète de la Vie de Voltaire*, par Raoul d'Argental (1) ; *Voltaire et l'Eglise*, par l'abbé Moussinot ; *Voltaire à Paris*, par Edouard Damilaville ; *Voltaire en Prusse*, par l'abbé Thieriot ; *Cent et une Anecdotes sur Voltaire*, par Gaston de Genouville ; *Le Bien et le Mal qu'on a dit de Voltaire*, par Maxime de Cideville. »

Melvil désespérait de trouver un éditeur lorsqu'un riche créole de Cuba, M. Pedro Garcia, fit les avances des frais d'impression de l'*Histoire de Voltaire*. Enhardi par ce succès, Melvil-Bloncourt alla trouver M. Sandoz (2), libraire-éditeur à Neuchâtel, qui consentit à laisser paraître son nom sur les ouvrages, et à se charger de la vente. M. Sandoz demanda à Melvil de lui confier tous ses manuscrits. Quelques jours après, il lui écrivait qu'il acceptait d'imprimer, à ses frais, toute l'œuvre de Melvil-Bloncourt, sauf l'ouvrage sur *Le Bien et le Mal*, qu'on ferait imprimer à Paris chez Fischbacher. C'était pour Melvil une chance inespérée. L'affaire fut conclue. A la fin de 1878, l'ouvrage paraissait chez Sandoz, à Neuchâtel.



(1) D'Argental, Moussinot, Damilaville, Thieriot, Genouville sont des personnages célèbres pour leur amitié avec Voltaire. Bloncourt a choisi ces noms comme pseudonymes. Dans la famille de Melvil-Bloncourt, les prénoms de Clainville, Irène, Marianne, etc. rappellent également le souvenir de Voltaire.

(2) Sandoz, ancien pasteur, ancien professeur de philosophie, devint l'associé de Fischbacher. La firme Sandoz et Fischbacher se spécialisa dans l'édition d'ouvrages de philosophie et de théologie protestante,

Après avoir terminé ses travaux sur Voltaire et la littérature du XVIII^e siècle, Melvil-Bloncourt s'occupe d'Histoire coloniale.

« A peine m'étais-je dépouillé de ma perruque à frimas... que je me jetais dans le (*sic*) bamboula grotesque et sanglant, grandiose toutefois de Saint-Domingue ; j'y suis en plein. C'est-à-dire que j'écris, à cette heure, mon *Histoire de la 15^e année de la République*, autrement dit l'histoire des luttes des nègres et des mulâtres haïtiens contre les Espagnols, les Anglais et les royalistes ; ce sera la première partie. Deux autres seront consacrées : l'une à la Guadeloupe, l'autre à la Martinique. J'ai, sur les événements de la Guadeloupe, d'inappréciables notes qui me furent envoyées il y a déjà longtemps... Je manque malheureusement de documents sur la Martinique, sur laquelle, du reste, je passerai légèrement (1). »

C'est vers le mois de septembre ou octobre 1878 qu'il commence la rédaction de ce nouvel ouvrage. Il écrit, en même temps, à ses amis de la Guadeloupe pour leur demander des notes sur telle ou telle question particulière concernant les événements du début du XIX^e siècle à la Guadeloupe.

« Je suis souvent arrêté dans ma marche, faute de documents authentiques et de renseignements précis, surtout en ce qui concerne la Guadeloupe et la Martinique. Je n'ai

(1) « C'est d'ailleurs, ajoute Melvil, un pays que j'abomine sans le connaître. »

L'impartialité historique de Melvil-Bloncourt est gravement compromise, on l'avouera, par cet aveu dénué d'artifice. Melvil, nous l'avons vu, admirait la science d'Edgar Quinet, et, tout en formulant quelques réserves sur la méthode de Michelet, appréciait vivement la force et le génie de ce dernier. Quant à lui, il n'imite ni l'un ni l'autre. Cette manière de déguiser la violence du parti-pris au moyen des descriptions les plus vivantes et des traits d'esprit les plus étincelants, c'est du pur Saint-Simon,

pas mal de notes qui complètent, éclairent Lacour, Daney (1) et Boyer-Peyreleau ; mais elles ne sont pas suffisantes... En ce qui a trait à Saint-Domingue, rien ne me manque, car, depuis fort longtemps, j'ai amassé par devers moi tout ce qui est relatif à l'histoire si dramatique — unique pourrait-on dire — de cette contrée. » (Lettre inédite, Genève, 21 novembre 1878.)

Melvil-Bloncourt, dans l'Histoire de la Guadeloupe, s'intéresse tout spécialement à la lutte de Delgrès contre Richepanse, aux terribles conflits qui déchirèrent l'île, dans les premières années de l'Empire. Il demande des renseignements précis sur l'insurrection de Sainte-Anne, en 1802, car il voudrait, dans l'ouvrage qu'il se propose d'écrire, réhabiliter la mémoire des trois hommes qui furent condamnés comme chefs de l'insurrection (2). Melvil ne veut pas s'en tenir à la version officielle (3) selon laquelle les auteurs principaux du massacre de Sainte-Anne sont Barse, colon de la Guadeloupe, Millet de la Girardièrre, colon de la Martinique, et, Barbet, paysan gascon.

« Quelque chose me dit, écrit Melvil-Bloncourt, que ces hommes ont été affreusement calomniés. Mais sur quoi s'appuyer pour les réhabiliter, car je brûle de le faire... Il

(1) Sidney DANEY, *Histoire de la Martinique depuis la colonisation jusqu'en 1815*. Fort-Royal, 1846, 6 vol. in-8.

(2) Dans la nuit du 6 octobre 1802, 23 personnes blanches sont assassinées à Sainte-Anne. Lacrosse prescrit une enquête. « Il est reconnu que deux blancs : Barse et Millet de la Girardièrre, ce dernier âgé de 69 ans, ancien officier décoré de l'ordre de Saint-Louis, tous deux criblés de dettes, ont mené ces nègres au nombre de 80... Leur but était de piller et de voler. » Barse fut roué et brûlé vif sur la Place de la Victoire. De la Girardièrre fut condamné « à périr dans une cage de fer, exposé nu, à cheval sur une lame tranchante sur la même place. » Pour échapper au supplice, il se pendit dans son cachot. (SAINTE-CROIX DE LA RONCIÈRE, *Richepanse*, pp. 188-189.)

(3) Version exposée dans l'*Histoire de la Guadeloupe* de Lacour (tome III, pages 401 et suivantes).

me semble que ces deux hommes ont été des martyrs... Il serait beau à une victime des massacreurs de mai 1871 de venger, après 76 ans, la mémoire des deux martyrs des brigands de 1802 à la Guadeloupe. »

Cette cause historique méritait d'être soutenue, si elle était juste. L'était-elle seulement ? Melvil en est persuadé, mais sa belle conviction n'est fondée que sur des hypothèses ou plutôt même sur une vision purement intuitive du passé, sur cette méthode de libre reconstruction de la vérité historique qu'il revendique pour lui-même après l'avoir critiquée chez Michelet et Renan. Le seul fait nouveau qu'il apprenne sur les massacres de Sainte-Anne, c'est l'existence de liens de parenté entre de la Girardière et Joséphine de la Pagerie (1). Aussi, a-t-il parfaitement raison d'écrire : « Notre appréciation de la Girardière est toute personnelle, dénuée de preuves authentiques. Je la crois pourtant juste et vraie. Toutefois, les pièces faisant défaut pour étayer un jugement et une appréciation de la Girardière, je créerai un la Girardière de ma façon — c'est le droit de l'historien — et j'en ferai un personnage sinon réel, mais vraisemblable et plausible. Je l'illustrerai. » (2)

(1) Cette parenté ne fait que confirmer Melvil dans l'opinion favorable qu'il émet sur de la Girardière. Il est impossible, croit-il, qu'un homme d'une si haute naissance et allié à de si grandes familles, puisse être le criminel de Sainte-Anne. Et cependant, la parenté de la Girardière avec les Tascher de la Pagerie, si tant est qu'il y ait eu parenté, ne pouvait pas être ignorée de Lacrosse, envoyé par Bonaparte pour rétablir l'ordre dans l'île. C'est Lacrosse qui enquêta sur l'affaire de Sainte-Anne. Il est difficile de penser que Lacrosse, sur de simples soupçons ou sur des faux témoignages, se soit résolu, sans preuves formelles de culpabilité, à condamner au barbare supplice de la cage de fer, un parent de Joséphine, épouse du Premier Consul !

(2) Même méthode « intuitive » en ce qui concerne le personnage de Barsse : « Je me réveille avec une sorte d'intuition à la Michelet, avec cette tenace pensée que Barsse devait appartenir à la famille maternelle de Barbès, laquelle, je crois, était de Sainte-Anne. Quelle était cette famille ? Existe-t-elle encore ? » (Lettre inédite, Genève, 23 novembre 1878.)

On voit le danger de la thèse : Ce « droit » de l'historien, c'est, très exactement, celui du romancier. Mais ont-ils les mêmes devoirs ? En histoire, plus que partout ailleurs, « le vrai peut, quelquefois, n'être pas vraisemblable ». Aussi n'est-on pas toujours fondé à imaginer celui-ci pour remplacer celui-là.

Les circonstances empêchèrent Melvil-Bloncourt de poursuivre ses travaux historiques sur la Guadeloupe. Il préparait son retour pour la France, car depuis la fin de 1878, il était question de l'amnistie pour les condamnés politiques de la Commune. D'autre part, les élections partielles de la Guadeloupe, pour lesquelles on le sollicitait de poser sa candidature, l'obligèrent à abandonner ses travaux.



Au commencement de l'année 1879, M. Lacascade, député de la Guadeloupe, donne sa démission. Il est question, pour ce dernier, d'être nommé gouverneur de la Guyane. On pressent immédiatement les futurs candidats pour les élections partielles. Dès le mois d'avril, on sait que MM. Réaux, Alcindor et Jean-Romain vont poser leur candidature. Melvil-Bloncourt vient d'être amnistié. Il est donc éligible. Ses amis le supplient de poser sa candidature. Il hésite.

« Vous m'apprenez, leur écrit-il, que la partie saine de la démocratie Guadeloupéenne a les yeux ouverts sur moi, si j'étais amnistié, et au cas où M. Lacascade se démettrait de son mandat. Comme vous devez le savoir déjà, je suis amnistié, mais M. Lacascade n'a pas donné sa démission, et je doute qu'il le fasse (1). Au cas contraire, et si les électeurs ou simplement un groupe d'électeurs m'of-

(1) Schœlcher, on le verra par sa lettre du 4 avril, était mieux informé.

fraient la candidature devenue vacante, je m'empresserais de l'accepter. »

Il en profite pour plaider sa propre cause en termes chaleureux :

« Si les électeurs de la Guadeloupe ne reprenaient pas leur ancien représentant, ils se rendraient implicitement les complices des misérables qui l'ont envoyé à la mort... Au contraire, le choix qu'on ferait de lui, et, par suite, son élection seraient la condamnation de toutes ces infâmies, le triomphe de la justice et, par suite, la vraie amnistie de leur ancien député. L'occasion de la démission de M. Lacascade fournirait donc aux électeurs de la Guadeloupe un rôle magnifique, sublime à jouer ; je ne puis donc croire qu'ils pourraient la laisser s'échapper. Au cas contraire, ils seraient jugés, et je serais heureux de ne point représenter de tels gens. » (Lettre inédite, Genève, 29 avril 1879.)

Melvil-Bloncourt n'ignorait pas que sa candidature était combattue par Schœlcher. Celui-ci, depuis longtemps, avait promis son appui à M. Réaux, « dans le cas ou un noir ne se mettrait pas sur les rangs ». Dans une lettre à Réaux (1), du 4 avril 1879, Schœlcher porte sur Melvil-Bloncourt un jugement sévère et assez inattendu :

« En dehors même de mes sentiments personnels qui, par suite de l'étrange inimitié que lui et son frère m'ont portée (2), ne lui sont pas du tout favorables, j'estime que le choix de M. Melvil-Bloncourt serait très funeste à notre

(1) Melvil-Bloncourt détestait cordialement Réaux. Dans une lettre précédemment citée (Genève, 25 juin 1878), il le cite parmi les gens qu'il a eu « quelquefois le déplaisir et le dégoût de voir à Paris ».

(2) Schœlcher, dans la correspondance de Melvil-Bloncourt est toujours ironiquement désigné sous le nom de « Roi des Iles ». Depuis la Commune, les relations de Bloncourt avec son ancien colonel à la Garde nationale se sont beaucoup refroidies.

cause. Il a trempé dans la Commune ; la Guadeloupe, en le nommant, semblerait se rendre solidaire de cette barbare insurrection qui a fait tant de mal à notre parti au-dedans et au-dehors, et qui, chaque jour encore, sert d'arme aux ennemis de la République pour l'attaquer. »

L'électeur n'avait, somme toute, qu'à se demander si la nomination de Melvil-Bloncourt assurait le « triomphe de la justice » ou si elle approuvait une « barbare insurrection ». L'électeur, en pareil cas, se fait toujours une opinion. Il est habitué à ces jugements extrêmes et définitifs : quelques violents que soient les termes contradictoires, il adopte toujours l'un deux, par horreur de la médiocrité politique.

Melvil-Bloncourt posa sa candidature et adressa aux électeurs de la Guadeloupe une circulaire datée de Paris, 15 juillet 1879, dans laquelle il explique les raisons de sa condamnation, et où il fait l'apologie de la Commune.

« Je ne descendrai pas à me disculper de m'être mêlé au grand mouvement parisien de mars à mai 1871, car le mouvement eut surtout et avant tout pour but de sauvegarder la République contre les indignes machinations de ses ennemis, et que j'ai, durant toute ma vie, travaillé, combattu, pour l'avènement et la consolidation de la République. »

C'était, en quelque sorte, une réponse à Schœlcher. La candidature de Bloncourt, présentée et recommandée dans l'*Echo de la Guadeloupe* du 22 août 1879, en même temps que celle de Réaux, fut vivement combattue, dans le même journal, par un électeur qui protesta contre une comparaison faite par Melvil entre le mouvement communaliste et la révolte de Delgrès. De toutes façons, l'opposition de Schœlcher rendait très problématiques les chances de succès de Melvil-Bloncourt.

Le 31 août, au premier tour de scrutin, Réaux obtient 2.305 voix, Alcindor 1.180, Jean Romain 681, Melvil-Bloncourt 628, Duchassaing 87.

Le 14 septembre, au second tour, Réaux est élu avec 3.297 voix. Alindor obtient 1.917 voix, Jean Romain 896, Melvil-Bloncourt 140.

Cet échec marquait le terme de sa carrière politique.



L'exil prenait fin. Les événements politiques qui étaient survenus en France à la fin de l'année 1878, l'impopularité du Gouvernement d' « ordre moral », la démission de Mac-Mahon, et la nomination de Jules Grévy à la présidence de la République (30 janvier 1879) laissaient prévoir qu'une amnistie générale serait accordée aux condamnés politiques de 1871 et de 1874, exilés, déportés, et condamnés par contumace.

Il était déjà question de cette amnistie en juin et juillet 1878. Un numéro du journal *La Lanterne* annonçait, même à cette époque, que Mac-Mahon autorisait certains condamnés à rentrer en France. Melvil-Bloncourt ne se faisait aucune illusion. Il envoie, le 2 août, la lettre suivante à son frère : « Cher vieux frère, bonne réception du numéro de la *Lanterne* contenant l'annonce d'une décision *gracieuse* du Chef de l'Etat concernant MM. Elie et Elisée Reclus (1), Lachâtre, Brisson et moi. J'ignore ce qui a pu être fait de *gracieux* en faveur de ces messieurs, mais, en ce qui me concerne, cette nouvelle n'est qu'un gros *canard* couvé par quelque petite oie de l'immonde Presse française. En quoi, je vous le demande, aurai-je pu mériter d'être l'objet

(1) Elisée Reclus était à Genève. Grand ami de Melvil, il l'assista, avec un inlassable dévouement, lorsque ce dernier tomba gravement malade pendant l'hiver 1878-1879. Si Melvil-Bloncourt ignorait la décision prise à l'égard d'Elisée Reclus, on peut supposer que ce dernier n'en savait pas davantage, car il n'aurait eu aucune raison de ne pas tenir Melvil au courant d'une nouvelle qui les intéressait tous les deux.

de la gracieuseté de l'illustre tambour dont vous avez l'honneur d'être les très humbles sujets ? Non : je ne mérite pas, je ne dirai pas *cet excès d'honneur*, mais *cette indignité*. En tous cas, ai-je besoin de le dire ? je n'aurais rien fait, ni directement, ni indirectement pour l'obtenir. Mais le fait est, je vous l'assure, complètement faux... Mais assez sur ce sujet qui m'écoeure et m'irrite... » (Lettre inédite, Genève, 2 août 1878.)

L'année suivante, en janvier, la question est sérieusement agitée en France. Melvil pense qu'il ne s'agit là que d'une « odieuse comédie ».

« Depuis quelques jours, il n'est question que de grâce ou d'amnistie. Aucun des proscrits qui se respectent n'acceptera de grâce. Personne de nous ici n'est dupe de l'odieuse comédie qui se joue aux dépens des martyrs de la Nouvelle Calédonie et des contumaces : personne, à part le père Hugo (1), ne veut ni ne désire l'amnistie, pas plus ceux qui la refusent que ceux qui ont l'air de la demander. » (Lettre inédite, Genève, 18 janvier 1879) (2).

Le 17 février, Melvil-Bloncourt écrit que « la triste comédie de l'amnistie touche à son terme ». Le projet d'amnistie de Waddington, Jules Ferry et le Royer est en bonne voie. Mais ce n'est qu'une « grâce ». Melvil-Bloncourt sera obligé, malgré lui, de l'accepter pour raisons de santé. Il vient d'être très malade (voir note I, page 275). Le journal *Le Figaro* annonce même sa mort. « Il est bien certain, dit-il, que, si je pouvais plus longtemps supporter le climat homicide de Genève ou être certain de gagner ma vie sous

(1) Victor Hugo vota *toujours* pour le rappel des exilés, et fit plusieurs interpellations à la Chambre sur ce sujet. L'exception faite par Melvil en sa faveur est parfaitement justifiée. Il ne pouvait douter de la sincérité du grand exilé de Guernesey qui, lui non plus, n'avait pas accepté de grâce.

(2) Mac-Mahon devait être renversé 12 jours plus tard.

un ciel plus clément, jamais je n'accepterais de passer sous les fourches caudines de ces bourgeois féroces. »

Il est amnistié en mars 1879. Il passe les mois de juin et juillet à Paris, et c'est de Paris qu'il envoie aux électeurs de la Guadeloupe la circulaire dont nous avons fait mention. Le 12 août, il est de retour à Genève, pour préparer son déménagement et régler ses affaires. A la fin d'octobre (1), il s'installe définitivement à Paris, rue des Batignolles.



Melvil, à Paris, fait du journalisme, écrit un *Traité de Linguistique*, essaie de reprendre son *Histoire de la 15^e année de la République*. Mais il est à bout de forces. Sa santé décline de jour en jour. Une terrible fluxion de poitrine l'oblige à rester plusieurs mois sans travailler. Il meurt, à la fin de l'année 1880, âgé de 55 ans.

Sa vie avait été un roman — le roman de la 3^e République. Vie ardente et généreuse, s'il en fut. Melvil-Bloncourt, s'il n'avait pas fait de politique, aurait pu être un littérateur de talent (2). Mais il aimait l'action et la lutte, et vivait à une époque enthousiaste où les plus grands clercs « trahissaient », pour employer le mot de Benda. Toute sa pensée, toutes ses actions furent inspirées par l'idéal républicain le plus sincère et le plus ardent. La violence même de ses

(1) Il n'est donc pas rentré à Paris, « à la suite de l'amnistie de 1881 ». (G. SARLAT, *Nouvelliste*, 29 mai 1918.)

(2) « En matière littéraire, littérature ancienne et moderne, histoire, philosophie, je n'ai pu donner jusqu'ici ce que je possède, et je mourrai sans l'avoir fait. » (Genève, 17 février 1879.)

Bloncourt, dans cette même lettre, affirme que, dès son arrivée à Paris, il fut « classé » comme écrivain coloniste, et que cette réputation de spécialiste des choses coloniales a nui d'une manière considérable à la gloire littéraire qu'il pouvait espérer de son talent.

jugements témoigne de la force de ses convictions. Il est un de ces hommes d'exception qui ont conservé intact, jusqu'à leur dernier souffle, l'idéal de leur magnifique jeunesse.



BIBLIOGRAPHIE



1° ARTICLES DE MELVIL-BLONCOURT DANS LA PRESSE :

(Cf. début de la biographie de Melvil-Bloncourt.)

2° TRAVAUX SUR VOLTAIRE :

Histoire complète de Voltaire, sous le pseudonyme de Raoul d'Argental.

Voltaire et l'Eglise, sous le pseudonyme de l'abbé Moussinot.

Voltaire à Paris, sous le pseudonyme de Edouard Dami-laville.

Voltaire en Prusse, sous le pseudonyme de l'abbé Thiériot.

Cent et une anecdotes sur Voltaire, sous le pseudonyme de Gaston de Genouville.

Le Bien et le Mal qu'on a dit de Voltaire, sous le pseudonyme de Maximin de Cideville.

(Neuchâtel, Sandoz et Fischbacher, 1878.)

3° MANUSCRITS INACHEVÉS :

Histoire de la 15^e année de la République.

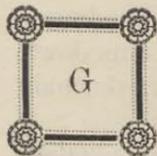
Traité de Linguistique.



Germain CASSE

« Les représentants des colonies ont contribué à fonder la République
à une époque où une seule voix eut changé du tout au tout
le caractère de la Constitution. »

(Arthur GIRAUD, *Principes de Colonisation et de Législation coloniale.*)



GERMAIN CASSE est né au Lamentin, le 23 septembre 1837. Il fait ses études en France, et, dès son inscription à la Faculté de Droit, il s'occupe ardemment de politique, en collaborant à tous les éphémères petits journaux républicains du Quartier Latin que la censure impériale pourchassait impitoyablement.

Il a vingt ans, en 1857. En cette année, le Second Empire fait un massacre d'hommes illustres. Baudelaire est condamné ; Flaubert est condamné ; Musset lui-même semble condamné par l'opinion. Il meurt en 1857, et quelques fidèles suivent son cercueil, tandis que plusieurs milliers de personnes se pressent aux obsèques de Béranger. Le grand homme de lettres est alors M. Octave Feuillet. Il y a une morale officielle, une politique officielle dont seuls osent se moquer les grands génies et les petits jeunes gens. Germain Casse est exclu de toutes les Facultés de Droit, à la suite du Congrès de Liège dont il avait été l'un des promoteurs. Cette mesure arbitraire indigné l'opinion publique ; mais elle ne fut jamais rapportée,

Pendant toute la durée de l'Empire, Germain Casse ne cessa de lutter, par ses écrits et ses discours, en faveur de la liberté de pensée et du régime républicain. Son réel talent lui permit de figurer parmi les collaborateurs du *Réveil* et de la *Marseillaise*, deux grands journaux d'opposition auxquels la censure n'avait pas pu ou n'avait pas osé s'attaquer.

Comme Schœlcher et Melvil-Bloncourt, Germain Casse, pendant le siège de Paris, contribua à la défense de la Capitale dans les rangs de la Garde nationale où il a le grade de colonel. Il refuse, pour faire son devoir, toute espèce de fonction civile.

Il participa, dit-on, à la Commune, et fut poursuivi pour son affiliation à l'Internationale. Mais son rôle dut être extrêmement effacé, car il ne fut pas inquiété davantage, pas même sous la majorité réactionnaire qui condamna Melvil-Bloncourt à mort par contumace. C'est sans doute la protection de Gambetta et de Schœlcher qui tira Germain Casse de ce mauvais pas.

Devenu rédacteur au journal de Gambetta, *La République française*, et chargé de rédiger le compte rendu des séances de l'Assemblée nationale, Germain Casse, de par ses fonctions, assiste à tous les débats du Parlement, et fait son éducation politique en spectateur. Précieuse formation qui lui permettra d'acquérir très rapidement une indiscutable compétence politique.



En 1873, Adolphe Rollin, député de la Guadeloupe, donne sa démission. « Un décret du 18 juillet 1873, promulgué par arrêté du 7 août, convoqua le collège électoral de la Colonie, pour le 7 septembre 1873, à l'effet d'élire un député, en remplacement de M. Rollin, démissionnaire. » (O. LARA, *Histoire de la Guadeloupe*, p. 276.)

Germain Casse, patronné par Gambetta et Schœlcher, posa

sa candidature. Il sollicita en vain l'appui de Melvil-Bloncourt. Melvil-Bloncourt fut prié, par ses amis, de donner son opinion sur l'opportunité de la candidature de Germain Casse. Melvil répondit en ces termes : « Ces messieurs (il s'agit de Germain Casse et Alype) sont venus me prier de soutenir leur candidature, et, à l'un et à l'autre, j'ai répondu ceci : « Il ne m'appartient pas de soutenir qui que ce soit à la Guadeloupe ; les candidatures officielles n'ont pas été abolies pour faire place aux candidatures officieuses. Je ne me permettrai de donner un avis à mes concitoyens à propos de cette élection partielle que s'ils me faisaient l'honneur de me le demander.

« Les députés des Colonies écrivent tous à M. Rollin, qu'ils considèrent comme le grand électeur de la Guadeloupe, en faveur de Casse (1)... Casse, que je connais depuis longtemps, et qui a épousé la belle-sœur d'Elisée Reclus, après l'avoir vue chez moi : pendant un an, il venait dîner tous les dimanches. C'est vous dire que je connais Casse. Il est fort lié avec ces messieurs de la Réunion et, surtout, avec de Mahy, et ce sont ces messieurs de la Réunion qui ont conçu l'idée de donner à la Guadeloupe un député de leur choix. M. Schoelcher aurait écrit aussi à M. Rollin pour Casse, sur la demande de M. de Mahy. C'est, du moins, ce que m'a dit celui-ci et Casse lui-même... Casse est attaché au journal *La République*, de Gambetta, pour faire la séance ; à ce titre, celui-ci lui a aussi donné une lettre pour Rollin. C'est à vous de juger. Je me prononcerai quand j'aurai été consulté... » Et il ajoute confidentiellement son opinion personnelle sur les candidatures de Germain Casse et Alype : « Je les considère, dit-il, comme des effronteries envers la Guadeloupe. » (MELVIL-BLONCOURT, lettre inédite, Versailles, 19 mai 1873.)

(1) Nous ne croyons pas devoir mentionner les divers sobriquets dont Melvil-Bloncourt fait suivre généreusement le nom de M. Germain Casse,

Après une opinion aussi violemment défavorable, il est assez difficile de croire, semble-t-il, que la candidature de Germain Casse ait pu être soutenue par les amis de Melvil-Bloncourt. Néanmoins, Germain Casse devait être élu le 7 septembre 1873.

Les résultats du premier tour de scrutin furent les suivants :

Electeurs inscrits : 30.190 ; votants : 10.771. Germain Casse : 5.973 voix ; Paul de Cassagnac : 2.552 ; Isambert : 2.136.

Au second tour, le 5 octobre, Germain Casse était élu député avec 6.063 voix contre 1.550 à Isambert, et 174 à Paul de Cassagnac. (*Gazette officielle*, 23 septembre et 28 octobre 1873.)



La profession de foi de Germain Casse était énergiquement républicaine. Dès son arrivée à la Chambre de Versailles, il va siéger à l'Extrême Gauche, et se fait inscrire à l'Union républicaine. Il vote contre toutes les lois cléricales ou anti-libérales, et pour toutes les propositions à tendance démocratique.

Le 20 novembre 1873, est déposé un projet de loi ayant pour objet « de conférer le pouvoir exécutif, pour sept années, au maréchal de Mac-Mahon. Germain Casse vote contre. Il vote également contre le maintien de l'état de siège (4 décembre 1873) ; contre la nomination des maires par le Gouvernement (20 janvier 1874) ; pour le maintien du sequestre sur le domaine privé impérial (28 mars 1874) ; contre le vote de confiance demandé par M. de Broglie (16 mai 1874) ; contre le rétablissement des aumôneries militaires et du service religieux dans l'armée (20 mai 1874) ; et pour toutes les lois républicaines de 1874 : fixation de l'âge électoral à 21 ans (11 juin) ; proposition Casimir-Périer, reconnaissant la République (15 juin) ; dissolution de l'Assemblée (29 juillet).

Le 30 janvier 1875, Wallon déposait un amendement qui stipulait que « le président de la République est rééligible tous les 7 ans », et établissait le fonctionnement régulier du régime républicain. Cet amendement fut adopté par 353 voix contre 352 : ce qui a fait dire, depuis, que la République ne doit son existence qu'à une majorité d'une voix. Cette voix, chacun des députés républicains, et en particulier chaque député colonial, peut la revendiquer comme étant la sienne.

« Au temps où fut fondée la Troisième République, un publiciste ingénieux fit remarquer que la majorité parlementaire qui vota la République ayant été d'une voix, l'établissement du Gouvernement de France dépend de l'adhésion d'un député colonial. » (M. J. CORNÉLY, article du *Figaro*.)

La Guadeloupe peut donc revendiquer pour son représentant (1) l'honneur d'avoir contribué à fonder la République. Elle en a d'autant plus le droit que Wallon, l'auteur du célèbre amendement du 30 janvier, avait fait ses débuts dans la vie politique, en 1848, comme député de la Guadeloupe. C'est lui qu'on a appelé le « père de la Constitution ».

L'importance de la représentation parlementaire des colonies, entièrement républicaine (2), n'échappait pas à la majorité conservatrice qui, après le vote de la Constitution républicaine du 25 février 1875, fit diminuer le nombre des représentants coloniaux, par les lois des 12 et 13 novembre, et repousser les projets de loi condamnant les candidatures officielles (23 novembre), et proposant le scrutin de liste (26 novembre). Germain Casse avait voté

(1) Germain Casse, depuis l'exil de Bloncourt, était l'unique représentant de la Guadeloupe à l'Assemblée nationale.

(2) Le seul député colonial légitimiste était M. Desbassyns de Richemont, député des Indes.

pour ces dernières lois et contre les lois du 29 décembre qui maintenaient partout l'état de siège.



La Guadeloupe avait toujours eu deux députés. Le 6 juillet 1875, M. Lacascade, chirurgien de Marine, avait été élu (en remplacement de Melvil-Bloncourt, condamné à mort), par 3.191 voix contre 706 à son concurrent, M. Lauriol.

Les lois des 13 et 23 novembre et du 24 décembre 1875 n'accordaient plus à la Guadeloupe qu'un député et un sénateur. La première élection sénatoriale du 27 février 1876 nommait le vicomte de la Jaille représentant au Sénat. Pour les élections législatives, les deux anciens représentants : Germain Casse et Lacascade, étaient, tous les deux, candidats à l'unique siège de la Colonie. L'opinion des électeurs était absolument défavorable à Germain Casse. Les résultats des élections sont un témoignage éloquent de cette impopularité. Malheureusement, nous n'avons pas de documents qui nous permettent de discerner la vraie cause de cet étonnant changement d'opinion. *L'Album électoral* de 1876 dit, à propos de Germain Casse, que « ses longues luttes contre l'Empire ont donné à M. Casse une expérience politique qui ont tué en lui l'idéologue, pour ne laisser subsister que l'homme pratique ». Appréciation bien vague et bien peu précise. Elle ne permet pas d'expliquer qu'au 19 mars 1876, Théodore Lacascade obtenait 3.767 voix contre 850 à Germain Casse, et que, le 2 avril, au second tour (1), Germain Casse était littéralement pulvérisé, son

(1) On ne sait pas très exactement la raison pour laquelle un second tour de scrutin fut jugé nécessaire, Lacascade ayant obtenu, au premier tour, 3.767 voix sur 4.729 votants !

concurrent passant avec 3.988 voix, tandis que lui-même en obtenait péniblement ... 42 ! C'était un effondrement.

Germain Casse n'avait plus rien à faire à la Colonie. Peut-être avait-il eu tort de laisser tuer en lui l'idéologue. La faveur des hommes, quoiqu'ils en disent, va toujours plus aux idées qu'aux faits... même s'ils ne les comprennent pas.



Les vingt-cinq dernières années de sa vie ne sont marquées d'aucun événement saillant. Après son échec à la Guadeloupe, Germain Casse déserte l'action publique pendant dix ans, et fait du journalisme.

Aux élections législatives de 1885, il se présente au XIV^e arrondissement de Paris. Il est élu. A la fin de son mandat, il abandonne définitivement la politique. Il est nommé gouverneur de la Martinique (1889), puis trésorier-payeur général de la Guadeloupe. Appelé aux mêmes fonctions dans le Vaucluse, il meurt à Avignon, en décembre 1900.

Son principal titre de gloire est d'avoir voté la Constitution républicaine.



Adolphe Belot

« Un homme du monde écrivant pour des femmes du monde. »

(M^{me} AUDOUARD, Critique sur Belot.)

R

ROMANCIER et auteur dramatique, Adolphe Belot n'est guère connu aujourd'hui que par un roman : *Mademoiselle Giraud, ma femme*, et une pièce de théâtre : *Le Testament de César Girodot* qu'il écrivit sur les bancs du Collège. Et pourtant cet intarissable auteur connu, à son époque, les plus grands succès. Tant il est vrai que la postérité ne ratifie point toujours le jugement des contemporains ; mais les gloires les plus éphémères sont dignes d'intérêt : elles nous obligent à reviser nous-mêmes un classement de valeurs qui résulte d'un choix et d'une lente évolution du goût, et qui tendrait à nous induire en erreur sur le goût littéraire des générations antérieures. Illusion facile et qu'une connaissance superficielle du passé ne suffit pas à détruire. Ces réputations qui nous étonnent ont encore le mérite de nous révéler, dans le public d'autrefois, un état d'esprit fort différent du nôtre, et peut-être, avec un peu de réflexion de notre part, arriveraient-elles à ébranler la confiance dogmatique que nous avons dans nos propres jugements, la certitude naïve de détenir une vérité dont nous ne sommes même pas toujours les auteurs responsables. Il y aurait à écrire une « Histoire sincère de la

Littérature française », d'un intérêt purement historique sans doute, en remettant les auteurs à leur vraie place, et en accordant à chacun la réputation qu'il avait de son vivant ; cette histoire aurait, du moins, l'avantage de restituer à la gloire littéraire le caractère relatif de son authenticité. Les grands hommes seraient, par exemple, Quinaut, Campenon, Delavigne, Béranger, Ponson du Terrail et Eugène Sue. A côté de ces noms, Adolphe Belot tiendrait une place fort honorable, car il fut un des « moments » de la vie parisienne, une des personnalités du début de la Troisième République.



Il naquit à Pointe-à-Pitre, le 6 novembre 1829, dans une maison située au n° 19 de la rue Tascher (aujourd'hui rue Gambetta). C'était le fils de Jean-Jacques Belot, avoué, et de Aménaïde Pelletant. A l'âge de six ans, Adolphe Belot est conduit en France par ses parents qui venaient s'établir à Paris. On le met au collège. Bon élève, il ne tarde pas à faire preuve d'un goût prononcé pour la littérature, et, tout jeune encore, il compose, en collaboration avec un de ses camarades, Villetard, une comédie en trois actes : *Le testament de M. Girodot*. Chose curieuse, cette œuvre de collègue devait être son chef-d'œuvre dramatique. On la joue quelquefois, car elle n'a pas complètement disparu du répertoire, et c'est grâce à sa première comédie qu'on cite encore le nom de Belot.

Sa mère, après la mort de son mari, s'était retirée à Nancy. La modicité de ses ressources et le simple bon sens ne lui permettaient guère d'encourager la vocation du jeune Adolphe pour l'aventureuse carrière des lettres. Elle fit tout pour l'en détourner. Adolphe, pour ne pas contrarier sa mère, fit son droit, passa, on ne sait comment, sa licence, et se fit inscrire au bareau de Nancy, puisque M^{me} Belot voulait faire de lui un avocat. Sa première cause fut un désastre : elle l'éclaira sur ses véritables aptitudes.

« On était au mois de juillet, et, dans la salle d'audience, il faisait une chaleur sénégalienne. Il avait à défendre un jeune vaurien très peu intéressant. Il étouffait sous la robe, et les habitués de la police correctionnelle dégageaient de leurs corps des effluves nauséabondes qui lui soulevaient le cœur. Au moment où il allait parler, il essuie son front ruisselant de sueur, entr'ouvre, pour respirer, sa robe d'avocat, puis, en proie à un état d'étouffement qu'il ne se sent pas la force de vaincre, il quitte subitement son banc, déserte la cause de son client, déclarant que jamais il ne se résignerait au supplice de subir cette chaleur et ces miasmes impurs. Il ne reparut plus au barreau. »



Belot se croyait libre. Mais sa mère, inquiète et prudente, veillait. Elle se méfiait de cette littérature qui, plus encore que la guerre, a si souvent mérité, au cours de l'histoire, l'épithète d'Horace : « *Matribus detestata*. » Elle réussit à engager son fils à aller tenter fortune en Amérique, dans le commerce. Adolphe Belot ne se sentait pas l'âme d'un commis-voyageur. Mais il aimait sa mère, et il obéit. Il parcourut les deux Amériques, vendit sa marchandise à n'importe quel prix, pour s'en débarrasser au plus vite, fréquenta les salons de la haute société, et ne fit pas fortune. Il avait pour le commerce la même aversion qu'éprouvait sa mère pour le métier des lettres. Il revint donc s'établir à Paris, bien décidé à donner libre cours à sa vocation.



Il se sentait l'âme d'un romancier et d'un auteur dramatique. Dans l'incertitude, il essaya à la fois du roman et du théâtre. Son premier roman : *Châtiment*, passa inaperçu en 1855. L'année suivante, une comédie en un acte : *A la Campagne*, fut un aimable four. La même année, un vo-

lume de nouvelles : *Marthe et un cas de conscience*, subit un de ces échecs que la critique qualifie, avec une mortelle indulgence, de « succès d'estime ».

Jusqu'ici, ce n'était pas encore la gloire, et, comme le dit un de ses biographes, « l'insuccès couronnait son jeune front ». Sa mère, sans doute, se réjouissait de ces échecs persistants qui réduiraient à néant, pensait-elle, les espoirs littéraires de son fils. Mais Adolphe avait foi en son étoile. Ironie du sort ! Ce fut la pluie qui commença sa gloire...

Sans se décourager, Belot s'était remis à l'œuvre, et avait remanié la comédie qu'il avait faite au collège, en collaboration avec Villetard. La pièce, reçue à l'Odéon, fut jouée le 30 septembre 1859, devant une salle presque vide.

« Une chaleur exceptionnelle éloignait les spectateurs du théâtre, et cette chaleur persista si bien pendant plusieurs jours que la pièce, ne faisant pas recette, allait être retirée de l'affiche. Un orage vint à point pour rafraîchir l'air, et, le soir même, la pièce fut jouée : il y eut foule. Le succès fut éclatant, et deux cents représentations de suite n'émoussèrent pas l'enthousiasme du public. »

A quoi tient la renommée !

La pièce avait de réels mérites. Belot, dans le *Testament de César Girodot*, avait rajeuni, avec beaucoup d'ingéniosité, le vieux thème de l'héritage, modernisant, avec une heureuse verve satirique, les éternels types de Juvénal, de Pline, de Molière ou de Balzac. Renversant les rôles, il montrait, pendant trois actes pleins de vie et de mouvement, la cupidité des héritiers et des légataires, trompée par les fantaisies du testateur. La pièce était gaie. Le public l'adopta. Le nom de Belot fut immédiatement connu dans toute la France. Le *Testament de César Girodot* fut joué au Français, devant le redoutable public des abonnés du mardi. Ils applaudirent. C'était la suprême consécration. La pièce resta au répertoire.

C'était aussi la fortune. Le fantasque Belot mène désor-

mais une vie calme et rangée, épouse une jeune fille charmante qui lui donne de beaux enfants. Son intérieur, si nous nous en rapportons à M^{me} Olympe Audouard, est celui d'un bon bourgeois parisien :

« Adolphe Belot, dit-elle, dans les *Silhouettes parisiennes*, mène la vie familiale du bon bourgeois ; il est bon mari, excellent père ; il a d'adorables petites filles qui sont élevées près de lui, et dont il surveille lui-même l'éducation.

« L'hiver, il vit en famille, dans un appartement élégant et coquet de la rue de Londres, ou bien il va, en famille toujours, faire un voyage en Italie, ou jouer au trente et quarante à Monaco. L'été, il va demander l'inspiration au grand parc de Maisons-Laffitte ; il y possède une jolie villa, avenue Benjamin Constant. C'est un vertueux, car il voit souvent se lever l'aurore ; dès six heures du matin, il se promène dans les allées ombreuses ; tout en marchant et tout en écoutant le gazouillement des oiseaux célébrant le retour de l'astre solaire, il fait ses romans, trouve les situations ; ce travail préparatoire fait, il va s'enfermer dans le cabinet de travail qu'il s'est fait construire dans un coin de son parc privé, et là, n'entendant d'autre bruit que le chant des oiseaux et le bruissement du vent agitant la cime des grands chênes, il écrit pendant quelques heures. »



Après le succès du *Testament de César Girodot*, Belot écrivit des romans. Très connaisseur en matière de public, il partageait son activité entre le roman policier et le roman « psychologique ». Le roman policier, qu'on appelait alors roman « judiciaire », avait tenté, sous différentes formes, la plume d'Anne Radcliffe, de Poe, voire même de Balzac, dans sa *Ténébreuse affaire*. Lointain précurseur de Conan Doyle, Belot mêlait agréablement le drame à l'humour. Le grand public dévorait ses livres. Pour les

lecteurs plus raffinés, il analysait les passions et disséquait les cœurs. Malgré l'éternité qu'on s'accorde à reconnaître à l'amour, tout cela a bien vieilli. Mais Belot n'écrivait point pour les générations à venir, pas plus dans le roman « judiciaire » que dans le roman d'analyse.

« Ses héros, dit M^{me} Audouard, ne sont point des marionnettes, des êtres fantaisistes, fils du cerveau des auteurs, mais *filis venus* avant terme et n'étant que des êtres mort-nés. Ceci contribue au charme qu'on éprouve à lire les œuvres d'Adolphe Belot; ceci explique le succès qu'elles ont obtenu auprès du public. Succès sans précédent, car alors que les drames ou comédies qu'il a faites ont tenu l'affiche des centaines de jours, comme le *Drame de la rue de la Paix*, l'*Article 47*, la *Vénus de Gordes*, le *Parricide*, *Miss Multon*, *Fromont jeune et Risler aîné*, il s'est vendu, en librairie, plus de quatre cent mille exemplaires de ses divers ouvrages. Des œuvres non vécues et du domaine purement fictif ne sauraient passionner ainsi la foule. »

Voire ! Et il nous paraît qu'il y a un double postulat singulièrement naïf à vouloir, d'une part, assimiler le succès et le talent, et à affirmer, d'autre part, l'indifférence de la foule pour la fiction. L'histoire des lettres a fait justice du premier; quand au second, les fées ont la vie dure... Peut-être parce qu'elles sont fées.



La vente de ses livres, le succès de ses pièces avaient beaucoup amélioré la situation matérielle de Belot. Il était riche et considéré. Il venait d'obtenir la Légion d'Honneur en 1867. Sa fortune causa sa perte. Grisé par tout cet or qui coulait à flots dans son ménage, il ne sut pas résister aux tentations nouvelles qui se présentaient à lui. Il se mit à jouer. Engagé sur cette voie, il commença à perdre des sommes importantes, chercha à se rattraper

par des combinaisons ingénieuses et des martingales savantes qui achevèrent de le ruiner, désorganisèrent sa famille, lassèrent l'indulgence de sa femme. Celle-ci fut obligée de demander le divorce.

La passion du jeu inspira à Belot l'idée d'écrire des romans sur la vie, les mœurs et le caractère des joueurs. Il était on ne peut plus qualifié pour traiter un tel sujet :

« Personne, de nos jours, n'a mieux décrit que Belot cette passion enfiévrée qui divinise le hasard, cette lutte sans rémission où l'homme ne voit en son semblable qu'une proie dont il faut qu'il s'empare, s'il ne veut pas lui-même en être dévoré, et qu'enflamment, jusqu'à la démence, la soif de l'or, l'espoir outré d'un gain facile, le paroxysme des émotions violentes. »

Ces études de mœurs constituent ce qu'on est convenu d'appeler la « troisième manière » de Belot. Elles comprennent trois romans dont le principal est intitulé *La Joueuse*. « C'est l'étude, *in anima vili*, de tout ce que le jeu a de troublant pour le cœur et la conscience, et où toutes les lèpres de la société des joueurs sont étalées dans des pages saisissantes et pleines de moralité. »

Cette moralité, malheureusement, n'était que littérature. Le sens moral de Belot ne se trouva nullement fortifié par la description minutieuse et réaliste d'une passion dont il était lui-même la plus triste victime. Loin de le guérir, cette sorte de « catharsis » à la Freud eut pour lui les plus tristes conséquences. Elle lui permit de constater que la faveur du public l'abandonnait. On n'aimait pas ce genre de romans. Belot, ruiné, décida de ne reculer devant aucun moyen pour reconquérir cette faveur. Spéculant sur les plus vulgaires instincts de ses lecteurs, il se mit à écrire des romans légers, d'une scabreuse élégance, bien résolu à faire fortune en flattant agréablement l'animal qui, dit-on, sommeille dans le cœur de tout homme...



Ce fut sa quatrième et dernière manière. « Elle est, dit M^{me} Audouard, l'œuvre du créole dont le sang chaud bouillonne parfois et monte à cinquante degrés ; elle peut s'appeler la *passionnelle*. »

Belot avait vu juste. On était en 1871. Le peuple, lassé des horreurs de la guerre, ne cherchait plus, dans la lecture, qu'une distraction facile et un plaisir sans effort dont, au surplus, la qualité lui importait assez peu, pourvu qu'on l'amusât sans l'obliger à réfléchir.

Adolphe Belot fit paraître, en 1871, dans le *Figaro*, *Mademoiselle Giraud, ma femme*, dont la publication fut brusquement interrompue pour cause de *moralité*. Il devait y avoir alors, parmi la censure du *Figaro*, quelques héritiers de ces farouches moralistes du Second Empire dont le plus célèbre, le procureur Pinard, avait fait condamner, en 1857, pour attentat à la moralité publique : les *Fleurs du Mal*, de Baudelaire, et *Madame Bovary*, de Flaubert. Pour de tels chefs-d'œuvre, l'accusation était puérile. Le livre de Belot n'était pas, tant s'en faut, un chef-d'œuvre. L'immoralité n'était même pas excusable par la hauteur de l'idéal artistique. C'était un ouvrage audacieux et bien écrit. La censure, comme il arrive toujours en pareil cas, n'atteignit pas son but. L'accès de vertu du *Figaro* excita la curiosité des lecteurs. Belot, enchanté de la publicité créée par ce scandale, fit paraître, peu de temps après, son roman, en un livre précédé d'une vertueuse préface. Personne ne crut à la préface, mais tout le monde s'empressa d'acheter l'ouvrage.

« Ceux qui s'étaient d'abord le plus révoltés lurent, et se trouvèrent prêts, désormais, à accepter toutes les audaces d'un écrivain qui cachait malheureusement, avec un rare talent, la donnée de son sujet, de telle sorte que ceux-là seuls comprenaient, à première lecture, qui étaient initiés à toutes les dépravations... Mais les dépravés et les lecteurs vulgaires ou grossiers pouvaient seuls, dit un biographe, se laisser prendre au talent et à l'audace qui se

trouvaient dans le développement de la thèse risquée de ce roman. Il ajoute que Belot n'était pas assez fortement trempé pour la faire passer, parce que ses bourgeoises et mesquines descriptions n'étaient pas de taille à remplacer les féériques peintures de Balzac qui avait traité ce sujet scabreux dans *La Fille aux yeux d'or*.

En attendant, le livre se vendait.



Le succès de *Mademoiselle Giraud, ma femme*, encouragea Belot à se spécialiser dans le roman libertin, puisque cette littérature de bas-étage était d'un si bon rapport.

A partir de 1872, il donna successivement : *La Femme de feu*, *Madame Vitel*, *Mademoiselle Lelièvre*, *La Vénus noire*, *La Sultane parisienne*, *La Princesse Sophia*, *Adultère*, *Courtisane*, *La Femme de glace*, *Fleur de crime*, *La Bouche de Madame X*.

Ces romans remportèrent tous le plus grand succès. Le dernier atteignit la 100^e édition, chiffre considérable pour l'époque. C'était, on s'en doute, le plus audacieux des ouvrages de la série. Il est vrai que les audaces de ce roman étaient artistement... fardées, si l'on peut s'exprimer ainsi : « Ici, comme toujours, dit M^{me} Audouard, tout est dit par sous-entendus, sans mot cru ; c'est le livre écrit pour la grande dame qui aime tout savoir sans subir une liberté de langage qui la heurte. »

Les réactions de la critique furent assez diverses. Défendu par les uns, Belot fut violemment attaqué par les autres.

M^{me} Audouard, qui, décidément, s'est beaucoup occupée d'Adolphe Belot, écrivait, à propos de *Mademoiselle Giraud, ma femme* : « Son livre n'a pas guéri du vice hideux les corrompues, et il a corrompu les ignorantes de ce vice, qui pouvaient être corrompues ! Parler de certains vices, c'est,

nôn pas les détruire, mais leur jeter en pâture les âmes faibles et impures qui ne demandent qu'à être plus impures. »

Cette vertueuse critique sait plaisanter à l'occasion. Ne dit-elle pas, en parlant du dernier roman de notre auteur, que « les maris anémiques vont maudire Belot et faire des efforts qui seront vains pour que leurs malheureuses femmes ne lisent pas ce livre ». Ah ! qu'en termes galants.... !

Elle est toute prête, d'ailleurs, à reconnaître le talent de Belot : « Il possède un art étonnant pour traiter des sujets scabreux, sans devenir pornographe... Il écrit des œuvres à la cantharide... en homme du monde, écrivant pour des femmes du monde qui veulent bien avoir les sens émoussillés, mais qui ne veulent pas avoir les yeux choqués par un mot obscène et de mauvaise compagnie. »

Un critique, M. Loliée, a été, pour ainsi dire, le seul à plaider pour Belot les circonstances atténuantes.

« C'était un féministe, dit-il. Il avait l'adoration quelque peu malade — intellectuellement parlant — de l'être troublant et séducteur. Parcourez la *Femme de feu*, vous reconnaîtrez d'abord, là et ailleurs, le culte systématique de la femme. Adolphe Belot appartenait à la famille des religieux de l'amour. Ses héroïnes n'ont de règle que les caprices de la passion ou de la haine. Leurs journées se passent dans les agitations que leur causent le désir effréné de plaire, ou les étreintes de la jalousie. Sa verve se stimulait fortement sur de certaines idées. Son imagination s'échauffait ; il précipitait la course de sa plume, et brodait, pour ainsi dire, inconsciemment, sur des thèmes impurs, des variations ultra-réelles. »

La défense est ingénieuse ; elle l'est même trop. Il s'en faut de peu qu'elle ne fasse, de l'auteur, un Racine entraîné par son sujet ! Belot n'était pas si « inconscient », et d'ailleurs il n'a jamais songé à se défendre. Eût-il été obligé d'en venir là, qu'il aurait fait à ses critiques la

même réponse que Bayle à ses détracteurs. On reprochait au savant auteur du *Dictionnaire* un goût excessif pour les anecdotes scandaleuses. : « Cela plaît au public », répondit-il en souriant.



Belot n'abandonnait pas le théâtre. Depuis le *Testament de César Girodot*, son premier succès, il écrivait et faisait représenter, à l'Odéon, au Vaudeville ou au Gymnase, un grand nombre de comédies et de drames « judiciaires », les uns écrits spécialement pour la scène, les autres tirés de ses romans. Après deux drames, en 1859 et 1860, il n'écrivit que des comédies jusqu'en 1867 : *Les Parents terribles* (1861) ; *Le Vrai Courage* (1862) ; *les Indifférents* (1863) ; *Le Passé de M. Jouanne* (1865) ; *Miss Multon* (1867). A partir de 1868, c'est la série des drames policiers, aux titres à la fois terribles et bourgeois, comme ceux des mélodrames de Pixerecourt, le « Corneille du Boulevard », qui faisaient frémir et sangloter, sous le Consulat, les excellents abonnés de l'*Ambigu*. Le « mélodrame où Margot a pleuré », c'était alors *Céline ou l'Enfant du Mystère* ; c'était *Ruines de Babylone*, délices du jeune Victor Hugo qui vit jouer ce chef-d'œuvre quinze fois de suite ! Belot rajeunissait le vieux drame du Boulevard du Crime, en y mettant des policiers, personnages fort à la mode depuis le célèbre Javert des *Misérables* (1862). Ses deux premières pièces : *Le Secret de Famille* (1859) et *La Vengeance du Mari* (1860), avaient été des échecs. C'est la raison pour laquelle il écrivit, à partir de cette époque, des comédies. On peut supposer que le succès du grand roman de Victor Hugo le décida à abandonner la comédie pour le drame judiciaire. Il fait représenter *Le Drame de la rue de la Paix* (1868), *L'Article 47* (1871), *Le Parricide* (1874), etc. Toutes ces pièces, nous l'avons vu, « tinrent l'affiche des centaines de jours ». Ne nous étonnons pas de cet enthousiasme. Vingt ans auparavant, lorsqu'Eugène Sue faisait paraître,

en feuilleton, les *Mystères de Paris*, des lectrices exaltées venaient, en larmes, le trouver chez lui, pour le supplier de châtier le traître et de délivrer la blonde et vertueuse héroïne ! D'autres menaçaient de lui faire un mauvais parti s'il ne s'exécutait pas sur le champ.

On aimait les lettres, en ce temps-là.



A la fin de sa vie, Belot écrivit ou plus exactement tira d'un de ses ouvrages une pièce à grand spectacle qui, en dépit de son inouïe platitude, ou peut-être à cause de cela, remporta un immense succès.

La Vénus noire, représentée en 1879, n'était pas une pièce de théâtre. C'était très exactement une parade de cirque, une énorme machine servant de prétexte à l'exhibition d'une girafe, de quatre ou cinq chameaux et d'un nombre infini d'animaux africains. Les parisiens se récrièrent d'admiration. On refusa du monde pendant plusieurs représentations. *La Vénus noire* fut incontestablement un des plus grands succès théâtraux du siècle dernier. Mais M^{me} Audouard n'ose pas citer cette pièce lorsqu'elle affirme, en toute ingénuité, que « des œuvres non vécues et du domaine purement fictif, ne sauraient passionner ainsi la foule ». Et, sans doute, elle avait raison. Ce n'était pas une œuvre : c'était une affaire.

Belot ne fut pas plus heureux dans son adaptation au théâtre des trois ouvrages d'Alphonse Daudet : *Tartarin*, *Fromont jeune et Risler Aîné*, et *Sapho*.

Ces trois délicieux chefs-d'œuvre devaient nécessairement être travestis, mutilés et rendus méconnaissables par leur seule transformation en vue de la scène. L'expérience fut concluante d'ailleurs. Les trois pièces, portées aux nues par le public, sont aujourd'hui absolument oubliées. Mais on lit toujours Daudet.

Le pamphlétaire Léon Bloy fit, de la pièce *Tartarin*, un éreintage mémorable, et d'ailleurs fort injuste vis-à-vis de l'auteur de *Sapho*. Il voit, dans *Tartarin*, un ramassis « des plus vomitifs calembours, des turlupinades les plus laxatives, des bouffonneries les plus basses, les plus décriées, les plus avariées, les plus éculées, les plus jetées au coin de toutes les bornes mal famées par le dernier de tous les pitres au désespoir.

« Cela pour procurer la délectation et le rassasiement d'un public acéphale, d'employés de commerce et de petits rentiers qui redemanderaient peut-être leur argent si on leur servait la cinquantième partie du demi-quart d'un tout petit mot littéraire. » (L. BLOY, *Belluaires et Porchers*.)

On n'est pas plus charmant.



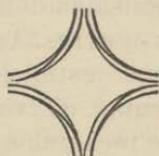
Belot est le seul responsable de la décadence, de la faiblesse de ses dernières œuvres. Après quelques bonnes pièces, quelques romans estimables, il fut obligé, la passion du jeu l'ayant ruiné, d'écrire pour ses lecteurs et non pour la postérité, de rechercher la popularité et non la gloire, de prostituer un réel talent en des œuvres sans valeur, à l'usage d'un public sans culture. Aussi, n'est-il pas surprenant que la seule de ses pièces qui soit demeurée au répertoire soit justement sa première œuvre, ce *Testament de César Girodot* qu'il écrivit au collège, dans toute la fougue d'une jeunesse enflammée de généreuses illusions et de nobles espoirs, ignorante encore des passions qui avilissent le caractère et dégradent le talent.

« Il n'avait ni la puissance, ni la dignité qui font conférer le titre d'écrivain. Il s'était, du reste, complètement désintéressé de l'avenir, ayant tout sacrifié pour être le favori d'un jour, et pour satisfaire aux exigences de sa vie mouvementée. »

On l'avait nommé, à cause du réalisme excessif de certains

de ses romans, le « Dupuytren » de la littérature. Il avait peut-être l'étoffe d'un grand écrivain ; il fut un auteur à succès. Mais sa popularité fut telle que Belot représente encore toute une époque de la vie parisienne.

Il mourut le 19 décembre 1890, juste au début de la dernière décade du siècle. Et c'est bien l'esprit « fin de siècle » que symbolisait l'aimable immoralité de ses romans. Le siècle finissait. Ses œuvres n'allèrent pas plus loin. Elles ne font plus partie de la Littérature, mais elles tiennent une place dans l'Histoire littéraire.



BIBLIOGRAPHIE

PIÈCES DE THÉÂTRE

PREMIÈRES PIÈCES :

A la Campagne, comédie en 1 acte ; 1856.

Le Testament de César Girodot, comédie en 3 actes ; Odéon, 30 septembre 1859.

Le Secret de Famille, drame en 5 actes ; Ambigu, 30 septembre 1859.

COMÉDIES :

La Vengeance du Mari, drame en 3 actes ; Odéon, 6 octobre 1860.

Les Parents terribles (en collaboration avec M. Léon Journal), comédie en 3 actes ; Odéon, novembre 1861.

Le Vrai Courage, comédie en 2 actes ; Vaudeville, 1862.

Les Maris à Système, comédie en 3 actes ; Gymnase, juillet 1862.

Les Indifférents, comédie en 4 actes ; Odéon, octobre 1863.

Le Passé de M. Jouanne (en collaboration avec MM. Crisafulli), comédie en 4 actes ; Gymnase, novembre 1865.

Miss Multon (en collaboration avec M. E. Nus) ; Vaudeville, 1867.

DRAMES ET PIÈCES A SPECTACLE :

Le Drame de la rue de la Paix (tiré du roman judiciaire du même titre), drame en 5 actes ; Odéon, novembre 1868.

L'Article 47 (tiré du roman judiciaire du même titre) ; 1871.

Le Parricide ; 1874.

Le Beau-Frère ; 1874.

La Marquise ; 1874.

Les Petits Coucous ; 1879.

La Vénus noire ; 1879.

Les Etrangleurs de Paris ; 1880.

Monte-Carlo ; 1881.

Le Roi des Grecs ; 1883.

En collaboration avec Alphonse Daudet :

Tartarin.

Fromont jeune et Risler aîné.

Sapho.



ROMANS (principaux titres)

ROMANS D'ANALYSE :

Châtiment ; 1855.

Marthe et un cas de conscience ; 1856.

ROMANS JUDICIAIRES :

Le Drame de la rue de la Paix.

L'article 47.

ETUDES DE MŒURS :

La Joueuse.

ROMANS LÉGERS :

Mademoiselle Giraud, ma femme (publié dans le *Figaro*) ;
1871.

La Fille aux yeux d'or.

La Femme de feu.

Madame Vitel.

Mademoiselle Lelièvre.

La Vénus noire.

La Sultane parisienne.

La Princesse Sophia.

Adultère.

Courtisane.

La Femme de glace.

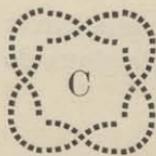
Fleur de crime.

La Bouche de Madame X.

DE LACROIX

« Élégant et brave comme une lame d'épée. »

(Citation de de Lacroix à l'ordre de l'armée du Tonkin.)



EST en 1780 qu'apparaît, à la Guadeloupe, la famille des de Lacroix. A cette époque, François de Lacroix, armateur et capitaine au long cours, fils de Charles de Lacroix, avocat au Parlement de Paris, s'établit négociant à Pointe-à-Pitre. Il occupe successivement les fonctions de commandant des milices, de maire (1803), de commissaire civil, commandant à la Pointe-à-Pitre. L'amiral comte de Linois, gouverneur de la Guadeloupe, le fait chevalier de la Légion d'Honneur, le 13 janvier 1815.

Félix-Emile de Lacroix, son fils, négociant à Pointe-à-Pitre, s'établit aux Abymes, sur la propriété « l'Ilet ». Les trois fils de Félix Emile de Lacroix, Victor, Camille et Henri, devinrent tous les trois de brillants soldats.

Victor de Lacroix, sous-lieutenant d'infanterie au moment de la guerre d'Italie, est nommé chevalier de la Légion d'Honneur pour sa brillante conduite à la bataille de Solfé-rino où il avait reçu une grave blessure à la jambe. En 1870, il est fait officier de la Légion d'Honneur, après le siège de Neuf-Brisach.

Camille de Lacroix, enseigne de vaisseau sur l'avis *Jérôme-Napoléon* (devenu plus tard le *Desaix*), est envoyé,

pendant la guerre de 1870, dans la Baltique, avec l'escadre de l'amiral Bouet-Willaumez. Versé au 21^e corps, il participe aux combats de Mayence. Nommé chevalier de la Légion d'Honneur, il devient aide de camp de l'amiral Potherau. Il fait partie, au moment de la Commune, de l'armée régulière réunie par Thiers à Versailles, pour reconquérir Paris sur les insurgés.

Il démissionne quelques années après, et s'établit à Mulhouse pendant l'occupation allemande. Son action en faveur de la culture française fut publiquement récompensée après la guerre de 1914-1918, par le président Poincaré qui l'éleva au grade d'officier de la Légion d'Honneur.

Henri de Lacroix, le cadet, était destiné aux plus hauts grades de la carrière militaire, et devait être la gloire de sa famille.



Il naquit le 30 août 1844, aux Abymes, sur la propriété l'Îlet que possédait son père. Envoyé tout jeune en France, il fait ses études au Collège Sainte-Barbe, et entre à Saint-Cyr en 1864.

Lieutenant en 1870, il prend part à la guerre franco-allemande. Il combat à Sedan, à la tête d'une compagnie de chasseurs à pied. Après un terrible combat, dans le bois de la Garenne, il est fait prisonnier avec l'armée. Il ne rentre en France qu'après la signature du traité de paix.

Après la guerre, le jeune lieutenant, plein d'ardeur, prépare le concours d'entrée à l'École de Guerre. Le Gouvernement de la III^e République, après la dure leçon de 1870, avait senti la nécessité de former un cadre d'officiers d'état-major compétents et au fait de toutes les questions militaires. Il venait d'ouvrir l'École de Guerre pour faire, des jeunes officiers intelligents et avides de s'instruire,

des stratèges de valeur. Henri de Lacroix y entre en 1879, s'y fait remarquer par son zèle et son ardeur, en sort brillamment, et, 5 ans plus tard, en 1884, il est désigné pour faire partie du corps expéditionnaire du Tonkin, dans l'état-major du général Millot.

« Il compta, dit *Le Journal*, parmi les héros de Lang-Son, de Tuyen-Quan et d'Hoa-Moc. » Après les combats de Bak-Nérin et de Tuyen-Quan où il sut faire apprécier et sa bravoure et ses qualités comme collaborateur du commandement, il est cité à l'ordre du corps expéditionnaire « comme un de ces officiers maigres et nerveux qui font plaisir à voir sous l'uniforme, aimable autant qu'instruit, élégant et brave comme une lame d'épée ».

Pendant la guerre du Tonkin, il reçoit la rosette d'officier de la Légion d'Honneur et le grade de chef de bataillon.



Revenu du Tonkin, Henri de Lacroix est nommé commandant du 1^{er} bataillon de chasseurs. Son influence sur les officiers et les soldats est absolument extraordinaire. Juste et ferme, il sait être, quand il le faut, bon et affectueux. « Beaucoup de soldats emportaient, en quittant le régiment, sa photographie comme celle d'un parent vénéré. » La plupart d'entre eux, lorsqu'ils étaient rentrés dans leurs foyers, gardaient le contact avec leur ancien chef. Certains même, pendant trente ou quarante ans, se sont constamment adressés à lui pour lui demander un conseil, et n'ont jamais manqué de lui faire part des événements marquants de leur famille. Le général répond toujours à ces touchants témoignages de fidélité auxquels il était très sensible.

Lorsqu'il fut nommé lieutenant-colonel, Henri de Lacroix passa à la 11^e division à Nancy, en qualité de chef d'état-major. En 1894, il est colonel du 51^e régiment d'infanterie,

à Beauvais. Les soldats du 51^e éprouvèrent pour leur colonel l'admiration et la sympathie qu'avaient éprouvées pour leur commandant les chasseurs du 1^{er} bataillon. On raconte que, le jour de son départ du 51^e régiment d'infanterie, un de ses soldats lui fit présent d'un petit tableau qu'il avait peint lui-même, avec une bonne volonté touchante. Le tableau représentait un soldat écrivant à sa mère. Le brave « pioupiou » avait exécuté son chef-d'œuvre avec la naïve minutie des vieux enlumineurs du moyen-âge ; lorsqu'on s'approchait du tableau, on pouvait lire ces mots sur la lettre du soldat : « Notre bon et cher colonel nous quitte... » De Lacroix, dit-on, conserva toujours ce tableau, accroché dans son cabinet de travail, parmi les photos de ses amis, généraux ou maréchaux. Il tenait autant à l'estime de ses hommes qu'à l'amitié de ses plus illustres collègues.



Général de brigade en 1894, il est nommé chef d'état-major du 2^e corps d'armée. Il devient général de division le 30 décembre 1901, et sous-chef d'état-major général de l'armée. Le 19 juin 1902, il est désigné pour prendre le commandement de l'Ecole supérieure de Guerre.

« A l'Ecole supérieure de Guerre, écrit un officier, dans le journal *Le Temps*, il remplaça le général Bonnal. Ceux qui eurent, à cette époque, l'honneur d'être ses collaborateurs, parlent encore avec admiration de la netteté de ses vues, de son enseignement, de sa sagesse et de ses directives. » Un de ses biographes dit encore que sa haute érudition et sa profonde connaissance des choses militaires ont laissé à l'Ecole de Guerre un souvenir inoubliable. »

Le 21 octobre 1903, le général de Lacroix est appelé au commandement du 14^e corps d'armée et du gouvernement militaire de Lyon. Il se consacra avec passion à l'instruction militaire des troupes dont il avait la responsabilité.

« C'est à lui que nous devons un cycle complet de manœuvres se déroulant sur un thème général où furent envisagées successivement les différentes phases de combat (engagement des avant-gardes, développement ultérieur de la bataille, préparation d'attaque, attaque et poursuite). Ce fut un chef d'une haute valeur morale et technique, aimé et profondément respecté de tous ceux qui furent ses élèves, et qui ne cessèrent de lui conserver une sincère affection. » (Lettre inédite du général Lebrun, gouverneur militaire de Lyon.)

En mai 1905, il est nommé chef de la mission française envoyée à Berlin, à l'occasion du mariage du Kronprinz.

« Je me suis d'abord demandé, a-t-il dit, si je serais à la hauteur de la tâche qu'on me confiait. J'ai pensé à la France, et cela m'a donné cette dignité avec laquelle j'ai la prétention d'avoir représenté la Nation. »

L'empereur d'Allemagne, Guillaume II, lui remet, en souvenir, un magnifique album de luxe. Le 1^{er} janvier 1906, de Lacroix est fait grand-officier de la Légion d'Honneur.

Appelé au Conseil supérieur de Guerre, la même année, il en devient vice-président en 1907. Le Ministre lui confère le titre suprême de généralissime des armées de terre et de mer. C'est le couronnement de sa magnifique carrière militaire.

Le 14 juillet 1909, le Président de la République, après la revue de Longchamp, lui remet le grand cordon de la Légion d'Honneur.

Il conserve ces hautes fonctions au Conseil jusqu'au 30 août 1909, date à laquelle il est atteint par la limite d'âge et affecté au cadre de réserve.

En janvier 1908, il avait publié son *Voyage d'Etat-Major*, « livre, dans lequel une science profonde et un patriotisme ardent s'expriment dans une forme parfaite... Cet ouvrage affirme, avec une netteté parfaite, les qualités d'ordre, de logique, de vigueur et de clairvoyance qui distinguent, à

si un haut degré, notre généralissime ». (Ch. HUBERT, sénateur de la Meuse.)

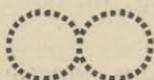


A la déclaration de guerre d'août 1914, le général de Lacroix était à la retraite depuis cinq ans.

« De ne pouvoir s'employer activement, il garda au cœur des regrets immenses que les siens connaissaient, mais qu'il cachait soigneusement aux autres. » Il se consacre aux œuvres militaires, écrit, sur les événements, des articles (1) dans lesquels son expérience et sa clairvoyance ont pu rendre service à bien des chefs. Il préside des Comités. Il combat à son rang, puisqu'il ne lui est plus permis de prendre part à la mêlée.

Le 14 juillet 1919, parmi les chefs vainqueurs qui défilaient sous l'Arc de Triomphe, à la tête de leur glorieuse armée, de Lacroix put reconnaître avec émotion la plupart de ses collaborateurs ou de ses élèves. Il avait su leur insuffler sa foi et son enthousiasme, et faire d'eux les hommes de la victoire. Sa tâche était finie...

Le 30 août 1924, le général de Lacroix mourait à Paris. Il venait de recevoir la médaille militaire, la plus haute distinction accordée aux généraux.



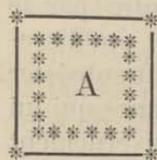
(1) Le général de Lacroix fit, pendant la guerre, la critique militaire, dans le journal *Le Temps*. Il écrivit également des articles dans la Presse guadeloupéenne.



Alexandre ISAAC

« Les mères de famille prononceront avec bonheur votre nom. »

(Discours d'inauguration au Lycée Carnot, 1^{er} septembre 1883.)



ALEXANDRE ISAAC est né à Pointe-à-Pitre, le 9 janvier 1845. Il commence ses études chez les Frères de Ploërmel, les termine en France, au Collège de Nantes, revient au pays natal, et débute, en 1864, dans l'Enregistrement, en qualité de surnuméraire. Le 1^{er} janvier 1867, il est nommé receveur à Basse-Terre.

Après un séjour en Cochinchine, il passe, au cours d'un congé dans la Métropole, sa licence en droit.

Pendant une dizaine d'années, Alexandre Isaac remplit, en toute conscience, sa tâche de receveur de l'Enregistrement, et mène une existence honorable et sans lustre. Il était sur le point de partir pour la Nouvelle-Calédonie comme chef du service de l'Enregistrement, lorsqu'il fut nommé directeur de l'Intérieur à la Guadeloupe, le 20 mars 1879, en remplacement de M. Alfred Egimann. Cette importante fonction correspondait à peu près à l'actuel Secrétariat général. (La transformation date de 1897.)

Pendant six ans, il occupa ce poste en administrateur

d'élite. Il s'intéressa à diverses questions économiques et politiques ; mais c'est surtout à l'organisation de l'Enseignement qu'il consacra le meilleur de son temps. Son œuvre scolaire est restée, à la Guadeloupe, un de ses plus beaux titres à la reconnaissance de ses compatriotes.



Sous le Second Empire, l'éducation du peuple était presque exclusivement confiée aux Frères de Ploërmel qui s'acquittèrent de leur mission avec un admirable dévouement. La tâche était devenue trop lourde pour eux. Ils étaient 55, et, d'après un rapport de 1860, il y avait plus de 10.000 affranchis au-dessous de 14 ans, et plus de 20.000 adultes qui suivaient les instructions paroissiales. L'Enseignement secondaire était uniquement assuré par le Collège diocésain de Basse-Terre ; en 1878, cet établissement périclitait, faute de ressources, et ne put subsister que par la subvention annuelle de 36.000 francs qui lui fut alors accordée par le Conseil général. Le Gouvernement républicain se devait de réorganiser complètement l'enseignement sur des bases nouvelles. Ce fut l'œuvre d'Alexandre Isaac.

Le 25 novembre 1880, il présente au Conseil général son programme d'organisation scolaire : enseignement public gratuit (il anticipait généreusement, quant à cette dernière question, sur les projets métropolitains), création d'écoles primaires, formation d'un corps d'instituteurs et d'institutrices, création d'un lycée et d'un enseignement professionnel, organisation d'une caisse des écoles. La réalisation de ce plan scolaire devait être facilitée, les années suivantes, par l'application, à la Colonie, des lois de gratuité (16 juin 1881) et d'obligation (28 mars 1882), concernant l'Enseignement primaire.



Alexandre Isaac, qui connaissait et admirait la grande campagne menée en France par Jules Ferry, Camille Sée et Paul Bert, voulait entreprendre, en faveur de la population guadeloupéenne, une tâche similaire, pour donner à cette population les moyens de s'instruire et de s'élever intellectuellement et moralement. Son œuvre est d'autant plus remarquable qu'il n'a pas attendu que la Métropole donnât l'exemple pour réaliser immédiatement les grandes lignes de son programme. Dès 1880, avant même la promulgation des lois de Jules Ferry, des écoles s'élèvent de toutes parts dans les communes de la Grande-Terre et de la Basse-Terre. On commence à y donner l'enseignement, tandis qu'Alexandre Isaac s'occupe déjà de la création d'un lycée à Pointe-à-Pitre. Le 4 décembre 1882, le Conseil général lui adresse, à l'unanimité, des remerciements et des félicitations.

Il venait de partir en congé pour la France, le 24 octobre. A Paris, il intervient auprès des Pouvoirs publics pour obtenir la cession de l'Hôpital militaire de Pointe-à-Pitre à la Colonie, afin d'installer le lycée à cet emplacement. Ses démarches sont couronnées de succès, et, le 17 mai 1883, un décret portait création du lycée de Pointe-à-Pitre sur les terrains de l'ancien hôpital militaire. Un arrêté du 24 juillet en réglait l'organisation. Ce lycée devait prendre, en 1895, le nom de Lycée Carnot. Il fut inauguré le 1^{er} septembre 1883. Alexandre Isaac était en France, et n'eut pas le bonheur d'assister à la naissance d'un établissement qui était son œuvre. A la séance d'inauguration, le maire de Pointe-à-Pitre le remercia en ces termes :

« Les mères de famille, toutes joyeuses de pouvoir prodiguer à leurs enfants, jusqu'à la fin de leurs études, ces caresses et ces mille soins qui appartiennent en propre aux mères créoles, prononceront avec bonheur votre nom,

et conserveront un souvenir reconnaissant que le temps n'arrivera pas à atténuer. »



De retour de France, le 24 janvier 1884, Alexandre Isaac revient à la Direction de l'Intérieur, en remplacement de M. Foudon qui avait fait l'intérim pendant son congé. Il reprend immédiatement son œuvre. Trois semaines après son arrivée, le 13 février, une école professionnelle était annexée à l'Arsenal de Basse-Terre. L'enseignement professionnel était une de ses grandes préoccupations. Il voulait, disait-il, « assurer à chaque enfant ce qui fait la dignité de l'homme : un métier ». Son plan scolaire prévoyait également la création d'un enseignement agricole. Les méthodes de culture lui paraissaient désuètes et routinières. Et cependant, il constatait lui-même qu'en 1883, la récolte du sucre s'élevait à près de 60.000 tonnes : chiffre qui n'avait jamais été atteint jusqu'alors. Mais il ne se faisait pas d'illusions : « Cette production, écrivait-il, la plus belle que la Colonie ait jamais eue, a marqué les derniers temps d'une ère de prospérité qui ne reviendra probablement plus si les effets de la crise, que l'industrie sucrière traverse en ce moment aux colonies, ne sont pas atténués par de prompts remèdes. » Ces remèdes, il les voyait dans la diversité des cultures, dans la diminution du prix de revient par l'exploitation rationnelle de la terre, dans l'apprentissage de méthodes nouvelles et scientifiques, et, par conséquent, dans l'organisation d'un enseignement agricole. Le projet devait être réalisé plus tard.

En attendant, l'Enseignement primaire et secondaire faisait d'immenses progrès. Alexandre Isaac disait, dans son rapport financier de 1885 : « En ce qui concerne les dépenses, les plus importants crédits sont ceux des travaux qui s'élèvent à un total de 811.803 francs, et ceux de l'Instruction publique qui sont de 508.494 francs, non

compris les allocations fournies par les communes, avec ou sans l'assistance du budget local. »

Le magnifique effort de la Colonie en faveur de l'Enseignement était la confirmation la plus éloquente de l'opportunité des projets d'Alexandre Isaac et de l'intérêt que portait le Gouvernement à l'éducation du peuple.



En 1885, eurent lieu, à la Guadeloupe, les élections sénatoriales. Charles André de la Jaille, sénateur depuis 1876, n'était pas rééligible, en raison de la loi sur l'interdiction des cumuls. Alexandre Isaac posa sa candidature qui fut annoncée dans le journal *Le Progrès* du 24 janvier. Dix conseillers généraux avaient fait publier, le 3 janvier, dans le même journal, un manifeste contenant une lettre, en date du 24 octobre 1884, offrant la candidature à M. Darrigand, ancien procureur général de la Guadeloupe, fixé à Lyon, et la réponse d'acceptation de ce dernier, datée du 1^{er} décembre.

Cette mesure, disait le journal, devait donner satisfaction aux légitimes ambitions des républicains de l'île.

« Le 24 janvier 1885, le *Progrès*, après avoir annoncé la candidature de M. Alexandre Isaac, publiait une lettre, datée de Lyon, 21 décembre 1884, par laquelle M. Darrigand, ayant su qu'il se trouvait déjà une candidature républicaine, déclarait se désister. » (O. LARA, *Histoire de la Guadeloupe*.)

Les élections sénatoriales du 1^{er} mars donnèrent les résultats suivants : électeurs 284 ; votants 275 ; MM. Alexandre Isaac, 233 voix ; Célestin Nicolas, 36 ; Darrigand, 1 ; La Jaille, 1 ; Germain Casse, 1.

Alexandre Isaac était élu sénateur à une des plus fortes majorités qu'on ait jamais vues dans les élections guadeloupéennes. Le 11 mars, il adressait ses remerciements à

ses électeurs, et s'embarquait pour la France, le 12 avril 1885.



En France, il poursuit inlassablement sa politique scolaire, intervient auprès du Gouvernement pour obtenir l'application intégrale, à l'Enseignement colonial, des règlements métropolitains.

« Le *Progrès* du 8 août annonçait que MM. Alexandre Isaac et Gaston Sarlat, sénateur et député de la Guadeloupe, avaient fait une démarche au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et avaient obtenu que des envois de livres fussent faits aux bibliothèques scolaires de la Pointe-à-Pitre et de la Basse-Terre, ainsi que des tableaux pour les musées et établissements publics de nos deux villes. » (O. LARA, *op. cit.*)

Son activité au Sénat est, dès lors, extrêmement variée. Il se spécialise, bien entendu, dans les questions coloniales, et intervient dans tous les débats qui intéressent les colonies, particulièrement lorsqu'il s'agit de lois scolaires et judiciaires, ou de projets d'organisation militaire. En 1889, le Sénat, à l'occasion de l'affaire Boulanger, est constitué en Haute-Cour de Justice. Alexandre Isaac est nommé membre de la Commission d'Instruction chargée de constituer le dossier de l'affaire. On sait que le général Boulanger fut condamné, le 14 août, à 10 ans de déportation. Il devait se suicider deux ans après sa condamnation.

Après le vote de la loi militaire d'obligation du 15 juillet 1889, Alexandre Isaac et Gaston Sarlat se présentent devant la Commission pour demander que, dans l'application de cette loi étendue aux colonies, on voulût bien prévoir des exceptions, de manière à ne pas troubler la vie agricole de la France d'outre-mer. Ils demandaient la création d'un certificat d'aptitudes agricoles et commerciales dont les titulaires seraient dispensés du service,

Ils obtinrent pratiquement satisfaction, puisque « l'application effective de la loi de recrutement ne s'est réalisée que par l'appel sous les drapeaux qui ne devait avoir lieu qu'en 1913 ».



Après un voyage à la Guadeloupe (fin 1893), où il fut accueilli par les unanimes manifestations de sympathie de ses amis, de ses électeurs et de la population, Alexandre Isaac fut nommé, le 12 janvier 1894, secrétaire du Sénat.

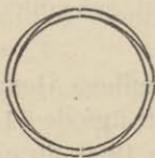
Le journal *La Lanterne*, du 15 janvier, écrivait : « C'est une démonstration de sympathie et de confiance qui fait honneur au Sénateur de la Guadeloupe qui a su se créer, on ne l'ignore pas, parmi ses collègues, une si honorable situation. »

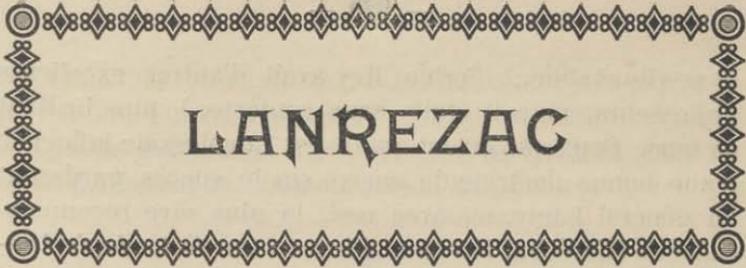
Une mort prématurée enleva Alexandre Isaac à l'affection de ses amis. Il s'éteignit, âgé de 54 ans, dans sa propriété de Vanves, le 6 octobre 1899, au moment où un terrible cyclone dévastait la Guadeloupe. Il avait fait, à la Colonie, une œuvre admirable en faveur de l'éducation du peuple. Epris de justice et de liberté, il avait été, avec Reclus et Pressensé, l'un des fondateurs de la *Ligue pour la défense des Droits de l'Homme et du Citoyen*. Vice-président du *Comité de Protection et de Défense des Indigènes*, ses travaux sur les questions coloniales « sont des monuments d'érudition et de science administrative, des modèles de clarté, de netteté et de précision ». (D^r TISSIER, *Défense des Colonies*, 14 août 1899.)

Il avait publié un remarquable ouvrage : *Choses coloniales*, dans lequel il exposait, avec une grande force de conviction, ses idées sur la colonisation et sur l'œuvre à réaliser dans la plus grande France. Au moment de sa mort, il préparait une *Histoire politique des Colonies françaises*.

Il était l'homme d'un idéal, mais il était aussi l'homme des réalisations pratiques. Il ne se contenta pas d'être un

grand républicain, il fut surtout un pionnier de la République, et on a pu dire avec justice que cet homme, « une des plus grandes figures de couleur qu'aient produites les Antilles françaises », a laissé derrière lui tout un passé d'honneur, de travail et de probité.

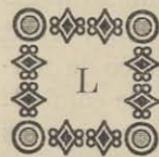




LANREZAC

« A celui qui, en août 1914, sauva la France. »

(Inscription d'une palme dépecée sur le tombeau de Lanrezac.)



LANREZAC naquit à Basse-Terre le 30 juillet 1852.

Il descendait de la famille des de Cazernal qui, sous la Restauration, étaient restés fidèles à l'Empereur. « Pour éviter des représailles, ils prirent le nom de Lanrezac qui est l'anagramme renversé de Cazernal. Lanrezac se contenta de cette roture volontaire, et, à personne, il ne confia son vrai nom et son titre. (Il était authentiquement marquis.) Au nom qu'il voulut, il donna une noblesse infiniment plus haute que celle de celui qu'il avait. » (F. ENGERAND, *Lanrezac*, pp. 8 et 9.)

Il a 18 ans, au moment de la guerre de 1870. Il s'engage dans l'armée de la Loire, s'y conduit brillamment, et ne tarde pas, après les hostilités, à conquérir, de haute lutte, tous ses grades militaires ; son autorité et l'immense étendue de ses connaissances techniques le désignent tout naturellement pour les hautes fonctions de professeur à l'Ecole supérieure de Guerre dont le directeur était alors son compatriote de Lacroix.

« Lanrezac a passé la majeure partie de sa vie à préparer la victoire, en enseignant l'art de la remporter... C'est à l'Ecole de Guerre que je l'ai connu ; sa réputation y fut

bien vite établie... Certes, il y avait d'autres excellents professeurs, mais il était, sans conteste, le plus brillant de tous. Ceux qui savent quelle est la colossale influence d'une bonne doctrine de guerre sur le succès, garderont au général Lanrezac, avec moi, la plus vive reconnaissance. » (Maréchal FAYOLLE, *Discours sur la tombe de Lanrezac.*)

C'est précisément cette doctrine de guerre qui devait être l'origine de son conflit avec le grand Etat-Major commandé par Joffre.



Cette doctrine n'était autre que la classique stratégie rationnelle qui, sans méconnaître la valeur de l'esprit d'offensive, le subordonnait constamment à l'idée de manœuvre, à l'examen réfléchi des possibilités de combat, à l'étude du terrain, aux renseignements obtenus sur les positions, les mouvements et les forces de l'adversaire.

« La doctrine de guerre, codifiée dans les règlements de 1895, sur la conduite des grandes unités, était fondée sur le combat de démonstration par des avant-gardes, laissant au gros le temps de s'engager, et sur l'expectative, l'attente d'une manifestation de volonté chez l'ennemi pour, ensuite, le manœuvrer, essayer de l'amener sur un terrain propice à l'engagement, mais à un engagement soutenu par des réserves, pour parer aux incidents ou exploiter le succès. C'était l'art de la guerre, la prépondérance de l'intelligence; un chef et un état-major, mais ce dernier confiné dans son rôle d'organe d'étude et d'exécution de la volonté du chef.

« C'est cette doctrine que Lanrezac professa à l'Ecole de Guerre, avec l'éclat que rappelait le maréchal Fayolle. Lanrezac croyait à la vertu de la manœuvre, et il admettait même, dans certaines éventualités, la manœuvre en retraite. » (F. ENGERAND, *op. cit.*, p. 11.)

C'était, au fond, la pure théorie du « Kriegspiel », fondée sur le raisonnement, l'analyse des difficultés, et la valeur de l'évidence. Bref, en matière stratégique, Lanrezac professait le « Discours de la Méthode ».



A cette conception cartésienne de l'art militaire vint s'opposer, vers 1910, la théorie « bergsonienne » (1) de l'offensive à outrance, professée par le Centre des Hautes Etudes militaires, petite chapelle de jeunes officiers ardents et ambitieux qui gravitaient autour de Joffre. Ils décrètent qu'en matière stratégique, le « Kriegspiel », le raisonnement, la manœuvre sont autant de conceptions périmées. La stratégie elle-même est une science morte.

« D'après nos jeunes écoles, écrit Lanrezac, le chef qui se met à supputer les risques qu'il court est incapable de déployer la résolution et la vigueur sans lesquelles il n'y a pas de succès à espérer à la guerre. »

C'est la méthode de l'offensive à outrance, systématique, qui ne tient compte ni des forces de l'adversaire, ni de ses mouvements. C'est l'attaque érigée en doctrine, le culte du « cran » et de la force impétueuse, le discrédit de la logique, la supériorité de l'intuition sur la réflexion, de l'élan vital sur le bon sens, de Bergson sur Descartes.

« La rapidité de l'engagement, dit-on au Centre des Hautes Etudes militaires, garantit le mieux de la surprise, et la violence de l'attaque assure l'initiative, l'adversaire, assailli brusquement et brutalement, ne songeant qu'à parer les coups, et devenant incapable de toute offensive sérieuse. »

(1) Le mot est de Jean de Pierrefeu dont l'ouvrage célèbre : *Plutarque a menti*, est un terrible réquisitoire contre l'imprévoyance du grand Etat-Major au début de la guerre de 1914-1918.

Un des chefs de la doctrine de 1914 affirmait que « tout ce processus de précautions, dictées par l'intelligence et par la raison raisonnante, est essentiellement destructeur de l'esprit offensif. Et il s'écrie, dans un élan véritablement religieux : « L'esprit offensif ne se divise pas ! » (PIERREFEU, *Plutarque a menti*, p. 41.)

« Nous voilà en plein occultisme », ajoute Jean de Pierrefeu.

Enfin, si l'on veut savoir le dernier mot de cette doctrine de l'effort, l'esprit authentique de cette apologie du choc, il nous suffira de citer l'incroyable formule tirée des enseignements du Centre des Hautes Etudes militaires. « Dans l'offensive, l'imprudence est la meilleure des sûretés. »

Bergson était dépassé.



Le conflit entre les deux méthodes était donc plus qu'une simple divergence entre deux conceptions stratégiques. C'était la lutte entre les partisans de la stratégie et ses négateurs. Or, pour ces derniers, la doctrine de l'offensive n'était pas seulement une doctrine militaire. « C'était aussi une conception bureaucratique : la suppression en fait du commandement, et l'omnipotence des états-majors. » (F. ENGERAND, *op. cit.*, p. 11.)

Joffre est nommé chef d'Etat-Major général, le 28 juillet 1911. Les jeunes officiers qui l'entourent auraient travaillé « à écarter les généraux d'âge mûr, les chefs assagis par l'expérience, lesquels montrent une vive répugnance à accepter la doctrine intégrale ». On arrive, en fait, à supprimer ces intermédiaires. Joffre obtient à peu près tous les pouvoirs. Le décret du 28 juillet 1911 le nomme à la fois directeur du Conseil supérieur de la Guerre et de l'Etat-Major de l'Armée. Le poste de vice-président du Conseil supérieur est supprimé. Le décret Millerand, du 20 janvier 1912, supprime le poste de chef d'Etat-Major général. Peu

à peu, le Conseil supérieur de la Guerre, dernier retranchement du « cartésianisme » militaire, est pratiquement évincé de l'élaboration des plans de campagne : en mai 1914, le général Lanrezac est nommé commandant de la 5^e armée. Il prend connaissance du dossier de mobilisation et, en particulier, de la Directive n° 1.

« Le Conseil supérieur de la Guerre, dit-il, n'avait nullement été consulté. Ses membres, bien qu'ils fussent appelés à commander les armées en cas de guerre, n'avaient eu connaissance du plan que par la lecture de la Directive n° 1, document secret qu'il ne leur était pas permis de discuter. »

Le conflit se précise... Lanrezac avait osé résister ouvertement à la nouvelle doctrine. On s'efforçait sagement de l'écartier. L'opposition entre les deux écoles devait encore s'accroître au moment où Lanrezac prit connaissance du plan de mobilisation que nous venons de mentionner, célèbre, dans l'Histoire, sous le nom de Plan XVII.



Le plan XVII, élaboré en 1913 et 1914, donnait le thème général des mouvements à opérer, dans le cas d'un conflit avec l'Allemagne. Il était fondé sur la doctrine de l'offensive.

« L'idée directrice du plan XVII, c'est, en effet, la décision cherchée à l'Est et imposée par l'offensive, toutes forces réunies des Vosges à Metz, la grande bataille en Lorraine, l'offensive intensifiée pour parer à une attaque brusquée, le Nord mis hors de la zone des opérations. » (F. ENGERAND, *op. cit.*, p. 15.)

Le plan XVII n'envisageait même pas l'hypothèse d'une attaque allemande par la Belgique, soit qu'il considérât cette hypothèse comme dénuée de fondement et comme une erreur que l'adversaire ne commettrait pas, soit qu'il jugeât que cette erreur de l'adversaire permettrait plus

facilement à l'armée française d'enfoncer le centre allemand dans la région de Lorraine et du Luxembourg. Et, cependant, les avertissements n'avaient pas manqué : en Allemagne, les « Kriegspiel », exécutés dans les écoles militaires, immédiatement avant la guerre, et notamment en 1911, prévoyaient constamment l'attaque par la Belgique.

En 1913, le lieutenant-colonel Grouard, dans son prophétique ouvrage : *La Guerre éventuelle*, avait signalé l'erreur de l'offensive par les Vosges. La même année, le général Hermant avait prévu, avec une extraordinaire clairvoyance, l'extension du mouvement allemand jusqu'à Lille. « Il marqua, pour ainsi dire, les étapes de l'invasion de 1914 dans ses deux livres : *Considérations sur la frontière du Nord* (Chapelot, 1913) ; *L'Etat des forteresses belges, et sa répercussion sur la défense de notre frontière du Nord* (Lavauzelle, 1913). Cette prévision ne lui fut jamais pardonnée.

En mars 1914, Gallieni « dirigea, au Centre des Hautes Etudes militaires, un « Kriegspiel » dont le thème était la marche des armées allemandes en cas de guerre contre la France. Gallieni fit passer les armées allemandes par la Belgique : comme conséquence de son travail et des méditations qui en furent la conséquence, il adressa un rapport rappelant le grand rôle à jouer par les places de Dunkerque, Lille et Maubeuge dans notre défense, son regret de les voir si négligées dans notre plan de mobilisation... »

Lanrezac, enfin, « affirmait que la grande bataille serait dans le Nord, que l'ennemi porterait son principal effort par la Belgique septentrionale, et que la prudence commandait de se caler sur la défensive — défensive active, s'entend — à l'Est, pour porter tout l'effort de la manœuvre dans le Nord et dans la région de Sambre et Meuse ».

Lanrezac vit immédiatement le danger du plan XVII, lorsqu'il prit connaissance de la Directive n° 1, et du dossier de mobilisation de la V^e armée. L'hypothèse d'une concentration allemande sur la ligne Sambre et Meuse, de

Malmédy à Sedan, le fait qu'il n'est pas tenu compte d'une attaque possible par la Belgique, la mission assignée à la 5^e armée de prendre la contre-offensive dans l'impénétrable région de Neufchâteau lui apparaissent comme autant de contre-sens tactiques. Il fait part de ses appréhensions au Grand Etat-Major. On se borne à lui faire savoir « que son sentiment est celui de Gallieni ».

Vers la fin du mois de juin 1914, il va reconnaître lui-même le secteur belge qui lui sera éventuellement assigné : « c'est un vrai coupe-gorge ».

Les menaces de guerre se précisent. Le 31 juillet, à la veille de la déclaration, Lanrezac envoie une lettre fort explicite à Joffre, dans laquelle il lui signale que la nature du terrain et les positions des débouchés dans la zone de frontière sont telles qu'il faut craindre « l'enveloppement de l'aile gauche française par le Nord de la Belgique ».

« La question ainsi posée, écrit le général Lanrezac, j'espérais que le général Joffre voudrait la traiter à fond avec moi. On ne parut tenir aucun compte de mes observations. »



La guerre éclate. L'armée enthousiaste part pour la frontière. Le jeune Etat-Major est plein de confiance dans les vertus du plan XVII. Son optimisme ne fait que s'accroître lorsque, le 4 août, on apprend la violation de la Belgique. C'était cependant un rude démenti à l'infailibilité militaire. Mais on considère que le mouvement allemand sur notre gauche est une « erreur » de tactique de l'ennemi qui nous permettra de porter tout notre effort sur le centre. Gallieni et Lanrezac sont moins optimistes.

Le 4 août, Lanrezac arrive à son quartier général de Rethel. Il apprend l'attaque de Liège. Plus de doute : les craintes dont il avait fait part à Joffre se trouvent confirmées. Le 6 août, il apprend l'existence, dans la région de la Meuse, d'une armée allemande de quatre corps et d'une

ou deux divisions de cavalerie. Le 7 août, il reçoit l'ordre d'entrer en liaison, sur la Meuse, avec les troupes belges.

Le 8, l'Instruction générale n° 1 prescrit à la 5^e armée « de resserrer son dispositif entre Vouziers et Aubenton, de façon à pouvoir monter une attaque en force sur tout ce qui déboucherait entre Mouzon et Mézières, ou, le cas échéant, franchir, de même, la Meuse entre ces deux points ». Il fallait « prescrire, dès maintenant, les mouvements préparatoires, de nature à faciliter l'offensive, et à la rendre foudroyante ».

Les patrouilles de Lanrezac reconnaissent, entre Namur et Dinant, d'importantes forces de cavalerie ennemies. Il demande à Joffre l'autorisation de porter le 1^{er} corps de Mezières à Dinant. Joffre accorde cette autorisation, le 12.

Le 13 août, les commandants des 4^e et 5^e armées reçoivent l'ordre de prendre leurs dispositions d'offensive pour le 15. Mais l'ordre est prudent, et il semble qu'on s'est rendu compte du bien-fondé des appréhensions de Lanrezac. « La 5^e armée restera devant Mézières, et attendra, pour contre-attaquer, que l'ennemi ait engagé une partie de ses forces sur la rive gauche de la Meuse. » C'est un commencement d'idée de manœuvre, une concession au classicisme stratégique, dictée par la nécessité des événements. Lanrezac pourrait bien avoir raison, mais comme on n'en veut point convenir, on ne l'autorise pas à remonter la 5^e armée sur la Sambre.

Cependant Lanrezac n'a plus de doute sur la manœuvre débordante des Allemands, le long de la rive gauche de la Meuse. Après avoir envoyé vainement au G. Q. G., à Vitry, son chef d'Etat-Major, le général Hély d'Oissel, il y va en personne, arrive le 14 août, à 13 heures, rencontre Joffre, Belni, Berthelot, et leur fait part de ses craintes. On lui répond : « Nous avons le sentiment que les Allemands n'ont rien de prêt par là. » *Or, depuis 6 heures du matin, le G. Q. G., grâce au bulletin de renseignements, était parfaitement au courant de la manœuvre allemande.* « Il estime, de

plus, que le groupement des forces, s'étendant de la pointe nord du Grand-Duché à la frontière sud du Limbourg hollandais, pourrait comprendre huit corps et quatre divisions de cavalerie. » (*Livre de la Section historique*, p. 327.)

Ainsi, le G. Q. G. persistait à ne pas vouloir reconnaître, devant Lanrezac, le bien-fondé de ses craintes et de ses prévisions.

Lanrezac arrive à Reithel, à 14 heures, trouve le bulletin de renseignements, signale les faits au G. Q. G., en soulignant la nécessité d'un transport de la 5^e armée au Nord, sur la ligne Givet-Maubeuge.

On lui télégraphie à 18 h. 20, en approuvant l'étude de ce mouvement ; mais, disait-on, « la menace est encore à échéance lointaine, et sa certitude loin d'être absolue ».

La menace était si lointaine que, le jour même, l'ennemi cherchait à forcer le passage de Dinant, au point précis où Lanrezac l'avait signalé. Lanrezac fait immédiatement contre-attaquer par son 1^{er} corps, et réussit à arrêter cette manœuvre. Le G. Q. G., obligé, malgré lui, de se rendre à la raison, fait télégraphier, le 15 août, à 8 heures, à Lanrezac. On l'autorisait « à disposer en vue de porter deux corps en plus du 1^{er} corps dans la direction du Nord, pour répondre à l'éventualité envisagée par le général Lanrezac, dans sa lettre du 14 août, 14 heures, mais que le mouvement ne sera exécuté que sur l'ordre du commandant en chef ».

Il était déjà trop tard. Le 16, Lanrezac commence son mouvement vers la Sambre, avec la 5^e armée. Le 17, French l'avise qu'il ne sera pas prêt avant le 24. Le 18, l'armée belge se replie. Le 20, la 2^e armée, qui a échoué à Morhange, se replie à son tour. Le 21, les 3^e et 4^e armées reçoivent l'ordre d'attaquer. Le général de Langle répond que « la situation générale impose la nécessité absolue de reformer les unités dissociées sur une position de repli », (*Section historique*, p. 426.)

Le 23 août, c'était Charleroi.



Lanrezac avait réussi à grouper la 5^e armée sur ses positions de la Sambre, le 21 août, à midi. Il n'a, pratiquement, que 3 corps d'armée disponibles. L'ennemi en a 10. En toute logique, il s'attend à être attaqué. En fait, l'ennemi exécute, dans sa direction, un mouvement autour de Namur. Le 10^e et le 3^e corps, contrairement aux ordres de Lanrezac, prennent l'offensive, et subissent des pertes considérables dans les combats de Tamines et de Roselie.

Le 23 août, à 7 heures, jour de l'offensive, la bataille se déclanche sur toute la ligne de Charleroi.

« Lanrezac a établi, à Philippeville, son poste de commandement : il apprend, coup sur coup, que la 4^e armée se replie sur la Sambre ; que la Meuse a été franchie par des troupes allemandes qui ont occupé le plateau d'Onhaye ; que l'armée de droite allemande, se rabattant de Bruxelles sur Mons, va arriver au contact de l'armée britannique qu'elle semble vouloir attaquer sur son front et sur le flanc gauche. Il rentre à son quartier général de Chimay pour être mieux à même de recevoir des instructions du Général en chef. Là, il reçoit confirmation de ces nouvelles inquiétantes, et d'autres encore ; Namur est prise ; l'armée anglaise s'est arrêtée, et l'on peut prévoir qu'elle sera dans l'obligation de rétrograder ; de mauvaises nouvelles parviennent également sur les 3^e et 18^e corps.

« Je suis en proie, écrit Lanrezac, à une inquiétude extrême. On ne dira pas que mes craintes sont vaines, car, si grand que me paraisse le danger, il l'est davantage encore, car, partout, l'ennemi est plus nombreux que je ne crois. Charleroi n'est pas loin de Sedan... Fuir n'est pas un acte glorieux, mais agir autrement, ce serait vouer mon armée à une destruction totale qui rendrait irrémédiable la défaite générale subie à ce moment par les

armées françaises sur tout le front des Vosges à l'Escaut... La retraite immédiate s'impose ; je prends le parti de l'ordonner. »

A 21 h. 30, il rend compte de sa décision au Général en chef : « Le 3^e corps, attaqué à 16 heures, s'est replié sur Walcourt. Ennemi menace ma droite sur la Meuse ; un détachement d'infanterie, passant à gué au nord d'Hastières, a réussi à occuper Onhay ; Givet menacé, Namur enlevé. Etant données cette situation et la retraite de la 4^e armée, décide replier armée sur front Beaumont-Givet. » (*Section historique*, p. 471.)

Le G. Q. G. ratifiait, le lendemain matin, cet ordre de retraite (après avoir été avisé de la retraite de l'armée anglaise).

On s'en rendit compte plus tard : Lanrezac, par sa courageuse initiative, avait fait tomber à faux la manœuvre allemande, et évité un massacre général de nos troupes. Il venait de sauver la France.

« Bien peu de gens peuvent apprécier, comme il le mérite, le courage civique nécessaire à un chef pour donner un ordre de retraite que lui-même n'a pas reçu, et qu'il considère cependant comme indispensable... Le général Lanrezac a eu ce courage admirable... Si la 5^e armée s'était obstinée, le succès improbable qu'elle eût pu, dit-on — et je ne le crois pas —, momentanément remporter, aurait aggravé la situation : elle eut été débordée, rejetée à l'Est, coupée de Paris, prise peut-être. L'initiative du général Lanrezac a sauvé son armée ; en la sauvant, il a rendu possible la victoire de la Marne, le salut de la France. » (Général DE MAUD'HUY, *Gaulois*, 6 mai 1920.)

Pétain, Maud'huy et bien d'autres, en approuvant le geste de Lanrezac, en ont souligné le courage. Ainsi donc, ils donnent raison au stratège : il peut y avoir une autre forme de courage que celle de l'offensive téméraire et irréfléchie, de la *furia francese*. La victoire de Guise allait montrer que Lanrezac avait aussi le courage du combattant.

L'effort de l'armée allemande se porte, après Charleroi, sur les Anglais. Le 26 août, au Cateau, Von Kluck attaque l'armée anglaise avec des forces deux fois supérieures. L'intervention du corps de cavalerie Sordet évite l'enveloppement complet des Anglais. Pour venir en aide à ces derniers, le G. Q. G. fait envoyer à Lanrezac, le 28 août au matin, par le colonel Alexandre, l'ordre de « prendre l'offensive à fond sur Saint-Quentin, et cela le plus tôt possible, sans s'occuper des Anglais ». Au moment où Lanrezac reçoit cet ordre, la 5^e armée allait prendre ses positions sur la ligne Guise-Aubenton. C'était un véritable changement de front qu'on demandait à Lanrezac, changement d'autant plus dangereux « qu'en se dirigeant ainsi vers l'Ouest, la 5^e armée risquait d'être attaquée par la 2^e armée allemande qui la suivait depuis Charleroi, et de voir la 3^e armée Von Hausen la déborder en se jetant dans l'intervalle de 40 kilomètres qui la séparait de la 4^e armée ». Lanrezac présenta ses objections au G. Q. G. On lui répondit « qu'il s'exagérait l'importance des forces allemandes qui étaient au Nord de l'Oise, et qu'un corps d'armée suffirait à le couvrir de ce côté ». Et Joffre ajoutait : « Le salut de la France est entre vos mains. »

Lanrezac comptait, pour cette offensive, sur l'appui de l'armée anglaise. Douglas Haig lui avait promis son concours, « mais le maréchal French révoqua cette promesse, et prescrivit à son subordonné d'aller avec son armée se mettre au repos ».

Joffre va trouver Lanrezac, le 29 au matin, à son quartier général de Laon. On apprend, à ce moment, que la 2^e armée allemande, « dont le G. Q. G. n'avait pas voulu envisager la menace », venait d'attaquer le 10^e corps, du côté de Guise.

« Lanrezac, ayant prévu l'événement, n'en fut pas surpris, et alors, seul, en présence du général en chef, il dicta l'ordre de bataille admirable qui devait assurer la victoire de Guise : il fait stopper l'attaque sur Saint-Quentin, et

porte tout son effort sur le groupe ennemi qui vient de se manifester. Laissant au groupe mixte du général Abonneau le soin de surveiller l'intervalle entre la 5^e et la 4^e armées, il porte le 1^{er} corps au secours du 10^e, sur l'Oise. Ce fut une des plus belles manœuvres de la guerre, et magnifiquement conduite par Franchet d'Esperey. Le gros de la 5^e armée (3^e, 10^e, 1^{er} corps, groupe Abonneau) prend l'avantage sur l'armée allemande où est la Garde, et la refoule jusqu'à la crête au Sud de l'Oise.

« C'était le premier succès de la guerre. »

A la suite du repli de l'armée anglaise et de la retraite de la 4^e armée, Lanrezac prend spontanément la décision du repli de la 5^e armée.

La victoire de Guise eut deux conséquences importantes : elle remonta le moral de l'armée et obligea l'ensemble de l'armée allemande à un décalage général vers l'Est. Elle est donc à l'origine du célèbre infléchissement qui permit à Joffre de remporter la victoire de la Marne.

Le 2 septembre, la 5^e armée atteint la Marne. Joffre prescrivit à Lanrezac de continuer son mouvement de repli derrière la Seine. (Joffre, avant de prendre cette décision, avait consulté longuement son Etat-Major à Bar-sur-Aube.)

Le lendemain, 3 septembre, la 5^e armée franchit la Marne. Lanrezac établit son quartier général à Sézanne. Et c'est alors que, foudroyante, brutale, inexplicable, la disgrâce arrive :

« A 17 heures, le général Joffre, accompagné du commandant Gamelin, arrivait à Sézanne, au quartier général de Lanrezac, et lui annonçait qu'il était obligé de lui enlever le commandement de la 5^e armée : « Vous faites des observations à tous les ordres qu'on vous donne ! — Mais, répliqua Lanrezac, les événements ont prouvé combien mes observations étaient fondées. Je m'incline, ajouta-t-il, devant votre décision, sachant qu'après une grande défaite, il faut des responsables. »



Cette disgrâce, une des plus monstrueuses injustices de la guerre, a fait couler beaucoup d'encre. On a essayé de l'expliquer ; on a même tenté de la justifier.

Tout d'abord, le G. Q. G. usa d'habiles insinuations : Lanrezac était d'une extrême nervosité ; il n'avait pas le sang-froid nécessaire à un chef ; son caractère temporisateur n'était, au fond, qu'une simple crainte des responsabilités. Le 10 décembre 1914, paraissait un document intitulé : *Quatre mois de guerre*. Ce mémoire, émané du G. Q. G., fut distribué aux armées et aux ambassades. On y lisait, entre autres, cette phrase perfide : « Le général Lanrezac, au lieu de contre-attaquer le 23 août (à Charleroi), se repliait le 24 sur Beaumont, Givet, inquiet qu'il était des menaces que l'ennemi dirigeait, croyait-il, sur sa droite. »

On trouvait le moyen, en une seule phrase, de critiquer une manœuvre à laquelle la France dut d'être sauvée, de faire allusion au manque de sang-froid de Lanrezac : fait qui a été formellement démenti par tous ceux qui l'on connu à Charleroi, et à son insuffisance technique (« croyait-il »), alors que les événements du mois d'août 1914 avaient constamment vérifié les prévisions de Lanrezac, en démentant celles de Joffre.

La phrase que nous avons citée « fut dictée à un officier subalterne du G. Q. G. qui, depuis, ayant connu la vérité, s'en excusa auprès du général Lanrezac ».

On invoqua également des raisons de santé. Lanrezac était dans un grand état de dépression physique : il en aurait fait l'aveu au Ministre de la Guerre, à Bordeaux. Interrogé, M. Millerand démentit formellement cette calomnie.

« Tous les officiers de l'Etat-Major de Lanrezac ont spontanément rendu hommage à la magnifique lucidité de son esprit... Le 3 septembre, dit l'un d'eux, le général était fatigué comme nous tous, mais le cerveau était lucide ; c'était même le seul lucide... »

« Un autre officier cite ce fait que, le 31 août au soir, après avoir paré, par une manœuvre extraordinaire, à une grave menace d'enveloppement par la cavalerie Marwitz, se promenant avec ses officiers dans le parc du château où était son quartier général, inspiré par la poésie du lieu, il leur récita les Odes d'Horace. » Voilà l'homme que le G. Q. G. accusait de manquer de sang-froid !

Troisième version : les raisons diplomatiques. Lanrezac, en raison de ses conflits avec l'Etat-Major britannique, et en particulier à la suite d'une appréciation violente de la conduite du maréchal French, lorsque ce dernier releva Douglas Haig de la promesse faite au chef de 5^e armée, aurait été sacrifié pour maintenir les bonnes relations avec l'armée anglaise.

Cette version, disons-le, n'est pas absolument dénuée de fondement. Les relations entre French et Lanrezac étaient rien moins que cordiales. Ils ne se comprenaient pas et n'avaient pas les mêmes conceptions tactiques. En tous cas, French a affirmé, de la façon la plus catégorique, « n'avoir jamais fait la moindre démarche, directement ou indirectement, près du général Joffre pour obtenir le déplacement ou le retrait de commandement du général Lanrezac ». (Lettre de French au général Edmunds, chef de la Section historique du Grand Etat-Major britannique.)

Les Anglais, d'ailleurs, ont rendu justice à la mémoire de Lanrezac. « Si on le releva, dit le général Edmunds, ce fut parce qu'il vit trop clair. » On pourrait trouver des appréciations identiques sous la plume de Lord Churchill, dans son ouvrage *The crisis of the world* (t. III). De même, un très bel article du *Times* (19 janvier 1925) ne craint pas de dire « qu'il fut sacrifié parce que les événements prouvèrent qu'il avait eu raison, et le Haut Commandement français tort ».

C'est bien là, sans doute, la vraie cause de sa disgrâce. L'incompréhension ou la jalousie de quelques officiers du G. Q. G. fit le reste. Après la victoire de Guise, un véri-

table complot s'organisa au Grand Etat-Major, pour obtenir de Joffre le retrait de commandement de Lanrezac. « Quand la relève fut accordée, le colonel Alexandre s'écria : « Enfin, nous avons Lanrezac ! » Et le commandant Gamelin, contrairement à tous les usages et à toutes les convenances, accompagna Joffre pour l'empêcher de revenir sur sa décision. »

Lanrezac passait pour un stratège de l'ancienne école, et on ne lui pardonna jamais d'avoir démontré l'inanité des nouvelles méthodes ou plutôt de la nouvelle absence de méthode. On ne pardonna jamais à cet adversaire de l'offensive à tout prix, d'avoir remporté le premier grand succès militaire de la guerre. On ne lui pardonna jamais d'avoir eu raison, seul, contre tout un Etat-Major général, et surtout d'avoir obligé ce dernier à le reconnaître. On ne lui pardonna jamais d'avoir démontré qu'au point de vue stratégique, un grand Etat-Major n'est pas nécessairement infaillible.

C'est sa clairvoyance qui le perdit : il avait eu trop raison.



Lanrezac apprit sa disgrâce à ses officiers d'Etat-Major : « Triste fin de carrière ! » dit-il simplement. Ils pleuraient tous. Il savait que la calomnie allait s'acharner sur lui, mais il ne prévoyait pas qu'on irait jusqu'à imputer à la lâcheté sa manœuvre en retraite de Charleroi.

« Sa vie fut dès lors un incessant examen de conscience ; jusqu'à sa mort, il vécut avec l'idée fixe de Charleroi. Ai-je eu raison ? s'interrogeait-il en soi-même et devant les autres ; il cherchait des raisons contre lui et, n'en trouvant pas, il redisait toujours : « Il n'y avait pas autre chose à faire. »

« ... Lui qui était la gaieté et l'exubérance même, jamais, depuis, on ne le vit sourire. »

- Cependant, justice allait lui être rendue. La doctrine

d'offensive ayant subi, en 1917, le plus retentissant des échecs, on commença, en haut lieu, à ouvrir les yeux. M. Painlevé, ministre de la Guerre, lui offre le poste de major-général des armées. Lanrezac refuse : « Ils ont sali mon nom, répond-il ; je n'aurais plus l'autorité morale nécessaire. » Il demande à servir au front, comme simple soldat. Le Ministre, bien entendu, refusa. Le 3 juillet 1917, Lanrezac était nommé grand officier de la Légion d'Honneur, avec la citation suivante :

« A commandé, au cours des premières opérations de la campagne, une armée qui a eu à supporter le choc de masses ennemies très supérieures en nombre. Par sa science militaire et l'habileté de son commandement, a réussi à exécuter une manœuvre des plus difficiles, au cours de laquelle il a remporté des succès marqués, et a rendu au Pays les plus éminents services. »

En 1918, M. Fernand Engerand, député de Calvados, dans une magnifique série d'articles publiés dans le *Correspondant*, ne craint pas, le premier, de dire la vérité sur Charleroi et sur Guise, de justifier la manœuvre de Lanrezac, et de réhabiliter ce dernier. Ces articles redonnèrent du courage à Lanrezac, et l'engagèrent à écrire son livre de justification. Ce livre eut un profond retentissement dans les milieux militaires. L'injustice du G. Q. G. vis-à-vis du Général y apparaissait sous son vrai jour. Personne, dans l'armée, n'osait encore prendre la défense de Lanrezac, à la suite de M. F. Engerand.

Le général de Maud'huy eut, le premier, le courage de proclamer « qu'à Charleroi, le commandant de la 5^e armée avait sauvé la France ». (Article du *Gaulois*, mai 1920.)

La littérature de Guerre, à son tour, lui rendit justice ; tour à tour, Mermeix, dans son livre sur le *Commandement unique*, le général Palat dans son *Histoire de la Grande Guerre*, le lieutenant-colonel Grouard, dans *La Conduite de la Guerre jusqu'à la bataille de la Marne*, osèrent approuver la manœuvre de Charleroi.

Enfin, témoignage accablant pour le G. Q. G., les généraux allemands Bulow et Hausen, dans leurs *Mémoires*, « ne cachait pas la déception que leur avait causé la décision de Charleroi ». (F. ENGERAND, *op. cit.*, p. 74.)

Le revirement de l'opinion publique était complet.

En mai 1923, Lanrezac reçoit, du Roi des Belges, la grand'croix de l'Ordre de la Couronne, et la Croix de Guerre avec palme, pour son attitude décisive à Charleroi.

L'année suivante, grâce aux actives démarches de M. Engerand, député de Calvados, démarches appuyées par M. Paul Doumer, plusieurs ministres, sénateurs (1) et députés, le général Nollet, ministre de la Guerre, confère à Lanrezac, la grand'croix de la Légion d'Honneur.

C'était une réhabilitation officielle. Lanrezac n'eut plus qu'à se laisser mourir, le 18 juin 1925.

« La mort lui apporta le calme qui l'avait quitté depuis dix ans. » Près de lui était l'image du Juste qui a dit : « Heureux ceux qui souffrent persécution pour la justice ! »



« Lanrezac avait exprimé le désir d'être enterré sans honneurs militaires, et porté dans le corbillard des pauvres. La dignité de la France ne le permettait pas. Le Gouvernement s'honora en décidant que les obsèques seraient aux frais de l'État. Obsèques vraiment nationales, où l'on sentait battre le cœur d'un peuple entier. C'est devant un parterre de vainqueurs que le maréchal Fayolle fit son éloge. Pétain et Franchet d'Espérey, en mission en Afrique, étaient représentés, mais Foch était là, contenant avec peine son émotion ; Debeney était présent ; présents

(1) M. Henry Bérenger, sénateur de la Guadeloupe, s'était associé à ces démarches.

aussi Mangin et Gouraud ; présent le ministre de la Guerre, général Nollet ; présents combien de chefs, ayant commandé qui des armées, qui (les plus jeunes) des divisions, et présent surtout son Etat-Major de Charleroi, Hély d'Oissel, Schneider, Daydrin, Besson, Helbronner.

« La Grande Muette parlait par ces yeux, et de ces yeux combien étaient embués de larmes ! Sur ce parvis de la petite église de Neuilly, devant cette assemblée superbe et ce cercueil comme illuminé par la soie du drapeau tricolore, on vit, vraiment, après la Justice, se lever la Gloire...

« Il repose maintenant au cimetière de Montmartre. Sur sa modeste tombe, cette inscription : « Général Lan-
« rezac, — ancien commandant de la 5^e armée, en août
« 1914, — vainqueur à Guise, — 1852-1925. » Une main amie y a placé une palme avec cette inscription : « A celui
« qui, en août 1914, sauva la France. »

« Et ce sera le verdict de l'Histoire. »



BIBLIOGRAPHIE

- Général LANREZAC. — *Le plan de campagne français et le premier mois de la guerre.* (Payot, 1920.)
- Anonyme. — *Le Plan XVII.* (*Revue de Paris*, 15 février 1920.)
- CARVILLE. — *Une publication officielle séquestrée. La légende et la vérité.* (*République française*, 17 juin 1923.)
- Lord CHURCHILL. — *The Crisis of the world*, tome III. (Article sur Lanrezac.)
- Général DUPONT. — *Le Haut Commandement allemand en 1914, au point de vue allemand*, avec préface du maréchal Joffre. (Chapelot, 1922.)
- Général EDMUNDS. — *Section historique du War Office.*
- Fernand ENGERAND. — *Le Secret de la Frontière, 1815, 1871, 1914. Charleroi.* Un vol. in-8 ; 8 portraits sur planches hors texte, gravés d'après les dessins d'A. Borel ; 14 cartes hors texte. (Éditions Bossard, boulevard Saint-Germain, Paris.)
- La Bataille de la Frontière. Briey, août 1914.* Un vol. in-8, avec deux cartes hors texte. (Éditions Bossard, boulevard Saint-Germain, Paris, 1920.)
- Lanrezac.* (Éditions Bossard.)
- Articles sur Lanrezac et la genèse de Charleroi. (*Correspondant*, 1917, 1918.)
- Maréchal FOCH. — *Mémoires.*
- Général GALLIENI. — *Mémoires.*
- Lieutenant-colonel GROUARD. — *La Guerre éventuelle.* (Chapelot, 1913.)
- La Conduite de la Guerre jusqu'à la bataille de la Marne.* (Chapelot, 1922.)
- Général HERMANT. — *Considérations sur la Frontière du Nord.* (Chapelot, 1913.)
- L'Etat des forteresses belges, et sa répercussion sur la défense de notre frontière du Nord.* (Lavauzelle, 1913.)

Maréchal JOFFRE. — *Mémoires.*

Reginald KANN et ISAAC. — *Le Plan de Campagne allemand de 1914, et son exécution.* (Payot, 1923.)

Joffre et Lanrezac. (Chiron, 1922.)

Général LE GROS. — *La Genèse de la Bataille de la Marne.*

Général DE MAUD'HUY. — Article sur Lanrezac. (*Gaulois*, 6 mai 1920.)

MERMEIX. — *Le Commandement unique.*

Alexandre MILLERAND. — Article de *la Revue Hebdomadaire*, (15 février 1919.)

Général PALAT. — *Histoire de la Grande Guerre.*

Jean de PIERREFEU. — *G. Q. G., Secteur I.* (2 vol. G. Crès.)

Plutarque a menti. (Paris, Grasset 1923.)

L'Anti-Plutarque. (Paris, Grasset.)

Publication du G. Q. G. — *Quatre mois de guerre* (1914).

Publication du Service historique de l'Armée. — *Les Armées de la France dans la Grande Guerre*, tome 1^{er}, rédigé par le lieutenant-colonel LAMBERT-DAVERDOING, le commandant Henri CARRÉ, les capitaines BESSON, DENOLLE et du BOYS DE RIOUCOUR.

Publication de la Chambre des Députés. — *Procès-verbaux de la Commission d'enquête sur la défense du bassin de Briey* (1919).

Times. — Article sur Lanrezac (19 janvier 1925).

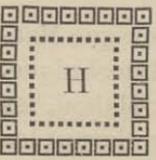




MORTENOL

« Officier supérieur du plus grand mérite. »

(Citation de Mortenol au grade de commandeur de la Légion d'Honneur.)



H

ÉLIDORE CAMILLE MORTENOL (1) est né à la Pointe-à-Pitre, le 29 novembre 1859. Il commence ses études à l'Externat des Frères de Ploërmel et au Collège diocésain de Basse-Terre qu'avait fondé Mgr Lacarrière, évêque de la Guadeloupe, le 1^{er} janvier 1852. C'était alors le seul établissement d'enseignement secondaire de la Colonie. Le jeune Mortenol y fit d'excellentes études, et se distingua par d'exceptionnelles aptitudes pour les mathématiques.

Après avoir obtenu une bourse d'études, il fut envoyé en France, au Lycée de Bordeaux, et prépara les concours

(1) Nous devons nous excuser, auprès des Lecteurs, du caractère extrêmement succinct de cette biographie. C'est tout un ouvrage qu'il faudrait consacrer à un homme du mérite et de la valeur de Mortenol. Cet ouvrage est actuellement sur le chantier, en France. Nous n'avons pu trouver, sur la biographie de Mortenol, que de rares documents. Ceux qu'on nous avait promis ne nous sont jamais parvenus. Il est probable, d'ailleurs, que, seules, les Archives des Ministères de la Guerre et de la Marine possèdent des renseignements complets sur les campagnes de cet illustre représentant de la Guadeloupe. Nous regrettons cette absence de documents précis qui nous oblige à résumer trop brièvement la vie d'un homme aussi remarquable.

d'entrée à l'Ecole Navale et à l'Ecole Polytechnique. Il réussit très brillamment, en 1880, au concours de Polytechnique où il fut admis avec le n° 8. Mortenol était le premier homme de couleur qui ait forcé les portes de cette illustre école. Son passage à Polytechnique fut marqué par une entrevue légendaire avec Mac-Mahon. L'ancien président de la République était célèbre pour l'in vraisemblable naïveté de ses réparties. On lui attribuait la fameuse exclamation désolée devant les inondations de la Loire : *Que d'eau ! que d'eau !* On racontait même qu'au cours d'une visite aux machines industrielles, lors de l'Exposition universelle de 1878, le brave maréchal, entendant parler de chevaux-vapeur, s'était écrié : *Allons visiter les écuries !*

Ces anecdotes circulaient sous le manteau lorsque Mac-Mahon, en 1881, fit une inspection à l'Ecole Polytechnique. Tous les élèves sont au « garde à vous ». Mac-Mahon, les mains derrière le dos, marche avec lenteur devant les rangs, pose, de temps à autre, quelque question à un jeune polytechnicien. Il arrive à la hauteur de Mortenol qu'il était impossible de ne pas remarquer. Il tousse deux ou trois fois, tord sa moustache, et s'approche : *C'est vous le nègre ?* dit-il. *Très bien, mon ami... Continuez !*

Après le départ de Mac-Mahon, toute l'Ecole était convulsionnée d'allégresse. Cette anecdote fait encore la joie des jeunes « taupins ».



Mortenol « continua ». En 1882, il sort de l'Ecole Polytechnique, et choisit la carrière d'officier de Marine. Il sert sur mer jusqu'en 1894, date à laquelle il fait partie du corps expéditionnaire de Madagascar. Le commandement du corps expéditionnaire était confié au général Duchesne, et les opérations de la division navale étaient dirigées par le capitaine de vaisseau Bienaimé.

Dès le début de la guerre, la division navale se distingue.

Le 4 décembre 1894, l'amiral recevait, à Tamatave, notification de l'état de guerre ; dès le lendemain, il mettait à terre un détachement de troupes de la Marine qui s'emparait de la place, après un court engagement, et rejetait les howas derrière leur ligne de Farafate. De son côté, la garnison établie à Diégo-Suarez tenait en échec les postes howas du Nord.

Le mauvais temps ne permet de reprendre qu'en février 1895 les opérations qui doivent préluder au débarquement du corps attendu de France. Le 12, la division navale, à la demande des chefs Sakalaves, chassait l'ennemi de la baie de Passandava, au sud de Nossi-Bé ; trois jours après, deux compagnies d'infanterie de marine et une section d'artillerie, amenées de Diégo-Suarez, occupaient Majunga, point choisi pour le débarquement de l'armée.

Mortenol se distingue dans tous ces combats. Sous les ordres du commandant Bienaimé, il prend part à la prise du fort de Marovoay, le 2 mai 1895 ; à celle de Maevatanana, le 3 juillet. Sa belle conduite est récompensée par la croix de chevalier de la Légion d'Honneur, le 19 août 1895. Il participera, avec Gallieni, à l'organisation et à la pacification de la Colonie. Gallieni ne l'oubliera pas.

Mortenol fit également partie de l'expédition de l'Ogoué et de plusieurs autres campagnes. Il fut nommé officier de la Légion d'Honneur le 12 juillet 1911.

En 1914, il avait le grade de capitaine de vaisseau, et comptait 34 ans de service, dont 26 sur mer.



Au début de la guerre de 1914 à 1918, Mortenol est âgé de 55 ans.

En 1915, le général Gallieni, gouverneur militaire de Paris, appelle Mortenol, dont il avait su apprécier la valeur à Madagascar, à la direction du service d'aviation maritime

du camp retranché de Paris, en remplacement du capitaine de vaisseau Prère, décédé. Mortenol eut la terrible responsabilité de défendre la capitale contre les attaques de l'aviation ennemie. Il organisa, d'une manière remarquable, la défense contre avions, les services de renseignements, et ces postes de projecteurs à grande puissance, en particulier celui du Mont Valérien qui, en 1918, balayaient le ciel dès qu'on entendait le bruit saccadé et angoissant des taubes allemands. Les Parisiens ne se souviennent que trop de cette lutte tragique de chaque nuit, entre les immenses faisceaux de lumière et l'invisible ennemi qu'ils cherchaient à saisir. Mortenol dirigeait ces manœuvres avec une compétence et une autorité indiscutables. C'est à lui et à Gallieni que Paris doit son salut.

En récompense de son admirable direction, il fut nommé, trois ans après la guerre, commandeur de la Légion d'Honneur, avec la citation suivante : « Officier supérieur du plus grand mérite, à son poste jour et nuit pour veiller sur Paris, assure ses fonctions avec un rare dévouement et une compétence éclairée. »

L'Effort colonial, rendant compte de cette cérémonie, écrit :

« Le 6 octobre 1921, une prise d'armes a eu lieu, dans la Cour d'Honneur des Invalides, pour la remise de décorations.

« Nous avons eu le plaisir d'assister à la remise de la cravate de commandeur de la Légion d'Honneur au capitaine de vaisseau en retraite Mortenol, colonel d'artillerie de réserve, qui fut, pendant la guerre, le commandant de la défense contre avions du camp retranché de Paris.

« Le commandant Mortenol, un de nos compatriotes de la Guadeloupe, fut un des plus brillants officiers de la Marine française, sortis de l'École Polytechnique ; et ce n'est pas sans raison que le général Gallieni le choisit pour le poste de confiance et d'honneur qu'il occupa pendant toute la guerre.

« Ce fut, pour tous les originaires des colonies, une minute émouvante que celle au cours de laquelle la cravate de commandeur fut accrochée au cou de cet officier supérieur, aussi distingué que cultivé, et dont la modestie légendaire ne s'offusquera point que, pour une fois, on lui témoigne la large sympathie qui, dans tous les milieux, l'entoure.

« A la suite de la prise d'armes, une nombreuse réunion d'amis s'est groupée dans les salons du cercle de la Renaissance, autour du commandant Mortenol, et là, notre directeur, au nom de toute la représentation coloniale, a fêté la juste, quoique tardive, récompense due aux services du commandant Mortenol. »



Depuis le 7 mars 1917, Mortenol était hors cadre de l'active. Mis à la retraite après la guerre, il resta à Paris qu'il ne voulait plus quitter après l'avoir sauvé. Il y vécut encore une douzaine d'années, recevant de fréquentes visites de ses compatriotes et des nombreux amis qu'il s'était faits à Paris, pendant la guerre. Il mourut le 22 décembre 1930. La Guadeloupe perdait en lui un de ses plus glorieux enfants, un grand et vaillant soldat, aussi modeste que brave.



CONCLUSION

Un ouvrage à peu près complet sur les hommes célèbres de la Guadeloupe comporterait, aisément, une cinquantaine de biographies. Faute de place et de documents, nous ne pouvions songer à faire cet ouvrage. Nous nous sommes borné à retracer la vie de quelques personnalités caractéristiques, originaires de la Guadeloupe. Obligé de faire un choix, nous avons déjà prévenu le lecteur que ce choix était certainement arbitraire. La gloire ou le mérite sont des impondérables — au sens précis du mot —, et l'on comprendra que, seules, des raisons matérielles nous ont obligé de ne pas mentionner, dans cet ouvrage, des hommes dont l'esprit, la valeur et le talent ne le cèdent en rien à ceux dont nous avons tenté de retracer la vie. Il nous suffira de citer ici :

Le chevalier de SAINT-GEORGES, né à Basse-Terre, le 25 décembre 1745. Cet extraordinaire personnage, rimeur, bretteur et musicien, comme Cyrano, était célèbre, au XVIII^e siècle, pour son incomparable supériorité à l'escrime, et ses succès féminins. Il laissa plusieurs opéras-comiques : *Ernestine*, *La Chasse*, *La Fille-Garçon*, des concertos et un *Menuet de Saint-Georges*. Colonel d'un régiment de chasseurs à cheval, il se battit contre les Prussiens pendant la Révolution, avec le plus grand courage. Emprisonné sous le Gouvernement de Robespierre, il contracta, pendant sa captivité, un ulcère dont il mourut le 12 juin 1799.

Jacques Nicolas GOBERT, né à Basse-Terre, le 1^{er} juin 1760. Général de l'armée d'Italie, en 1800, il se distingua dans l'expédition de Richepanse, en 1802. Il trouva une mort héroïque à Baylen, le 17 juillet 1808.

Joseph DELRIEU, né à Basse-Terre, le 21 mai 1762. Professeur et homme de lettres, il écrivit plusieurs pièces de théâtre dont les plus connues sont : *Artaxercès* et *Le Conseil des Dix*. Il mourut en 1836.

Julien DE MALLAN, né à la Montagne Saint-Louis, au Baillif, le 12 novembre 1805. Auteur dramatique, il mourut en mars 1851, laissant une centaine de pièces dont on connaît surtout : *Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple*.

Philippe François Pierre PINEL DUMANOIR, né à Capesterre, le 5 juillet 1806 ; mort en novembre 1865. Auteur dramatique d'une fécondité prodigieuse, il écrivit plus de deux cents pièces de théâtre parmi lesquelles on peut citer : *La Semaine des Amours*, *L'Ecole des Agneaux*, *Etre aimé ou mourir* (en collaboration avec Scribe), *Les premières Armes de Richelieu* (en collaboration avec Bayard), *Don César de Bazan* (en collaboration avec Dennery).

François Alexandre Anthénor VALLÉE, né au Moule, le 30 mars 1809 ; mort au Mans, le 15 septembre 1870. Collaborateur au *Journal Commercial* ; fondateur de l'*Avenir*, auteur d'une *Histoire de la Guadeloupe* (1852).

DE GONDRECOURT, né au Moule, le 22 mars 1815 ; mort à Albi, en 1876. De Gondrecourt, après la campagne d'Algérie, fut nommé commandant de l'Ecole militaire de Saint-Cyr.

Edmond Placide DUCHASSAING DE FONTBRESSIN, né au Moule, le 1^{er} décembre 1818. Docteur en Médecine et en Sciences

naturelles. Auteur de nombreux mémoires scientifiques. Mort à Périgueux, le 16 septembre 1873.

Henri Gaëtan Ernest BOSSANT, né le 10 octobre 1826, à Basse-Terre ; mort à Rochefort, le 9 mai 1894. Général de division, il participa aux campagnes d'Afrique, de Cochinchine, de Crimée et du Mexique.

Emile VAUCHELET, né à Basse-Terre, le 31 mars 1830 ; mort à Paris, en 1913. Auteur de *La Guadeloupe, ses enfants célèbres*.

Auguste LE DENTU, né à Basse-Terre, le 21 juin 1841. Interne des Hôpitaux de Paris (1863). Agrégé de Médecine, section Chirurgie (1869), professeur à la Faculté de Médecine, membre de l'Académie de Médecine (1889), Le Dentu fut l'un des plus grands maîtres de la Chirurgie française.

Jules NÉNY, né à Basse-Terre, le 11 avril 1850 ; mort en octobre 1921. Major de promotion de l'Ecole Navale, il fit la campagne du Tonkin, devint contre-amiral, commandeur de la Légion d'Honneur et trésorier général des Invalides.

Eugène Dominique GUESDE, né à Pointe-à-Pitre, le 23 août 1850 ; mort au Petit-Bourg, en 1905. Auteur d'ouvrages médicaux très appréciés, il écrivit également un recueil de sonnets (1889), et une délicieuse idylle créole intitulée *Panga* (1890).

Léon HENNIQUE, né à Basse-Terre, le 4 novembre 1850. Les ouvrages du fondateur et président de l'Académie Goncourt sont trop connus du public lettré pour qu'il soit utile de les rappeler ici.

Adolphe CICERON, né le 23 mai 1853, à Pointe-à-Pitre ; mort à Saint-Claude, en 1930. Président du Conseil général

et sénateur de la Guadeloupe, du 5 janvier 1900 au 7 janvier 1912.

Gaston GERVILLE-RÉACHE, né à Pointe-à-Pitre, le 23 août 1854, mort à Mareil (Seine-et-Oise), le 30 mai 1908. Avocat à la Cour d'Appel de Paris, député de la Guadeloupe de 1881 à 1906, vice-président de la Chambre des Députés.



Ces hommes ont acquis une réputation trop haute pour qu'on puisse les oublier sans injustice. Quelques-uns ont passé leur vie dans leur Patrie d'origine. Les autres, les plus nombreux, sont allés dans la grande Patrie. Tous, en mettant leur esprit, leur talent et leurs forces au service des Lettres, des Sciences, des Beaux-Arts, de la défense ou de l'organisation du Pays, ont noblement servi la cause intellectuelle et morale de la France, et ont contribué à resserrer les liens qui l'unissent à la lointaine Ile d'Emeraude. C'est par la volonté de ces hommes que, depuis trois cents ans, ces liens sont devenus toujours plus forts et plus vivants ; que, depuis trois cents ans, l'esprit de la Guadeloupe et l'esprit de la France ne sont plus qu'une seule et même réalité.

Tous les hommes dont nous avons écrit l'histoire, tous ceux que nous venons de mentionner se sont illustrés à quelque titre, et ont édifié, de leurs propres mains, cette magnifique synthèse spirituelle, cette « somme » diverse et cependant une qu'est le génie de la France guadeloupéenne. Nous avons voulu montrer la genèse de cette œuvre, sa lente évolution, son splendide épanouissement. Trois siècles se sont passés, et, aujourd'hui plus que jamais, l'esprit qui anima les grands hommes de la Guadeloupe est toujours là, présent et fort, éternellement inquiet de cet Idéal de Vérité, de Beauté et de Lumière dont le ciel des Antilles est le radieux symbole.

T. ORIOL.



TABLE DES MATIÈRES

	Pages
Préface	VII
Note au Lecteur	XI
Le général Dugommier (1738-1794)	3
Léonard (1744-1793)	19
Lethière (1760-1832)	39
Campenon (1772-1843)	49
Bébian (1789-1839)	61
Poirié de Saint-Aurèle (1795-1855)	67
Auguste Lacour (1805-1869)	81
Louis Daniel Beaupérthuy (1808-1871)	87
Armand Barbès (1809-1870)	95
Privat d'Anglemont (1815-1859)	113
Henry d'Escamps (1815-1891)	129
Louisy Mathieu (1817-1874)	141
Charles Sainte-Claire Deville (1814-1876)	147
Henri Sainte-Claire Deville (1818-1881)	159
Le général François marquis de la Jaille (1822-1884)	179
Le général Charles vicomte de la Jaille (1824-1892)	189
De Sonis (1825-1887)	201
Melvil-Bloncourt (1825-1880)	241
Germain Casse (1837-1900)	281
Adolphe Belot (1829-1890)	289

De Lacroix (1844-1924).....	305
Alexandre Isaac (1845-1899).....	311
Lanrezac (1852-1925).....	319
Morténol (1859-1930).....	341
Conclusion	347

